This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01808127 6b

ARTES
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DE NAPOLÉON.

MÉMOIRES

DE NAPOLÉON.

Se trouve aussi à Paris,

A LA GALERIE DE BOSSANGE PÈRE,

Libraire de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans,

RUE DE RICHELIEU, N° 60.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS NAPOLÉON,

ÉCRITS A SAINTE-HÉLÈNE,

Par les généraux qui ont partagé sa captivité,

ET PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ENTIÈREMENT CORRIGÉS DE LA MAIN DE NAPOLÉON.

TOME QUATRIÈME,

ÉCRIT PAR LE GÉNÉRAL COMTE DE MONTHOLON.

PARIS,

FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES;

BOSSANGE FRÈRES, LIBRAIRES.

G. REIMER, A BERLIN.

1824.

Ref - afric
Grant
7-14-11
42017

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

CHAPITRE XV.

TOLENTINO.

L'armistice avec la cour de Rome est rompu. — Armée du saint-siége. — Combat du Senio; soumission de la Romagne. — Renvoi, dans leurs foyers, des prisonniers faits au combat du Senio. — Combat et prise d'Ancône. — Notre-Dame de Lorette. — Mission du général des Camaldules, auprès du pape Pie VI. — Traité de Tolentino. — Mantoue. — Arrivée en Italie de deux divisions des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin.

§ I^er^.

Le cardinal Busca avait succédé depuis six mois au cardinal Zelada, dans la place de secrétaire-d'état de Rome. Il avait rompu avec

la France, s'était lié ouvertement avec l'Autriche, et travaillait, avec plus de zèle que de succès, à former une armée respectable. Il voulait faire revivre ces temps, où les armées pontificales décidaient du sort de la Péninsule. Il avait stimulé la noblesse romaine à tel point qu'elle offrit, avec plus d'emphase que de sincérité, des régiments équipés, des chevaux et des armes. Ce cardinal avait une grande confiance dans l'attachement des Italiens à leur religion et dans l'esprit naturellement guerrier des peuples de l'Apennin. Napoléon avait dissimulé tant d'outrages et tant d'insultes; mais la chute de Mantoue le mettait enfin à même d'en tirer une vengeance éclatante.

Un courrier du cardinal Busca, adressé à monsignor Albani, chargé d'affaires de Rome à Vienne, fut intercepté près de la Mezzola, le 10 janvier 1797 : toute la politique du Vatican y était dévoilée. Ce ministre écrivait : « Que les Français voulaient la paix, la solli-« citaient même avec instance; mais qu'il en « éloignait la conclusion, parce que le pape « était décidé à se confier entièrement à la « fortune de la maison d'Autriche; que les « conditions de l'armistice de Bologne n'étaient « ni ne seraient exécutées, malgré les plus « vives réclamations de la part du ministre

« français, Cacault; que de nouvelles troupes
« se levaient dans les états du saint-siége, avec
« activité; que le saint-père acceptait le géné-
« ral Colli, qu'offrait l'empereur pour com-
« mander son armée; qu'il était nécessaire
« que ce général amenât avec lui un bon
« nombre d'officiers autrichiens, surtout des
« officiers du génie et de l'artillerie; que des
« ordres étaient donnés pour leur réception à
« Ancône; qu'il voyait avec peine que Colli
« serait obligé de s'aboucher avec Alvinzi, des
« manœuvres duquel il était peu content; qu'il
« serait bon qu'il allât passer la revue des
« troupes du pape en Romagne, avant de se
« rendre à Rome, etc. »

Un courrier fut sur-le-champ expédié au ministre de France, Cacault, avec l'ordre de quitter Rome. « Depuis plusieurs mois, lui « écrivait Napoléon, on vous a abreuvé d'hu-
« miliations; on a mis tout en usage pour
« vous faire sortir de Rome. Aujourd'hui ré-
« sistez aux instances que l'on pourrait faire
« pour vous y retenir : partez aussitôt après
« la réception de cette lettre » : Ce ministre écrivit au secrétaire-d'état Busca : « Je suis rap-
« pelé par ordre de mon gouvernement, qui
« m'oblige à partir ce soir pour Florence; j'ai
« l'honneur d'en prévenir votre éminence, en

« lui rappelant les expressions de mon respect. » Busca soutint la gageure jusqu'à la fin, et répondit : « Le cardinal Busca était loin de s'at-« tendre à la nouvelle que le très-respectable « M. de Cacault vient de lui communiquer. « Son départ subit pour Florence ne lui per-« met rien autre chose que de l'assurer de sa « profonde estime. » Au même moment, le général Victor passa le Pô, à Borgo-Forte, à la tête de 4,000 hommes d'infanterie et de six cents chevaux, et se réunit, à Bologne, à la division italienne du général Lahoz, de 4,000 hommes. Ces 9,000 hommes étaient suffisants pour conquérir les états de l'église. Peu de jours après, Napoléon se porta à Bologne, et fit publier un manifeste conçu en ces termes :

« Art. I^er^. Le saint-siége a refusé formelle-« ment d'exécuter les articles VIII et IX de « l'armistice conclu, le 20 juin, à Bologne, « sous la médiation de l'Espagne, et ratifié « solennellement à Rome, le 27 juin.

« II. Il n'a cessé d'armer ou d'exciter, par « ses manifestes, les peuples à la guerre; il a « violé le territoire de Bologne; ses troupes se « sont approchées à dix milles de cette ville, « et ont menacé de l'occuper.

« III. Il a entamé des négociations hostiles « contre la France, avec la cour de Vienne,

« comme le prouvent les lettres du cardinal « Busca, et la mission du prélat Albani, à « Vienne.

« IV. Il a confié le commandement de ses « troupes à des généraux et officiers autri- « chiens, envoyés par la cour de Vienne.

« V. Il a refusé de répondre aux avances of- « ficielles qui lui ont été faites par le citoyen « Cacault, ministre de la république française, « pour l'ouverture d'une négociation de paix.

« VI. Le traité d'armistice a donc été violé « et enfreint par le saint-siége : en conséquence « je déclare que l'armistice conclu, le 23 juin, « entre la république française et la cour de « Rome, est rompu. »

A l'appui de ce manifeste, on publia les lettres interceptées du cardinal Busca. On pouvait y joindre un grand nombre d'autres pièces ; mais ces lettres disaient tout. Le cardinal Mattei, après avoir été trois mois dans un séminaire à Brescia, avait obtenu la permission de retourner à Rome. Profitant de l'avantage qu'il avait d'être connu du général, il lui avait écrit plusieurs fois : celui-ci mit à profit cette circonstance pour expédier à ce cardinal les lettres interceptées du cardinal Busca. Leur lecture remplit de confusion le sacré collége, et ferma la bouche aux partisans de ce ministre.

§ II.

Le 2 février, le quartier-général s'établit à Imola, dans le palais de l'évêque Chiaramonte, depuis pape Pie VII. Le 3, la petite armée française arriva à Castel-Bolognese, vis-à-vis l'armée du pape, qui était en position sur la rive droite du Senio, défendant le passage du pont. Cette armée était composée de 6 à 7,000 hommes de troupes régulières, ou de paysans rassemblés par le tocsin, commandés par des moines, et fanatisés par les prédicateurs et les missionnaires; elle avait huit pièces de canon. Les Français prirent position; la journée avait été forte : comme ils plaçaient leurs grandes gardes, un parlementaire se présenta et déclara, d'une manière burlesque, de la part de son éminence monseigneur le cardinal, général en chef, *que si l'armée française continuait d'avancer, il ferait feu sur elle. On rit beaucoup de cette terrible menace.* On répondit : *Qu'on ne voulait point s'exposer aux foudres du cardinal; et qu'on allait prendre position pour passer la nuit.* Cependant le cardinal Busca avait réussi dans ses espérances. La Romagne était en feu; la guerre sainte y avait été proclamée; depuis trois jours le tocsin ne

cessait de sonner; la dernière classe du peuple était dans le délire et la frénésie : les prières de quarante heures, les missions dans les places publiques, les indulgences, les miracles même, tout avait été mis en œuvre : ici c'étaient des martyrs dont les plaies saignaient; là des *madonès* qui pleuraient; tout annonçait un incendie prêt à consumer cette belle province. Le cardinal Busca avait dit au ministre français Cacault : « Nous ferons une Vendée de la « Romagne, nous en ferons une des montagnes « de la Ligurie, nous en ferons une de toute « l'Italie. »

On afficha, à Imola, la proclamation suivante :

« L'armée française va entrer sur le terri- « toire du pape; elle sera fidèle aux maximes « qu'elle professe; elle protégera la religion et « le peuple. Le soldat français porte d'une « main la baïonnette, sûr garant de la vic- « toire; de l'autre, le rameau d'olivier, sym- « bole de la paix et le gage de sa protection. « Malheur à ceux qui, séduits par des hommes « profondément hypocrites, attireront sur leurs « maisons la vengeance d'une armée qui a, dans « six mois, fait 100,000 prisonniers des meil- « leures troupes de l'empereur, pris quatre

« cents pièces de canon de bataille, cent dix « drapeaux, et détruit cinq armées. »

§ III.

A quatre heures du matin, le général Lannes, commandant l'avant-garde de la petite armée française, remonta le Senio pendant une lieue et demie, le passa à gué, à la pointe du jour, et se rangea en bataille sur les derrières de l'armée du pape, lui coupant le chemin de Faenza. Le général Lahoz, soutenu par une batterie et couvert par une nuée de tirailleurs, passa le pont en colonne serrée. Dans un moment, cette multitude armée fut en déroute; artillerie, bagages, tout fut pris; 4 à 500 hommes furent sabrés, quelques moines périrent le crucifix à la main; c'étaient, la plupart, des mendiants. Presque toute la troupe de ligne fut prise. Le cardinal-général se sauva. Le combat ne dura pas une heure. Du côté des Français la perte fut légère : ils arrivèrent, le jour même, devant Faenza. Les portes étaient fermées; le tocsin sonnait; les remparts étaient garnis de quelques pièces de canon, et le peuple en délire provoquait son vainqueur par toute espèce d'insultes. Il répondit avec in-

solence à la sommation d'ouvrir les portes. Il fallut les jeter à terre et entrer de vive force. *C'est la même chose qu'à Pavie*, criaient les soldats : c'était demander le pillage. *Non*, leur répondit Napoléon, *à Pavie ils s'étaient révoltés après avoir prêté serment et voulu massacrer nos soldats qui étaient leurs hôtes. Ici ce ne sont que des insensés qu'il faut vaincre par la clémence.* Quelques couvents seulement furent insultés. Cette intéressante ville sauvée de son propre délire, on s'occupa de sauver la province ; on expédia, dans tous les districts, des agents pour éclairer la population, calmer l'agitation et la frénésie qui étaient extrêmes ; mais le moyen le plus efficace fut le renvoi des prisonniers de guerre.

§ IV.

Les prisonniers faits au combat du Senio furent réunis à Faenza, dans le jardin d'un couvent. Les premiers moments de terreur duraient encore, ils craignaient pour leur vie. Ils se jettèrent tous à genoux, demandant grace à grands cris à l'approche de Napoléon, qui leur dit en italien : « Je suis l'ami de tous les « peuples d'Italie, et surtout de ceux de Rome. « Je viens pour votre bien ; vous êtes libres ;

« retournez dans vos familles, dites-leur que « les Français sont amis de la religion, de « l'ordre et du pauvre peuple. » La joie succéda à la consternation. Ces malheureux se livrèrent aux sentiments de leur reconnaissance, avec cette vivacité qui est dans le caractère italien.

De là, Napoléon se rendit au réfectoire, où il avait fait réunir tous les officiers; il y en avait plusieurs centaines, parmi lesquels quelques-uns des meilleures familles de Rome. Il s'entretint long-temps avec eux, parla de la liberté de l'Italie, de tous les abus du gouvernement pontifical, de ce qui s'y trouvait de contraire avec l'esprit de l'Évangile, et de sa folie de vouloir résister à une armée victorieuse des troupes les plus disciplinées et les plus aguerries du monde. Il leur permit de retourner chez eux, et leur demanda, pour prix de sa clémence, de faire connaître les sentiments qui l'animaient envers toute l'Italie, et surtout envers le peuple de Rome. Ces prisonniers furent autant de missionnaires qui se répandirent dans les états du pape, et qui ne tarissaient pas en éloges sur les bons traitements qu'ils avaient reçus. Ils portaient des proclamations qui, par ce moyen, pénétrèrent jusque dans les bicoques les plus reculées de l'Apen-

nin. Cela réussit : les esprits changèrent; l'armée arriva à Forli, Césène, Rimini, Pezaro, Sinigaglia : elle y trouva le peuple favorablement disposé; il était passé à une extrémité opposée; il reçut, avec des démonstrations de joie, ces Français que, peu de jours auparavant, il avait cru les terribles ennemis de sa religion, de ses propriétés, de ses lois. Les moines même, hormis les mendiants, calculant ce qu'ils avaient à perdre, s'employèrent de bonne foi à éclairer les esprits. Il y avait parmi eux beaucoup d'hommes de mérite qui gémissaient de la folie de leur cabinet.

§ V.

Colli, qui commandait l'armée du pape, avait commandé l'armée piémontaise à Mondovi et à Chérasco. Il savait à qui il avait affaire. Il choisit une bonne position sur les hauteurs en avant d'Ancône, et y campa les 3,000 hommes qui lui restaient. Mais, sous différents prétextes, lui et les officiers autrichiens se retirèrent à Loretto dés que l'armée française parut. La position qu'occupaient les Romains était très-belle. Le général Victor leur envoya un parlementaire pour les engager à se rendre. Pendant que les pourparlers avaient lieu, les troupes

françaises et italiennes les débordèrent par la droite et par la gauche, les enveloppèrent, les prirent sans tirer un coup de fusil, et entrèrent sans résistance dans la citadelle. On en agit, avec ces prisonniers, comme avec ceux faits au combat du Senio. Ils furent renvoyés avec des proclamations; ce furent de nouveaux missionnaires qui précédèrent la marche de l'armée. Ancône est le seul port, depuis Venise jusqu'à Brindisi, extrémité de la pointe orientale de l'Italie; mais il était négligé et en mauvais état; des frégates même ne pouvaient pas y entrer. C'est à cette époque que Napoléon reconnut ce qu'il fallait faire pour fortifier la place et réparer le port. De grands travaux furent exécutés pendant le royaume d'Italie. Aujourd'hui le port peut recevoir toute espèce de vaisseaux, même à trois ponts. Les Juifs, nombreux à Ancône, ainsi que les mahométans d'Albanie et de Grèce, y étaient soumis à d'anciens usages humiliants et contraires aux droits de l'hospitalité. Un de ses premiers soins fut de les en affranchir. Cependant, malgré la présence de l'armée, le peuple courait en foule se prosterner aux pieds d'une *madone* qui pleurait à grosses larmes. Des citoyens sensés en prévinrent; Monge y fut envoyé. Il rendit compte qu'effectivement la *madone*

pleurait. Le chapitre reçut l'ordre de la porter au quartier-général. C'était une illusion d'optique adroitement ménagée à l'aide d'un verre. Le lendemain la *madone* fut replacée dans l'église, mais sans verre; elle ne pleurait plus. Un chapelain, auteur de cette supercherie, fut arrêté. C'était un attentat contre l'armée et contre la sainteté de notre religion.

§ VI.

Le 10, l'armée campa à Notre-Dame de Loretto : C'est un évêché et un magnifique couvent; l'église et les bâtiments sont somptueux; il y a des appartements vastes et bien meublés, pour les trésors de la *madone* et le logement des abbés, du chapitre et des pèlerins. Dans l'église est la *Casa-Santa*, demeure de la vierge à Nazareth, le lieu même où elle fut visitée par l'ange Gabriel. C'est une petite maison de cinq à six toises carrées, dans laquelle est une *madone* placée sur un tabernacle. La légende dit que les anges l'ont portée, de Nazareth, en Dalmatie, lorsque les infidèles s'emparèrent de la Syrie, et de là, au travers de l'Adriatique, sur les pitons de Loretto. De tous les points de la chrétienté l'on venait en pèlerinage voir la *madone*. Des présents, des

diamants, des bijoux envoyés de toutes parts formaient son trésor, qui montait à plusieur millions. Aussitôt que la cour de Rome connu l'approche de l'armée française, elle fit em baller et mettre en sûreté les trésors de Lc rette : on trouva cependant encore plus d'u million en matière d'or et d'argent. La *madon* fut envoyée à Paris : c'est une statue en boi grossièrement sculptée, ce qui atteste son an cienneté. On l'a vue, plusieurs années, à l bibliothèque nationale : le premier consul l restitua au pape lors du concordat, et elle été replacée dans la *Casa-Santa.*

Plusieurs milliers de prêtres français, dé portés de leur patrie, s'étaient réfugiés en Ita lie. A mesure que l'armée française s'étai avancée dans la péninsule, ils avaient reflu sur Rome. Mais l'armée entrant dans les état du pape, ils se trouvèrent désormais sans re fuge. Quelques-uns des plus timides avaien passé l'Adige à temps, et s'étaient retirés e Allemagne; Naples leur avait refusé un asile Les chefs des divers couvents sur le territoir du pape, qui supportaient avec peine l'obliga tion de les nourrir et de les entretenir, saisi rent le prétexte de l'arrivée de l'armée; il affectèrent de craindre qu'ils n'attirassent l haine du vainqueur sur leurs couvents, e

chassèrent ces malheureux. Napoléon fit un arrêté, et publia une proclamation par laquelle il rassura les prêtres français, et ordonna aux couvents, aux évêques, aux divers chapitres, de les recevoir et de leur fournir tout ce qui était nécessaire à l'utilité et à l'agrément de la vie. Il prescrivit à l'armée de voir, dans ces prêtres, des amis, des compatriotes; de les protéger et de les traiter en cette qualité. L'armée s'anima de ces sentiments, ce qui donna lieu à un grand nombre de scènes touchantes: des soldats reconnaissaient leurs anciens pasteurs; et ces malheureux vieillards, exilés à plusieurs centaines de lieues de leur patrie, recevaient, pour la première fois, des marques de respect et de tendresse de la part de leurs compatriotes, qui jusque alors les avaient traités comme des ennemis et des criminels. Le bruit de cette mesure retentit dans tout le monde chrétien, et spécialement en France. Quelques critiques voulurent s'élever; mais ils furent étouffés par l'approbation générale, et spécialement par celle du directoire.

§ VII.

Cependant la consternation régnait au Vatican. Les mauvaises nouvelles s'y succédaient à

toutes les heures. On apprit d'abord que l'armée papale, sur laquelle on avait tant compté, avait été détruite tout entière, sans avoir opposé la plus légère résistance. Plus tard, les courriers qui annoncèrent l'arrivée de l'armée française dans les différentes villes, firent connaître les changements qu'avait éprouvés l'esprit public. A la haine et au fanatisme avaient succédé des sentiments d'amitié et le désir de la liberté. Busca dut s'apercevoir qu'une Vendée ne se fait point à volonté; que, si des circonstances extraordinaires la créent, de grandes fautes peuvent seules lui donner de la consistance et de la durée. Bientôt on apprit que l'armée française avait pris possession d'Ancône, de Loretto, de Macérata, et que déja l'avant-garde était sur le sommet de l'Apennin. *Les Français ne marchent pas*, disaient les prélats, *ils courent.*

Cependant les officiers et les soldats prisonniers, renvoyés de Faenza et d'Ancône, propagèrent dans tous les quartiers de Rome les sentiments de confiance dont ils étaient animés. Le parti de la liberté leva la tête, et se montra à découvert dans la ville même. Le sacré collége, ne voyant plus aucune espérance, songea à se mettre en sûreté. Tous ses préparatifs étaient faits pour se diriger sur Naples. Les voitures

de la cour étaient attelées, lorsque le général des camaldules arriva au Vatican, et se prosterna aux pieds du saint-père. En passant à Césène, Napoléon l'avait distingué, et, connaissant la confiance que Pie VI avait dans ce religieux, il l'avait chargé d'aller l'assurer qu'il n'en voulait point à son existence; qu'il révérait sa personne et son caractère; qu'il pouvait rester à Rome; qu'il devait seulement changer son cabinet, et envoyer à Tolentino des plénipotentiaires, avec des pleins-pouvoirs, pour conclure et signer une paix définitive avec la république. Le général des camaldules s'acquitta avec succès de sa commission: le pape prit confiance; renvoya le ridicule Busca; appela à la direction de son cabinet le cardinal Doria, connu de tout temps par la modération de ses opinions; contremanda son départ de Rome, et nomma des plénipotentiaires pour négocier et signer une paix définitive.

Les instructions du directoire étaient contraires à toute négociation avec Rome: il pensait qu'il fallait mettre fin au règne temporel du pape, et n'avoir plus à s'en occuper; que l'on ne pourrait trouver aucune circonstance où la cour de Rome eût des torts plus évidents; que ce serait une folie que de se flatter d'une paix sincère avec des théologiens, si fort en

opposition aux principes qui dirigeaint les républiques nouvelles. Sans doute l'existence temporelle du pape était incompatible avec le bonheur de l'Italie; l'expérience prouvait qu'il ne fallait attendre ni modération, ni bonne foi de cette cour: mais Napoléon pensait qu'il ne pouvait ni révolutionner Rome, ni réunir son territoire à la république transpadane, sans marcher sur Naples, et culbuter le trône. Dans ce royaume, le parti de la liberté était assez nombreux pour donner quelque inquiétude à la cour, mais trop faible pour pouvoir être un appui et offrir des secours réels à l'armée française. La cour de Naples sentait que la révolution de Rome entraînait sa chute. Cependant, pour marcher sur Naples, il fallait une armée de 20 à 25,000 hommes; ce qui n'était point compatible avec son grand projet, de dicter la paix sous Vienne.

§ VIII.

L'avant-garde de l'armée française avait passé l'Apennin; elle était à trois journées de Rome; le quartier-général arriva le 13 février à Tolentino. Le cardinal Mattei, monsignor Galeppi, le duc de Braschi, et le marquis Massimi, ministres plénipotentiaires du pape, y arrivèrent

en même temps. Les conférences s'ouvrirent le 14; monsignor Galeppi porta la parole. Ce prélat était doué d'une heureuse fécondité; il fallut en entendre bien des homélies. Mais la cour de Rome était coupable; elle devait être punie; elle ne pouvait l'être que par la cession des provinces conquises, ou par des contributions équivalentes. Les trois légations, le duché d'Urbin, la marche d'Ancône, la province de Macérata, celle de Pérouse, étaient conquises. Ces bases ainsi posées, la conclusion du traité ne demanda que cinq jours de discussions. Galeppi, qui avait d'abord parlé de la ruine absolue des finances papales, trouva des ressources dès qu'il fallut racheter des provinces ou diminuer le nombre de celles que le pape céderait. Le traité fut signé dans le couvent où s'était établi le quartier-général.

Il fut fait aux conditions et dans la forme suivantes :

Le général en chef Bonaparte, commandant l'armée d'Italie, et le citoyen Cacault, agent de la république française en Italie, plénipotentiaires chargés des pouvoirs du directoire exécutif; son éminence le cardinal Mattei, M. Galeppi, M. le duc de Braschi, M. le marquis Massimi, plénipotentiaires de sa sainteté, sont convenus des articles suivants :

Art. I^er^. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence, entre la république française et le pape Pie VI.

II. Le pape révoque toute adhésion, consentement et accession, patentes ou secrètes, par lui données à la coalition armée contre la république française, à tout traité d'alliance offensive et défensive avec quelque puissance ou état que ce soit. Il s'engage à ne fournir tant pour la guerre actuelle, que pour les guerres à venir, à aucune des puissances armées contre la république française, aucun secours en hommes, vaisseaux, munitions de guerre, vivres et argent, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

III. Sa sainteté licenciera dans cinq jours, après la ratification du présent traité, les troupes de nouvelle formation, ne gardant que les régiments existants, avant le traité d'armistice signé à Bologne.

IV. Les vaisseaux de guerre ou corsaires des puissances armées contre la république, ne pourront entrer et encore moins séjourner pendant la présente guerre, dans les ports et rades de l'état écclésiastique.

V. La république française continuera à jouir, comme avant la guerre, de tous les droits

et prérogatives que la France avait à Rome, et sera en tout traitée comme les puissances les plus considérées, et spécialement à l'égard de son ambassadeur ou ministre, et des consuls ou vice-consuls.

VI. Le pape renonce purement et simplement à tous les droits qu'il pourrait prétendre sur les ville et territoire d'Avignon, le comtat Venaissin et ses dépendances, et transporte, cède et abandonne lesdits droits à la république française.

VII. Le pape renonce également à perpétuité, cède et transporte à la république française tous ses droits sur le territoire connu sous le nom de légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne; il ne sera porté aucune atteinte à la religion catholique dans les susdites légations.

VIII. La ville, citadelle, et les villages, formant le territoire de la ville d'Ancône, resteront à la république française, jusqu'à la paix continentale.

IX. Le pape s'oblige, pour lui et ceux qui lui succèderont, à ne transporter à personne les titres de seigneuries attachés au territoire par lui cédé à la république française.

X. Sa sainteté s'engage à faire payer et délivrer à Foligno, au trésorier de l'armée fran-

çaise, avant le 15 du mois de ventose courant (le 5 mars 1797, vieux style), la somme de quinze millions de livres de France, dont dix millions en numéraire et cinq millions en diamants et autres effets précieux, sur celle d'environ seize millions qui reste due, suivant l'article IX de l'armistice signé à Bologne, le 5 messidor an 4, et ratifié par sa sainteté le 27 juin.

XI. Pour acquitter définitivement ce qui restera à payer pour l'entière exécution de l'armistice signé à Bologne, sa sainteté fera fournir à l'armée huit cents chevaux de cavalerie enharnachés, huit cents chevaux de trait, des bœufs et des buffles, et autres objets, produits du territoire de l'Église.

XII. Indépendamment de la somme énoncée dans les articles précédents, le pape paiera à la république française, en numéraire, diamants et autres valeurs, la somme de quinze millions de livres tournois de France, dont dix millions dans le courant du mois de mars, et cinq millions dans le courant du mois d'avril prochain.

XIII. L'article VIII du traité d'armistice signé à Bologne, concernant les manuscrits et objets d'art, aura son exécution entière et la plus prompte possible.

XIV. L'armée française évacuera l'Ombrie, Perugia, Camerino, aussitôt que l'article X du présent traité sera exécuté et accompli.

XV. L'armée française évacuera la province de Macérata, à la réserve d'Ancône, de Fano et de leur territoire, aussitôt que les cinq premiers millions de la somme mentionnée en l'article XII du présent traité, auront été payés et délivrés.

XVI. L'armée française évacuera le territoire de la ville de Fano et le duché d'Urbin, aussitôt que les cinq seconds millions de la somme mentionnée à l'article XII du présent traité, auront été payés et délivrés, et que les articles III, X, XI et XIII auront été exécutés.

Les cinq derniers millions faisant partie de la somme stipulée par l'article XII, seront payés, au plus tard, dans le courant d'avril prochain.

XVII. La république française cède au pape tous ses droits sur les différentes fondations religieuses dans les villes de Rome et de Lorette; et le pape cède en toute propriété à la république française, tous les biens allodiaux appartenant au saint-siége, dans les trois provinces de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, et notamment la terre de la Mezzola et ses dépendances; le pape se réserve cepen-

dant, en cas de vente, le tiers des sommes qui en proviendront, lesquelles devront être remises à ses fondés de pouvoirs.

XVIII. Sa sainteté fera désavouer, par son ministre à Paris, l'assassinat commis sur la personne du secrétaire de légation Basseville.

Il sera payé dans le courant de l'année, par sa sainteté, la somme de trois cent mille livres, pour être répartie entre ceux qui ont souffert de cet attentat.

XIX. Sa sainteté fera mettre en liberté les personnes qui peuvent se trouver détenues à cause de leurs opinions politiques.

XX. Le général en chef rendra la liberté de se retirer chez eux à tous les prisonniers de guerre de sa sainteté, aussitôt après avoir reçu la ratification du traité.

XXI. En attendant qu'il soit conclu un traité de commerce entre la république française et le pape, le commerce de la république sera rétabli et maintenu dans les états de sa sainteté, sur le pied de la nation la plus favorisée.

XXII. Conformément à l'article VI du traité conclu à la Haye, le 27 floréal an 3, la paix conclue par le présent traité entre la république française et sa sainteté, est déclarée commune à la république française.

XXIII. La poste de France sera rétablie à

Rome, de la même manière qu'elle existait auparavant.

XXIV. L'école des arts instituée à Rome, pour tous les Français, y sera rétablie et continuera d'être dirigée, comme avant la guerre; le palais appartenant à la république, où cette école était placée, sera rendu sans dégradation.

XXV. Tous les articles, clauses et conditions du présent traité, sans exception, sont obligatoires à perpétuité, tant pour sa sainteté le pape Pie VI, que pour ses successeurs.

XXVI. Le présent traité sera ratifié dans le plus court délai possible.

Fait et signé au quartier-général de Tolentino, par les susdits plénipotentiaires, le premier ventose an 5 de la république française, une et indivisible (19 février 1797).

Signé, BONAPARTE, CACAULT, le cardinal MATTEI, L. GALEPPI, L. duca BRASCHI-ONESTI et Camillo marchese MASSIMI.

Napoléon insista long-temps pour que la cour de Rome s'engageât à supprimer l'inquisition. Il lui fut représenté que l'inquisition n'était plus ce qu'elle avait été : qu'aujourd'hui elle était plutôt un tribunal de police que de croyance religieuse; que les *auto-da-fé* n'exis-

taient plus. Il apprécia ces raisonnements à leur juste valeur; mais il se désista de cet article, pour complaire au pape, qui en était vivement affecté, et s'en ouvrait dans sa correspondance particulière. Il se contenta des légations de Bologne et de Ferrare, de la Romagne, et d'occuper Ancône par une garnison; ce fut la conséquence du même principe qui le portait à respecter l'existence temporelle du pape. Si, comme l'auraient voulu les patriotes de la transpadane, il eût accru cette nouvelle république du duché d'Urbin, d'Ancône, de la province de Ferrare et de Macérata, et porté ses limites au Tronto et à l'Apennin, elle se fût trouvée en contact avec le royaume de Naples. La guerre avec cette puissance en devenait la suite infaillible : elle aurait eu lieu quand même la France et la cour de Naples ne l'eussent pas voulue.

L'importance qu'attachait cette cour à ses stipulations était telle, que le prince Pignatelli, son ministre, suivait le quartier-général français, depuis Bologne; ce qui montrait assez ses alarmes. Ce prince ne manquait ni d'esprit, ni d'activité, mais tout lui était bon pour se trouver informé. Plusieurs fois, mais spécialement à Loretto, et durant les négociations de Tolentino, il fut surpris écoutant aux portes,

s'exposant ainsi à être chassé par les huissiers. La paix arrêta la marche des troupes françaises.

§ IX.

Après la signature du traité, le général en chef chargea le général Victor de tenir la main à son exécution, expédia son colonel aide-de-camp Junot, avec une lettre respectueuse pour le pape, et partit pour Mantoue. Cette lettre et la réponse du saint-père, qui furent publiées, contrastaient avec le langage qui était alors en usage; elles furent remarquées.

Mantoue était, depuis un mois, au pouvoir de la république; les hôpitaux y étaient encore encombrés de malades autrichiens. Napoléon descendit au palais ducal, y séjourna plusieurs jours. On avait trouvé dans cette ville un très-grand nombre de beaux tableaux; il les fit envoyer au musée de Paris. Les belles fresques de la guerre des Titans, par le Titien, excitaient, au palais du T, l'admiration des connaisseurs. La commission des artistes présenta divers projets pour les enlever et les faire transporter à Paris; mais on eût risqué de perdre et de détruire ces chefs-d'œuvre. Il fit établir un arsenal de construction, et chargea le général Chasseloup, commandant le génie, de

s'occuper d'améliorer les fortifications. Le côté faible alors était celui de la Pradella et de Piétoli. On y travailla, dès cet instant, sans relâche, pour les mettre en équilibre; tous ses ordres furent donnés pour armer cette place. Il se rendit à Milan, le centre de l'administration et de la politique de l'Italie. L'esprit public y avait fait de grands progrès.

§ X.

Lors de la bataille d'Arcole, le gouvernement français crut l'Italie perdue, ce qui lui fit faire de sérieuses réflexions sur le contre-coup que cela produirait sur l'état de la France. L'opinion s'indignait et ne comprenait pas pourquoi on laissait tout le fardeau, et dès lors toute la gloire, à une seule armée. L'armée d'Italie elle-même se plaignit très-haut, et l'on songea enfin à la secourir sérieusement. Le directoire ordonna à une division de six régiments d'infanterie et de deux de cavalerie, de l'armée de Sambre et Meuse, et à une de pareille force de l'armée du Rhin, de passer les Alpes pour mettre l'armée d'Italie à même de combattre avec égalité dans la nouvelle lutte qui se préparait. Elle était alors menacée par l'armée qui fut détruite à Rivoli. La marche de ces ren-

forts éprouva des retards. Mantoue, vivement pressée, hâta les opérations d'Alvinzi; de sorte qu'ils atteignaient seulement le pied des Alpes, lorsque les victoires de Rivoli, de la Favorite, et la reddition de Mantoue, mirent l'Italie à couvert de tout danger. Ce ne fut qu'au retour de Tolentino que Napoléon passa la revue de ses nouvelles troupes. Elles étaient belles, en bon état, et bien disciplinées. La division de Sambre et Meuse, commandée par Bernadotte, avait eu peu de désertion dans sa marche; celle du Rhin, commandée par Delmas, était plus faible, et en avait éprouvé davantage. Ce détachement était évalué à 30,000 hommes; mais il n'était effectivement que de 19,000. Désormais l'armée d'Italie était en état de tout entreprendre; elle pouvait forcer, seule, le cabinet de Vienne à renoncer à l'alliance de l'Angleterre.

CHAPITRE XVI.

CORSE.

De la Corse jusqu'en 1729. — Guerre de l'indépendance, en 1729. — Pascal-Paoli, 1755. — Traité de Paris, de 1768.—Campagnes de 1768 et 1769.— Administration française. — Effets de la révolution de 1796. — Le roi d'Angleterre se fait roi de Corse. — Les Anglais sont chassés de l'île, 1789. — Description topographique de la Corse.

§ Ier.

L'HISTOIRE de Charlemagne est pleine d'obscurités, que les critiques les plus instruits n'ont pu éclaircir. Il serait donc superflu de chercher ce qui se passait en Corse dans le siècle de ce prince. Philippini, auteur de la plus

ancienne chronique de cette île, vivait au XV^e^ siècle ; il était archidiacre d'Aléria. Lampridi a écrit à Rome, à la fin du siècle dernier, une histoire très-volumineuse des révolutions de ce pays. C'était un homme d'esprit et un littérateur distingué. Dans le même temps, il a paru plusieurs histoires en Toscane et dans d'autres parties de l'Italie. Nous avons, en France, un grand nombre d'écrits sur la Corse, sous les titres de Voyage, Mémoires, Révolutions, Histoire. La curiosité publique a été excitée par la lutte que ce peuple a soutenue pour se soustraire à l'oppression et faire reconnaître son indépendance.

Les Arabes d'Afrique régnèrent long-temps en Corse. Les armes de ce royaume sont encore aujourd'hui une tête de mort ayant un bandeau sur les yeux, et sur un fond blanc. Les Corses se distinguèrent à la bataille d'Ostie, où les Sarrasins furent battus et obligés de renoncer à leurs projets sur Rome. Il est des personnes qui pensent que ces enseignes leur furent alors données par le pape Léon II, en témoignage de leur bravoure.

La Corse est censée avoir fait partie de la donation de Constantin et de celle de Charlemagne ; mais ce qui est plus certain, c'est qu'elle faisait partie de l'héritage de la comtesse

Mathilde. Les Colones de Rome prétendent qu'au IX^e^ siècle, un de leurs ancêtres a conquis la Corse sur les Sarrasins, et en a été roi. Les Colones d'Itria et de Cinerca ont été reconnus par les Colones de Rome et par les généalogistes de Versailles ; mais le fait historique de la souveraineté d'une branche de la famille Colona, en Corse, n'en est pas moins un problême. Ce qui est constant toutefois, c'est que la Corse formait le douzième royaume reconnu en Europe, titre dont ces insulaires étaient glorieux, et auquel ils ne voulurent jamais renoncer. C'est à ce titre que le doge de Gênes portait la couronne royale. Dans les moments où ils étaient le plus exaltés pour leur liberté, ils concilièrent ces idées opposées, en déclarant la Sainte-Vierge leur reine. On en trouve des traces dans les délibérations de plusieurs consultes; entre autres, de celle tenue au couvent de la Vinsolasca.

Comme toute l'Italie, la Corse fut soumise au régime féodal : chaque village eut un seigneur; mais l'affranchissement des communes y précéda de cinquante ans le mouvement général qui eut lieu en Italie, dans le XI^e^ siècle. On aperçoit encore, sur des rochers escarpés, des ruines de châteaux, que la tradition désigne comme le refuge des seigneurs pen-

dant la guerre des Communes, dans les XII, XIII, XIV et XV^e^ siècles. La partie dite du Liamone, et spécialement la province de la Rocca, exercèrent la principale influence dans les affaires de l'île. Mais dans les XVI, XVII et XVIII^e^ siècles, les Pièves dites des terres des Communes, ou autrement de la Castagnichia, furent à leur tour prépondérantes dans les consultes ou assemblées de la nation.

Pise était la ville du continent la plus près de la Corse; elle en fit d'abord le commerce, y établit des comptoirs, étendit insensiblement son influence, et soumit toute l'île à son gouvernement. Son administration fut douce, conforme aux vœux et aux opinions des insulaires, qui la servirent avec zèle dans ses guerres contre Florence. L'énorme puissance de Pise finit à la bataille de la Maloria. Sur ses débris s'éleva la puissance de Gênes, qui hérita de son commerce. Les Gênois s'établirent en Corse. Ce fut l'époque des malheurs de ce pays, qui allèrent toujours en croissant. Le sénat de Gênes n'ayant pas su captiver l'affection des habitants, s'étudia à les affaiblir, à les diviser et à les tenir dans la pauvreté et l'ignorance.

Le tableau que les écrivains corses ont tracé des crimes de l'administration des oligarques

de Gênes, est un des plus hideux qu'offre l'histoire humaine : aussi est-il peu d'exemples d'une inimitié et d'une antipathie égales à celles qui animèrent ces insulaires contre les Gênois.

La France, si près de la Corse, n'y eut jamais de prétention. On a dit que Charles Martel y avait envoyé un de ses lieutenants combattre les Sarrasins ; cela est fort apocryphe. Ce fut Henri II qui, le premier, envoya une armée sous les ordres du maréchal de Thermes, du fameux San Pietro Ornano, et d'un des Ursins; mais ils n'y restèrent que peu d'années. Le vieux André Doria, quoique âgé de 85 ans, reconquit cette île à sa patrie.

L'Espagne, divisée en plusieurs royaumes, et uniquement occupée de sa guerre contre les Maures, n'eut de vues sur la Corse que fort tard ; mais elle en fut divertie par ses guerres en Sicile.

§ II.

Les Pièves des terres des communes, Rostino, Ampugnani, Orezza et la Penta, se soulevèrent les premières contre le gouvernement du sénat de Gênes ; les autres Pièves de la Castagnichia, et insensiblement toutes les au-

tres provinces de l'île, suivirent leur exemple. Cette guerre, qui commença en 1729, s'est terminée en 1769, par la réunion de la Corse à la monarchie française; la lutte a duré quarante ans. Les Gênois ont levé des armées suisses et ont eu plusieurs fois recours aux grandes puissances, en prenant à leur solde des troupes auxiliaires. C'est ainsi que l'empereur d'Allemagne envoya d'abord, en Corse, le baron de Wachtendorf, et plus tard le prince de Wurtemberg; que Louis XV y envoya le comte de Boissieux, et, depuis, le maréchal de Maillebois. Les armées génoises et suisses éprouvèrent des défaites. Wachtendorf et Boissieux furent battus; le prince de Wurtemberg, et Maillebois, obtinrent des succès et soumirent, tous deux, le pays; mais ils laissèrent le feu sous les cendres; et, aussitôt après leur départ, la guerre se renouvela avec plus de fureur. Le vieux Giafferi, le chanoine Orticone, homme souple et éloquent, Hyacinthe Paoli, Cianaldi, Gaforio, furent successivement à la tête des affaires, qu'ils conduisirent avec plus ou moins de succès, mais toujours loyalement et animés par les plus nobles sentiments. La souveraineté du pays résidait dans une consulte, composée des députés des Pièves. Elle décidait de la guerre et de la paix, décrétait les imposi-

tions et les levées de milices. Il n'y avait aucune troupe soldée ; mais tous les citoyens en état de porter les armes étaient inscrits sur trois rôles dans chaque commune ; ils marchaient à l'ennemi, à l'appel du chef. Les armes, les munitions, les vivres, étaient au compte de chaque particulier.

On a peine à concevoir la politique de Gênes. Pourquoi tant d'opiniâtreté dans une lutte qui lui était si onéreuse ? Elle devait ou renoncer à la Corse, ou en contenter les habitants. Si elle eût inscrit les principales familles sur le livre d'or ; si elle eût adopté un système opposé à celui qui lui réussissait si mal et qu'elle n'avait pas la puissance de faire prévaloir, elle se fût attaché les Corses. On a souvent dit dans le sénat : « Les milices de Corse « sont plus en état de s'emparer de Gênes que « vous ne l'êtes de conquérir leurs montagnes. « Attachez-vous ces insulaires par un gouver- « nement juste ; flattez leur ambition et leur « vanité ; vous acquerrez une pépinière de bons « soldats, utiles pour la garde de votre capitale, « et vous conserverez des comptoirs si avanta- « geux à votre commerce. » L'orgueilleuse oligarchie répondait : « Nous ne pouvons pas « traiter les Corses plus favorablement que les « peuples des deux rivières. Le livre d'or sera

« donc rempli en majorité des noms des fa-
« milles des provinces. C'est une subversion
« totale de notre constitution; c'est nous pro-
« poser d'abandonner l'héritage de nos pères.
« Les Corses ne sont pas redoutables; c'est à nos
« fautes qu'ils doivent tous leurs succès. Avec
« plus de sagesse il nous sera facile de sou-
« mettre cette poignée de rebelles sans artille-
« rie, sans discipline et sans ordre. »

Dans toutes les consultes, et il est des années où il s'en tint plusieurs, les Corses publièrent des manifestes, dans lesquels ils détaillaient leurs griefs anciens et modernes contre leurs oppresseurs. Ils avaient pour but d'intéresser l'Europe à leur cause, et aussi d'exalter le patriotisme national. Plusieurs de ces manifestes, rédigés par Orticone, sont pleins d'énergie, de logique et des plus nobles sentiments.

On a de fausses idées sur le roi Théodore. Le baron de Neuhoff était Westphalien; il débarqua à la marine d'Aléria, avec quatre bâtiments de transport chargés de fusils, de poudre, de souliers, etc. Les frais de cet armement étaient faits par des particuliers et des spéculateurs hollandais. Ce secours inattendu, au moment où les esprits étaient découragés, parut descendre du ciel. Les chefs proclamè-

rent roi le baron allemand, le représentèrent au peuple comme un grand prince de l'Europe, qui leur était un garant des secours puissants qu'ils recevraient. Cette machine eut l'effet qu'ils s'en proposaient; elle agit sur la multitude, pendant dix-huit mois; elle s'usa, et alors le baron de Neuhoff retourna sur le continent. Il reparut plusieurs fois sur les plages de l'île avec des secours importants, qu'il dut à la cour de Sardaigne et au bey de Tunis. C'est un épisode curieux de cette guerre mémorable, et qui indique les ressources de tout genre des meneurs du pays.

§ III.

En 1755, Pascal Paoli fut déclaré premier magistrat et général de la Corse. Fils d'Hyacinte Paoli, et élevé à Naples, il était capitaine au service du roi don Carlos. La piève de Rostino le nomma son député à la consulte d'Alésani. Sa famille était très-populaire. Il était grand, jeune, bien fait, fort instruit, éloquent. La consulte se divisa en deux partis : l'un le proclama chef et général; c'était celui des plus chauds patriotes, et les plus éloignés de tout accommodement. Les modérés lui opposèrent Matras, député de Fiumorbo. Les deux

partis en vinrent aux mains; Paoli fut battu et obligé de s'enfermer dans le couvent même d'Alésani. Ses affaires paraissaient perdues; son rival le cernait. Mais aussitôt que la nouvelle en fut arrivée dans les pièves des communes, tous les pitons des montagnes se couvrirent de feu; les cavernes et les forêts retentirent du son lugubre du cornet; c'était le signal de la guerre. Matras voulut prévenir ces redoutables milices; il donna l'assaut au couvent. D'un caractère impétueux, il marcha le premier, et tomba frappé à mort. Dès lors tous les partis reconnurent Paoli. Peu de mois après, la consulte d'Alésani fut reconnue par toutes les pièves. Paoli déploya du talent; il concilia les esprits; il gouverna par des principes fixes; créa des écoles, une université; se concilia l'amitié d'Alger et des Barbaresques; créa une marine de bâtiments légers; eut des intelligences dans les villes maritimes, et sut se captiver l'opinion des bourgeois. Il fit une expédition maritime, s'empara de Capraja et en chassa les Génois, qui ne furent pas sans quelque crainte que les Corses ne débarquassent dans la Rivière. Il fit tout ce qu'il était possible de faire dans les circonstances du moment, et chez le peuple auquel il commandait. Il allait s'emparer des cinq ports de l'île, lorsque le sénat de Gênes

alarmé eut, pour la troisième fois, recours à la France. En 1764, six bataillons français prirent la garde des villes maritimes; et, sous leur égide, ces places continuèrent à reconnaître l'autorité du sénat.

§ IV.

Ces garnisons françaises restèrent neutres et ne prirent aucune part à la guerre qui continua entre les Corses et les Génois. Les officiers français manifestèrent hautement les sentiments les plus favorables aux insulaires, et les plus contraires aux oligarques, ce qui acheva de leur aliéner tous les habitants des villes. En 1768, les troupes devaient retourner en France : ce moment était attendu avec impatience; il ne fût plus resté aucun vestige de l'autorité de Gênes dans l'île, lorsque le duc de Choiseul conçut la pensée de réunir la Corse à la France. Cette acquisition lui parut importante, comme une dépendance naturelle de la Provence, comme propre à protéger le commerce du Levant, et à favoriser des opérations futures en Italie. Après de longues hésitations, le sénat consentit; et Spinola, son ambassadeur à Paris, signa un traité par lequel les deux puissances convinrent que le roi de

France soumettrait et désarmerait les Corses, et les gouvernerait jusqu'au moment où la république serait en mesure de lui rembourser les avances que lui aurait coûté cette conquête. Or, il fallait plus de 30,000 hommes pour soumettre l'île et la désarmer, et, pendant plusieurs années, il fallait y maintenir de nombreuses garnisons; ce qui devait nécssairement monter à des sommes que la république de Gênes ne pourrait ni ne voudrait rembourser.

Les deux parties contractantes le comprenaient bien ainsi; mais les oligarques croyaient, par cette stipulation, mettre à couvert leur honneur, et déguiser l'odieux qui rejaillissait sur eux, aux yeux de toute l'Italie, de leur voir céder de gaîté de cœur, à une puissance étrangère, une partie du territoire. Choiseul voyait dans cette tournure un moyen de faire prendre le change à l'Angleterre, et, s'il le fallait, de revenir sur ses pas, sans compromettre l'honneur de la France. Louis XV ne voulait pas de guerre avec l'Angleterre.

Le ministre français fit ouvrir une négociation avec Paoli: il lui demandait qu'il portât son pays à se reconnaître sujet du roi, et, conformément au vœu que de plus anciennes consultes avaient quelquefois manifesté, qu'il se reconnût librement province du royaume.

Pour prix de cette condescendance, on offrait à Paoli fortune, honneur; et le caractère grand et généreux du ministre avec lequel il traitait, ne pouvait lui laisser aucune inquiétude sur cet objet. Il rejeta toutes les offres avec dédain; il convoqua la consulte, et lui exposa l'état critique des affaires; il ne lui dissimula pas qu'il était impossible de résister aux forces de la France, et qu'il n'avait qu'une espérance vague, mais rien de positif sur l'intervention de l'Angleterre. Il n'y eut qu'un cri, *La liberté ou la mort!* Il insista pour qu'on ne s'engageât pas légèrement; que ce n'était pas sans réflexion et par enthousiasme qu'il fallait entreprendre une pareille lutte. Un jeune homme de vingt ans, député à la consulte, acheva d'influer sur les esprits, par un discours plein de verve; il venait de Rome et de Pise, et était plein de l'enthousiasme qu'inspire la lecture des anciens, et qui régnait dans ces écoles. « S'il suffi- « sait, pour être libre, de le vouloir, tous les « peuples de la terre le seraient. Peu cependant « ont pu arriver à jouir des bienfaits de la « liberté, parce que peu ont eu l'énergie, le « courage et les vertus nécessaires. » D'autres ajoutaient que, nourris depuis quarante ans dans les armes, ils avaient vu périr leurs pères et leurs enfants pour obtenir l'indépendance

de leur patrie, bienfait qu'ils tenaient de la nature, qui les avait isolés de tous les autres peuples. Tous paraissaient surtout indignés de ce que la France, qui avait été souvent médiatrice dans leur querelle avec Gênes, et avait toujours protesté de son désintéressement, se présentait aujourd'hui comme partie, et feignait de croire que le gouvernement de Gênes pouvait vendre les Corses comme un troupeau de bœufs, et contre la teneur des *pacta conventa*.

Maillebois, en 1738, avait levé le régiment royal Corse de deux bataillons, composé entièrement de nationaux. On pratiqua, par le moyen des officiers, des intelligences avec les principaux chefs. Beaucoup se montrèrent au-dessus de la corruption; mais quelques-uns cédèrent, et se firent un mérite de courir au-devant d'une domination qui, désormais, était inévitable. Ils disaient, pour se justifier et faire des prosélites : « Nos ancêtres ont combattu la « tyrannie des oligarques de Gênes; nous en « voilà enfin affranchis pour toujours. Si Giaf- « feri, Hyacinthe Paoli, Gaforio, Orticone, et « tous les grands hommes qui sont morts pour « soutenir nos droits, voyaient aujourd'hui leur « patrie devenue partie intégrante de la plus « belle monarchie de l'Europe, ils se réjoui- « raient, et ne regretteraient pas le sang qu'ils

« ont versé! Ouvrez vos annales : vous avez « toujours été le jouet de Pise ou de Gênes, « peuples en réalité moins puissants que vous. « Tous les ports de la Provence et du Langue- « doc vont vous être ouverts; vous serez res- « pectés des Barbaresques; vous serez un objet « de jalousie pour la Toscane, la Sardaigne, « pour Gênes même; Français, vous pouvez « paraître avec orgueil sur tous les points de « l'Europe. On dit qu'il faut que nous recon- « naissions que Gênes avait le droit de nous « vendre, cela n'est pas exact. Les traités con- « clus entre les puissances, dans le secret des « cabinets, ne nous regardent pas. Réalisons « le vœu de la consulte de Calca-Sana, et de- « mandons au roi de France, par un mouve- « ment spontané, qu'il nous admette au nombre « de ses enfants; il nous reconnaîtra à ce titre. « Gardez-vous des illusions des passions; vous « ne pouvez pas, sans trahir les intérêts de vos « compatriotes, vous engager dans une lutte « aussi inégale. Si vous voulez que le roi de « France vous conquière, il vous conquerra; « mais alors vous ne pourrez plus stipuler pour « vos priviléges, ni réclamer vos droits. Vous « serez des esclaves par le droit le plus incon- « testable et qui gouverne le monde, la force « et la conquête. La France est une réunion de

« petits états; la Provence n'est pas gouvernée « comme le Languedoc, ni la Bretagne comme « la Lorraine. Vous pouvez donc réunir tous « les avantages de la liberté et de l'indépen- « dance avec ceux attachés à l'union de la na- « tion la plus éclairée de l'Europe, et à la pro- « tection du roi le plus puissant. »

Les patriotes et la multitude ne lisaient pas ces écrits et n'entendaient pas ces discours de sang-froid. « Nous sommes invincibles dans « nos montagnes; nous les avons défendues et « contre les armées auxiliaires de Gênes, et « contre les armées impériales, et contre celles « de la France même. Soutenons le premier « choc, et l'Angleterre interviendra. On nous « parle des avantages que nous obtiendrons en « nous déclarant sujets du roi de France; nous « n'en voulons pas; nous voulons être pauvres, « mais maîtres chez nous, gouvernés par nous- « mêmes, et non le jouet d'un commis de Ver- « sailles. On nous parle de stipuler nos privi- « léges; mais la monarchie française est abso- « lue; elle est fondée sur le principe, *si veut « le roi, si veut la loi;* nous ne pouvons donc « y trouver aucune garantie contre la tyrannie « d'un subalterne. *La liberté ou la mort!* »

Les prêtres, les moines, étaient les plus exal- tés. La masse de la population, et surtout les

montagnards, n'avaient aucune idée de la puissance de la France. Accoutumés à se battre et à repousser souvent les faibles corps du comte de Boissieux et de Maillebois, rien de ce qu'ils avaient vu ne les effrayait. Ils croyaient que ces faibles détachements étaient les armées françaises. La consulte fut presque unanime pour la guerre; la population partagea les mêmes sentiments.

§ V.

Le traité par lequel Gênes cédait la Corse au roi, excita en France un sentiment de réprobation générale. Lorsque l'on connut par les résolutions de la consulte, qu'il faudrait faire la guerre, et mettre en mouvement une partie de la puissance française contre ce petit peuple, l'injustice et l'*ingénérosité* de cette guerre émurent tous les esprits. Le sang qui allait couler retombait tout entier sur Choiseul; « car enfin « de quelle nécessité est pour nous la Corse? « d'aucune. Est-ce d'aujourd'hui qu'elle existe? « et pourquoi est-ce d'aujourd'hui seulement « qu'on y pense? Nous n'avons qu'un intérêt, « c'est que l'Angleterre ne s'y établisse pas. Le « reste nous est indifférent. Mais si cette guerre « n'est pas prescrite par la nécessité, elle est

« encore moins autorisée par la justice. Gênes « elle-même n'a aucun droit; si elle l'avait, « elle ne le pourrait pas transmettre à une puis- « sance étrangère. Lorsque François I^er^, par « le traité de Madrid, céda la Bourgogne à « Charles-Quint, cette province toute entière « se souleva, et déclara que le roi de France « n'avait pas le droit de l'aliéner; et cependant « on était dans le XVI^e^ siècle. Quoi ! les hom- « mes peuvent se vendre comme de vils trou- « peaux ! Intervenus dans les discussions de « Gênes et des Corses, accordez à l'opprimé « une protection digne de la grandeur du roi, « cela attachera ces peuples par la reconnais- « sance; vous vous serez épargné une injus- « tice, une guerre coûteuse, et l'embarras, « pendant longues années, de garder un pays « mal intentionné, qui frémira sous la main « qui l'aura opprimé. Nos finances sont-elles « donc dans un trop bon état, ou les charges « qui pèsent sur le peuple sont-elles donc trop « légères ? »

Ces vains raisonnements n'arrêtèrent pas la marche du cabinet. Le lieutenant-général Chauvelin débarqua à Bastia; il eut sous ses ordres 12,000 hommes. Il publia des proclamations, intima des ordres aux communes, et commença les hostilités; mais ses troupes, bat-

tues au combat de Borgo, repoussées dans toutes leurs attaques, furent obligées, à la fin de la campagne de 1768, de se renfermer dans les places fortes, ne communiquant plus entre elles que par le secours de quelques frégates de croisière. Les Corses se crurent sauvés; ils ne doutèrent pas que l'Angleterre n'intervînt; Paoli partagea cette illusion; mais le ministère anglais, inquiet de la fermentation qui se manifestait dans ses colonies d'Amérique, ne voulait pas la guerre. Il fit remettre à Versailles une note faible, et se contenta des explications, plus faibles encore, qui lui furent données. Des clubs de Londres envoyèrent des armes et de l'argent; la cour de Sardaigne et quelques sociétés d'Italie donnèrent en secret des secours; mais c'étaient de faibles ressources contre l'armement redoutable qui se préparait sur les côtes de la Provence. Les échecs qu'avait éprouvés Chauvelin furent un sujet de satisfaction dans toute l'Europe, et spécialement en France. On avait le bon esprit de concevoir que la gloire nationale n'était en rien compromise dans une lutte contre une poignée de montagnards. Louis XV même montra quelques sentiments favorables aux Corses; il était peu jaloux de mettre cette nouvelle couronne sur sa tête; et pour le décider à ordonner les

préparatifs d'une deuxième campagne, il fallut lui parler de la joie qu'éprouveraient les philosophes de voir le grand roi battu par un peuple libre, et obligé de reculer devant lui. L'influence en serait grande pour l'autorité royale. La liberté avait des fanatiques, qui verraient des miracles dans le succès d'une lutte si inégale. Il n'y eut plus à délibérer. Le maréchal de Vaux partit pour la Corse; il eut sous ses ordres 30,000 hommes; les ports de cette île furent inondés de troupes. Les habitants se défendirent cependant pendant une partie de la campagne de 1769, mais sans espoir de succès. La population de la Corse était alors de 150,000 habitants au plus, 30,000 étaient contenus par les forts et les garnisons françaises; il restait 20,000 hommes en état de porter les armes, desquels il fallait ôter tous ceux qui appartenaient aux chefs qui avaient fait leur traité avec les agents du ministère français. Les Corses se battirent avec obstination au passage du Golo. N'ayant pas eu le temps de couper le pont, qui était en pierre, ils se servirent des cadavres de leurs morts pour en former un retranchement. Paoli, acculé au sud de l'île, s'embarqua sur un bâtiment anglais, à Porto-Vecchio, débarqua à Livourne, traversa le continent, et se rendit à

Londres. Il fut accueilli partout, par les souverains et par le peuple, avec les plus grandes marques d'admiration.

§ VI.

Il n'était pas possible, sans doute, de résister à l'armée du maréchal de Vaux. Cependant il y eut un moment où il avait disséminé toutes ses troupes; il s'était fait illusion; il croyait le pays soumis et désarmé; mais, de fait, il n'était resté dans les villages que des vieillards, des femmes et des enfants, et il ne lui avait été donné au désarmement que de vieux fusils. Tous les braves, aguerris par quarante ans de guerres civiles, erraient dans les bois, les cavernes, et sur les crêtes des montagnes. La Corse est un pays si difficile et si extraordinaire, qu'un San-Pietro, dans une telle circonstance, eût pu tomber séparément sur tous les corps de l'armée française, les eût empêchés de se rallier, et contraints de s'enfermer dans les places fortes, ce qui certainement eût obligé la cour de Versailles à changer de système. Mais Paoli n'avait ni le coup d'œil, ni la promptitude, ni la vigueur militaire, qu'exigeait l'exécution d'un pareil plan. Son frère Clément, s'il eût eu plus d'esprit, en eût été capable par

ses vertus guerrières. 4 ou 500 patriotes suivirent Paoli et émigrèrent; un grand nombre d'autres abandonnèrent leurs villages et leurs maisons, et continuèrent plusieurs années à faire la petite guerre, coupant les chemins aux convois et à tous les soldats isolés. Les habitants les appelaient les patriotes, les Français les appelaient les bandits. Ils méritaient ce dernier titre par les cruautés qu'ils commettaient, quoique jamais contre les naturels.

En 1774, cinq ans après la soumission, quelques-uns des réfugiés retournèrent en Corse, soulevèrent le Niolo, piève située sur la plus haute montagne. Le comte de Narbonne Fritzlar, lieutenant-général, commandant dans l'île, marcha contre les montagnards avec la plus grande partie des garnisons. Il déshonora son caractère par les cruautés qu'il commit. Le maréchal-de-camp Sionville se rendit odieux aux naturels; il faisait brûler les maisons, couper les oliviers et les châtaigniers, arracher les vignes, non-seulement appartenant aux bandits, mais à leurs parents jusqu'au troisième degré. Le pays fut en proie à la terreur; mais les habitants nourrissaient en secret un mécontentement sourd.

Cependant les vues du cabinet de Versailles étaient bienfaisantes; il accorda aux Corses

des états de province, composés de trois ordres, le clergé, la noblesse, le tiers-état. Il rétablit la magistrature des douze nobles, que les Corses avaient toujours réclamée. C'était une institution pisane et une espèce de commission intermédiaire des états, qui administrait les impositions et le régime intérieur de la province. A chaque terme d'état, un évêque, un député de la noblesse et un du tiers-état, étaient reçus à la cour, portant directement au roi le cahier des plaintes du pays. Des encouragements furent donnés à l'agriculture; la compagnie d'Afrique de Marseille fut contrainte à reconnaître d'anciens usages favorables aux pêcheurs Corses pour la pêche du corail. Des grandes routes furent percées, des marais desséchés. On essaya même de former des colonies de Lorrains, d'Alsaciens, pour mettre sous les yeux des insulaires des modèles de culture. Les impositions ne furent pas onéreuses; les écoles furent encouragées; les enfants des principales familles furent appelés en France, pour y être élevés. C'est en Corse que les économistes firent l'essai de l'imposition en nature.

Dans les vingt années qui s'écoulèrent de 1769 à 1789, l'île gagna beaucoup. Mais tant de bienfaits ne touchèrent pas le cœur des

habitants, qui, au moment de la révolution, n'étaient rien moins que Français. Un lieutenant-général d'infanterie, traversant les montagnes, discourait avec un berger sur l'ingratitude de ses compatriotes : Il lui faisait l'énumération des bienfaits de l'administration française. « Du « temps de votre Paoli vous payiez le double.— « Cela est vrai, monseigneur, mais nous don- « nions alors, vous prenez aujourd'hui. » L'esprit naturel des insulaires se montrait dans toutes les circonstances. On pourrait en citer mille reparties. Nous en prendrons une au hasard : Plusieurs officiers titrés voyageant dans le Niolo, disaient un soir à leur hôte, un des plus pauvres habitants de la piève : « Vois la « différence qu'il y a de nous autres Français « à vous autres Corses, comme nous sommes « tenus et habillés. » Le paysan se relève, il les regarde avec attention, et demande à chacun leur nom. L'un était marquis, l'autre baron, le troisième chevalier. « Bah ! dit-il alors, cela « est vrai, j'aimerais à être habillé comme vous ; « mais est-ce qu'en France tout le monde est « marquis, baron ou chevalier? »

§ VII.

La révolution a changé l'esprit de ces insu-

laires; ils sont devenus Français en 1790. Paoli quitta l'Angleterre, où il vivait d'une pension que lui avait faite le parlement, et qu'il abandonna. Il fut accueilli par la constituante, par la garde nationale de Paris, et même par Louis XVI. Son arrivée dans l'île produisit une joie générale; la population toute entière accourut à Bastia pour le voir. Sa mémoire était prodigieuse; il connaissait le nom de toutes les familles, et avait vécu avec leurs pères. Dans peu de jours il reprit une plus grande influence sur le peuple que jamais. Le conseil exécutif le nomma général de division, commandant les troupes de ligne dans l'île. Les gardes nationales lui avaient déféré leur commandement. L'assemblée électorale l'avait nommé président. Il réunit ainsi tous les pouvoirs. Cette conduite du conseil exécutif n'était pas politique; mais il faut se reporter à l'esprit qui régnait alors. Quoi qu'il en soit, Paoli servit fidèlement la révolution jusqu'au 10 août. La mort de Louis XVI acheva de le dégoûter. Dénoncé par les sociétés populaires de Provence, la convention, qu'aucune considération n'arrêtait jamais, l'appela à la barre. Il avait près de quatre-vingts ans. C'était l'inviter à porter lui-même sa tête sur l'échafaud. Il n'eut d'autre ressource que d'en appeler à ses compatriotes;

il insurgea toute l'île contre la convention. Les représentants du peuple, commissaires chargés de mettre à exécution ce décret, arrivèrent dans ces circonstances; ils ne purent que conserver, à l'aide de quelques bataillons, les places de Bastia et de Calvi. Si la décision du parti que devait prendre la Corse avait dépendu d'une assemblée des principales familles, Paoli n'aurait pas réussi. On blâmait généralement les excès qui se commettaient en France; mais on pensait qu'ils étaient passagers, qu'il était facile de s'en garantir dans l'île, et qu'il ne fallait pas, pour obvier à l'inconvénient du moment, se séparer d'une patrie qui pouvait seule assurer le bonheur et la tranquillité du pays. Paoli fut étonné du peu de crédit qu'il obtint dans des conférences privées. Plusieurs de ceux mêmes qui l'avaient accompagné en Angleterre et avaient passé vingt années à maudire la France, furent les plus récalcitrants, entre autres le général Gentili; cependant dans la masse entière de la population, à l'appel de son ancien chef, il n'y eut qu'un cri. En un moment la tête de mort fut arborée sur tous les clochers, et la Corse cessa d'être française. Peu de mois après les Anglais s'emparèrent de Toulon; lorsqu'ils en furent chassés, l'amiral Hood mouilla à Saint-Florent; il débarqua

12,000 hommes, qu'il mit sous les ordres de Nelson; Paoli y joignit 6,000 hommes. Ils cernèrent Bastia. La Combe-Saint-Michel et Gentili défendirent la ville avec la plus grande intrépidité : elle ne capitula qu'après quatre mois de siége. Calvi résista quarante jours de tranchée ouverte. Le général Dundas, qui commandait un corps anglais de 4,000 hommes, et était campé à Saint-Florent, se refusa à prendre part au siége de Bastia, ne voulant pas compromettre ses troupes sans l'ordre spécial de son gouvernement.

§ VIII.

L'on vit alors un spectacle bien étrange : le roi d'Angleterre posa sur sa tête la couronne du royaume de Corse, bien étonnée de se trouver à côté de la couronne de Fingal. En juin 1794, la consulte de Corse, présidée par Paoli, proclama que ses liens politiques avec la France étaient rompus à jamais, et que la couronne de Corse serait offerte au roi d'Angleterre. Une députation, composée de Galeazzi, président, Filippi de Vescovato, Negroni de Bastia, Cesari-Rocca de la Rocca, se rendit à Londres, et le roi accepta la couronne. Il nomma pour vice-roi lord Gilbert Elliot. La consulte avait en même

temps décrété une constitution qui assurait les libertés et les priviléges du pays. Elle était calquée sur celle d'Angleterre. Lord Elliot était un homme de mérite; il avait été vice-roi des Indes; mais il ne tarda pas à se brouiller avec Paoli. Le vieillard s'était retiré au milieu des montagnes, et là il désapprouvait la conduite du vice-roi qui était influencé par deux jeunes gens, Pozzo di Borgo et Colonna, dont l'un servait auprès de lui en qualité de secrétaire, et l'autre comme aide-de-camp. On reprochait à Paoli d'être d'un caractère inquiet, de ne savoir pas se résoudre à vivre en simple particulier, de vouloir toujours trancher du maître du pays. Cependant l'influence qu'il avait dans l'île, et qui n'était pas contestée, les services que, dans cette circonstance, il avait rendus à l'Angleterre, tout ce qu'avaient de respectable sa carrière et son caractère, portaient le ministère anglais à de grands ménagements. Il eut plusieurs conférences avec le vice-roi et le secrétaire d'état. C'est dans une d'elles que, piqué par quelques observations, il leur dit: « Je « suis ici dans mon royaume; j'ai deux ans fait « la guerre au roi de France; j'ai chassé les ré- « publicains. Si vous violez les priviléges et les « droits du pays, je puis plus facilement encore « en chasser vos troupes. » Quelques mois après

le roi d'Angleterre lui écrivit une lettre convenable à la circonstance, où il lui conseillait, par l'intérêt qu'il portait à sa tranquillité et à son bonheur, de venir finir ses jours dans un pays où il était considéré et où il avait été heureux. Le secrétaire d'état la lui porta à Ponte-Lechio. Paoli sentit que c'était un ordre; il hésita; mais rien n'annonçait alors que le règne de la terreur dût se terminer en France: L'armée d'Italie était encore dans le comté de Nice. En déclarant la guerre aux Anglais, Paoli eût été en butte aux coups de deux grandes puissances belligérantes. Il se soumit au destin, et se rendit à Londres où il mourut, en 1807. Il faut lui rendre le témoignage que, dans toutes ses correspondances d'Angleterre, pendant les huit dernières années de sa vie, il recommandait à ses compatriotes de ne jamais se séparer de la France, et de s'associer au bonheur comme au malheur de cette grande nation. Il légua, par son testament, des sommes assez considérables pour établir une université à Corte.

Si les Anglais eussent voulu conserver leur influence sur la Corse, ils auraient dû reconnaître son indépendance, consolider le pouvoir de Paoli, accorder quelques légers subsides, afin de se conserver une espèce de suprématie

ainsi que des priviléges pour le mouillage de leurs escadres dans les principales rades, surtout celle de Saint-Florent. Ils auraient eu alors un point d'appui dans la Méditerranée, auraient pu, en cas de besoin, lever un corps auxiliaire de 5 à 6,000 hommes de braves troupes pour être employé dans cette mer; les ports de Corse eussent été à leur direction. Les nombreux réfugiés qui étaient en France se seraient insensiblement ralliés à un gouvernement national; et la France elle-même eût facilement, à la paix, reconnu un état de choses que l'opinion avait conseillé à Choiseul.

§ IX.

Les Corses étaient extrêmement mécontents des gouverneurs anglais; ils n'entendaient rien à leur langue, à leur tristesse habituelle, à leur manière de vivre. Des hommes continuellement à table, presque toujours pris de vin, peu communicatifs, contrastaient avec leurs mœurs. La différence de religion fut aussi un sujet de répugnance. C'était la première fois, depuis la naissance du christianisme, que leur territoire était profané par un culte hérétique; tout ce qu'ils voyaient les confirmait dans leur préjugé contre la religion protestante. Ce culte sans

cérémonies, ces temples si nus, si tristes, ne pouvaient parler à des imaginations méridionales, que flattent si vivement la pompe du culte catholique, ses belles églises, ornées de peintures et de tableaux, et ses imposantes cérémonies. Les Anglais répandaient l'or à pleines mains; les habitants le recevaient, sans que cela leur inspirât aucune reconnaissance.

Dans ce temps, Napoléon entra dans Milan, s'empara de Livourne, y réunit, sous les ordres de Gentili, tous les réfugiés Corses. L'exaltation devint extrême dans toutes les montagnes. Dans une grande fête, à Ajaccio, on accusa le jeune Colonna, aide-de-camp du vice-roi, d'avoir insulté un buste de Paoli. Ce jeune homme en était incapable. L'insurrection éclata; les habitants de Bogognano interceptèrent les communications de Bastia à Ajaccio, cernèrent le vice-roi, qui avait marché contre eux avec un corps de troupes: il fut contraint d'abandonner ses deux favoris, de les chasser de son camp. Ceux-ci, déguisés, escortés de leurs parents, gagnèrent, par des chemins de traverse, Bastia, où ils arrivèrent avant le vice-roi. Elliot vit qu'il était impossible de songer à se maintenir en Corse; il chercha un refuge et s'empara de Porto-Ferrajo. Gentili et tous les réfugiés débarquèrent, en octobre 1796, malgré

les croisières anglaises. Ils intimèrent une marche générale de la population. Toutes les crêtes des montagnes se couvrirent, pendant la nuit, de feux; le bruit rauque de la corne, signal de l'insurrection, se fit entendre dans toutes les vallées. Ils s'emparèrent de Bastia et de toutes les places. Les Anglais s'embarquèrent en hâte, abandonnèrent beaucoup de prisonniers. Le roi d'Angleterre ne porta que deux ans la couronne de Corse, qui ne servit qu'à dévoiler l'ambition de son cabinet, et à lui donner un ridicule. Cette fantaisie coûta cinq millions sterling à la trésorerie de Londres. On ne pouvait pas employer plus mal les trésors de John-Bull.

La Corse forma la 23e division militaire de la république; le général Vaubois en eut le commandement. Au commencement de 1798, des malveillants, sous un prétexte de religion, insurgèrent une partie du Fiumorbo; voulant s'accréditer d'un grand nom, ils mirent à leur tête le général Giafferi. Le général Vaubois marcha à eux, les dispersa, et fit prisonnier leur général. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, et dominé par son confesseur. Il avait été élevé à Naples, où il avait servi, et était parvenu au grade de général-major; il jouissait,

depuis huit ans, de sa retraite, et vivait tranquillement dans sa piève. Vaubois le fit traduire à une commission militaire, qui le condamna à mort; il fut fusillé. Cette catastrophe fit couler les larmes de tous les Corses; c'était le fils du fameux Giafferi qui, pendant trente ans, les avait commandés dans la guerre de l'indépendance; son nom était éminemment national. C'eût été le cas de considérer ce vieillard comme en enfance, et de se contenter de faire tomber la vindicte nationale sur le moine hypocrite qui le dirigeait.

§ X.

La Corse est située à vingt lieues des côtes de la Toscane, à quarante des côtes de la Provence, et à soixante de celles d'Espagne; géographiquement elle appartient à l'Italie; mais cette péninsule ne formant pas une puissance, elle est assez naturellement partie intégrante de la France. Sa surface est de cinq cents lieues carrées; elle a quatre villes maritimes, Bastia, Ajaccio, Calvi, Bonifacio, soixante-trois pièves ou vallées, quatre cent cinquante villages ou hameaux, trois grandes rades, propres à contenir les plus grandes flottes, Saint-

Florent, Ajaccio et Porto-Vecchio. L'île est montagneuse : elle est traversée du nord-ouest au sud-est par une haute chaîne graniteuse qui partage l'île en deux; ses pitons supérieurs sont constamment couverts de neige. Les trois plus grandes rivières sont le Golo, le Liamone et le Tavignano. Des hautes montagnes coulent des rivières, ou torrents, qui se jettent à la mer dans toutes les directions; à leur embouchure sont de petites plaines d'une ou deux lieues de circuit. La côte du côté de l'Italie, de Bastia à Aleria, est une plaine de vingt lieues de long sur trois à quatre de large.

L'île est boisée; les plaines ou les collines sont ou peuvent être couvertes d'oliviers, de mûriers, d'arbres fruitiers, d'orangers, de grenadiers, etc. Les revers des montagnes sont couverts de châtaigniers, au milieu desquels sont situés des villages qui, par leur position, se trouvent naturellement fortifiés. Sur les sommets des montagnes sont des forêts de pins, de sapins, de chênes verts; les oliviers sont aussi gros que dans le levant; les châtaigniers sont énormes et de la plus grande espèce; les pins et les sapins ne le cèdent point à ceux de Russie pour l'élévation et la grosseur; mais, comme mâts de hune, ils ne peuvent servir

que trois ou quatre ans; au bout de ce laps de temps, ils se sont desséchés et sont devenus cassants, tandis que le pin de Russie conserve toujours son élasticité et sa souplesse. L'huile, le vin, la soie et le bois de construction, sont quatre grandes branches d'exportation propres à enrichir cette île. La population est de moins de cent quatre-vingt mille ames; elle pourrait être de cinq cent mille. Le pays fournirait les blés, les châtaignes, et les troupeaux, nécessaires pour les nourrir. Avant l'incursion des Sarrasins, tous les bords de la mer étaient peuplés. Aléria et Mariana, deux colonies romaines, étaient deux grandes villes de soixante mille ames ; mais les incursions des Musslim, dans les VII^{e} et VIII^{e} siècles, et, depuis, celles des barbaresques, ont porté toute la population dans les montagnes; les plaines sont devenues inhabitées, et dès lors malsaines.

La Corse est un beau pays au mois de janvier et de février; mais dans la canicule la sècheresse se fait sentir; alors elle manque d'eau, surtout dans les plaines; et les habitants éprouvent un grand agrément à habiter à mi-côte, d'où ils descendent aux marais dans l'hiver, soit pour faire paître leurs troupeaux, soit pour cultiver les plaines.

Saint-Florent est désigné par la nature pour être la capitale de l'île, le point d'appui de sa défense, le centre de tous les magasins, de l'administration, parce que sa rade est la plus belle et la plus près de Toulon; ce seul point doit être régulièrement fortifié; dans toutes les autres villes on ne doit laisser subsister que des batteries de côtes. L'air de Saint-Florent est aujourd'hui malsain, non dans la rade, mais dans le lieu où est située la petite ville; cependant il ne serait pas difficile de dessécher les marais. Une partie de la population de Bastia, qui n'est éloignée que de peu de lieues, se rendrait naturellement dans cette nouvelle ville. Au défaut de Saint-Florent, Ajaccio doit être la capitale, le centre de l'administration et de la défense, parce que c'est la deuxième rade placée du côté de Toulon, et la plus rapprochée après Saint-Florent. C'est dans un intérêt italien que Bastia a été choisi pour capitale, parce que c'est la ville la plus près de l'Italie; la communication directe avec la France y est difficile : les bâtiments sont obligés de doubler le cap Corse; cette ville, d'ailleurs, n'a pas de rade, et dans son port ne peut recevoir que des bâtiments marchands. Les fortifications de toute autre ville que

Saint-Florent ou Ajaccio, seraient inutiles, puisque l'on ne saurait les défendre contre un ennemi qui serait maître de la mer, et que les gardes nationales suffisent pour la défense de l'intérieur de l'île. En cas d'attaque, les troupes de ligne doivent se concentrer dans une seule place maritime, pour pouvoir prolonger leur défense et attendre des secours.

Les besoins les plus urgents de la Corse sont : 1° un bon code rural qui protége l'agriculture contre l'incursion des bestiaux, et ordonne la destruction des chèvres; 2° le dessèchement des marais, pour rappeler insensiblement la population sur les bords de la mer; 3° des primes pour encourager la plantation et la greffe des oliviers et des mûriers; elles doivent être doubles pour les plantations faites sur le bord de la mer; 4° une police juste, mais sévère; un désarmement général et absolu tant des grandes que des petites armes, telles que stilets, poignards; 5° deux cents places, exclusivement réservées pour les jeunes Corses, dans les lycées, les écoles militaires, les séminaires, les écoles vétérinaires, les écoles d'agriculture et des arts-et-métiers en France; 6° une exportation régulière, et au compte de la marine, des bois de construction; profitant de cette circonstance

pour fonder des bourgs au bord de la mer, aux débouchés des forêts, car tous les soins de l'administration doivent tendre à attirer la population dans les plaines.

CHAPITRE XVII.

TAGLIAMENTO.

Plan de campagne pour 1797. — Passage de la Piave (12 mars). — Bataille du Tagliamento (16 mars). — Retraite du prince Charles. — Combat de Gradisca (19 mars). — Passage des Alpes Juliennes et de la Drave (29 mars). — Combats dans le Tyrol.

§ Ier.

Les échecs qu'avaient essuyés les deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin dans la campagne passée, la contenance timide de ces deux armées pendant le siége de Kelh et de la tête de pont d'Huningue, avaient entièrement rassuré le conseil aulique de ce côté. A la fin de février, il détacha six divisions de ses

meilleures troupes du Rhin (40,000 hommes) quatre sur le Frioul, deux sur le Tyrol. Le prince Charles, tout resplendissant de la gloire qu'il venait d'acquérir en Allemagne, prit le commandement des armées autrichiennes d'Italie, et porta son quartier-général, le 6 février, à Inspruck, et peu après à Villach et à Gorizia. Dans le courant de février, ses ingénieurs parcoururent les débouchés des Alpes-Juliennes et Noriques. Ils projetaient les fortifications qu'ils devaient élever, sitôt que les neiges seraient fondues. Napoléon brûlait d'impatience de les prévenir, d'attaquer et de chasser l'archiduc Charles de l'Italie, avant l'arrivée des puissants renforts qui traversaient l'Allemagne.

L'armée de Napoléon était composée de huit divisions d'infanterie et d'une réserve de cavalerie, présentant sous les armes 53,000 hommes d'infanterie, 3,000 d'artillerie servant cent vingt bouches à feu, et 5,000 de cavalerie; le contingent du roi de Sardaigne était de 8,000 hommes d'infanterie, 2,000 de cavalerie et vingt pièces de canon. Il négociait depuis long-temps pour entraîner Venise dans son alliance; son contingent devait être pareil à celui du Piémont. Ainsi il comptait entrer en Allemagne avec 70,000 hommes d'infanterie, 9,000 de cavalerie, et cent soixante pièces de canon. Mais

le directoire, par le plus étrange aveuglement se refusa à ratifier le traité d'alliance de Bologne, ce qui priva l'armée française du contingent du roi de Sardaigne. La seigneurie de Venise se refusa à toutes propositions d'alliance, et laissa percer tant de mauvaise volonté qu'il fallut se mettre en garde, ce qui non-seulement priva l'armée du contingent vénitien, mais obligea à laisser 10,000 hommes en réserve, sur l'Adige, pour assurer les derrières et surveiller la malveillance de l'oligarchie vénitienne. Napoléon ne put donc entrer en Allemagne qu'avec 50,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie et 2,500 d'artillerie. Il avait pensé que les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin devaient être réunies en une seule armée qui, forte de 120,000 hommes, se porterait de Strasbourg en Bavière, passerait l'Inn, arriverait sur l'Ens, et se réunirait à l'armée d'Italie, qui, traversant le Tagliamento, les Alpes-Juliennes, la Carinthie, la Drave et la Muer, se porterait sur le Simering; et que, réunis ainsi au nombre de près de 200,000 hommes, les Français entreraient dans Vienne, dans le temps qu'une armée d'observation de 60,000 hommes garderait la Hollande, bloquerait Erhenbrenstein, Mayence, Manheim, Philipsbourg, et garderait les têtes de pont de Dusseldorf, Kelh et

Huningue. Mais le directoire, persistant dans ses faux principes de guerre, continua à tenir séparées les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin; l'expérience de la campagne passée était perdue pour lui.

Trois grandes chaussées mènent de l'Italie à Vienne, 1° celle du Tyrol; 2° celle de la Pontéba ou de la Carinthie; 3° celle de la Carniole.

La première, de Vérone, longe la rive gauche de l'Adige jusqu'à Trente, traverse la haute chaîne des Alpes, au col du Brenner, à soixante lieues de Vérone, et de là, par Salzbourg, va gagner le Danube, qu'elle descend jusqu'à Vienne, en traversant l'Ens. De Vérone à Vienne, par ce chemin, il y a cent soixante-dix lieues.

La deuxième chaussée traverse le Vicentin, le Trévisan, passe la Piave, le Tagliamento, la Pontéba et les Alpes carniques, au col de Tarwis : de là elle descend dans la Carinthie, traverse la Drave à Villach, passe à Klagenfurt, capitale de cette province, rencontre la Muer, qu'elle suit jusqu'à Bruck, traverse le Simering, et descend dans la vallée de Vienne; par cette chaussée, de Saint-Daniel à Vienne, il y a quatre-vingt-quinze lieues.

La chaussée de la Carniole passe l'Isonzo à

Gradisca, se dirige sur Laybach, capitale de la province, traverse la Save, passe la Drave à Marbourg, entre en Styrie, traverse Gratz, sa capitale, et joint la chaussée de la Carinthie à Bruck. Il y a de Gorizia à Vienne, par cette route, cent cinq lieues.

La chaussée du Tyrol communique avec celle de la Carinthie, par cinq routes transversales. La première, appelée le Pusterthal, part de Brixen, prend à droite, rencontre un des affluents de l'Adige, passe à Lienz, à Spital, et joint la chaussée de la Carniole, près de Villach : elle a quarante-cinq lieues. La deuxième part de Salzbourg, passe à Radstadt, et arrive également à Spital : elle a trente-deux lieues. A quatre lieues au-dessous de Radstadt, un embranchement de cette route suit la Muer jusqu'à Scheifling, où il rencontre la chaussée de la Carinthie : cet embranchement a seize lieues. La troisième part de Linz sur le Danube, passe l'Ens près de Rottenmann, traverse de hautes montagnes, et, à trente-six lieues, rejoint, à Judembourg, la chaussée de la Carinthie. La quatrième part d'Ens, remonte l'Ens pendant vingt lieues, et descend sur Léoben : elle a vingt-huit lieues. Enfin, la cinquième part de Saint-Polten, et débouche sur Bruck : elle a vingt-quatre lieues.

Les chaussées de la Carinthie et de la Carniole communiquent entre elles par trois routes transversales. La première part de Gorizia, remonte l'Isonzo, passe à Caporetto, traverse la Chiusa autrichienne, et joint, à Tarwis, la chaussée de la Carinthie : elle a vingt-une lieues. La deuxième part de Laybach, traverse la Save et la Drave, et arrive à Klagenfurt : elle a dix-sept lieues. La troisième, de Marbourg, rencontre la Drave, et arrive également à Klagenfurt : elle a vingt-six lieues. Après avoir dépassé Klagenfurt, la chaussée de la Carinthie n'a plus aucune communication avec celle de la Carniole ; elles cheminent parallèlement, à vingt-neuf lieues l'une de l'autre, jusqu'à Bruck, où elles se réunissent.

L'armée de l'archiduc, dans les premiers jours de mars, était forte de 50,000 hommes, dont 15,000 dans le Tyrol, le reste derrière la Piave, couvrant le Frioul. Elle attendait, dans le courant d'avril, l'arrivée des six divisions parties du Rhin ; ce qui porterait sa force à plus de 90,000 hommes. Une si grande supériorité justifiait les espérances flatteuses du cabinet de Vienne. L'armée française, à la même époque, avait les trois divisions Delmas, Baraguay-d'Hilliers et Joubert, et la brigade de cavalerie du général Dumas, réunie

dans le Tyrol italien, sous les ordres du lieutenant-général Joubert; ce qui formait un corps de 17,000 hommes. Les divisions Masséna, Serrurier, Guieux (ci-devant Augereau), Bernadotte, et la division de cavalerie de réserve du général Dugua (34 à 35,000 hommes) étaient réunies dans le Bassanais et le Trévisan, tenant des avant-postes le long de la rive droite de la Piave. La division Victor était encore sur l'Apennin; elle devait arriver dans les premiers jours d'avril sur l'Adige, pour y former le noyau du corps d'observation opposé aux Vénitiens; l'arrivée successive des bataillons de marche français, des bataillons lombards, cispadans et polonais, devait porter ce corps d'armée à 20,000 hommes.

Lorsqu'on apprit que l'archiduc était arrivé à Inspruck, le 6 février, on pensa qu'il réunirait toutes ses forces dans le Tyrol, se contentant de détacher une division de 6,000 hommes derrière le Tagliamento. Cela eût accéléré de vingt jours la réunion à son armée des six divisions détachées du Rhin; il eût pu alors attaquer le général Joubert, le forcer dans ses positions du Lawis et le jeter en Italie. Dès les premiers jours de février, le général en chef avait fait connaître au général Joubert le danger qu'il courait; et, dans cette

hypothèse, il lui avait ordonné de choisir trois positions entre le Lawis et la ligne de Torbole et Mori, où, avec son corps d'armée, il pût retarder la marche de l'archiduc, et gagner huit ou dix jours, afin de donner le temps aux divisions qui étaient sur la Brenta, de prendre l'armée de l'archiduc en flanc, par les gorges de la Brenta.

§ II.

Mais l'archiduc, se conformant au plan qui lui avait été prescrit par le conseil aulique, avait réuni ses principales forces dans le Frioul, ce qui permit à l'armée française de l'attaquer avant l'arrivée des divisions du Rhin, qui étaient encore éloignées de vingt marches. Napoléon porta en conséquence son quartier-général à Bassano, le 9 mars. Il parla en ces termes à son armée, par le moyen de l'ordre du jour : « Soldats, la prise de Mantoue vient « de terminer la guerre d'Italie, qui vous a « donné des titres éternels à la reconnaissance « de la patrie. Vous avez été victorieux dans « quatorze batailles rangées et dans soixante-« dix combats; vous avez fait cent mille pri « sonniers, pris cinq cents pièces de canon de « campagne, deux mille de gros calibre, quatre

« équipages de pont. Les contributions mises « sur le pays que vous avez conquis, ont « nourri, entretenu, soldé l'armée; vous avez, « en outre, envoyé trente millions au ministre « des finances, pour le service du trésor public. « Vous avez enrichi le Muséum de Paris de « trois cents chefs-d'œuvre de l'ancienne et « nouvelle Italie, qu'il a fallu trente siècles « pour produire. Vous avez conquis à la répu- « blique les plus belles contrées de l'Europe. « Les républiques transpadane et cispadane « vous doivent leur liberté. Les couleurs fran- « çaises flottent, pour la première fois, sur les « bords de l'Adriatique, en face et à vingt- « quatre heures de la patrie d'Alexandre. Les « rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le « duc de Parme, sont détachés de la coalition. « Vous avez chassé les Anglais de Livourne, « de Gênes, de la Corse.... et cependant de plus « hautes destinées vous attendent!!! Vous en « serez dignes!!! De tant d'ennemis qui se coa- « lisèrent pour étouffer la république à sa « naissance, l'empereur seul reste devant vous... « Il n'a plus de politique, de volonté, que celle « de ce cabinet perfide qui, étranger aux mal- « heurs de la guerre, sourit avec plaisir aux « maux du continent. Le directoire exécutif « n'a rien épargné pour donner la paix à l'Eu-

« rope; la modération de ses propositions ne « se ressentait pas de la force de ses armées.... « Elle n'a pas été écoutée à Vienne; il n'est « donc plus d'espérance d'avoir la paix qu'en « allant la chercher dans le cœur des états hé- « réditaires. Vous y trouverez un brave peuple... « vous respecterez sa religion et ses mœurs; « vous protégerez ses propriétés. C'est la liberté « que vous apporterez à la brave nation hon- « groise. »

Il fallait passer la Piave et le Tagliamento en présence de l'armée autrichienne, et tourner sa droite, pour la prévenir aux gorges de la Pontéba. Masséna partit de Bassano, passa la Piave dans les montagnes, battit la division Lusignan, la poursuivit l'épée dans les reins, lui fit 600 prisonniers, parmi lesquels le général Lusignan, et quelques pièces de canon, et en jeta les débris au-delà du Tagliamento, s'emparant de Feltre, de Cadore et de Bellune. La division Serrurier se porta, le 12 mars, sur Asolo, passa la Piave à la pointe du jour, marcha sur Conégliano, où était le quartier-général autrichien, et tourna ainsi toutes les divisions qui défendaient la basse Piave; ce qui permit à la division Guieux d'exécuter son passage, à deux heures après midi, à Ospedaletto, en avant de Trévise. La rivière, en cet

endroit, est assez haute; elle eût exigé un pont; mais la bonne volonté du soldat y suppléa. Un seul tambour courut des risques, et fut sauvé par une vivandière, qui se jeta à la nage. Ce même jour, les divisions Serrurier et Guieux campèrent, avec le quartier-général, à Conégliano. La division Bernadotte, qui était à Padoue, rejoignit le lendemain. L'ennemi avait choisi les plaines du Tagliamento pour son champ de bataille; elles étaient favorables à sa bonne et nombreuse cavalerie. Son arrière-garde essaya de tenir, la nuit, à Sacile, mais elle fut enfoncée, le 13, par le général Guieux.

§ III.

Le 16 mars, à neuf heures du matin, les deux armées se trouvèrent en présence. L'armée française arrivait, avec le grand quartier-général, en avant de Valvasone, sur la rive droite du Tagliamento. La division Guieux formant la gauche; la division Serrurier le centre, et la division Bernadotte la droite. L'armée autrichienne, à peu près égale en force, était rangée dans le même ordre sur la rive opposée. Par cette position, elle ne couvrait pas la chaussée de la Pontéba. La colonne d'Orskay et les débris de la division Lusignan

n'étaient plus capables d'arrêter Masséna. Cependant la Pontéba était la route la plus courte et la direction naturelle pour couvrir Vienne.

Cette conduite de l'archiduc ne peut s'expliquer qu'en supposant qu'il ne craignît que pour Trieste, centre des établissements maritimes de l'Autriche, ou que ses positions n'étaient pas définitivement prises, et que, couvert par le Tagliamento, il espérait gagner quelques jours, ce qui donnerait le temps à une division de grenadiers venant du Rhin, déja arrivée à Klagenfurt, de renforcer la division Orskay, opposée à Masséna.

La canonnade s'engagea d'une rive à l'autre du Tagliamento; la cavalerie légère fit plusieurs charges sur le gravier de ce torrent. L'armée française voyant l'ennemi trop bien préparé, cessa son feu, établit son bivouac, et fit la soupe. L'archiduc y fut trompé; il crut que, comme elle avait marché toute la nuit, elle prenait position. Il fit un mouvement en arrière et rentra dans son camp. Mais deux heures après, quand tout fut tranquille, l'armée française reprit subitement les armes. Duphot, à la tête de la 27^{e} légère, avant-garde de Guieux, et Murat, avec la 15^{e} légère, avant-garde de Bernadotte, soutenus chacun par leur division,

chaque régiment ayant son deuxième bataillon déployé, et ses premier et troisième en colonne par division, à distance de peloton, se précipitèrent dans la rivière. L'ennemi courut aux armes; mais déja toute cette première ligne avait passé dans le plus bel ordre, et se trouvait rangée en bataille sur la rive gauche. La canonnade et la fusillade s'engagèrent de toute part. La cavalerie légère attachée à ces deux divisions était à la droite et à la gauche de la ligne. La division de cavalerie de réserve du général Dugua et la division Serrurier formaient la deuxième ligne, qui passa la rivière aussitôt que la première ligne se fut éloignée de cent toises du rivage. Après plusieurs heures de combat et différentes charges d'infanterie et de cavalerie, l'ennemi ayant été repoussé aux attaques des villages de Gradisca et de Codroipo, et se voyant tourné par une charge heureuse de la division Dugua, battit en retraite, abandonnant à son vainqueur huit pièces de canon et des prisonniers.

Aux premiers coups de canon, Masséna avait exécuté son passage à Saint-Daniel; il y éprouva peu de résistance, s'empara d'Osopo, cette clé de la chaussée de la Pontéba, que l'ennemi avait négligée, et de la Chiusa vénitienne. Il se trouva ainsi maître des gorges de la Pon-

téba; il poussa sur Tarwis les débris de la division Orskay.

§ IV.

L'archiduc ne pouvant plus se retirer par la Carinthie, puisque Masséna occupait la Pontéba, se résolut à gagner cette chaussée par Udine, Cividale, Caporetto, la Chiusa autrichienne, et Tarwis. Il y dirigea trois divisions et ses parcs, sous les ordres du général Bayalitsch, et, avec le reste de son armée, il se porta par Palma-Nova et Gradisca, pour défendre l'Isonzo, et couvrir la Carniole; mais Masséna n'était qu'à deux journées de Tarwis. Bayalitsch, par la route qu'il suivait, en était à six marches; cette manœuvre compromettait donc ce corps d'armée; l'archiduc le sentit. De sa personne, il courut à Klagenfurt, se mettre à la tête de la division de grenadiers qui s'y trouvait, et prit position en avant de Tarwis pour arrêter Masséna. Ce général avait été retardé deux jours; mais ayant reçu l'ordre de marcher tête baissée sur Tarwis, il s'y porta en toute hâte. Il y trouva l'archiduc en bataille, avec les débris d'Orskay, et la belle division de grenadiers arrivée du Rhin. Le combat fut opiniâtre; de part et d'autre on sentait l'importance d'être

vainqueur; car si Masséna parvenait à s'emparer du débouché de Tarwis, les trois divisions autrichiennes qui marchaient par la vallée de l'Isonzo étaient perdues. Le prince se prodigua de sa personne, et fut plusieurs fois sur le point d'être pris par les tirailleurs français. Le général Brune, depuis maréchal de France, qui commandait une brigade de la division Masséna, s'y comporta avec la plus grande valeur. Les Autrichiens furent rompus; ils avaient fait donner jusqu'au dernier bataillon; ils ne purent opérer aucune retraite; leurs débris coururent se rallier à Villach, derrière la Drave. Masséna, maître de Tarwis, s'y établit, faisant face du côté de Villach et du côté de la Chiusa autrichienne, par où devaient déboucher les trois divisions qui avaient été dirigées par cette route du champ de bataille du Tagliamento.

§ V.

Le lendemain de la bataille du Tagliamento, le quartier-général de l'archiduc était entré dans Palma-Nova, place forte qui appartenait aux Vénitiens. Il y avait fait établir des magasins; mais jugeant qu'il lui faudrait laisser 5 à 6,000 hommes pour la garder, son artillerie de place n'étant pas encore arrivée, il l'évacua. Les Fran-

çais y laissèrent garnison, et la mirent à l'abri d'un coup de main. La division Bernadotte se présenta devant Gradisca, pour y passer l'Isonzo: elle trouva la ville fermée, et fut reçue à coups de canon; elle voulut parlementer avec le gouverneur, mais il s'y refusa. Alors le général en chef se porta, avec Serrurier, sur la rive gauche de l'Isonzo, par le chemin de Montfalcone. Il lui aurait fallu un temps précieux pour construire un pont. Le colonel Andréossy, directeur des ponts, se jeta le premier dans l'Isonzo, pour le sonder; les colonnes suivirent son exemple; les soldats passèrent, ayant de l'eau jusqu'à mi-corps, sous la fusillade de deux bataillons de Croates, qui furent mis en déroute. Après ce passage, la division Serrurier se porta vis-à-vis Gradisca, où elle arriva à cinq heures du soir. Pendant cette marche, la fusillade était vive sur la rive droite, où Bernadotte était aux prises. Ce général avait eu l'imprudence de vouloir enlever la place d'assaut; il avait été repoussé, et avait perdu 4 à 500 hommes. Cet excès d'ardeur était justifié par l'envie qu'avaient les troupes de Sambre-et-Meuse de se signaler, et par la noble émulation d'arriver à Gradisca avant les anciennes troupes d'Italie. Lorsque le gouverneur de Gradisca vit Serrurier sur les hauteurs, il capitula,

et se rendit prisonnier de guerre avec 3,000 hommes, deux drapeaux, vingt pièces de canon de campagne, attelées. Le quartier-général se porta le lendemain à Gorizia. La division Bernadotte marcha sur Laybach; le général Dugua avec 1,000 chevaux prit possession de Trieste. Serrurier, de Gorizia, remonta l'Isonzo par Caporetto et la Chiusa autrichienne, pour soutenir le général Guieux, et regagner, à Tarwis, la chaussée de la Carinthie.

Le général Guieux, du champ de bataille du Tagliamento, s'était dirigé sur Udine et Cividale, et avait pris, à Caporetto, la chaussée de l'Isonzo; il avait eu tous les jours de forts engagements avec l'arrière-garde de Bayalitsch; il lui avait tué beaucoup de monde, fait des prisonniers, pris des bagages et des canons, ce qui l'avait obligé à précipiter sa marche. Arrivés à la Chiusa di Pletz, les Autrichiens se crurent sauvés; ils ignoraient que Masséna occupait Tarwis depuis deux jours. Ils furent attaqués en front par Masséna, en queue par Guieux. La position de la Chiusa, quoique forte, ne put résister à la 4^{e} de ligne (dite l'*impétueuse*). Cette demi-brigade gravit la montagne qui domine la gauche, et, tournant ainsi ce poste important, il ne resta plus d'autre ressource à Bayalitsch que de poser les

armes; bagages, canons, parc, drapeaux, tout fut pris. Cependant on ne fit que 5,000 prisonniers, parce qu'un grand nombre d'hommes avaient été tués, blessés ou pris, dans différents combats, depuis le Tagliamento, et qu'un grand nombre de natifs de la Carniole ou de la Croatie, voyant tout perdu, s'étaient débandés dans les gorges pour gagner isolément leurs villages. On prit trente-deux pièces de canon, quatre cents voitures attelées d'artillerie et de bagages, quatre généraux, et beaucoup d'employés d'administration.

§ VI.

Le quartier-général se rendit successivement à Caporetto, à Tarwis, à Villach et à Klagenfurt; l'armée passa la Drave sur le pont de Willach, que l'ennemi n'eut pas le temps de brûler; elle se trouvait dans la vallée de la Drave; elle avait passé les Alpes Carniques et Juliennes; elle était en Allemagne. La langue, les mœurs, le climat, le sol, la culture, tout contrastait avec l'Italie; elle se loua de l'hospitalité et de la bonhomie des paysans: l'abondance des légumes, la grande quantité de voitures et de chevaux, lui furent fort utiles; elle n'avait trouvé en Italie que des chariots atte-

lés de bœufs, dont le service, lent et incommode, s'accordait mal avec la vivacité française. Elle occupa les châteaux de Gorizia, de Trieste et de Laybach. Les deux divisions autrichiennes, Kaim et Mercantin, arrivées du Rhin, étaient en position à Klagenfurt, qu'elles voulaient défendre ; la première perdit 4 à 500 hommes, et fut repoussée.

Klagenfurt avait une enceinte bastionnée, négligée depuis des siècles; les officiers de génie remplirent les fossés d'eau, relevèrent les parapets, démolirent les maisons bâties sur le rempart; des hôpitaux et des magasins de toute espèce y furent établis. Le point d'appui parut important au débouché des montagnes. On publia en français, en allemand et en italien, la proclamation suivante, dans toutes les provinces : « Habitants de la Carinthie, de la Car-« niole et de l'Istrie, l'armée française ne vient « pas dans votre pays pour le conquérir, ni « pour porter aucun changement à votre reli-« gion, à vos mœurs, à vos coutumes; elle est « l'amie de toutes les nations, et particulière-« ment des braves Germains... Habitants de la « Carinthie, je le sais, vous détestez autant que « nous et les Anglais, qui seuls gagnent à la « guerre actuelle, et votre ministère, qui leur « est vendu. Si nous sommes en guerre depuis

« six ans, c'est contre le vœu des braves Hon-
« grois, des citoyens éclairés de Vienne, et des
« simples et bons habitants de la Carinthie,
« de la Carniole et de l'Istrie. Eh bien! malgré
« l'Angleterre et les ministres de la cour de
« Vienne, soyons amis. La république française
« a sur vous les droits de conquête; qu'ils dis-
« paraissent devant un contrat qui nous lie
« réciproquement. Vous ne vous mêlerez pas
« d'une guerre qui n'a pas votre aveu!!! Vous
« fournirez aux besoins de mon armée. De mon
« côté, je protégerai vos propriétés; je ne tirerai
« de vous aucune contribution. La guerre n'est-
« elle pas elle-même assez horrible? Ne souf-
« frez-vous pas déja trop, vous, innocentes
« victimes des passions des autres? Toutes les
« impositions que vous avez coutume de payer
« à l'empereur serviront à indemniser des dé-
« gâts inséparables de la marche d'une armée,
« et à payer ce que vous m'aurez fourni. »

Cette proclamation fut d'un bon effet; on y fut fidèle de part et d'autre : aucune contribution extraordinaire ne fut levée, et les habitants ne donnèrent lieu à aucune espèce de plaintes. Quatre gouvernements furent organisés pour les quatre provinces; on les composa des plus riches propriétaires. Les marchandises anglaises furent confisquées à Trieste. On trouva,

dans les magasins impériaux de la mine d'Idria, pour plusieurs millions de vif-argent.

§ VII.

Depuis dix jours que la campagne était ouverte sur le bord de la Piave, du Tagliamento, et dans le Frioul, les deux armées étaient restées inactives dans le Tyrol. Le général Kerpen, qui commandait le corps autrichien, attendait à chaque instant l'arrivée des deux divisions du Rhin. Le général Joubert n'avait encore aucun ordre d'attaquer, ses instructions lui prescrivaient seulement de contenir l'ennemi, et de garder sa position du Lawis. Mais aussitôt après la bataille du Tagliamento, et lorsque l'armée autrichienne avait été chassée de toute l'Italie, que Masséna s'était rendu maître de la chaussée de la Carinthie, et que Napoléon se fut décidé à pénétrer, par cette chaussée, avec toute son armée, il expédia l'ordre au général Joubert de battre l'ennemi auquel il était supérieur, de remonter les rives de l'Adige, de rejeter le général Kerpen au-delà du Brenner, et de marcher, par un à droite et par le Pusterthal, en suivant la chaussée qui longe la Drave, pour rejoindre l'armée à Spital, sur la chaussée de la Carinthie. Il lui prescrivit de

laisser une brigade pour défendre le Lawis, avec ordre, si elle y était forcée, de se replier sur le Montebaldo, d'y attendre les ordres du général Kilmaine, commandant en Italie, et de correspondre avec le général Balland, à Véronne. Lorsque l'armée française victorieuse arriverait sur le Simering, menaçant Vienne, tout ce qui pouvait se passer dans le bas Tyrol était d'une importance secondaire.

Le 20 mars, aussitôt que le général Joubert eut reçu ses instructions, il commença son mouvement. Le grand quartier-général était alors à Gorizia, sur l'Isonzo. Le général Kerpen campait, avec ses principales forces, à Cambra, derrière le Lawis, couvrant Saint-Michel, par où il communiquait avec le général Laudon, qui occupait la rive droite de l'Adige. La division Joubert passa le Lawis à Ségonzano, dans le temps que les divisions Delmas et Baraguay-d'Hilliers le passaient sur le pont de Lawis même, et se dirigeaient, par la chaussée de la rive droite, sur Saint-Michel. Ainsi, toutes les forces françaises se trouvèrent en mesure de participer à l'attaque du camp du général Kerpen, tandis que le corps de Laudon, séparé par l'Adige, resta spectateur inactif. Aussi le combat ne fut pas douteux. Le général Kerpen, chassé de toutes ses positions, perdit la moitié

de son monde, des drapeaux, des canons, 3,000 prisonniers et 2,000 morts. Cette bataille de Saint-Michel ouvrit le Tyrol. Pendant que Baraguay-d'Hilliers et Delmas entraient à Saint-Michel et en coupaient le pont, Joubert se porta directement sur Neumarck, par les montagnes, s'en empara après un léger combat; passa le pont, battit complètement et éparpilla le corps du général Laudon qui, avec tout ce qu'il avait pu réunir de troupes, était en position entre Neumarck et Tramin. Le soir, Joubert rentra dans Neumarck avec des canons, des drapeaux, et 2,500 prisonniers.

Pendant ce temps, l'avant-garde entrait à Bolzano, ville riche, commerçante, et d'une grande importance, où elle prit tous les magasins de l'ennemi. La première division autrichienne du Rhin, commandée par le général Sporck, était arrivée à Clausen. Le général Kerpen rallia derrière cette division les débris de son corps; et, favorisé par une position qui paraissait inexpugnable, il se résolut à attendre son vainqueur. Le 24, le général Joubert y marcha avec la plus grande partie de son corps d'armée. L'attaque fut vive; les obstacles qu'offraient les localités paraissaient d'abord insurmontables; mais les intrépides tirailleurs français, aussi lestes que les Tyroliens mêmes,

gravirent les montagnes qui appuyaient la droite de l'ennemi, et par là l'obligèrent à la retraite. Le général Kerpen n'espérant plus que dans la jonction de la deuxième division, qu'il attendait du Rhin, fit sa retraite sur Mittenwald, laissant ainsi à la disposition du général Joubert la chaussée du Pusterthal; mais celui-ci jugea qu'il lui serait dangereux de commencer son mouvement à droite, en défilant si près du camp ennemi; il l'attaqua, le 28 mars. Une charge de cavalerie du général Dumas contribua au succès de ce combat. Le général Kerpen, battu pour la troisième fois, évacua Sterzing, et se retira sur le Brenner. L'alarme se répandit jusqu'à Inspruck; on ne douta plus que l'intention du général Joubert ne fût de s'y porter pour se lier à l'armée du Rhin. Ce projet eût été funeste, et eût été suivi d'une catastrophe, puisque l'armée du Rhin était encore en cantonnement en Alsace. Mais rien ne s'opposait plus à ce que Joubert, conformément à ses instructions, marchât par le Pusterthal, pour se joindre à la grande armée, sur la chaussée de la Carinthie. Le 2 avril il commença son mouvement, fit occuper Pruneken et Tolback; et lorsqu'il fut certain que rien ne pouvait plus s'opposer à son débouché dans

la vallée, et à son mouvement sur la Carinthie, il reploya tous ses postes du Tyrol. Le 4 avril son mouvement était décidé. Il laissa une colonne de 1,200 hommes, sous les ordres du général Serviez, avec l'ordre de reprendre ses positions sur le Lawis, pour couvrir l'Italie. Le général Joubert joignit l'armée avec 12,000 hommes; il était embarrassé de 7,000 prisonniers qu'il avait faits dans ces divers combats.

Ainsi, en dix-sept à vingt jours, l'armée de l'archiduc avait été défaite en deux batailles rangées et en plusieurs combats; elle était rejetée au-delà du Brenner, des Alpes Juliennes et de l'Isonzo; Trieste et Fiume, les deux seuls ports de la monarchie, étaient pris. La province de Gorizia, l'Istrie, la Carniole, la Carinthie, obéissaient au gouvernement français; 20,000 prisonniers, vingt drapeaux, cinquante pièces de campagne attelées, prises sur le champ de bataille, étaient les trophées qui attestaient la supériorité du soldat français. Des six divisions que l'archiduc attendait du Rhin, deux avaient été entamées. Le quartier-général français était en Allemagne, et au plus à soixante lieues de Vienne. Tout portait à penser que, dans le courant de mai, les armées françaises victorieuses seraient maîtresses de

cette capitale; car il ne restait à l'Autriche sur le Rhin, au commencement de mars, que 80,000 hommes, et l'armée française de Sambre-et-Meuse et du Rhin en comptait plus de 130,000.

CHAPITRE XVIII.

LÉOBEN.

La cour impériale évacue Vienne. — Ouvertures de Paix. — Combat de Neumarck (1er avril). — Combat de Unzmarkt. — Suspension d'armes de Judembourg (8 avril). — Jonction des divisions du Tyrol, de la Carniole et de la Carinthie. Préliminaires de paix de Léoben (18 avril). — Motifs qui décidèrent les Français. — Des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse; elles commencent les hostilités le 18 avril, le jour même de la signature de la paix.

§ Ier.

Les nouvelles des batailles du Tagliamento et de Tarwis, du combat de Gorizia et de l'en-

trée des Français à Klagenfurt et à Layback, portèrent la consternation à Vienne. La capitale était menacée et dépourvue de toute défense efficace. On emballa les meubles précieux et les papiers les plus importants. Le Danube fut couvert de bateaux qui transportaient tous les effets en Hongrie, où furent envoyés les jeunes archiducs et archiduchesses. Parmi elles, était l'archiduchesse Marie-Louise, âgée alors de cinq ans et demi, qui depuis fut impératrice des Français. Le mécontentement était général; « en moins de quinze jours, di-« saient les Viennois, les Français peuvent « arriver sous nos murs. Le ministère ne songe « point à faire la paix, et nous n'avons aucun « moyen de résister à cette terrible armée « d'Italie. »

Les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse devaient entrer en campagne et passer le Rhin, le jour même que l'armée d'Italie passerait la Piave; elles devaient s'avancer à tire-d'aile en Allemagne. Napoléon, en rendant compte de la bataille du Tagliamento, annonça qu'il allait sous peu de jours passer les Alpes-Juliennes et se trouver dans le cœur de l'Allemagne; que du 1er au 10 avril, il serait à Klagenfurt, capitale de la Carinthie, c'est-à-dire à soixante lieues de Vienne, et, avant le

20 avril, sur le sommet du Simering, à vingt-cinq lieues de Vienne; qu'il était donc important que les armées du Rhin se missent en mouvement, et qu'on l'instruisît de leur marche. Le gouvernement lui répondit, le 23 mars, le complimenta sur la victoire du Tagliamento, s'excusa sur ce que les armées du Rhin n'étaient pas encore entrées en campagne, et l'assura qu'elles allaient se mettre en mouvement sans retard; mais, quatre jours après, le 26 mars, il lui écrivit que l'armée de Moreau ne pouvait pas entrer en campagne, qu'elle manquait de bateaux pour exécuter le passage du Rhin; et que l'armée d'Italie ne devait pas compter sur la coopération des armées d'Allemagne, mais seulement sur elle-même. Cette dépêche arrivée à Klagenfurt, le 31 mars, fit naître bien des conjectures. Le directoire craignait-il que ces trois armées, qui formaient toutes les forces de la république, une fois réunies sous les ordres d'un même général, ne le rendissent trop puissant?..... Était-ce le souvenir des échecs qu'avaient éprouvés, l'année précédente, les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, qui les rendait timides? Fallait-il attribuer cette étrange pusillanimité au peu de vigueur et de résolution des généraux? C'était impossible. Ou voulait-on sacrifier l'armée d'Ita-

lie, comme on avait voulu la perdre, en juin 1796, en prescrivant d'en envoyer la moitié sur Naples?..... Ne pouvant plus compter sur le concours de ces deux armées, Napoléon ne devait plus se flatter d'entrer dans Vienne; il n'avait pas assez de cavalerie pour descendre dans la plaine du Danube; mais il pouvait arriver jusque sur le sommet du Simering sans inconvénient. Il pensa que le parti le plus avantageux qu'il pouvait tirer de sa position était de conclure la paix, objet des vœux de toute la France.

§ II.

Le 31 mars, douze heures après avoir reçu la dépêche du directoire, il écrivit au prince Charles dans les termes suivants : « Monsieur « le général en chef, les braves militaires font « la guerre et désirent la paix : cette guerre ne « dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous « assez tué de monde et commis assez de maux « à la triste humanité? Elle réclame de tous « côtés. L'Europe, qui avait pris les armes « contre la république française, les a posées. « Votre nation reste seule, et cependant le « sang va couler plus que jamais. Cette sixième « campagne s'annonce par des présages sinis-

tions, il était important de marcher en avant et de s'approcher de Vienne.

§ III.

L'avant-garde était à Saint-Veit, le quartier-général à Klagenfurt. Le 1er avril, à la pointe du jour, Masséna se porta sur Freisach. En avant du château, il rencontra l'arrière-garde ennemie qui couvrait des magasins considérables que l'archiduc y avait fait rassembler; il la poussa vivement et entra pêle-mêle avec elle dans Freisach, s'empara de tous les magasins et continua sa poursuite jusque près de Neumarkt, où il rencontra l'archiduc, avec quatre divisions venant du Rhin, celles du prince d'Orange, des généraux Kaim, Mercantin, la réserve des grenadiers, et les restes de l'ancienne armée en position pour défendre les gorges de Neumarkt. Le général en chef ordonna sur-le-champ à Masséna de se réunir, avec toute sa division, sur la gauche de la chaussée; il plaça la division Guieux sur les hauteurs de droite, et la division Serrurier en réserve. A trois heures après midi, la 2e d'infanterie légère de la division Masséna aborda au pas de charge la première ligne ennemie; elle se couvrit de gloire; elle ve-

nait du Rhin, les soldats l'appelaient le *contingent*, faisant allusion aux troupes des princes d'Allemagne, qui ne passaient pas pour excellentes. Les soldats de la 2e légère, qui étaient piqués, défièrent les vieux soldats de l'armée d'Italie d'aller aussi vite et aussi loin qu'eux; ils firent des prodiges. Le prince Charles paya de sa personne, mais inutilement; il fut chassé de toutes ses positions et perdit 3,000 hommes. Les troupes françaises entrèrent à la nuit, pêle-mêle avec les siennes, à Neumarkt, et enlevèrent 1,200 prisonniers, six pièces de canon et cinq drapeaux. Il y avait encore quatre lieues jusqu'à Scheifling, point où vient aboutir la troisième route transversale. Le général autrichien, ne pouvant retarder la marche du vainqueur, eut recours à la ruse pour gagner vingt-quatre heures, et donner le temps au général Kerpen de déboucher à Scheifling. Il fit proposer une suspension d'armes, afin de pouvoir, disait-il, prendre en considération la lettre qui lui avait été écrite le 31 mars. Berthier lui répondit qu'on pouvait négocier et se battre, mais qu'il n'y aurait point d'armistice jusqu'à Vienne, à moins que ce ne fût pour traiter de la paix définitive. Au point du jour, l'avant-garde française se mit en marche sur la Muer. De fortes reconnaissances furent en-

« tres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons, « de part et d'autre, quelques milliers d'hom- « mes, et il faudra bien que l'on finisse par « s'entendre, puisque tout a un terme, même « les passions haineuses.

« Le directoire exécutif de la république « française avait fait connaître à S. M. l'empe- « reur le désir de mettre fin à la guerre qui « désole les deux peuples. L'intervention de « la cour de Londres s'y est opposée. N'y « a-t-il donc aucun espoir de nous entendre, « et faut-il, pour les intérêts et les passions « d'une nation étrangère aux maux de la guerre, « que nous continuions à nous entr'égorger? « Vous, monsieur le général en chef, qui, « par votre naissance, approchez si près du « trône et êtes au-dessus de toutes les petites « passions qui animent souvent les ministres « et les gouvernements, êtes-vous décidé à « mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité « entière et de vrai sauveur de l'Allemagne? « Ne croyez pas, monsieur le général en chef, « que j'entende par là qu'il ne soit pas pos- « sible de la sauver par la force des armes; « mais dans la supposition que les chances de « la guerre vous deviennent favorables, l'Alle- « magne n'en sera pas moins ravagée. Quant à « moi, monsieur le général en chef, si l'ou-

« verture que j'ai l'honneur de vous faire peut « sauver la vie à un seul homme, je m'esti- « merai plus fier de la couronne civique que « je me trouverais avoir méritée, que de la « triste gloire qui peut revenir des succès mi- « litaires. »

Le prince Charles répondit le 2 avril : « As- « surément, tout en faisant la guerre, monsieur « le général en chef, et en suivant la vocation « de l'honneur et du devoir, je désire, ainsi « que vous, la paix pour le bonheur des peu- « ples et de l'humanité. Comme néanmoins, « dans le poste qui m'est confié, il ne m'ap- « partient pas de scruter, ni de terminer la « querelle des nations belligérantes, et que je « ne suis muni, de la part de sa majesté l'em- « pereur, d'aucun pouvoir pour traiter, vous « trouverez naturel, monsieur le général, que « je n'entre là-dessus avec vous dans aucune « négociation, et que j'attende des ordres su- « périeurs sur cet objet, d'aussi haute impor- « tance, et qui n'est pas foncièrement de mon « ressort. Quelles que soient au reste les chances « futures de la guerre ou les espérances de la « paix, je vous prie de vous persuader, mon- « sieur le général, de mon estime et d'une « considération distinguée. »

Pour appuyer cette ouverture de négocia-

« venons d'avoir avec vous, et persuadée de la « bonne volonté, comme de l'intention des « deux puissances, de finir le plus prompte- « ment possible cette guerre désastreuse, son « altesse impériale désire une suspension d'ar- « mes de dix jours, afin de pouvoir, avec plus « de célérité, parvenir à ce but désiré, et afin « que toutes les longueurs et obstacles que la « continuation des hostilités porterait aux né- « gociations soient levés, et que tout con- « coure à rétablir la paix entre les deux na- « tions. »

Le général français leur répondit le même jour : « Dans la position militaire des deux « armées, une suspension d'armes est toute « contraire à l'armée française; mais si elle « doit être un acheminement à la paix tant « désirée et si utile au peuple, je consens sans « peine à vos désirs. La république française a « manifesté souvent à sa majesté son désir de « mettre fin à cette lutte cruelle; elle persiste « dans ses mêmes sentiments, et je ne doute « pas, après la conférence que j'ai eu l'hon- « neur d'avoir avec vous, que, sous peu de « jours, la paix ne soit enfin rétablie entre la « république française et sa majesté. Je vous « prie de croire aux sentiments, etc., etc. »

La suspension d'armes fut signée le 7 au

soir, elle devait durer cinq jours. Tout le pays, jusqu'au Simering, fut occupé par l'armée française. Gratz, une des plus grandes villes de la monarchie autrichienne, lui fut remise avec sa citadelle. Le général Berthier demanda, en dinant, aux généraux-commissaires autrichiens, où ils croyaient qu'était la division Bernadotte? Sur Laybach, répondirent-ils, — et celle de Joubert? — entre Brixen et Mulbach. — Non, répondit-il, elles sont toutes en échelons; la plus éloignée, à une marche en arrière d'ici; ce qui les surprit fort. Le 9, le quartier-général arriva à Léoben; l'avant-garde se porta à Bruck, poussant des partis jusque sur le Simering. L'adjudant-général Leclerc fut envoyé à Paris pour annoncer au gouvernement la signature de la suspension d'armes. C'était un officier distingué, intrépide sur le champ de bataille, et propre au travail des bureaux.

§ VI.

De Klagenfurt, le général en chef avait envoyé, le 30 mars, au-devant du général Joubert l'aide-de-camp Lavalette à la tête d'un parti de cavalerie, il arriva jusqu'à Lienz; mais alors le général Joubert n'avait pas encore débou-

ché du Tyrol; les bourgeois, s'apercevant que les Français n'étaient qu'une soixantaine d'hommes, s'insurgèrent; et ce détachement ne dut son salut qu'au sang-froid et à l'intrépidité de l'aide-de-camp qui le commandait. Un seul dragon fut assassiné. Peu de jours après, le général Zajonczeck, avec quelques escadrons de dragons, occupa Lienz et communiqua avec le corps du Tyrol. Cette ville fut désarmée, et les habitants punis; le 8 avril, Joubert arriva à Spital, près de Villach, et forma la gauche de l'armée. Il fit de suite évacuer les prisonniers sur les derrières.

Le général Bernadotte, après avoir organisé la Carniole, reçut l'ordre de passer la Save, la Muer et de se concentrer sur Léoben; il laissa le général Friant, avec une colonne de 1500 hommes, pour protéger l'évacuation de Fiume et contenir la Carniole. Il était facile de prévoir qu'avec des forces aussi peu considérables il se pourrait qu'il fût repoussé; il devait, dans ce cas, défendre l'Isonzo et enfin se jeter dans Palma-Nova, pour en compléter la garnison. Ce qui avait été prévu arriva: un rassemblement de 6,000 Croates l'attaqua le 15 avril; quoiqu'un contre quatre, les troupes de Friant repoussèrent l'ennemi et lui firent éprouver une perte considérable;

mais ce général sentit la nécessité d'évacuer Fiume; et la suspension d'armes de Judembourg le trouva, le 19 avril, à Matéria, couvrant Trieste. Ces évènements, exagérés comme ceux du Tyrol, retentirent dans Venise et furent la principale cause des mouvements et prises d'armes qui entraînèrent la perte de cet état.

Pendant les cinq jours que durait la suspension d'armes, du 7 au 12 avril, la division Masséna s'établit à Bruck au pied du Simering, ayant des avant-postes à mi-coteau. Le quartier-général se porta à Léoben, à l'évêché; la division Serrurier occupa la ville importante de Gratz et fit travailler à mettre le château en état. Ces cinq jours de repos étaient nécessaires et furent fort utiles. L'armistice se terminait le 13; mais, à neuf heures du matin, le comte de Merfeld arriva muni de pleins pouvoirs pour négocier et signer des préliminaires de paix, conjointement avec le marquis de Gallo ambassadeur de Naples à Vienne, qui jouissait de la faveur de l'impératrice, laquelle avait une influence marquée sur les affaires. On signa une prolongation de la suspension d'armes jusqu'au 20 avril, et l'on commença les conférences pour la négociation des préliminaires. Le 16 avril, après de longs débats, on était convenu de trois projets qui furent

expédiés à Vienne et auxquels le plénipotentiaire français donna son assentiment. Le 17, la réponse du cabinet de Vienne ayant été apportée par le baron de Vincent aide-de-camp de l'empereur, on rédigea les articles préliminaires patents et secrets; les secrétaires de légation neutralisèrent une petite campagne, à une lieue de Léoben, où les préliminaires de paix furent signés le 18 au matin. Le général Clarke, comme on l'a vu, était muni des pleins pouvoirs du gouvernement, mais il était alors à Turin. Il lui fallut du temps pour arriver au quartier-général; et, comme il n'y était pas encore le 18, Napoléon passa outre, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, et signa lui-même. Le général Clarke rejoignit le quartier-général quelques jours après. Les plénipotentiaires autrichiens avaient cru faire une chose agréable, en mettant pour premier article que l'empereur reconnaissait la république française. « Effacez cela », dit Napoléon: « la république est comme le soleil, qui luit « de lui-même; les aveugles seuls ne le voient « pas. » En effet, cette reconnaissance était nuisible, puisque si, un jour, le peuple français voulait faire une monarchie, l'empereur pouvait dire qu'il avait reconnu la république. Il était stipulé, par les préliminaires,

que la paix définitive se traiterait dans un congrès qui se réunirait à Berne, et que la paix de l'empire serait l'objet d'un autre congrès qui se tiendrait dans une ville allemande. Les limites du Rhin étaient garanties à la France; l'Oglio était la limite des états de la maison d'Autriche en Italie, et de la république cisalpine que composaient la Lombardie, le Modénois, le Bergamasque, le Crémasque. La ville de Venise devait recevoir les légations de Ferrare et de Bologne, la Romagne, en compensation de la perte de ses états de Terre-Ferme. Par ce traité, l'empereur avait Mantoue, mais la république acquérait Venise. Les armées françaises pouvaient communiquer de Milan à Venise, par la rive droite du Pô, déboucher sur la Piave, et rendre nulles les lignes du Mincio, de l'Adige, et Mantoue. Rien ne s'opposait d'ailleurs à ce que les deux républiques n'en formassent qu'une, si cela leur convenait. Venise avait existé pendant neuf siècles, sans posséder aucun territoire en Italie, n'étant qu'un état maritime; c'est le moment de sa plus haute puissance : d'ailleurs il est vrai de dire que les arrangements furent stipulés en haine des Vénitiens. C'était le moment où les dépêches des 3 et 5 avril du général Kilmaine venaient d'arriver. L'armée frémissait d'indignation au récit

des assassinats qui se commettaient sur ses derrières. Une cocarde d'insurrection était arborée à Venise, et le ministre anglais la portait en triomphe; le lion de St-Marc flottait sur sa gondole; ce ministre jouissait d'une grande influence.

Le 27 avril, le marquis de Gallo présenta au général en chef, à Gratz, les préliminaires ratifiés par l'empereur. Si l'échange n'eut pas lieu sur-le-champ, c'est qu'il fallait attendre la ratification du directoire exécutif; mais comme dès lors il ne pouvait y avoir aucun doute sur cette ratification, l'armée évacua la Styrie, partie de la Carniole et de la Carinthie. Plusieurs ouvertures ayant été faites par les plénipotentiaires de l'empereur, l'aide-de-camp Lemarrois en porta les réponses à Vienne; il fut reçu avec distinction; c'était la première fois depuis la révolution, que l'on voyait la cocarde tricolore dans cette capitale. Ce fut dans une de ces conférences de Gratz, qu'un des plénipotentiaires, autorisé par une lettre autographe de l'empereur, offrit à Napoléon de lui faire obtenir à la paix une souveraineté de deux cent cinquante mille ames en Allemagne pour lui et sa famille, afin de le mettre à l'abri de l'ingratitude républicaine. Le général sourit; il chargea le plénipotentiaire de remercier l'em-

pereur de cette preuve de l'intérêt qu'il lui portait, et dit qu'il ne voulait aucune grandeur, aucune richesse, si elles ne lui étaient données par le peuple français; l'on assure qu'il ajouta: « et avec cet appui, croyez, monsieur, que mon « ambition sera satisfaite. »

L'adjudant-général Dessoles fut chargé de porter à Paris la nouvelle de l'ouverture des négociations. Le général Masséna remit au directoire le traité des préliminaires; il fut reçu le 9 mai, en audience solennelle: tous les généraux distingués de l'armée d'Italie avaient été successivement envoyés à Paris pour porter des trophées : Masséna seul, qui tenait le premier rang par la part qu'il avait prise à toutes les victoires, n'y avait pas encore été envoyé ; il était juste d'associer son nom à cette grande fête nationale, puisqu'elle était le résultat de l'intrépidité et de la valeur des armées françaises.

§ VII.

La position de l'armée d'Italie était prospère; les appels du 16 avril donnèrent 38,500 hommes d'infanterie, 4,500 de cavalerie, cent vingt canons; total : 43,000 hommes, réunis sur un même champ de bataille, et prêts à prendre position, dans une seule marche, sur le Simc-

ring; elle n'avait essuyé, depuis l'ouverture de la campagne, que des pertes légères. Les places fortes de Palma-Nova, Klagenfurt, Gratz, étaient approvisionnées et armées; on y réunissait de nombreux magasins de toute espèce. Le moral du soldat français était au plus haut point d'exaltation; au combat de Neumarkt, le tiers seul de la division Masséna fut engagé, et il suffit pour culbuter l'élite des troupes autrichiennes, parfaitement postées. L'armée de l'archiduc, au contraire, était démoralisée; il ne lui restait presque rien de l'ancienne armée d'Italie. Les six divisions venues du Rhin avaient été successivement et fortement entamées; elles étaient fort diminuées. Napoléon eût pu dès lors entrer à Vienne, mais cela eût été sans résultat; il s'y serait difficilement maintenu, puisque les armées du Rhin non-seulement n'étaient pas entrées en campagne, mais avaient annoncé ne pas pouvoir y entrer. Les conseils et le directoire étaient divisés; il y avait scission parmi les directeurs mêmes; le gouvernement était sans force; l'esprit public en France était nul; les finances étaient dans un état déplorable. L'armée du Rhin était sans paie et dans la plus grande pénurie. Un des plus grands obstacles qui s'opposaient à son passage du Rhin, était l'impos-

sibilité où se trouvait le trésor de fournir à Moreau les trente à quarante mille écus dont il avait besoin pour créer un équipage de pont. Des régiments formés dans la Vendée, pour l'armée d'Italie, et portés à 4,000 hommes par l'incorporation de plusieurs corps, n'arrivaient à Milan que forts de 900 à 1,000 hommes; les trois quarts avaient déserté en route. Le gouvernement n'avait aucune action pour faire rejoindre les déserteurs et recruter les armées.

Dès les premiers pourparlers, les plénipotentiaires autrichiens accordèrent la cession de la Belgique et de la ligne du Rhin; mais ils demandaient des indemnités, et lorsque l'on proposait d'en donner en Allemagne, en Bavière par exemple, ils ajoutaient aussitôt qu'il fallait garantir, dans ce cas, la république de Venise dans sa constitution actuelle, et consolider l'aristocratie du livre d'or, ne voulant, sous quelque prétexte que ce fût, permettre que la république italienne s'étendît des Alpes et de l'Apennin jusqu'à l'Isonzo et aux Alpes Juliennes. Mais c'était consolider l'ennemi le plus actif et le plus constant de la république française, ennemi qui, éclairé sur ses dangers par les évènements qui venaient de se passer, n'aurait désormais d'autre politique que de se serrer et de faire cause commune avec l'Autri-

che, qui, effectivement, eût fait ligue offensive et défensive avec l'oligarchie vénitienne, contre la république démocratique italienne. C'était donc accroître la puissance de l'Autriche, et de la Bavière et du territoire de Venise. Dans les instructions données par le directoire au général Clarke, comme on l'a vu dans le chapitre XIII, il l'avait autorisé à signer des conditions beaucoup moins avantageuses. La paix était la volonté du peuple, du gouvernement, du corps législatif; Napoléon en signa les préliminaires.

§ VIII.

Hoche venait d'être promu au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse; c'était un jeune homme plein de talent, de bravoure et d'ambition. Il avait sous ses ordres une armée superbe, qu'il avouait être de 80,000 hommes sous les armes; il se sentait la force de la bien mener: il trépignait d'impatience à toutes les nouvelles qu'il recevait des victoires d'Italie. Il sollicitait le directoire, par tous les courriers, de lui permettre d'entrer en Allemagne. Les troupes partageaient son ardeur; les habitants mêmes, instruits par leurs correspondances de la marche rapide de Napoléon sur Vienne, et du mouvement rétrograde des

armées autrichiennes du Rhin, demandaient pourquoi les Français de Sambre-et-Meuse et du Rhin restaient oisifs et perdaient un temps si précieux.

Le 18 avril, Hoche passa le Rhin au pont de Neuwied, dans le temps que Championnet, qui était parti de Dusseldorf, arrivait sur Uckerath et Altenkirchen. Kray commandait l'armée autrichienne. Hoche l'attaqua à Heddersdorf, lui fit plusieurs milliers de prisonniers, lui prit du canon et des drapeaux, et le jeta sur le Mein. Il arrivait, le 22 avril, devant Francfort, lorsque l'état-major du général Kray lui fit passer une dépêche du général Berthier, qui lui signifiait la signature du traité de Léoben. Il conclut aussitôt un armistice, et porta son quartier-général à Friedberg, occupant la Nidda et Wetzlar. Moreau était à Paris, il sollicitait un équipage de pont pour passer le Rhin à Strasbourg; mais aussitôt que Desaix, commandant par interim l'armée du Rhin, apprit que Hoche en était aux mains avec l'ennemi, il jeta un pont, le 20 avril, à six heures du matin, au village de Kilstett, plusieurs lieues au-dessous de Strasbourg. Le 21, à deux heures du matin, l'armée passa le Rhin. Moreau, arrivé en toute hâte de Paris, se trouva à la tête de l'armée au moment où Sztaray, qui avait

réuni 20,000 hommes et vingt-sept pièces de canon, l'attaquait. Le combat fut chaud; les Autrichiens furent complètement battus : ils laissèrent des prisonniers et vingt pièces de canon au pouvoir du vainqueur. Tous les équipages de la chancellerie autrichienne furent pris. Parmi eux, était le fourgon de Klinglin, qui contenait la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, que Moreau garda secrète pendant quatre mois, sans en rendre compte au gouvernement. Après cette victoire, l'armée remonta le Rhin, et s'empara de Kehl. Son avant-garde était déja au-delà d'Offenbourg, dans la vallée de la Kintzig. Là, le 22, un courrier de l'armée d'Italie apporta la nouvelle de la signature des préliminaires de Léoben. Moreau fit cesser les hostilités, et conclut un armistice avec Sztaray.

Les hostilités ne commencèrent sur le Rhin que huit heures après que le traité de Léoben était signé, et Napoléon en reçut l'avis, sept jours après la signature de ce traité. Que n'avaient-elles recommencé cinq jours plus tôt, ou du moins pourquoi le directoire avait-il écrit qu'il ne fallait pas compter sur la coopération des armées du Rhin? Mais les affaires de la guerre étaient dirigées sans vigueur et sans talent; l'administration était corrompue et n'ob-

tenait aucun résultat satisfaisant. Par une des dispositions de la constitution de l'an III, la trésorerie était indépendante du gouvernement: pensée fausse, désastreuse, et la plus absurde qu'ait pu imaginer la métaphysique de nos législateurs modernes ! Cela seul était suffisant pour compromettre l'existence de la république.

CHAPITRE XIX.

VENISE.

Description de Venise. — Sénat. — Conduite des provéditeurs Mocenigo, Foscarelli. — Factions; Brescia; Bergame. — Difficultés attachées aux affaires de Venise. — Conférences de Gorizia, le 20 mars. — Vérone. — Mission de l'aide-de-camp Junot au sénat; déclaration de guerre de Palma-Nova. — Entrée des Français à Venise; révolution de cette capitale. — Révolution des états de Terre-Ferme; envoi à Paris des drapeaux pris sur les Vénitiens et dans les derniers jours de la campagne.

§ Ier.

Venise, fondée au Ve siècle par des habitants du Frioul et du Padouan, qui se réfugièrent dans les lagunes, pour se mettre à l'abri des

incursions des barbares, occupa d'abord la position d'Héraclée et de Chiozza; depuis, le patriarche d'Aquilée s'établit à Grado avec son clergé, à l'occasion du schisme des Ariens. Grado devint la capitale. Dans les premiers temps, Padoue donna des lois et des consuls aux Venètes. En 697, ils se nommèrent, pour la première fois, un doge. Pepin, roi de France, construisit une flottille à Ravennes, et obligea les Venètes à se retirer à Réalto et sur les soixante îles qui l'environnent, où ils se trouvèrent défendus par les lagunes contre le ressentiment de ce prince : c'est l'emplacement actuel de Venise. En 830, le corps de saint Marc l'évangéliste y fut transporté d'Égypte; il devint le patron de la république. Dès 960, les Vénitiens étaient maîtres de l'Istrie, de l'Adriatique; les rois de Hongrie leur disputèrent la Dalmatie. En 1250, réunis aux Français, ils prirent Constantinople. Ils ont possédé la Morée et Candie, jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle. L'Italie, en proie aux révolutions, a changé souvent de maîtres; mais Venise, toujours indépendante et libre, n'a jamais reconnu de pouvoir étranger; elle sut constamment se soustraire au joug des dominateurs de la presqu'île.

Venise est le port de commerce le mieux situé de toute l'Italie. Les marchandises de Con-

stantinople et du Levant y arrivent par le chemin le plus court, en traversant l'Adriatique; de là elles se répandent dans la haute Italie, jusqu'à Turin, par le Pô, et dans toute l'Allemagne, en remontant l'Adige jusqu'à Bolzano, d'où des chaussées les conduisent à Ulm, à Augsbourg, Munich et Nuremberg. Venise est le port de mer du haut Danube, du Pô et de l'Adige; la nature l'a destinée à être l'entrepôt du Levant, de l'Italie et de l'Allemagne méridionale. Avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, elle faisait le commerce des Indes par Alexandrie et la mer Rouge: aussi combattait-elle pour intercepter la navigation des Portugais. Elle équipa une flotte considérable dans la mer Rouge, et établit un arsenal, des aiguades, des magasins, près de Suèz; on en voit encore les restes aux fontaines de Moïse. Mais les Portugais battirent ces flottes construites à grands frais; et l'anarchie à laquelle l'Égypte fut en proie acheva de fermer cette route du commerce des Indes.

Les lagunes sont formées par les eaux de la Piave, de la Brenta et de la Livensa; elles communiquent à la mer par trois grandes passes: la Chioggia, le Malamoco, et le Lido.

La souveraineté résidait, depuis l'abolition de la démocratie en 1200, dans l'aristocratie

de quelques centaines de familles inscrites au livre d'or, qui fournissait jusqu'à 1,200 votants au grand conseil. La population des états de la république se composait de trois millions d'individus, répandus autour de Venise, dans des pays riches et des plaines très-fertiles : le Bergamasque, le Brescian, le Cremasque, le Vicentin, le Padouan, la Polesine, le Trévisan, le Bassanais, le Cadorin, le Bellunais, et le Frioul, dans la Terre-Ferme d'Italie; l'Istrie, la Dalmatie, les Bouches du Cattaro, sur les rives de l'Adriatique; enfin, les îles Ioniennes. Son territoire s'appuyait, au nord, sur la crête supérieure des Alpes-Juliennes, depuis l'Adda jusqu'à l'Isonzo. Cette chaîne de montagnes est partout impraticable aux charrois; elle forme la frontière du côté de l'Allemagne; on ne peut la franchir que par trois débouchés : la chaussée du Tyrol, celle de la Carinthie, et celle de la Carniole.

En 1796, cette république était bien déchue: ce n'était plus que l'ombre d'elle-même. Trois générations s'étaient succédé sans faire la guerre. La vue d'un fusil faisait trembler ces indignes descendants des Dandolo, des Zeno, des Morosini. Pendant la guerre de la succession, et celles de 1733 et de 1740, ils avaient souffert, avec une lâche résignation, les insultes

et les outrages des armées autrichiennes, françaises et espagnoles.

La marine vénitienne consistait dans une douzaine de vaisseaux de 64, autant de frégates, et un grand nombre de petits bâtiments, qui suffisaient pour en imposer aux Barbaresques, dominer l'Adriatique, et défendre les lagunes. L'armée, forte de 14,000 hommes, était composée de régiments italiens, recrutés dans la Terre-Ferme, et d'Esclavons, recrutés en Dalmatie; braves et très-dévoués à la république, ceux-ci avaient l'avantage d'être étrangers à la langue et aux mœurs de la Terre-Ferme.

Les familles du livre d'or avaient seules part à l'administration; elles composaient exclusivement le sénat, les conseils, les quaranties, et autres magistratures, ce qui mécontentait les nobles de la Terre-Ferme, lesquels comptaient parmi eux un grand nombre de familles riches, illustres et puissantes, qui, sujettes et privées de tout pouvoir, vivaient sans considération, et nourrissaient une vive jalousie contre la noblesse souveraine. Ils descendaient en partie des anciens *Condottieri*, des anciens *Podestà*, ou autres personnages, qui avaient joué un grand rôle dans les républiques de leurs villes, et dont les ancêtres, après s'être opposés long-temps aux entreprises de Venise, avaient

enfin été victimes de sa politique. A la jalousie et à la haine que leur inspirait la nature du gouvernement, se joignaient ainsi des ressentiments historiques soigneusement perpétués. Les peuples de Terre-Ferme étaient généralement mécontents; la plus grande partie faisaient cause commune avec leurs nobles. Cependant les nobles vénitiens, qui avaient des propriétés et des établissements dans presque toutes les provinces, avaient aussi leurs partisans. Les prêtres étaient sans crédit et sans considération dans cette république, laquelle, de très-bonne heure, s'était affranchie, autant que possible, de l'influence temporelle du pape.

§ II.

En 1792, les puissances coalisées engagèrent Venise à prendre part à la guerre. Il ne paraît pas qu'il se soit élevé à ce sujet de sérieuses discussions dans le sénat; le vote fut unanime pour la neutralité. Cette république était tellement éloignée du théâtre de la guerre, qu'elle se croyait étrangère aux affaires de France. Lorsque le comte de Lille se réfugia à Vérone, le sénat ne lui accorda la permission d'y demeurer qu'avec l'assentiment du comité de

salut public, qui préférait savoir ce prince à Vérone plutôt qu'en tout autre lieu.

Quand les troupes françaises marchèrent, en 1794, vers Oneille, on crut l'Italie menacée d'invasion, et plusieurs puissances se réunirent au congrès de Milan; Venise refusa d'y paraître, non qu'elle approuvât les principes français, mais parce qu'elle redoutait de se livrer à la merci de l'Autriche, et ne voulait pas sortir de cette politique lâche et énervée que depuis plusieurs générations elle avait adoptée.

Mais quand Napoléon arriva à Milan, que Beaulieu s'enfuit épouvanté derrière le Mincio, occupant Peschiera, où il assit sa droite, dans l'espoir de défendre cette ligne, alors l'incertitude et les alarmes furent grandes dans le sénat. L'espace immense qui, jusque là, avait séparé Venise de la lutte de la démocratie et de l'aristocratie, était franchi; la guerre des principes et celle des canons se trouvaient au sein de l'état; d'orageuses discussions agitèrent les conseils, où se manifestèrent trois opinions.

Les jeunes oligarques voulaient la neutralité armée; ils voulaient qu'on mît de fortes garnisons dans Peschiera, Brescia, Porto-Legnago et Vérone; qu'on déclarât ces places en état de siége; qu'on portât l'armée à 60,000 hommes; qu'on armât avec activité les lagunes,

qu'on les couvrît de chaloupes canonnières; qu'on équipât une escadre pour tenir l'Adriatique; et que, dans cette attitude formidable, on déclarât la guerre au premier qui violerait le territoire.

Les partisans de cette opinion allaient plus loin; ils disaient: « Si la dernière heure est « arrivée, il y a moins de honte à périr les ar- « mes à la main. En défendant le territoire, on « empêchera les idées françaises de se répandre « dans les grandes villes de la Terre-Ferme; on « obtiendra des deux partis ennemis d'autant « plus de ménagements, qu'on sera plus en « mesure d'en exiger. Si, au contraire, on ouvre « paisiblement les portes, la guerre des deux « puissances s'établira sur le territoire de la « république, et, dès ce moment, la souverai- « neté échappera au prince. Son premier de- « voir est de protéger ses sujets: si leurs champs, « leurs propriétés, deviennent la proie de la « guerre, le peuple malheureux perdra toute « estime et tout respect pour l'autorité qui « l'aura abandonné. Les germes de mécontен- « tement et de jalousie qui existent déja, fer- « menteront avec violence; la république expi- « rera, sans exciter aucun regret. »

Les partisans de la vieille politique prétendirent qu'il ne fallait prendre aucun parti décisif;

qu'il fallait louvoyer, gagner du temps, voir venir. Ils avouaient que tous les dangers étaient vrais; qu'on avait à craindre tout à la fois et l'ambition de l'Autriche et les principes de la France, mais que ces maux étaient heureusement passagers; qu'avec des ménagements et de la patience on éviterait les inconvénients qu'on craignait; que les Français étaient d'un naturel conciliant, faciles à caresser; qu'avec de bons procédés on s'emparerait de l'esprit de leurs chefs, on se concilierait leur opinion; que, dans l'état des esprits, toute neutralité armée conduirait à la guerre, qu'il fallait éviter avant tout; que la Providence avait placé la capitale dans une position à l'abri de toute insulte; qu'il fallait opposer à toute chose la patience, la modération et le temps.

Battaglia dit: « La république est vraiment en « danger. D'un côté les principes français sont « subversifs de notre constitution; de l'autre, « l'Autriche en veut à notre indépendance. « Entre ces deux maux inévitables, sachons « choisir le moindre; le pire, à mes yeux, est « l'esclavage autrichien. Augmentons le livre « d'or; inscrivons-y ceux de la noblesse de « Terre-Ferme qui le méritent; par là nous nous « concilierons nos peuples; il n'y aura plus « d'opposition parmi nous. Armons nos places,

« équipons nos flottes, levons notre armée, et « courons au-devant du général français lui of- « frir une alliance offensive et défensive. Nous « serons peut-être conduits à quelques légers « changements dans notre constitution, mais « nous sauverons notre indépendance et notre « liberté. On a parlé d'une neutralité armée. Il y « a deux ans, ce parti eût été le meilleur; il « était juste, parce qu'il était égal pour les deux « parties belligérantes; il était possible, parce « qu'on avait le temps de s'y préparer. Aujour- « d'hui vous ne pouvez pas interdire aux Fran- « çais ce que vous avez permis ou toléré de la « part des Autrichiens; ce serait déclarer la « guerre à l'armée française, lorsqu'elle est vic- « torieuse, qu'elle sera dans huit jours à Vé- « rone, et cela sans que vous soyez même as- « surés de l'Autriche; mais d'ici à deux mois « cette puissance ne peut rien pour vous. Que « deviendra la république, pendant ces deux « mois, contre un ennemi aussi entreprenant « et aussi actif? C'est, de tous les partis, le pire; « c'est se précipiter au milieu du danger au lieu « de l'éviter.

« Le second parti qu'on vous propose, celui « de la patience et du temps, est aussi mauvais « que le premier. Les circonstances politiques « ne sont plus aujourd'hui les mêmes; les temps « sont bien changés; la crise où nous sommes

« ne ressemble à aucune de celles dont a triom-
« phé la vieille prudence de nos ancêtres. Les
« principes français sont dans toutes les têtes;
« ils se reproduisent sous toutes les formes;
« c'est un torrent débordé qu'on essaierait
« en vain d'arrêter par la patience, la mo-
« dération et la souplesse. La mesure que
« je vous propose peut seule nous sauver;
« elle est simple, noble, généreuse. Nous
« pouvons offrir aux Français un contingent
« de 10,000 hommes, en gardant ce qui nous
« est nécessaire pour la défense de nos places
« fortes. Ils auront bientôt pris Mantoue et
« porté la guerre en Allemagne. Les premiers
« pas franchis, tout sera facile, parce que tous
« les partis qui divisent l'état marcheront en-
« semble dans un même esprit; notre indé-
« pendance sera assurée; nous sauverons les
« grandes bases de notre constitution. L'Au-
« triche n'a aucune influence sur nos peuples;
« enfin elle n'a pas de flottes, tandis que d'un
« moment à l'autre on peut signaler du Lido la
« flotte de Toulon. »

Cette opinion excita toutes les passions, frappa tous les bons esprits, mais elle ne rallia que peu de suffrages. Les préjugés aristocratiques l'emportèrent sur l'intérêt de la patrie. Cette résolution eût été trop noble pour des hommes dégénérés, incapables de hautes pensées.

§ III.

Le provéditeur Mocénigo reçut Napoléon à Brescia avec magnificence; il protesta des bons sentiments du sénat pour la France. Des fêtes splendides établirent des liaisons entre les officiers de l'armée et les principales familles. Chaque noble s'efforçait à devenir l'ami particulier d'un général français. A Vérone, le provéditeur Foscarelli imita cet exemple; mais la fierté de son caractère s'opposait à la dissimulation; il déguisa mal ses sentiments secrets; il était un des sénateurs les plus ennemis des idées nouvelles; il n'avait point osé protester contre l'entrée des Français à Peschiera, parce qu'ils y succédaient aux troupes de Beaulieu; mais quand ils lui demandèrent les clés de l'arsenal pour armer les remparts, quand ils se mirent en devoir d'armer les galères, il se plaignit de cette violation de la neutralité de la république. A l'arrivée de Napoléon à Peschiera, ce provéditeur chercha à le dissuader de marcher sur Vérone; il alla même jusqu'à le menacer d'en faire fermer les portes et de tirer le canon. « Il est trop tard, lui dit le général, mes trou-« pes y sont entrées, je suis obligé d'établir ma « défense sur l'Adige, pendant le siége de Man-

« toue. Ce n'est point avec 1,500 Esclavons que « vous pourriez vous opposer au passage de « l'armée autrichienne; la neutralité consiste « à avoir même poids et même mesure pour « chacun. Si vous n'êtes pas mes ennemis, vous « devez m'accorder ou tolérer ce que vous avez « accordé ou du moins toléré à mes ennemis. »

Ces diverses discussions, rapportées au sénat, le décidèrent à rappeler Foscarelli, et à le remplacer par Battaglia, auquel il conféra la dignité de provéditeur-général de toutes les provinces au-delà de l'Adige, Vérone comprise. C'était un homme souple, instruit, de manières douces, et sincèrement attaché à sa patrie, très porté pour la France d'autrefois, et préférant même la France républicaine à l'Autriche. Peu à peu le théâtre de la guerre s'étendit sur la totalité des possessions vénitiennes; mais ce furent toujours les Autrichiens qui entamèrent de nouveaux territoires. Beaulieu occupa Peschiéra et Vérone; Wurmser se jeta dans Bassano, et traversa Vicence et Padoue; Alvinzi et l'archiduc Charles occupèrent le Frioul, Palma-Nova, et jusqu'aux limites les plus orientales de la république.

§ IV.

Une grande agitation se manifestait dans la Terre-Ferme; le mécontentement se propageait avec rapidité. Aux anciennes haines contre l'oligarchie se joignait l'attrait des opinions nouvelles. On regardait généralement l'Italie comme perdue pour les Autrichiens, ce qui devait entraîner la chute de l'aristocratie. Napoléon chercha constamment à modérer ce mouvement qu'excitait encore l'esprit général de l'armée. Lorsqu'il revint de Tolentino, tout entier à son projet de marcher sur Vienne, il se vit contraint de porter son attention sur cet état de choses qui lui donnait de l'embarras. L'irritation avait été en croissant : Brescia, Bergame étaient en insurrection. Les Fénaroli, les Martinengo, les Lecchi, les Alessandri, étaient à la tête des insurgés; ils composaient les premières et les plus riches familles. Les municipalités de ces deux villes exerçaient une grande autorité; elles avaient les caisses, disposaient des revenus, et nommaient aux emplois. Si le lion de saint Marc s'y voyait encore, c'était plutôt une déférence pour le général en chef, qu'un acte de soumission à la souveraineté de Venise. C'étaient des déclamations con-

tinuelles et violentes contre les nobles vénitiens, soit dans les conversations, soit par la voie de la presse. On relevait avec aigreur, et par tous les moyens, l'injustice de leur souveraineté : « Où est le droit de Venise, disait-on, de « dominer dans nos villes ? Sommes-nous moins « braves, moins éclairés, moins riches, moins « nobles? » L'orgueil des sénateurs était vivement offensé de voir des sujets, soumis depuis des siècles, oublier l'immense distance qui les séparait, et se comparer à leurs maîtres. Tout annonçait un choc violent. Battaglia, dans ses dépêches au sénat, dissimulait autant qu'il le pouvait les outrages des Brescians, et diminuait, aux yeux de ceux-ci, la colère et les emportements du sénat. Toujours conciliant, il ne cessait, dans ses nombreux rapports avec le général en chef, de l'intéresser à la république.

§ V.

Il était dangereux de laisser ainsi, sur les derrières de l'armée, trois millions d'individus livrés au désordre et à l'anarchie. Napoléon ne se dissimulait point qu'il n'avait pas plus d'influence sur les amis de la France que sur le sénat même. Il pouvait maîtriser leurs actions, mais non les empêcher de parler, d'écrire,

d'irriter directement le prince dans une foule de détails d'administration qui lui étaient étrangers. Désarmer les patriotes de Brescia et de Bergame, se déclarer pour le sénat, proscrire les novateurs, en remplir les cachots de Venise, c'eût été s'aliéner à jamais le parti populaire, sans se concilier l'affection de l'aristocratie; et si cette lâche politique eût pu entrer dans ses calculs, elle aurait eu pour résultat infaillible, comme sous Louis XII, de soulever à la fin toute la population contre nous. Décider le sénat à s'allier à la France, à modifier sa constitution, pour satisfaire aux vœux de ses peuples de Terre-Ferme, c'était le meilleur et le seul parti convenable. Aussi était-ce le but constant des efforts de Napoléon. A chaque nouvelle victoire qu'il remportait, il en renouvelait la proposition, mais toujours inutilement.

Un troisième parti s'offrait aux calculs: c'était de marcher sur Venise, d'occuper cette capitale, d'y opérer par la force les changements politiques que les circonstances rendaient indispensables, et de confier le gouvernement aux partisans de la France; mais on ne pouvait marcher sur Venise tant que le prince Charles serait sur la Piave; il faudrait donc commencer par battre l'armée autrichienne,

et la chasser de l'Italie; et si l'on obtenait ce résultat, conviendrait-il alors de perdre le fruit de la victoire, de retarder le passage des montagnes, pour ramener la guerre autour de Venise; ce qui donnerait à l'archiduc le temps de se reconnaître, de se renforcer, et de créer de nouveaux obstacles? C'était sous les murs de Vienne que la paix devait enfin couronner tant de victoires. Venise était d'ailleurs d'une grande force; elle était défendue par ses lagunes, des bâtiments armés, et 10,000 Esclavons; maîtresse de l'Adriatique, elle pouvait recevoir de nouvelles troupes; enfin, elle recélait dans son sein la force morale de toutes ces familles souveraines qui seraient appelées à combattre pour leur existence politique. Qui pouvait évaluer le temps que l'armée française serait arrêtée par cette entreprise? et pour peu que la lutte se prolongeât, de quel effet ne pouvait pas être une vive résistance sur le reste de l'Italie?

Cette nouvelle guerre ne manquerait pas d'éprouver de grandes contradictions à Paris; le sénat y avait un ministre très-actif; le corps législatif était en opposition avec le directoire; le directoire lui-même était divisé. Consulté sur la guerre de Venise, il ne répondrait pas, ou il éluderait la question. Si Napoléon, comme il l'avait fait jusque alors, agissait

sans autorisation, on lui reprocherait, à moins d'un succès immédiat, d'avoir violé tous les principes; il n'avait le droit, comme général en chef, que de repousser la force par la force. Entreprendre une guerre nouvelle contre une puissance armée, sans l'ordre de son gouvernement, c'était se rendre coupable de l'usurpation des droits de la souveraineté; et il n'était déja que trop en butte à la jalousie républicaine.

L'épisode de Venise pouvait devenir l'affaire principale. Napoléon se décida donc à prendre, vis-à-vis des Vénitiens, de simples précautions militaires: il était assuré de Brescia, de Bergame, et de toute la rive droite de l'Adige. Il fit occuper les châteaux de Vérone, Saint-Félix, Saint-Pierre, et le vieux palais; ce qui le rendit maître des ponts de pierre. Les troupes employées à l'expédition contre le pape, étaient en marche pour revenir sur l'Adige; elles formeraient une réserve suffisante pour en imposer au sénat. Des dispositions furent prises pour que tous les convalescents et tous les blessés qui sortiraient des hôpitaux fussent organisés en bataillons de marche et réunis à la réserve; mais c'était affaiblir d'autant l'armée active.

§ VI.

Napoléon résolut cependant de tenter un nouvel effort. Il voulut avoir un entretien avec Pésaro, qui, dans ce moment, dirigeait toutes les affaires de la république. Pésaro peignit l'état critique de sa patrie, le mauvais esprit des peuples, les plaintes légitimes du sénat; il dit que ces circonstances difficiles exigeaient, de la part du sénat, des mesures fortes et des armements extraordinaires, qui ne devaient causer aucun ombrage aux Français; que le sénat était obligé de faire des arrestations à Venise et dans la Terre-Ferme; qu'il serait injuste de qualifier de rigueurs contre les partisans de la France, ce qui n'était qu'une juste punition de sujets turbulents, qui voulaient renverser les lois de leur pays.

Napoléon convint de la situation critique de Venise; mais sans perdre le temps à en discuter les causes, il aborda la question : « Vous voulez, « dit-il, arrêter ce que vous appelez vos enne- « mis, mais ce que j'appelle mes amis. Vous « confiez le pouvoir aux hommes connus par « leur haine pour la France; vous levez de « nouvelles troupes; que vous reste-t-il à faire « pour que la guerre soit déclarée? et cepen-

« dant, votre ruine serait entière et immé-
« diate; vainement compteriez-vous sur l'appui
« de l'archiduc; avant huit jours j'aurai chassé
« ses armées de l'Italie. Il est un moyen de
« sortir votre république de la situation péni-
« ble où elle se trouve : je lui offre l'alliance
« de la France ; je lui garantis ses états de
« Terre-Ferme, même son autorité dans Bres-
« cia et dans Bergame; mais j'exige qu'elle dé-
« clare la guerre à l'Autriche, et fournisse à
« mon armée un contingent de 10,000 hommes
« d'infanterie, 2,000 de cavalerie, et vingt-quatre
« bouches à feu. Je crois qu'il serait convenable
« que l'on inscrivît au livre d'or les principales
« familles de Terre-Ferme; cependant je n'en
« fais pas une condition *sine qua non*. Retour-
« nez à Venise, faites délibérer le sénat, et venez
« signer un traité qui seul peut sauver votre
« patrie. » Pésaro convint de la sagesse de ce projet; il partit pour Venise, promettant de revenir avant quinze jours.

Au 11 mars, l'armée française se mit en mouvement pour passer la Piave. Aussitôt que cette nouvelle parvint à Venise, l'ordre fut expédié d'arrêter à Bergame, et de traduire devant le conseil des Dix, quatorze des principaux habitants de cette ville. Les chefs du parti patriote, prévenus à temps par un commis véni-

tien qui leur était dévoué, interceptèrent le courrier, arrêtèrent le provéditeur lui-même, levèrent l'étendard de la révolte, et proclamèrent la liberté de Bergame. Les députés qu'ils envoyèrent au quartier-général français, l'atteignirent sur le champ de bataille du Tagliamento. Cet évènement contraria Napoléon, mais il était sans remède. Déja les Bergamasques s'étaient fédérés avec Milan, capitale de la république lombarde, et Bologne, capitale de la transpadane. La même révolution s'opéra peu de jours après à Brescia : les deux mille Esclavons qui s'y trouvaient furent désarmés; le provéditeur Battaglia fut respecté, mais renvoyé à Vérone. Le général vénitien Fioravanti se porta contre les insurgés, occupa Salo et menaça Brescia; le général milanais Lahoz marcha à sa rencontre, le battit, et le chassa de Salo.

Pésaro revint, comme il l'avait promis, au quartier-général; il le joignit à Gorizia. L'archiduc avait été battu sur le Tagliamento. Palma-Nova avait ouvert ses portes; les couleurs françaises flottaient sur Tarwis au-delà de l'Isonzo, et sur le sommet des Alpes-Juliennes: « Ai-je tenu parole? lui dit Napoléon. « Le territoire vénitien est couvert de mes « troupes; les Autrichiens fuient devant moi.

« Dans peu de jours je serai en Allemagne. Que « veut votre république? Je lui ai offert l'al- « liance de la France; l'accepte-t-elle? »

« Venise, répondit Pésaro, se réjouit de vos « triomphes; elle sait qu'elle ne peut exister « que par la France; mais, fidèle à son antique « et sage politique, elle veut rester neutre. Sous « Louis XII, sous François Ier, ses armées pou- « vaient être de quelque poids sur le champ « de bataille. Aujourd'hui que des populations « tout entières sont sous les armes, quel cas « pouvez-vous faire de nos secours? »

Napoléon fit un dernier effort, il échoua, et lui dit en le congédiant : « Eh bien, puisque « votre république veut rester neutre, j'y con- « sens; mais qu'elle cesse ses armements. Je « laisse en Italie des forces suffisantes pour y « être le maître. Je marche sur Vienne. Ce « que j'eusse pardonné à Venise, quand j'étais « en Italie, serait un crime irrémissible dès que « je serai en Allemagne. Si mes soldats étaient « assassinés, mes convois inquiétés, mes com- « munications interrompues, sur le territoire « vénitien, votre république cesserait d'exister, « elle aurait prononcé sa sentence. »

§ VII.

Le général Kerpen avait imité le mouvement du général Joubert, qui, le 20 mars, s'était mis en opération; il avait abandonné le Tyrol, et s'était porté, par Salzbourg et Rottenmann, dans la vallée de la Muer, où il espérait rejoindre l'archiduc; mais, prévenu à Scheifling par la rapidité de la marche des Français, il repassa les montagnes, et n'opéra sa jonction que dans la plaine de Vienne. Le général Laudon, laissé par lui à la garde du Tyrol avec seulement 2,000 hommes de troupes de ligne, parvint à réorganiser 10,000 hommes de milices tyroliennes qui, découragées par tant de défaites, s'étaient dispersées. Ce renfort lui donna une grande supériorité numérique sur le petit corps d'observation auquel Joubert avait ordonné de couvrir la route de Trente. Le général Servièz avait environ 1,200 hommes; il évacua les deux rives du Lawis à l'approche de l'ennemi, et se retira sur le Montebaldo. Laudon occupa Trente. Maître de tout le Tyrol, il inonda l'Italie de proclamations; il répandit à Venise, à Rome, à Turin, à Naples, la nouvelle des défaites des Français: « Le Tyrol avait été le tombeau des « troupes de Joubert; —Napoléon avait été battu

« sur le Tagliamento; — les armées impériales « avaient remporté de brillantes victoires sur « le Rhin; — il débouchait de Trente en Italie « avec 60,000 hommes, pour couper toute re- « traite aux débris de l'armée que l'archiduc « poursuivait; enfin, il appelait aux armes et « à la révolte, contre les Français, Venise et « toute l'Italie. »

A ces nouvelles, l'oligarchie vénitienne ne garda plus de mesures. Le ministre de France fit de vains efforts pour démontrer au sénat l'abîme qu'il creusait sous ses pas; il désavoua les prétendus désastres de Joubert dans le Tyrol, ceux, tout aussi faux, des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin; il prouva qu'elles n'avaient point encore commencé les hostilités; il alla jusqu'à donner communication du plan de campagne d'où il résultait que l'abandon du Tyrol par Joubert était un mouvement combiné; qu'il marchait par la Carinthie sur le Pusterthal, et que, loin d'être perdu, il avait atteint son but. Pésaro n'ajouta aucune foi à ces communications; il désirait trop vivement les désastres des Français. De son côté, la cour de Vienne ne négligeait aucun moyen pour exalter les passions des ennemis de la France. Il était essentiel pour elle d'organiser des insurrections sur les derrières de l'armée.

Le corps de réserve laissé à Palma-Nova, la garnison d'Osopo, et la prudence du provéditeur Mocénigo (1), maintinrent le Frioul; peut-être aussi les habitants, qui se trouvaient plus près du théâtre des opérations, furent-ils mieux instruits de l'état des choses.

La levée en masse du Véronais était organisée de longue main : plus de trente mille paysans avaient reçu des armes, et n'attendaient que le signal du massacre; 3,000 hommes de troupes vénitiennes et esclavonnes avaient été envoyés à Vérone pour y tenir garnison. Le provéditeur Émili, dévoué au sénat, s'aboucha avec Laudon; il lui fit connaître la faiblesse de la garnison française, et, dès qu'il se crut assuré de l'assistance des troupes autrichiennes, il donna le signal de la révolte. Le 17 avril, jour de la seconde fête de Pâques, après vêpres, le tocsin sonna; l'insurrection éclata à la fois dans la ville et dans la campagne; partout les Français furent massacrés; la fureur du peuple alla jusqu'à égorger 400 malades dans les hôpitaux. Le général Balland se renferma dans les châteaux avec la garnison. L'artillerie des forts, dont il dirigea

(1) Ce n'est pas celui qui avait été provéditeur à Brescia.

le feu contre la ville, détermina les autorités véronaises à demander à parlementer; mais la furie populaire s'y opposa. Un renfort de 2,000 Esclavons, envoyés de Vicence par le provéditeur Foscarini, et l'approche des troupes du général autrichien Neiperg, ajoutèrent encore à la démence du peuple, qui se vengea du mal que le bombardement faisait à la ville, en égorgeant la garnison de la Chiusa, déja contrainte à capituler devant la levée en masse des montagnards.

Le général Kilmaine, commandant supérieur de la Lombardie, fit ses dispositions pour délivrer le général Balland, au premier avis qu'il reçut de l'insurrection du Véronais. Le 21, ses premières colonnes parurent sous Vérone. Les généraux Chabran, Lahoz, Chevalier, livrèrent plusieurs combats, et réussirent à investir Vérone dans la journée du 22. Le 23, la signature des préliminaires de paix avec l'Autriche fut connue des insurgés, en même temps que l'annonce de l'arrivée de la division Victor qui accourait de Trévise. L'alarme se répandit parmi eux; leur abattement fut égal à ce qu'avait été leur fureur; ils demandèrent à capituler; ils acceptèrent, à genoux, les conditions que leur imposa le général Balland; ils livrèrent des otages, et tout rentra dans l'ordre.

Les Français avaient de terribles représailles à exercer : le sang de leurs frères d'armes, indignement égorgés, coulait encore dans les rues; cependant aucune vengeance n'en fut tirée; trois habitants seulement furent livrés aux tribunaux; on opéra un désarmement général, et l'on renvoya les paysans dans leurs villages.

L'oligarchie, non moins aveuglée à Venise, laissa massacrer sous ses yeux l'équipage d'un corsaire français, qui, chassé par une frégate autrichienne, se réfugia sous les batteries du Lido. Le ministre de France protesta contre cette violation du droit des gens, et demanda justice des assassins. Le sénat se rit et de ses représentations et de ses menaces; il rendit un décret, par lequel il accordait des récompenses à ceux de ses satellites qui avaient pris part au massacre du capitaine Laugier et de ses matelots.

§ VIII.

Dès que Napoléon fut instruit du désordre et des meurtres qui se commettaient sur les derrières de l'armée, il envoya à Venise l'aide-de-camp Junot, et le chargea de présenter au sénat la lettre suivante, datée de Judembourg, 9 avril : « Dans toute la Terre-Ferme les

« sujets de la sérénissime république sont sous « les armes; leur cri de ralliement est *mort aux « Français!* Le nombre des soldats d'Italie qui « ont été leurs victimes se monte déja à plu- « sieurs centaines. Vous affectez en vain de « désavouer des attroupements que vous-mêmes « avez formés. Croyez-vous donc, parce que je « suis éloigné et au cœur de l'Allemagne, que « je n'aurai pas le pouvoir de faire respecter « les soldats du premier peuple du monde? « Pensez-vous que les légions d'Italie puissent « laisser impunis les assassins couverts du sang « de nos frères d'armes? Il n'est pas un Fran- « çais qui, chargé de remplir cette vengeance, « ne sente tripler son courage et ses moyens... « Vous seriez-vous imaginé être encore au « siècle de Charles VIII? Mais les esprits ont « depuis ce temps bien changé en Italie!!! »

Junot eut ordre de lire lui-même cette lettre au sénat, et d'exprimer toute l'indignation du général en chef; mais déja la terreur était dans Venise; le prestige était dissipé. On savait que les armées du Rhin n'avaient point commencé les hostilités; que Joubert était à Villach avec son corps d'armée; que Victor arrivait devant Vérone; que déja les Français marchaient sur les lagunes; qu'enfin Napoléon, victorieux dans tous les combats, avait porté l'épouvante

jusque dans Vienne ; qu'il venait d'accorder une suspension d'armes à l'archiduc, et que l'empereur lui avait envoyé demander la paix.

Le ministre de France Lallement présenta Junot au sénat ; celui-ci remplit sa mission avec toute la franchise et la rudesse d'un soldat. Le sénat s'humilia ; il chercha à s'excuser. Les amis de la liberté levèrent la tête, et pressentirent le moment de leur triomphe. Une députation de sénateurs fut envoyée à Gratz, au général en chef, pour offrir toutes les réparations qu'il désirerait ; elle avait l'instruction particulière de corrompre tout ce qui pourrait avoir du crédit sur lui ; mais tout fut inutile.

Au même instant, le sénat expédia courriers sur courriers à Paris, et mit des sommes considérables à la disposition de son ministre, dans l'espoir de gagner les meneurs du directoire, et de faire donner au général d'Italie des ordres propres à sauver l'aristocratie. Cette marche d'intrigue réussit à Paris : la distribution de dix millions de lettres de change valut au ministre de Venise l'expédition des ordres qu'il sollicitait ; mais ces ordres ne se trouvèrent pas revêtus de toutes les formes légales. Des dépêches interceptées à Milan mirent Napoléon à même de déjouer cette intrigue ; il eut

entre les mains l'état des sommes distribuées à Paris; il annula tout, de son autorité.

Le 3 mai, il publia, de Palma-Nova, sa déclaration de guerre à la république de Venise, la fondant sur le principe de repousser la force par la force; son manifeste était conçu en ces termes :

« Pendant que l'armée française est engagée « dans les gorges de la Styrie et a laissé loin « derrière elle l'Italie et ses principaux établis- « sements, où il ne reste qu'un petit nombre « de bataillons, voici la conduite que tient le « gouvernement de Venise :

« Il profite de la semaine sainte pour armer « quarante mille paysans, y joint dix régiments « d'Esclavons, les organise en différents corps « d'armée, et les poste à différents points « pour intercepter les communications de l'ar- « mée. Des commissions extraordinaires, des « fusils, des munitions de toute espèce, des « canons, sortent de Venise même, pour achever « l'organisation des différents corps. L'on fait « arrêter en Terre-Ferme tous ceux qui nous « ont accueillis; l'on comble de bienfaits et de « toute la confiance du gouvernement tous ceux « à qui on connaît une haine furibonde contre « le nom français, et spécialement les quatorze « conspirateurs de Vérone, que le provéditeur « Priuli avait fait arrêter, il y a trois mois,

« comme convaincus d'avoir comploté l'égor-
« gement des Français.

« Sur les places, dans les cafés et autres
« lieux publics de Venise, l'on insulte les Fran-
« çais, les appelant jacobins, régicides, athées;
« ils sont enfin chassés de la ville, et défense
« leur est faite d'y rentrer.

« L'on ordonne au peuple de Padoue, Vi-
« cence, Vérone, de courir aux armes et de
« seconder les différents corps d'armée, et de
« commencer enfin ces nouvelles vêpres sici-
« liennes. Il nous appartenait, disent les officiers
« vénitiens, de vérifier le proverbe que l'*Italie*
« *est le tombeau des Français.* Les prêtres, en
« chaire, prêchent la croisade; et les prêtres,
« dans l'état de Venise, ne disent jamais que
« ce que veut le gouvernement. Des pamphlets,
« des proclamations perfides, des lettres ano-
« nymes, sont imprimés dans différentes villes,
« et commencent à faire fermenter toutes les
« têtes; et, dans un état où la liberté de la
« presse n'est pas permise, dans un gouverne-
« ment aussi craint que secrètement abhorré,
« les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne
« composent, que ce que veut le sénat.

« Tout sourit d'abord au projet perfide du
« gouvernement; le sang français coule de toutes
« parts. Sur toutes les routes, on intercepte

« les convois, les courriers, et tout ce qui tient « à l'armée.

« A Padoue, un chef de bataillon et deux « autres Français sont assassinés; à Castiglione « di Mori, des soldats sont désarmés et assassi- « nés; sur les grandes routes de Mantoue à « Legnago, de Cassano à Vérone, les Français « ont plus de 200 hommes assassinés.

« Deux bataillons voulant joindre l'armée « rencontrent à Chiari une division vénitienne « qui veut s'opposer à leur passage. Un combat « opiniâtre d'abord s'engage, et nos braves sol- « dats se font passage sur les cadavres de leurs « ennemis. A Valeggio, il y a un autre combat; « à Desenzano, il faut encore se battre: les « Français sont partout peu nombreux, mais « ils sont accoutumés à ne pas compter le nom- « bre de leurs ennemis.

« La seconde fête de Pâques, au son de la « cloche, tous les Français sont assassinés dans « Vérone; on ne respecte ni les malades dans les « hôpitaux, ni ceux qui, en convalescence, se « promènent dans les rues; ils sont jetés dans « l'Adige, après avoir été percés de mille coups « de stylet. Plus de 400 soldats sont ainsi mas- « sacrés. Pendant huit jours, l'armée vénitienne « assiége les trois châteaux de Vérone, les ca- « nons quelle met en batterie lui sont enle-

« vés à la baïonnette; le feu est mis dans la « ville; et le corps d'observation qui arrive sur « ces entrefaites met ces lâches dans une dé- « route complète, en faisant 3,000 prisonniers, « parmi lesquels plusieurs généraux.

« La maison du consul français à Zante est « brûlée. Dans la Dalmatie, un vaisseau de « guerre vénitien prend sous sa protection un « convoi autrichien, et tire plusieurs boulets « contre la corvette *la Brune*. *Le Libérateur « d'Italie*, bâtiment de la république, ne por- « tant que trois à quatre petites pièces de « canon, est coulé à fond dans le port de « Venise, et par ordre du sénat. Le jeune et « intéressant Laugier, lieutenant de vaisseau, « commandant ce bâtiment, dès qu'il se voit « attaqué par le feu du fort et de la galère « amirale, n'étant éloigné de l'un et de l'autre « que d'une portée de pistolet, ordonne à son « équipage de se mettre à fond de cale. Lui « seul il monte sur le tillac, au milieu d'une « grêle de mitraille, et cherche, par ses dis- « cours, à désarmer la fureur de ces assassins; « mais il tombe roide mort. Son équipage se « jette à la nage, et est poursuivi par six cha- « loupes montées par des troupes soldées par « la république de Venise, qui tuent à coups « de hache plusieurs qui cherchent leur salut

« dans la haute mer. Un contre-maître, blessé « de plusieurs coups, affaibli, faisant sang de « tous côtés, a le bonheur de prendre terre « et de s'accrocher à un morceau de bois tou- « chant au château du port, mais le comman- « dant lui-même lui coupe le poignet d'un coup de hache.

« Vu les griefs ci-dessus, et autorisé par le « titre XII, article 328 de la constitution de la « république, et vu l'urgence des circonstan- « ces, le général en chef requiert le ministre « de France près de la république de Venise, « de sortir de ladite ville;

« Ordonne aux différents agents de la répu- « blique de Venise, dans la Lombardie et dans « la Terre-Ferme vénitienne, de l'évacuer sous « vingt-quatre heures;

« Ordonne aux différents généraux de divi- « sion de traiter en ennemis les troupes de la « république de Venise; de faire abattre, dans « toutes les villes de la Terre-Ferme, le lion de « Saint-Marc : chacun recevra, à l'ordre du jour « de demain, une instruction particulière pour « les opérations militaires ultérieures. »

A la lecture de ce manifeste, les armes tombèrent des mains des oligarques, qui ne songèrent plus à se défendre. Le grand-conseil de l'aristocratie se démit, et rendit la souveraineté

au peuple; une municipalité en fut dépositaire. Ainsi ces familles si fières, si long-temps ménagées, auxquelles une alliance avait été proposée avec tant de bonne foi, tombèrent sans opposer aucune résistance. Elles sollicitèrent en vain, dans leurs angoisses, la cour de Vienne; elles lui demandèrent inutilement de les comprendre dans la suspension d'armes et dans les négociations de la paix. Cette cour fut sourde à toutes leurs instances : elle avait ses vues.

§ IX.

Le 16 mai, Baraguay-d'Hilliers entra dans Venise, appelé par les habitants, que menaçaient les Esclavons. Il occupa les forts, les batteries, et planta le drapeau tricolore sur la place Saint-Marc. Le parti de la liberté se réunit aussitôt en assemblée populaire. L'aristocratie fut à jamais détruite; la constitution démocratique de douze cents fut proclamée; Dandolo, homme d'un caractère vif, chaud, enthousiaste pour la liberté, fort honnête homme, avocat des plus distingués, se mit à la tête de toutes les affaires de la ville.

Le lion de Saint-Marc et les chevaux de Corinthe furent transportés à Paris. La Marine vénitienne se composait de douze vaisseaux

de 64, et d'autant de frégates et de corvettes. Ils furent équipés et envoyés à Toulon.

Corfou était un des points les plus importants de la république : le général Gentili, celui qui avait repris la Corse, s'y rendit avec quatre bataillons et quelques compagnies d'artillerie, à bord d'une escadre formée de vaisseaux vénitiens, il prit possession de cette place, la véritable clef de l'Adriatique, ainsi que des cinq autres îles Ioniennes, Zante, Cérigo, Céphalonie, Sainte-Maure (l'ancienne Ithaque), etc.

Pésaro fut couvert de l'animadversion générale : il avait perdu son pays; il se sauva à Vienne. Battaglia regretta sincèrement la perte de sa patrie : blâmant depuis long-temps la marche que le sénat suivait, il n'avait que trop prévu cette catastrophe. Il mourut, à quelque temps de là, regretté des gens de bien. Si on l'eût écouté, Venise eût été sauvée. Le doge Manini tomba frappé de mort, en prêtant son serment à l'Autriche, entre les mains de Morosini devenu commissaire de l'empereur.

§ X.

A la réception de l'ordre du jour qui déclarait la guerre à Venise, toute la Terre-Ferme

se souleva contre la capitale. Chaque ville proclama son indépendance et se constitua un gouvernement. Bergame, Brescia, Padoue, Vicence, Bassano, Udine, formèrent autant de républiques séparées. C'est par ce système qu'avaient commencé les républiques cispadane et transpadane. Elles adoptèrent les principes de la révolution française; elles abolirent les couvents, mais respectèrent la religion et les propriétés des prêtres séculiers, constituèrent des domaines nationaux, supprimèrent les priviléges féodaux. L'élite de la noblesse et des grands propriétaires se réunit en escadrons de hussards et de chasseurs, sous le titre de garde d'honneur; les classes inférieures formèrent des bataillons de garde nationale. Les couleurs de ces nouvelles républiques furent celles d'Italie.

Malgré l'extrême vigilance de Napoléon pour empêcher les abus et les dilapidations, il y en eut, en ce moment, plus qu'à aucune autre époque de cette guerre. Le pays était partagé entre deux factions très-animées; les passions y étaient plus ardentes et plus audacieuses. Lors de la reddition de Vérone, le mont-de-piété de cette ville, riche d'environ sept à huit millions, fut dépouillé. Le commissaire des guerres Bouquet, et le colonel de hussards Andrieux,

furent accusés d'être les auteurs de ce vol, qui portait un caractère d'autant plus révoltant, qu'il avait été précédé et suivi d'autres crimes, nécessaires pour le tenir caché. Tout ce qu'on retrouva dans les maisons des prévenus fut restitué à la ville, dont la perte néanmoins resta très-considérable.

Le général Bernadotte porta à Paris les drapeaux pris sur les troupes vénitiennes, et le reste de ceux qui avaient été pris à Rivoli et en Allemagne à l'armée du prince Charles. Il présenta ces trophées au directoire, peu de jours avant le 18 fructidor.

Ces fréquentes présentations de drapeaux étaient dans ce moment fort utiles au gouvernement : cette manifestation de l'esprit des armées confondait et faisait trembler les mécontents.

CHAPITRE XX.

NÉGOCIATIONS EN 1797.

Quartier-général de Montebello. — Négociations avec la république de Gènes ; — avec le roi de Sardaigne ; — avec le pape ; — avec le duc de Parme ; — avec la Toscane ; — avec Naples. — Républiques cispadane et transpadane ; elles forment la république cisalpine. — Négociations avec les Grisons de la Valteline.

§ Ier.

Montebello est un château situé à quelques lieues de Milan, sur une colline qui domine toute la plaine de la Lombardie. Le quartier-général français y séjourna pendant les mois de mai et de juin. La réunion des principales

dames de Milan, qui s'y rendaient journellement pour faire leur cour à Joséphine; la présence des ministres d'Autriche, du pape, des rois de Naples et de Sardaigne, des républiques de Gènes et de Venise, du duc de Parme, des cantons suisses, de plusieurs princes d'Allemagne; le concours de tous les généraux, des autorités de la république cisalpine, des députés des villes; le grand nombre de courriers de Paris, de Rome, de Naples, de Vienne, de Florence, de Venise, de Turin, de Gènes, qui arrivaient et partaient à toute heure; le train de vie enfin de ce grand château, le fit appeler par les Italiens *la Cour de Montebello;* c'était en effet une cour brillante. Les négociations de la paix avec l'empereur, les affaires politiques d'Allemagne, le sort du roi de Sardaigne, de la Suisse, de Venise, de Gènes, s'y réglaient. La cour de Montebello fit plusieurs voyages au lac Majeur, aux îles Borromées, au lac de Côme; elle séjourna dans les différentes maisons de campagne qui environnent ces lacs. Chaque ville, chaque village, voulait se distinguer et donner une marque d'hommage et de respect au *libérateur de l'Italie.* Le corps diplomatique était frappé de tout ce qu'il voyait.

Le général Serrurier porta les derniers

drapeaux pris à l'archiduc Charles ; il les présenta au directoire. « Cet officier, écrivait « Napoléon, a déployé, dans les deux der- « nières campagnes, autant de talent que de « civisme ; c'est sa division qui a remporté la « victoire à Mondovi, si puissamment contri- « bué à celle de Castiglione, et pris Mantoue. « Elle s'est distinguée au passage du Taglia- « mento, au passage de l'Isonzo, et spéciale- « ment à la prise de Gradisca. Le général Ser- « rurier est sévère pour lui-même, il l'est « quelquefois pour les autres; ami rigide de « la discipline, de l'ordre et des vertus les « plus nécessaires au maintien de la société, « il dédaigne l'intrigue; ce qui lui a fait des « ennemis parmi ces hommes toujours prêts « à accuser d'incivisme ceux qui veulent que « l'on soit soumis aux lois. Je crois qu'il « serait très-propre à commander les troupes « de la république cisalpine. Je vous prie de « le renvoyer le plus tôt possible à son poste. » Serrurier fut distingué à Paris : la franchise de son caractère y plut généralement. Il fit un voyage dans le département de l'Aisne, son pays. Il avait toujours été très-modéré sur les principes de la révolution. Mais à son retour de France, il se montra fort chaud et très-prononcé pour la république, tant il était in-

digné du mauvais esprit qu'il y avait remarqué.

Au moment où l'armée française entra à Venise, le comte d'Entraigues s'échappa de cette ville. Il fut arrêté sur la Brenta par les troupes de la division Bernadotte. et envoyé au quartier-général à Milan. Le comte d'Entraigues était du Vivarais. Député de la noblesse à la constituante, il fut ardent patriote en 88 et 89; mais dans le commencement de l'assemblée (neveu de M. de Saint-Priest) il changea de parti, émigra, fut un des principaux agents de l'étranger et un véritable entremetteur d'intrigues. Il était à Venise depuis deux ans, attaché en apparence à la légation anglaise, mais de fait ministre de la contre-révolution, et se plaçant à la tête de tous les complots d'espionnage et d'insurrection contre l'armée française. Il était soupçonné d'avoir une grande part dans les massacres de Vérone. Les généraux Berthier et Clarke firent le dépouillement de son portefeuille, dressèrent un procès-verbal de toutes les pièces, les paraphèrent et les envoyèrent à Paris. En réponse, le gouvernement français ordonna que d'Entraigues fût traduit devant une commission militaire, pour être jugé selon les lois de la république; mais, dans l'intervalle, il avait intéressé Napoléon, qui

l'avait vu plusieurs fois. Comprenant tout le danger de sa position, il s'attacha à plaire à celui qui était le maître de son sort, lui parla sans réserve, lui découvrit toutes les intrigues d'alors; il compromit son parti plus qu'il n'était obligé de le faire. Il réussit : il obtint d'habiter dans la ville, sur parole et sans garde. A quelque temps de là, on le laissa se sauver en Suisse. On faisait si peu d'attention à lui, que ce ne fut que six ou sept jours après son départ de Milan, que l'on s'aperçut qu'il avait violé sa parole. Bientôt on lut une espèce de pamphlet qu'il répandit, dans toute l'Allemagne et en Italie, contre son bienfaiteur. Il y peignait l'horrible cachot dans lequel il avait été enfermé, les tourments qu'il avait soufferts, l'audace qu'il avait déployée, et les dangers qu'il avait courus pour en sortir. L'indignation fut extrême à Milan, où on l'avait vu dans toutes les sociétés, aux promenades, aux spectacles, jouissant de la plus grande liberté. Plusieurs membres du corps diplomatique partagèrent l'indignation publique, et publièrent à cet effet des déclarations.

§ II.

La république de Gènes, pendant les trois

guerres des successions d'Espagne, de Parme et d'Autriche, avait fait partie des masses belligérantes; ses petites armées marchèrent alors avec les armées des Couronnes de France et d'Espagne. En 1747, le peuple avait chassé de Gènes la garnison antrichienne, commandée par le marquis de Botta; et depuis il avait soutenu un siége long et opiniâtre contre les armées de Marie-Thérèse. Dans le XVIII^e^ siècle, Gènes entretint une guerre meurtrière contre la Corse. Les haines nationales donnaient lieu à des escarmouches continuelles entre les Piémontais et les Génois. Cette suite et ce concours d'évènements militaires avaient entretenu parmi les citoyens de cette république, si faible par sa population et l'étendue de son territoire, un foyer d'énergie qui lui donnait une tout autre consistance que n'avait la république de Venise. Aussi l'aristocratie génoise avait-elle fait tête à l'orage; elle s'était maintenue libre et indépendante; elle ne s'en était laissé imposer ni par les coalisés, ni par la France, ni par le parti populaire; elle avait conservé, dans toute sa pureté, la constitution qu'André Doria lui avait donnée au XVI^e^ siècle.

Mais la proclamation de l'indépendance des républiques cispadane et transpadane, l'abdication de l'aristocratie de Venise, l'établisse-

ment d'un gouvernement populaire dans tout le pays vénitien, l'enthousiasme qu'inspiraient les victoires des Français, accrurent tellement la prépondérance du parti populaire, qu'un changement dans la constitution devenait indispensable. La France croyait ne pouvoir accorder aucune confiance à l'aristocratie ; mais il était à désirer que la révolution s'opérât sans son intervention patente, et par les seuls effets de la marche et de la force de l'opinion publique. Faypoult, ministre de France à Gênes, était un homme éclairé, modéré dans ses principes, d'un caractère faible; ce qui avait de l'avantage dans la situation des choses, puisqu'il contenait plutôt qu'il n'excitait l'exaltation du parti révolutionnaire.

Les hommes qui observaient la marche de ces évènements, en calculaient l'issue pour la fin d'août; ils ne pensaient pas que l'aristocratie pût prolonger sa résistance au-delà de ce terme. Les révolutionnaires du club Momandi, impatients de la marche lente de la révolution, et peut-être aussi excités par des agents secrets de Paris, rédigèrent une pétition et demandèrent l'abdication de l'aristocratie et la proclamation de la liberté. Une députation l'apporta au doge, qui ne se montra pas éloigné de donner satisfaction au vœu populaire; il nomma même une junte de neuf per-

sonnes, dont quatre plébéiens, pour lui proposer des changements à la constitution.

Les trois inquisiteurs d'état ou censeurs suprêmes, chefs de l'oligarchie et ennemis de la France, voyaient avec douleur cet état de choses. Convaincus eux-mêmes que l'aristocratie n'avait que peu de mois d'existence, s'ils laissaient courir les évènements et ne se procuraient pas les moyens de les maîtriser, ils cherchèrent, dans le fanatisme, un auxiliaire qui leur donnât les corporations inférieures. S'ils parvenaient à exalter les charbonniers et les porte-faix, ils acquéraient un appui suffisant pour tenir en respect toutes les classes de citoyens. Ils employèrent le confessional, la chaire, les prédications dans les places et dans les carrefours, les miracles, l'exposition du Saint-Sacrement, même les prières de quarante heures, pour demander à Dieu d'éloigner de la république l'orage qui la menaçait; mais, par cette conduite imprudente, ils attirèrent la foudre qu'ils voulaient éviter. De leur côté, les Morandistes s'agitaient; ils déclamaient, imprimaient, agitaient le peuple par mille moyens contre les nobles et les prêtres, et faisaient des prosélytes. Bientôt ils jugèrent le moment favorable et s'armèrent. Le 22 mai, à dix heures du matin, ils s'emparèrent des princi-

pales portes, spécialement de celles de Saint-Thomas de l'Arsenal et du port. Les inquisiteurs, alarmés, donnèrent le signal aux charbonniers et aux porte-faix, qui, conduits par leurs syndics, se portèrent aux cris de *Viva Maria* au magasin d'armes et se déclarèrent pour l'aristocratie. En peu d'heures 10,000 hommes se trouvèrent ainsi armés et organisés pour la défense du prince. Le ministre de France, effrayé de leurs vociférations contre les jacobins et les Français, se rendit au palais, et s'entremit pour concilier ces partis extrêmes. A la vue des préparatifs de l'oligarchie et de ce grand nombre de ses défenseurs, les patriotes pressentaient leur faiblesse; ils avaient compté sur le secours de la bourgeoisie : si elle s'était déclarée en leur faveur, elle aurait fait pencher la balance de leur côté; mais, intimidée par la furie des charbonniers, elle se renferma dans ses maisons. Les patriotes, ainsi trompés dans leur attente, ne virent plus d'autre moyen de salut que d'arborer la cocarde française, espérant par là en imposer aux oligarques, ce qui faillit être funeste aux familles françaises établies à Gènes. De tous côtés on en vint aux armes; partout les patriotes furent battus et chassés de leurs postes. La nuit du 23 au 24, ils con-

servèrent la possession de la porte de Saint-Thomas. Mais ils la perdirent à la pointe du jour du 24. L'oligarchie triomphante ordonna que la cocarde génoise fût portée par tout le monde; elle toléra le pillage des maisons des Français : plusieurs d'entre eux furent traînés dans les cachots. Si le ministre Faypoult ne fut pas insulté, c'est que le doge lui envoya une garde d'honneur de 200 hommes. Le commissaire de marine Ménard, homme sage et qui était fort étranger aux troubles, fut traîné par les cheveux jusqu'au fort de la Lanterne; la maison du consul Lachaise fut pillée; tout ce qui était Français dut se soustraire aux insultes et aux poignards. La bourgeoisie était indignée, mais n'osait rien entreprendre, dans la crainte des vainqueurs. Du 23 au 29, le ministre Faypoult présenta plusieurs notes à ce sujet; il n'eut de satisfaction sur aucune. Sur ces entrefaites, l'amiral Brueys, avec deux vaisseaux et deux frégates, revenant de Corse, se présenta en vue du port. Le doge s'opposa à l'entrée de cette escadre, sous prétexte que sa présence irriterait la populace, et qu'elle se livrerait à toutes sortes d'excès contre les maisons françaises. Faypoult eut la faiblesse de condescendre à cette mesure : il envoya l'ordre à Brueys de gagner Toulon.

Lorsque les hommes modérés observèrent, dans le sénat, combien cette conduite était imprudente, les oligarques répondirent que les Français, occupés à négocier avec l'Autriche, n'oseraient pas faire marcher un corps d'armée contre Gènes; que l'opinion qui dominait à Paris était d'ailleurs contraire aux idées démocratiques; qu'on savait que Napoléon même désapprouvait les principes du club Morandi, et qu'il y penserait à deux fois avant de s'exposer au blâme de son gouvernement et du parti de Clichi, qui dominait la législature.

Toutes ces fallacieuses espérances furent déjouées. Aussitôt que Napoléon fut instruit des évènements qui venaient de se passer, et qu'il apprit que le sang français avait coulé, il expédia à Gènes son aide-de-camp Lavalette; et exigea du doge que tous les Français qui étaient arrêtés fussent remis sur-le-champ à la disposition du ministre de France, les charbonniers et les porte-faix désarmés, les inquisiteurs arrêtés; déclarant en même temps que les têtes des patriciens lui répondaient des têtes des Français, comme tous les magasins et propriétés de la république lui répondaient de leurs propriétés. Il prescrivit au ministre Faypoult de quitter Gènes et de se rendre à Tor-

tone avec tous les Français qui voudraient le suivre, si dans les vingt-quatre heures ces dispositions n'étaient point exécutées. L'aide-de-camp Lavalette arriva à Gènes, le 29 mai, à quatre heures après midi; à six heures, il fut introduit au sénat, qui, après avoir écouté son discours et pris connaissance de la lettre au doge, promit de répondre le soir même. En effet, les Français furent immédiatement mis en liberté et conduits à l'hôtel de l'ambassade, au milieu d'un concours immense de peuple, qui leur témoigna de l'intérêt. La bourgeoisie et le véritable peuple, encouragés par la démarche de Napoléon, qui les assurait de sa protection, se réveillèrent, et demandèrent à grands cris le désarmement des sicaires de l'oligarchie. Dans la soirée même, 4,000 fusils rentrèrent à l'arsenal. Les discussions furent vives au petit conseil; l'aristocratie s'y trouva en minorité. Une division de troupes françaises arrivait à Tortone. Gènes, assiégée par terre et par mer, eût été promptement réduite à l'obéissance; il est même probable que la vue des troupes françaises eût été suffisante pour donner à la bourgeoisie et à la masse du tiers-état la force de secouer le joug de l'aristocratie.

Cependant la réponse du sénat ne fut pas satisfaisante : c'était un *mezzo termine*. Fay-

poult se décida à partir. Lavalette dut rester à Gènes pour protéger les Français. Sur la demande des passe-ports du ministre de France, le doge assembla le sénat, qui seul était autorisé à les délivrer. Il prit en grande considération la position où allait se trouver la république. Après quelques discussions, ils adopta la résolution d'adhérer sincèrement aux vues du général en chef; il fut arrêté 1° qu'une députation, composée de MM. Cambiaso, doge, Serra et Carbonari, se rendrait de suite à Montebello; 2° que les trois inquisiteurs seraient mis en état d'arrestation; 3° que les charbonniers et les porte-faix seraient désarmés.

Cette résolution retint le ministre Faypoult à son poste; ce qui calma les inquiétudes du peuple. Les charbonniers et les porte-faix, qui n'avaient agi que par l'ordre du prince, et qui en réalité n'avaient aucun intérêt dans cette affaire, devinrent fort dociles aussitôt qu'il fut sincèrement décidé à se soumettre.

Le 6 juin, les députés du sénat signèrent, à Montebello, une convention qui mit fin à la constitution de Doria, et établit à Gènes le gouvernement de la démocratie. Cette convention était conçue en ces termes :

La république française et la république de Gènes voulant consolider l'union et l'harmonie

qui ont existé dans tous les temps entre elles; pensant que la félicité de la nation génoise exige qu'elle recouvre le dépôt de sa souveraineté, les deux états sont convenus des articles suivants :

Art. 1[er]. Le gouvernement de la république de Gènes reconnaît que la souveraineté réside dans la réunion de tous les citoyens du territoire génois.

II. Le pouvoir législatif sera confié à deux conseils représentatifs composés, l'un de trois cents, l'autre de cent cinquante membres. Le pouvoir exécutif sera délégué à un sénat de douze membres, présidé par un doge. Les doges et les sénateurs seront nommés par les deux conseils.

III. Chaque commune aura une municipalité, et chaque district une administration.

IV. Les modes d'élection de toutes les autorités, la circonscription des districts, la portion d'autorité confiée à chaque corps, l'organisation du pouvoir judiciaire et de la force militaire, seront déterminés par une commission législative, qui sera chargée de rédiger la constitution et toutes les lois organiques de gouvernement, en ayant soin de ne rien faire qui soit contraire à la religion catholique; de ga-

rantir les dettes consolidées; de conserver le port franc de la ville de Gènes, la banque de Saint-Georges; et de prendre des mesures pour qu'il soit pourvu, autant que les moyens le permettront, à l'entretien des nobles pauvres existant actuellement. Cette commission devra achever son travail dans un mois, à compter du jour de sa formation.

V. Le peuple se trouvant réintégré dans ses droits, toute espèce de privilége et d'organisation particulière qui rompt l'unité de l'état, se trouve nécessairement annulé.

VI. Le gouvernement provisoire sera confié à une commission de gouvernement, composée de vingt-deux membres, présidée par le doge actuel, qui sera installée le 14 du présent mois de juin, 26 prairial an V de la république française.

VII. Les citoyens qui seront appelés à composer le gouvernement provisoire de la république de Gènes, ne pourront en refuser les fonctions sans être considérés comme indifférents au salut de la patrie, et condamnés à une amende de deux mille écus.

VIII. Quand le gouvernement provisoire sera formé, il déterminera les règlements nécessaires pour la forme de ses délibérations. Il nom-

mera, dans la première semaine de son installation, la commission législative chargée de rédiger la constitution.

IX. Le gouvernement provisoire pourvoira aux justes indemnités dues aux Français qui ont été spoliés dans les journées des 3 et 4 prairial (22 et 23 mai).

X. La république française voulant donner une preuve de l'intérêt qu'elle prend au bonheur du peuple de Gènes, et désirant le voir réuni et exempt de factions, accorde une amnistie à tous les Génois desquels elle avait à se plaindre, soit pour raison des 3 et 4 plairial, soit à l'occasion des évènements divers arrivés dans les fiefs impériaux. Le gouvernement provisoire mettra la plus vive sollicitude à éteindre toutes les factions, à réunir tous les citoyens, et à les pénétrer de la nécessité de se réunir autour de la liberté publique, accordant à cet effet une amnistie générale.

XI. La république française accordera à la république de Gènes protection et même le secours de ses armées, pour faciliter, s'il est nécessaire, l'exécution des articles susdits, et maintenir l'intégrité du territoire de la république de Gènes.

Le peuple triompha avec la vivacité qui est le caractère de l'esprit de parti et des peuples

méridionaux; il se porta à des excès; il brûla le livre d'or, et brisa la statue de Doria. Cet outrage fait à ce grand homme blessa Napoléon; il exigea du gouvernement provisoire que cette statue fût rétablie. Cependant les exclusifs prirent le dessus; la constitution définitive s'en ressentit; les prêtres furent indisposés, les nobles exaspérés; ils étaient exclus de toute fonction. Cette constitution devait être soumise à l'approbation du peuple, le 14 septembre; elle fut imprimée et affichée dans toutes les communes. Plusieurs cantons des campagnes déclarèrent qu'ils ne l'accepteraient pas; de toutes parts les prêtres et les nobles s'agitèrent pour soulever leurs paysans : dans les vallées de Polcevera et du Bisagno, l'insurrection éclata. Les insurgés s'emparèrent de l'Éperon, de la Tenaille et du bastion de la Lanterne qui domine le port. Le général Duphot, qui avait été envoyé à Gènes pour y organiser les troupes de la république, dont l'effectif s'élevait à 6,000 hommes, fut requis par le gouvernement provisoire de combattre pour sa défense. Il chassa les insurgés, et reprit l'enceinte et les forts. Le 7, la tranquillité était rétablie dans les deux vallées; les paysans étaient désarmés.

A ces nouvelles, Napoléon fut mécontent. Il était alors tout occupé des négociations avec

l'Autriche; il n'avait pu prêter une attention particulière aux affaires de Gènes; mais il avait recommandé de ménager les nobles et de contenter les prêtres. Il suspendit la publication de la constitution; il y fit tous les changements que réclamaient les prêtres et les nobles; et ainsi purgée de l'esprit de démagogie dont elle avait été empreinte, elle fut mise à exécution, de l'assentiment général. Il aimait Gènes; il voulait y aller pour concilier, réunir les partis; les évènements l'en empêchèrent, tant ils se succédèrent avec rapidité. Après Campo-Formio, au moment de quitter l'Italie, il écrivit de Milan, le 11 novembre 1797, au gouvernement génois la lettre suivante :

« Je vais répondre, citoyens, à la confiance « que vous m'avez montrée.... Vous avez besoin « de diminuer les frais d'administration pour « ne pas être obligés de surcharger votre peu- « ple.... Ce n'est pas assez de ne rien faire contre « la religion, il faut encore ne donner aucun « sujet d'inquiétude aux consciences les plus « timorées, ni aucune arme aux hommes mal- « intentionnés. *Exclure tous les nobles des fonc- « tions publiques, serait une injustice révoltante: « vous feriez ce qu'ils ont fait....* Le port franc « est une pomme de discorde qu'on a jetée au « milieu de vous.... La ville de Gènes doit tenir

« la franchise de son port de la volonté du « corps législatif....

« *Pourquoi le peuple ligurien est-il déja si « changé? A ses premiers élans de fraternité et « d'enthousiasme ont succédé la crainte et la « terreur. Les prêtres s'étaient les premiers ral- « liés autour de l'arbre de la liberté; les premiers « ils vous avaient dit que la morale de l'évan- « gile est toute démocratique; mais des hommes « payés par vos ennemis, et, dans toutes les ré- « volutions, auxiliaires immédiats de la tyrannie, « ont profité des écarts, des crimes mêmes de « quelques prêtres, pour écrire contre la religion; « et les prêtres se sont éloignés.... On a proscrit « en masse, et le nombre de vos ennemis s'est « accru.... Quand dans un état, surtout dans un « petit état, on s'accoutume à condamner sans « entendre, à applaudir un discours parce qu'il « est passionné: quand on appelle vertu, l'exa- « gération et la fureur; crimes, la modération « et l'équité, cet état est près de sa ruine.....*

« Croyez que dans tous les lieux où mon devoir « et le service de ma patrie m'appelleront, je « regarderai comme un des moments les plus « précieux celui où je serai utile à votre répu- « blique; je serai satisfait d'apprendre que le « peuple de Gènes est uni et vit heureux. »

On discutait alors au conseil des cinq-cents

à Paris, une motion de Sieyes, tendant à chasser de France tous les nobles, en leur donnant la valeur de leurs biens en objets manufacturés. Ces conseils, donnés par Napoléon à la république de Gènes, paraissaient l'être de fait à la république française, qui toutefois en profita; car on abandonna ce projet extrême et terrible qui portait partout l'alarme et le désordre; il n'en fut plus question.

Aucun bataillon français n'avait dépassé Tortone. La révolution de Gènes fut obtenue par la seule influence du tiers-état; et sans les menées des inquisiteurs et du club Morandi, elle aurait été opérée sans désordres, sans secousses, et sans intervention même indirecte de la France.

§ III.

Le roi de Sardaigne se trouvait dans une fausse position; le traité suivant, négocié à Bologne par Napoléon, et signé à Turin par Clarke, existait et n'existait pas.

« Le directoire exécutif de la république française, et S. M. le roi de Sardaigne, voulant, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir et par une union plus étroite de leurs intérêts respectifs, contribuer à amener, le plus promp-

tement possible, une paix qui fait l'objet de leurs vœux, et qui doit assurer le repos et la tranquillité de l'Italie, se sont déterminés à faire un traité d'alliance offensive et défensive; et ils ont chargé de leurs pleins pouvoirs à cet effet, savoir : le directoire exécutif de la république française, le citoyen Henri-Jacques-Guillaume Clarke, général de division des armées de la république française; et S. M. le roi de Sardaigne, le chevalier D. Clément Damian de Priocca, chevalier grand'croix d'ordre des S. S. Maurice et Lazare, premier secrétaire-d'état de S. M. au département des affaires étrangères, et régent de celui des affaires internes; lesquels, après l'échange respectif de leurs pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. I^er^. Il y aura une alliance offensive entre la république française et S. M. le roi de Sardaigne, jusqu'à la paix continentale. A cette époque, cette alliance deviendra purement défensive, et sera établie sur des bases conformes aux intérêts réciproques des deux puissances.

II. La présente alliance ayant pour principal objet de hâter la conclusion de la paix et d'assurer la tranquillité future de l'Italie, elle n'aura son exécution, pendant la guerre ac-

tuelle, que contre l'empereur d'Allemagne, qui est la seule puissance continentale qui mette des obstacles à des vœux si salutaires. S. M. le roi de Sardaigne restera neutre à l'égard de l'Angleterre et des autres puissances encore en guerre avec la république française.

III. La république française et S. M. Sarde se garantissent réciproquement, et de tous leurs moyens, leurs possessions actuelles en Europe, pour tout le temps que durera la présente alliance. Les deux puissances réuniront leurs forces contre l'ennemi commun du dehors, et ne porteront aucun secours direct ni indirect aux ennemis de l'intérieur.

IV. Le contingent des troupes que S. M. Sarde devra fournir, d'abord et en conséquence de la présente alliance, sera de 8,000 hommes d'infanterie, de 2,000 hommes de cavalerie, et de quarante pièces de canon. Dans le cas où les deux puissances croiraient devoir augmenter ce contingent, cette augmentation sera concertée et réglée par des commissaires munis, à cet effet, de pleins pouvoirs du directoire exécutif et de S. M. le roi de Sardaigne.

V. Le contingent de troupes et d'artillerie devra être pris et réuni à Novare, savoir : 500 hommes de cavalerie, 4,000 hommes d'infanterie et douze pièces d'artillerie de position,

pour le 30 germinal courant, 19 avril (vieux style), le surplus quinze jours après.

Ce contingent sera entretenu aux frais de S. M. le roi de Sardaigne, et recevra les ordres du général en chef de l'armée française en Italie.

Une convention particulière, dressée de concert avec ce général, réglera le mode du service de ce contingent.

VI. Les troupes qui le formeront participeront, proportionnellement à leur nombre présent sous les armes, aux contributions qui seront imposées dans les pays conquis, à compter du jour de la réunion du contingent à l'armée de la république.

VII. La république française promet de faire à S. M. Sarde, à la paix générale ou continentale, tous les avantages que les circonstances permettront de lui procurer.

VIII. Aucune des deux puissances contractantes ne pourra conclure de paix séparée avec l'ennemi commun; et aucun armistice ne pourra être fait par la république française avec les armées qui couvrent l'Italie, sans que S. M. Sarde y soit comprise.

IX. Toutes les contributions imposées dans les états de S. M. Sarde, non acquittées ou compensées, cesseront immédiatement après

l'échange respectif des ratifications du présent traité.

X. Les fournitures qui, à dater de la même époque, seront faites dans les états de S. M. le roi de Sardaigne, aux troupes françaises et aux prisonniers de guerre conduits en France, ainsi que celles qui ont eu lieu en vertu de conventions particulières passées à ce sujet, et qui n'ont point encore été acquittées ou compensées par la république française en conséquence desdites conventions, seront rendues en même nature aux troupes formant le contingent de S. M. Sarde; et, si les fournitures à rendre excédaient les besoins du contingent, le surplus sera acquitté en numéraire.

XI. Les deux puissances contractantes nommeront incessamment des commissaires chargés de négocier en leur nom un traité de commerce conforme aux bases stipulées dans l'art. VII du traité de paix conclu, à Paris, entre la république française et S. M. le roi de Sardaigne; en attendant, les postes et les relations commerciales seront rétablies sans délai, ainsi qu'elles existaient avant la guerre.

XII. Les ratifications du présent traité d'alliance seront échangées à Paris dans le plus bref délai possible.

Fait et signé à Turin, le 16 germinal an V

de la république française une et indivisible (5 avril 1797, vieux style).

Signé, H. CLARKE, CLÉMENT DAMIAN.

Le directoire ne s'expliquait pas ostensiblement, mais il était évident qu'il ne voulait pas ratifier ce traité. De son côté, Napoléon persistait à regarder cette ratification comme indispensable. Il attachait, comme de raison, une grande importance à réunir à son armée une division de bonnes et vieilles troupes piémontaises dont il estimait la valeur. Se regardant comme personnellement engagé vis-à-vis de la cour de Sardaigne, il employait tous ses moyens pour garantir la tranquillité intérieure des états du roi. Cependant les mécontents piémontais devenaient tous les jours plus nombreux; ils coururent aux armes, et les révolutionnaires furent défaits. Cette position était extrêmement délicate; elle excitait, au suprême degré, le mécontentement des jacobins de France et d'Italie; et lorsque le parti royal eut triomphé à Turin, les arrestations et les vexations auxquelles il se porta, furent un texte perpétuel de réclamations adressées au quartier-général.

A la fin de septembre, le directoire, en signant l'*ultimatum* pour les négociations de Campo-Formio, fit connaître à Napoléon qu'il

persistait dans sa résolution de ne point ratifier le traité d'alliance avec la Sardaigne. Le ministre des relations extérieures, en lui communiquant les intentions du directoire, l'engageait à faire débaucher les soldats sardes par les recruteurs italiens, ce qui lui procurerait, écrivait-il, les moyens d'avoir le secours des 10,000 hommes du contingent piémontais, sans en avoir l'obligation à la cour de Turin; mais les cadres qui constituent la force des troupes ne pouvaient pas être débauchés; d'ailleurs une opération de ce genre ne pouvait être consommée sans perdre beaucoup de temps, et il était question d'entrer en campagne immédiatement. Cette conduite du directoire fut une des causes qui décidèrent Napoléon à signer la paix à Campo-Formio, sans avoir égard à l'*ultimatum* du 29 septembre, du gouvernement français, qui, dans son opinion, ne pouvait être inséré au protocole, sans amener une rupture. Cependant le directoire finit par comprendre l'importance de renforcer l'armée d'Italie des 10,000 hommes du contingent piémontais; il se décida à ratifier le traité de Turin, et l'envoya, le 21 octobre, au corps législatif; mais il n'était plus temps : le 17, la paix avait été signée, à Campo-Formio, avec l'Autriche.

Ainsi, après les campagnes de Napoléon en

Italie, le roi de Sardaigne conserva son trône, affaibli, il est vrai, de la Savoie et du comté de Nice, ayant perdu ses places fortes, dont une partie était démolie et l'autre au pouvoir des Français qui y tenaient garnison, mais ayant acquis l'avantage immense d'être l'allié de la république, qui lui garantissait l'intégrité de ses états. Cependant ce prince ne se faisait point illusion sur sa position; il savait qu'il ne devait la conservation de son trône qu'à Napoléon, et combien peu était sincère l'alliance apparente du directoire; il avait le pressentiment de sa chute prochaine. Environné de tous côtés des démocraties française, ligurienne et cisalpine, il avait encore à combattre l'opinion de ses peuples : les Piémontais appelaient à grands cris la révolution, et la cour regardait déja la Sardaigne comme un lieu de refuge.

§ IV.

La cour de Rome exécuta d'abord fidèlement les stipulations du traité de Tolentino; mais bientôt après elle se laissa influencer par le cardinal Busca et par Albani. Elle recommença ses levées d'hommes, et eut l'imprudence de braver publiquement la France, en appelant le

général Provera pour commander ses troupes. Elle refusa de reconnaître la république cisalpine. L'attitude victorieuse de la république, les menaces de son ambassadeur, mirent un terme prompt à ces vaines démonstrations d'indépendance. Provera ne séjourna que quelques jours à Rome, et en repartit aussitôt pour l'Autriche. La Cisalpine, heureuse de cette occasion de s'emparer de quelques provinces du saint-siége, déclara la guerre au Vatican. A la vue de l'orage qui les menaçait, ces faibles et imprudents vieillards tombèrent à genoux, et donnèrent au directoire cisalpin toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer.

Si l'on ne retrouve dans cette conduite aucune trace de cette ancienne politique qui avait tant illustré le Vatican dans les siècles derniers, c'est qu'alors ce gouvernement était usé, que la puissance temporelle des papes ne pouvait plus dominer; c'est qu'elle finissait, comme a fini la souveraineté des électeurs ecclésiastiques de l'empire.

§ V.

La cour de Naples était dirigée par la reine, femme d'un esprit remarquable, mais dont les idées étaient tout aussi désordonnées que les

passions qui agitaient son cœur. Le traité de Paris, du 10 octobre 1796, n'avait point changé les dispositions de ce cabinet qui ne cessa d'armer et de donner des inquiétudes, pendant toute l'année 1797, et cependant nul traité ne pouvait lui être plus favorable; il était conçu dans les termes suivants :

« La république française et sa majesté le roi des Deux-Siciles, également animés du désir de faire succéder les avantages de la paix aux malheurs inséparables de la guerre, ont nommé, savoir : le directoire exécutif, le citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures, et S. M. le roi des Deux-Siciles, le prince de Belmonte Pignatelli, son gentilhomme de la chambre, et ministre plénipotentiaire près de S. M. C. pour traiter, en leur nom, des clauses et conditions propres à rétablir la bonne intelligence et amitié entre les deux puissances; lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivants :

Art. I^er^. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et sa majesté le roi des Deux-Siciles. En conséquence, toutes hostilités cesseront définitivement, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité.

En attendant, et jusqu'à cette époque, les conditions stipulées par l'armistice conclu le 17 plairial an IV (4 juin 1796), continueront d'avoir leur plein et entier effet.

II. Tout acte, engagement ou convention antérieure de la part de l'une ou de l'autre des deux parties contractantes qui seraient contraires au présent traité, sont révoqués, et seront regardés comme nuls et non avenus; en conséquence, pendant le cours de la présente guerre, aucune des deux puissances ne pourra fournir aux ennemis de l'autre aucun secours en troupes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres ou argent, à quelque titre, et sous quelque dénomination que ce puisse être.

III. Sa majesté le roi des Deux-Siciles observera la plus exacte neutralité vis-à-vis de toutes les puissances belligérantes; en conséquence, elle s'engage à interdire indistinctement l'accès dans ses ports à tous vaisseaux armés en guerre, appartenant aux dites puissances, qui excèderont le nombre de quatre au plus, d'après les règles connues de la susdite neutralité. Tout approvisionnement de munitions ou marchandises connues sous le nom de contrebande, leur sera refusé.

IV. Toute sûreté et protection envers et

contre tous, seront accordées, dans les ports et rades des Deux-Siciles, à tous les vaisseaux marchands français, en quelque nombre qu'ils se trouvent, et à tous les vaisseaux de guerre de la république, qui n'excèderont pas le nombre porté par l'article précédent.

V. La république française et sa majesté le roi des Deux-Siciles s'engagent à donner mainlevée du séquestre de tous effets, revenus, biens saisis, confisqués et retenus sur les citoyens et sujets de l'une et l'autre puissance, par suite de la guerre actuelle, et à les admettre respectivement à l'exercice légal des actions et droits qui pourraient leur appartenir.

VI. Tous les prisonniers faits de part et d'autre, y compris les marins et matelots, seront rendus réciproquement dans un mois, à compter de l'échange des ratifications du présent traité, en payant les dettes qu'ils auraient contractées pendant leur captivité; les malades et les blessés continueront à être soignés dans les hôpitaux respectifs; ils seront rendus aussitôt après leur guérison.

VII. Pour donner une preuve de son amitié à la république française et de son désir sincère d'entretenir une parfaite harmonie entre les deux puissances, sa majesté le roi des Deux-Siciles consent à faire mettre en liberté tout

citoyen français qui aurait été arrêté et serait détenu dans ses états, à cause de ses opinions politiques, relatives à la révolution française; tous les biens et propriétés, meubles et immeubles, qui pourraient leur avoir été séquestrés ou confisqués pour la même cause, leur seront rendus.

VIII. Par les mêmes motifs qui ont dicté l'article précédent, sa majesté le roi des Deux-Siciles s'engage à faire toutes les recherches convenables pour découvrir, par la voie de la justice, et livrer à la rigueur des lois les personnes qui volèrent à Naples, en 1793, les papiers appartenant au dernier ministre de la république française.

IX. Les ambassadeurs ou ministres des deux puissances contractantes jouiront, dans les états respectifs, des mêmes prérogatives et préséances dont ils jouissaient avant la guerre, à l'exception de celles qui leur étaient attribuées comme ambassadeurs de famille.

X. Tout citoyen français et tous ceux qui composeront la maison de l'ambassadeur ou ministre, et celles des consuls et autres agents accrédités et reconnus de la république française, jouiront, dans les états de sa majesté le roi des Deux-siciles, de la même liberté de culte que celle dont y jouissent les individus

des nations non catholiques, les plus favorisées à cet égard.

XI. Il sera négocié et conclu, dans le plus court délai, un traité de commerce entre les deux puissances, fondé sur les bases d'une utilité mutuelle, et telles qu'elles assurent à la nation française des avantages égaux à tous ceux dont jouissent, dans le royaume des Deux-Siciles, les nations les plus favorisées. Jusqu'à la confection de ce traité, les relations commerciales et consulaires seront réciproquement rétablies telles qu'elles étaient avant la guerre.

XII. Conformément à l'article VI du traité conclu à la Haye, le 27 floréal an III de la république (16 mai 1795), la même paix, amitié et bonne intelligence, stipulée par le présent traité entre la république française et sa majesté le roi des Deux-Siciles, aura lieu entre sa majesté et la république batave.

XIII. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées dans quarante jours pour tout délai, à compter du jour de la signature.

Fait à Paris, le 19 vendémiaire an V de la république française, une et indivisible, répondant au 10 octobre 1796. (V. St.)

Signé, CHARLES DELACROIX,
Le prince de BELMONTE PIGNATELLI.

Lorsque Napoléon se trouvait dans les Marches, menaçant Rome, le prince de Belmonte Pignatelli, ministre de Naples, qui suivait le quartier-général, lui fit lire confidentiellement une lettre de la reine, qui lui annonçait qu'elle allait faire marcher 30,000 hommes pour couvrir Rome. « Je vous remercie de cette confi-« dence, lui dit le général, et je veux y répon-« dre par une confiance pareille. » Il sonne son secrétaire, se fait apporter le dossier de Naples, en tire une dépêche qu'il avait écrite au directoire, au mois de novembre 1796, avant la prise de Mantoue, et lit : « Les embarras que « me donnent l'approche d'Alvinzi, ne m'em-« pêcheraient pas d'envoyer 6,000 Lombards « et Polonais pour punir la cour de Rome; mais « comme il est à prévoir que le roi de Naples « pourrait faire avancer 30,000 hommes à la dé-« fense du saint-siége, je ne marcherai sur Rome « que lorsque Mantoue sera tombée, et que les « renforts que vous m'annoncez seront arrivés, « afin que si la cour de Naples violait le traité « de Paris, je puisse disposer de 25,000 hom-« mes pour m'emparer de sa capitale, et l'obli-« ger à se réfugier en Sicile. » Un courrier extraordinaire, expédié dans la nuit par le prince Pignatelli, eut sans doute pour objet d'instruire la reine de la manière dont avait été accueillie son insinuation.

Depuis le traité de Paris, les légations napolitaines étaient généralement plus hostiles et plus arrogantes envers les Français que du temps de la guerre; et souvent les ambassadeurs napolitains se permettaient de dire hautement que la paix ne serait pas de longue durée. Cette conduite insensée n'empêcha pas le cabinet de Naples de se livrer à des rêves d'ambition; pendant les conférences de Montebello, d'Udine et de Passeriano, l'envoyé de la reine chercha à obtenir les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, les Marches de Macerata, de Ferrare, d'Ancône, et le duché d'Urbin; il alla jusqu'à exprimer le désir de s'enrichir des dépouilles du pape et de la république de Venise; et ces acquisitions, la reine les attendait de la protection de la France: c'était surtout par l'intervention de Napoléon qu'elle espérait voir réaliser ses vœux. Le trône de Naples a survécu à la paix de Campo-Formio; il se serait maintenu tranquille et heureux au milieu des orages qui ont agité l'Europe et l'Italie, s'il avait été dirigé par une plus saine politique.

§ VI.

Il avait fallu céder aux vœux des Lombards et les constituer en état démocratique et indé-

pendant, sous le nom de république transpadane. Elle comprenait toute la rive gauche du Pô depuis le Mincio jusqu'au Tésin. La république cispadane s'étendait sur la rive droite du Pô, depuis et non compris les états de Parme jusqu'à l'Adriatique. La constitution de la Cispadane avait été décrétée dans un congrès des représentants de la nation, et soumise à l'acceptation du peuple; votée à une immense majorité, elle avait été mise à exécution, à la fin d'avril. Les nobles et les prêtres étaient parvenus à se faire élire à toutes les places; la bourgeoisie les accusait de n'être point affectionnés au nouvel ordre de choses; le mécontentement était général. Napoléon sentait le besoin de donner à ces deux républiques une organisation définitive.

Aussitôt après le refus de la cour de Vienne de ratifier la convention signée, à Montebello, avec le marquis de Gallo et qui contenait les bases de la paix définitive, Napoléon créa la république cisalpine. Il la composa des républiques cispadane et transpadane : ce qui réunissait sous la même domination quatre millions d'habitants et offrait une masse de forces, propre à influer sur les évènements ultérieurs. Cependant les autorités de la Cispadane se refusaient opiniâtrément à une réunion qui

contrariait tous leurs préjugés. Les administrations de Reggio, Modène, Bologne, Ferrare, se soumettaient avec peine à la nécessité de se constituer sous un même gouvernement. L'esprit de localité opposait partout de la résistance à l'union des peuples des deux rives du Pô; et l'on aurait probablement échoué à opérer cette fusion du consentement des peuples, sans l'espoir qu'on leur fit concevoir qu'elle était le prélude de la réunion de tous les peuples de la péninsule sous un même gouvernement : ce secret penchant qu'ont tous ces Italiens à former une seule et grande nation, l'emporta sur toutes les petites passions des administrations locales. A cette cause générale se joignirent deux circonstances particulières. La Romagne, que le pape avait cédée, par le traité de Tolentino, s'était proclamée indépendante sous le titre de république *Émilie;* elle n'avait pas voulu se réunir à la Cispadane, à cause de l'antipathie qu'elle avait contre Bologne; elle embrassa avec ardeur l'idée de faire partie de la Cisalpine; et, par de nombreuses pétitions, elle sollicita la formation de cette république. Venise, dans ce temps, et les états de Terre-Ferme inquiets du mystère des préliminaires, votèrent dans des assemblées populaires, la formation de la république

italienne. Ces deux circonstances levèrent toutes les difficultés. L'esprit de localité fléchit devant l'esprit public; les intérêts particuliers, devant l'intérêt général; d'un commun accord, la fusion fut décrétée.

La nouvelle république prit le nom de république cisalpine; Milan en fut la capitale; ce fut un sujet de mécontentement à Paris, où l'on eût voulu qu'elle s'appelât république transalpine; mais les vœux des Italiens se portant vers Rome et la réunion de toute la péninsule en un seul état, la dénomination de cisalpine était celle qui flattait leur passion et qu'ils tinrent à adopter, n'osant point s'appeler république italienne.

Par le traité de Campo-Formio, la république cisalpine s'augmenta de la partie des états de Venise, située sur la rive droite de l'Adige, ce qui, joint à l'acquisition de la Valteline, lui forma une population de trois millions six cent mille ames. Ces provinces, les plus belles et les plus riches de l'Europe, composèrent dix départements. Elles s'étendaient depuis les montagnes de la Suisse jusqu'aux Apennins toscans et romains, et du Tésin à l'Adriatique.

Napoléon aurait voulu donner à la Cisalpine une constitution différente de celle de la France,

Il avait demandé à cet effet qu'on lui envoyât à Milan quelque publiciste distingué, tel que Sieyes ; mais cette idée ne plut pas au directoire : il exigea pour la Cisalpine la constitution adoptée en France en 1795. Le premier directoire cisalpin fut composé de Serbelloni, Alessandri, Pafadisi, Moscati, Containi, chefs du parti français en Italie. Serbelloni était un des plus grands seigneurs de la Lombardie. Le 30 juin, ils furent installés au palais de Milan. L'indépendance de la république cisalpine avait été proclamée, le 29, dans les termes suivants :

« La république cisalpine se trouvait depuis « nombre d'années sous la domination de la « maison d'Autriche. La république française « a succédé à cette dernière, par droit de con- « quête ; elle y renonce dès aujourd'hui, et la « république cisalpine est libre et indépendante. « Reconnue par la France et par l'empereur, « elle le sera bientôt de toute l'Europe. Le di- « rectoire exécutif de la république française, « non content d'avoir employé son influence « et les victoires des armées républicaines à « assurer l'existence de la république cisalpine, « étend plus loin ses sollicitudes ; et convaincu « que, si la liberté est le premier des biens,

« une révolution qui s'ensuit est le plus ter-
« rible des fléaux, il donne au peuple cisalpin
« sa propre constitution qui est le résultat des
« connaissances de la nation la plus éclairée.
« Le peuple cisalpin va donc passer du régime
« militaire au régime constitutionnel. Pour que
« ce passage se fasse sans secousses, sans anar-
« chie, le directoire exécutif a jugé devoir faire
« nommer, pour cette seule fois, les membres
« du gouvernement et du corps législatif; de
« manière que le peuple ne nommera qu'après
« le laps d'un an aux places vacantes, confor-
« mément à la constitution. Depuis un grand
« nombre d'années, il n'existait plus de répu-
« blique en Italie. Le feu sacré de la liberté y
« était étouffé; et la plus belle partie de l'Eu-
« rope était sous le joug des étrangers. Il appar-
« tient à la république cisalpine de faire voir
« au monde, par sa sagesse, son énergie et la
« bonne organisation de ses armées, que l'Italie
« moderne n'a pas dégénéré et qu'elle est en-
« core digne de la liberté.

« Bonaparte général en chef, au nom de la
« république française et en conséquence de la
« proclamation ci-dessus, nomme membres du
« directoire de la république cisalpine, les ci-
« toyens Serbelloni, Alessandri, Moscati, Para-

« disi. Le cinquième membre sera nommé dans « le plus court terme. Ces quatre membres se- « ront installés demain à Milan.

Une fédération générale des gardes nationales et des autorités de la nouvelle république eut lieu au lazaret de Milan. Le 14 juillet, trente mille gardes nationaux ou députés des départements se jurèrent fraternité et d'employer tous leurs efforts à la renaissance de la liberté et de la patrie italienne. Le directoire cisalpin nomma ses ministres, les autorités administratives, constitua son état militaire et gouverna la république comme un état indépendant. Les clés de Milan et de toutes les places fortes furent remises par les officiers français aux officiers cisalpins. L'armée quitta les états de la république et cantonna sur le territoire de Venise. De cette époque date la première formation de l'armée italienne, qui depuis fut nombreuse et acquit tant de gloire.

Dès ce moment, les mœurs italiennes changèrent ; quelques années après, ce n'était plus la même nation. La soutane qui était l'habit à la mode pour les jeunes gens, fut remplacée par l'uniforme ; au lieu de passer leur vie aux pieds des femmes, les jeunes italiens fréquentèrent les manéges, les salles d'armes, les champs

d'exercice ; les enfants ne jouaient plus à la chapelle : ils avaient des régiments de fer-blanc et imitaient dans leurs jeux, les évènements de la guerre. Dans les comédies, dans les farces des rues, on avait toujours représenté un italien bien lâche, quoique spirituel, et une espèce de gros capitan, quelquefois français et le plus souvent allemand, bien fort, bien brave, bien brutal, finissant par administrer quelques coups de bâton à l'Italien, aux grands applaudissements des spectateurs. Le peuple ne souffrit plus de pareilles allusions : les auteurs mirent sur la scène, à la satisfaction du public, des Italiens braves, faisant fuir des étrangers pour soutenir leur honneur et leurs droits. L'esprit national s'était formé. L'Italie avait ses chansons à la fois patriotiques et guerrières ; les femmes repoussaient avec mépris les hommages des hommes qui, pour leur plaire, affectaient des mœurs efféminées.

§ VII.

La Valteline se compose de trois vallées : la Valteline proprement dite, le Bormio et la Chiavenna ; sa population est de cent soixante mille ames ; ses habitants professent la religion catholique romaine, et parlent italien. Géogra-

phiquement elle appartient à l'Italie; elle borde la rive de l'Adda jusqu'à son embouchure dans le lac de Como, et elle est séparée de l'Allemagne par les hautes Alpes. Elle a dix-huit lieues de long sur six de large. Chiavenna, sa capitale, est située à deux lieues du lac de Como, et à quatorze lieues de Coire, dont Bormio est à dix-sept lieues. Elle faisait anciennement partie du Milanais. Barnabé Visconti, archevêque et duc de Milan, en 1404, donna ces trois vallées à l'église de Coire. En 1512, les Ligues-Grises furent investies de la souveraineté de la Valteline, par Sforce, moyennant des capitulaires, dont les ducs de Milan devaient être garants. Les Valtelins se trouvèrent ainsi sujets des trois Ligues-Grises, dont les habitants, en grande partie, parlent allemand et sont protestants, et sont séparés d'eux par la haute chaîne des Alpes.

Il n'est pas d'état plus affreux que celui d'un peuple sujet d'un autre peuple. C'était ainsi que le bas Valais était sujet du haut Valais, et que le pays de Vaud était sujet de Berne. Depuis long-temps, les malheureux Valtelins se plaignaient des vexations qu'ils éprouvaient, et du joug humiliant auquel ils étaient soumis. Les Grisons, pauvres et ignorants, venaient s'enrichir chez eux, plus riches et plus civili-

sés. Le dernier paysan des Ligues-Grises mettait, entre lui et le plus riche habitant de la Valteline, la distance qui existe entre les souverains et leurs sujets. Certes, s'il est une position qui légitime l'insurrection et réclame un changement, c'est celle dans laquelle gémissait la Valteline.

Dans le courant de mai 1797, les peuples des trois vallées s'insurgèrent, coururent aux armes, chassèrent leurs prétendus souverains, arborèrent le drapeau tricolore italien, se nommèrent un gouvernement provisoire, et adressèrent un manifeste à toutes les puissances, pour leur faire connaître leurs griefs et la résolution qu'ils avaient prise de reconquérir des droits dont aucun peuple ne peut être privé. Ils envoyèrent les députés Juidiconni, Planta, Paribelli, gens de mérite, à Montebello, pour réclamer l'exécution de leurs capitulats, violés en tous points par les Grisons.

Napoléon avait de la répugnance à intervenir dans des questions qui pouvaient tenir à la Suisse, et qui, sous ce point de vue, étaient d'une importance générale. Cependant, s'étant fait représenter les pièces relatives à cette affaire, qui se trouvaient dans les archives de Milan, il reconnut que le gouvernement milanais était investi du droit de garantie, et,

comme de leur côté les Ligues-Grises sollicitaient sa protection pour faire rentrer les Valtelins, leurs sujets, dans l'ordre et l'obéissance, il accepta la médiation, et ajourna les deux parties à se présenter devant son tribunal, dans le courant de juillet suivant, pour défendre respectivement leurs droits. Pendant ce délai, les Ligues-Grises implorèrent l'intervention du corps helvétique. Barthélemy, ministre de France à Berne, sollicita vivement en leur faveur. Enfin, après bien des menées de part et d'autre, Napoléon, avant de prendre une décision finale, engagea, par forme d'avis, les deux parties à s'arranger à l'amiable, et leur proposa, comme moyen de conciliation, que la Valteline formât une quatrième Ligue-Grise, égale en tout aux trois premières. Cet avis blessa profondément l'orgueil des paysans grisons. *Comment comprendre qu'un paysan qui boit les eaux de l'Adda, soit l'égal de celui qui boit les eaux du Rhin?* Ils s'indignèrent d'une proposition aussi déraisonnable que celle d'*égaler des paysans catholiques, parlant italien, riches et éclairés, à des paysans protestants, parlant allemand, pauvres et ignorants.* Les meneurs ne partageaient pas ces préjugés; mais ils étaient égarés par leur intérêt. La Valteline était pour eux une source de revenus et

de richesses très-importantes, qu'ils ne pouvaient se résoudre à abandonner. Ils intriguèrent à Paris, à Vienne, à Berne. On leur fit des promesses; on leur conseilla de gagner du temps; on leur reprochait d'avoir provoqué et accepté la médiation. Ils déclinèrent la voie de conciliation et n'envoyèrent point de députés à l'époque fixée pour discuter, devant le médiateur, l'exécution des capitulats, contradictoirement avec les députés de la Valteline.

Napoléon condamna, par défaut, les Ligues-Grises; et comme arbitre choisi par les deux parties, et comme représentant le souverain de Milan, garant des capitulats des Valtelins, il prononça son jugement en ces termes, le 19 vendémiaire an VI (10 octobre 1797).

« Les peuples de la Valteline, Chiavenna et « Bormio, se sont soulevés contre les lois des « Grisons, et se sont déclarés indépendants, en « prairial dernier. Le gouvernement de la ré- « publique des Grisons, après avoir employé « tous les moyens pour réduire à l'obéissance « ses sujets, a eu recours à la médiation de la « république française, dans la personne du « général Bonaparte, et lui a envoyé comme « député Gaudenzio Planta.

« Les peuples de la Valteline ayant demandé « aussi, de leur côté, la même médiation, le

« général en chef réunit les députations respec-
« tives à Montebello, le 4 messidor (22 juin);
« et, après une conférence assez longue il ac-
« cepta, au nom de la république française, la
« médiation demandée : il écrivit aux Grisons
« et aux Valtelins, qu'ils lui envoyassent au
« plus tôt des députés.

« Les peuples de la Valteline, Chiavenna et
« Bormio, envoyèrent ponctuellement les dé-
« putés demandés.

« Plusieurs mois se sont écoulés sans que le
« gouvernement grison ait envoyé les siens,
« malgré les instances réitérées du citoyen Co-
« meyras, résident de la république à Coire.

« Le 6 fructidor dernier (23 août), le géné-
« ral en chef, voyant l'anarchie dans laquelle
« la Valteline se trouvait plongée, fit écrire au
« gouvernement grison, pour l'avertir d'en-
« voyer sa députation avant le 24 fructidor (10
« septembre).

« Nous sommes au 19 vendémiaire (10 oc-
« tobre), et les députés des Grisons n'ont point
« comparu.

« Non-seulement ils n'ont point comparu,
« mais il n'y a pas à douter qu'en mépris de
« la médiation acceptée par la république fran-
« çaise, les Ligues-Grises n'aient préjugé la ques-
« tion, et que le refus d'envoyer des députés
« ne provienne de puissantes intrigues.

« En conséquence, le général en chef, au « nom de la république française :

« Considérant 1° que la bonne foi, la conduite « loyale et la confiance des peuples de la Val- « teline, Chiavenna et Bormio, envers la répu- « blique française, doivent engager celle-ci à « user de réciprocité et à leur prêter assistance;

« 2° Que la république française, au moyen « de la demande faite par les Grisons, est de- « venue médiatrice et comme arbitre du sort « des peuples;

« 3° Qu'il est hors de doute que les Grisons « ont violé les capitulations qu'ils étaient tenus « d'observer envers les peuples de la Valteline, « Chiavenna et Bormio; et que conséquemment « ceux-ci sont rentrés dans les droits que la « nature donne à tous les peuples ;

« 4° Qu'un peuple ne peut être sujet d'un « autre peuple, sans violer les principes du « droit public et naturel;

« 5° Que le vœu des habitants de la Valte- « line, Chiavenna et Bormio, est bien prononcé « pour leur réunion à la république cisalpine;

« 6° Que la conformité des religions et des « langues, la nature des localités, des communi- « cations et du commerce, autorise également « cette réunion de la Valteline, Chiavenna et « Bormio, à la république cisalpine, de laquelle

« d'ailleurs ces trois pays ont été autrefois dé-
« membrés;

« 7° Que, depuis le décret des communes
« qui composent les trois Ligues-Grises, le parti
« qu'aurait dû prendre le médiateur d'organiser
« la Valteline en quatrième Ligue-Grise, se trouve
« rejeté; que par conséquent il ne reste plus
« de refuge à la Valteline, contre la tyrannie,
« que dans la réunion à la république cisalpine;

« Arrête, en vertu du pouvoir dont la répu-
« blique française se trouve investie, par la
« demande que les Grisons et les Valtelins ont
« faite de sa médiation, que les peuples de la
« Valteline, Chiavenna et Bormio, sont maîtres
« de se réunir à la république cisalpine. »

La question se trouva décidée. Des élans de joie et d'enthousiasme animèrent ces malheureux habitants de la Valteline; la rage et l'orgueil humilié firent frémir les Grisons. Aussitôt après cette sentence arbitrale, la Valteline et la cisalpine négocièrent et opérèrent leur réunion. Les Grisons comprirent alors leur faute. Ils écrivirent à Napoléon que leurs députés partaient pour défendre leurs droits devant lui, feignant ainsi d'ignorer ce qui s'était passé. Il leur répondit qu'il était trop tard; que le 10 octobre son jugement avait été rendu, et que déjà la Valteline s'était réunie à la Cisalpine;

que c'était une question terminée pour toujours.

La justice rendue à ce petit peuple toucha, frappa toutes les ames généreuses. Les principes sur lesquels la sentence de Napoléon était fondée, retentirent en Europe, et portèrent un coup mortel à l'usurpation des cantons suisses, qui avaient des peuples pour sujets. Il semblait que l'aristocratie de Berne devait être assez éclairée par cet exemple pour sentir que le moment de faire quelques concessions aux lumières du siècle, à l'influence de la France et à la justice, était arrivé. Mais les préjugés et l'orgueil n'écoutent jamais la voix de la raison, de la nature et de la religion. L'oligarchie ne cède qu'à la force. Ce ne fut que plusieurs années après, que les habitants du haut Valais consentirent à regarder les habitants du bas Valais comme leurs égaux, et que les paysans du pays de Vaud et de l'Argovie forcèrent les oligarques bernois à reconnaître leurs droits et leur indépendance.

CHAPITRE XVI.

JOURNÉE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR.

Du directoire exécutif. — Esprit public. — Affaires religieuses. — Nouveau système des poids et mesures. — Factions qui divisent la république. — Conjuration contre la république, à la tête de laquelle se trouve Pichegru. — Napoléon déjoue cette conjuration. — Dix-huit fructidor. — Loi du 19 fructidor.

§ Ier.

L'OPINION publique fut d'abord séduite par les avantages qui paraissaient attachés à la forme du gouvernement, prescrite par la constitution de 1795. Un conseil de cinq magistrats, ayant des ministres responsables pour l'exécution de

ses ordres, aurait tout le loisir de mûrir les affaires ; le même esprit, les mêmes principes se transmettraient d'âge en âge sans interruption ; plus de régence, plus de minorité à craindre. Mais ces illusions se dissipèrent bientôt ; on éprouva à la fois tous les inconvénients, résultats inévitables de l'amalgame de cinq intérêts, de cinq passions, de cinq caractères divers : on sentit toute la différence qui existe entre un individu créé par la nature, et un être factice qui n'a ni cœur ni ame, et n'inspire ni confiance, ni amour, ni illusion.

Les cinq directeurs se partagèrent le palais du Luxembourg et s'y établirent avec leurs familles, qu'ils mirent en évidence ; cela forma cinq petites cours bourgeoises, placées à côté l'une de l'autre et agitées par les passions des femmes, des enfants et des valets ; la suprême magistrature fut avilie ; les hommes de 93, les classes élevées de la société furent également choquées. L'esprit de la constitution était violé. Un directeur n'était ni un ministre, ni un préfet, ni un général, il n'était qu'un cinquième d'un tout. Il ne devait paraître en évidence qu'en conseil. Sa femme, ses enfants, ses domestiques, auraient dû ignorer qu'il était membre du gouvernement ; le directeur devait rester simple citoyen. Mais le directoire devait être

environné des respects de l'étiquette et de la splendeur qui appartiennent à la magistrature suprême d'une grande nation. Cette splendeur devait être celle de la puissance, et non celle de la cour. Le directeur sortant de fonction n'eût trouvé alors aucun changement dans son intérieur, il n'eût éprouvé aucune privation. C'est dans cet esprit que la constitution lui avait alloué seulement la somme modique de cent mille francs d'appointements, et que les frais de représentation du directoire étaient compris au budget pour cinq millions, sous le titre de *Frais de maison ;* alors un traitement de cent mille francs était suffisant : mais il aurait dû être assuré pour la vie ; ce qui aurait permis d'imposer au directeur sortant de charge, l'obligation de ne plus occuper aucune fonction, et eût assuré son indépendance.

§ II.

La république était divisée. Un parti avait confiance dans la constitution de 1795 ; un autre aurait voulu un président à la tête du gouvernement ; un troisième regrettait la constitution de 1793. Enfin, les émigrés, les restes des privilégiés, appelaient de leurs vœux la contre-révolution ; mais ce dernier parti ne se

composait que d'individus ; les émigrés mouraient de misère chez l'étranger ; les trois premiers partis comprenaient toute la population de France. Beaucoup de gens eussent voulu que le directoire fût composé de magistrats n'ayant pas pris part aux affaires depuis le 10 août.

Les cinq directeurs avaient voté la mort du roi : on s'attendait qu'ils emploieraient tous ceux de leurs collègues à la convention, qui n'avaient pas été réélus aux conseils ; il en fut autrement. Le nom de conventionnel fut d'abord une cause de défaveur, et, peu après, un titre de proscription. Ils furent, par mesure de haute police, chassés de Paris et contraints de se retirer dans le lieu de leur domicile. Les hommes de 93 s'étaient d'abord montrés disposés à s'attacher au char d'un gouvernement composé d'hommes qui tous avaient été chauds jacobins ; mais sa marche leur déplut ; ils n'y trouvèrent pas cette simplicité de manières qui flattait leurs passions ; ils s'effarouchèrent de cette apparence de cour : accoutumés à ne rien ménager, à ne connaître aucune nuance, ils se livrèrent à toute espèce de sarcasmes ; le directoire en fut exaspéré, et sévit contre eux ; poussés à bout, ils conjurèrent pour s'affranchir du joug *des cinq sires du Luxembourg*. Ils

se ressouvinrent alors que Rewbell avait fermé les jacobins; que Barras avait marché contre eux, au 9 thermidor; que La Réveillère-Lepeaux était des 73; Carnot seul, à leurs yeux, était sans reproche.

Le parti qui désirait le gouvernement d'un président, se serait sincèrement attaché au directoire, s'il lui eût montré de la confiance; mais, loin de là, il le signala tout d'abord comme ennemi; ce parti s'aliéna, et, s'il ne devint pas l'ennemi de la république, il le devint de l'administration.

Le directoire s'attacha à se faire des partisans dans les classes privilégiées; il ne réussit pas. Elles ne montrèrent aucune considération pour des hommes sans naissance et n'ayant personnellement aucun genre d'illustration.

Les armées se rallièrent à un gouvernement fondé sur les principes pour lesquels elles combattaient depuis cinq ans, et qui leur assurait plus de stabilité et de considération.

Ainsi les deux partis extrêmes se formèrent de nouveau : les hommes de 93, parce qu'on les persécuta; les classes privilégiées, parce qu'on les caressa.

Peu après, le directoire adopta la politique funeste, connue sous le nom de *bascule* : elle était fondée sur le principe de comprimer

également les deux partis, de sorte que lorsque l'un des deux s'était compromis et avait attiré sa sévérité, dans le même moment et par le même acte il frappait le parti opposé, quand bien même, dans cette circonstance, il aurait secondé ses intentions. Le sentiment de l'injustice, de la fausseté, de l'immoralité de ce système, porta au plus haut degré l'exaspération et le dégoût dans tous les esprits. Les partis s'accrurent et s'aigrirent chaque jour davantage ; il s'opéra même entre eux une espèce de rapprochement. L'éclat que les victoires d'Italie répandaient sur le directoire ne pouvait effacer l'*ingénérosité* de son administration ; son sceptre était de plomb !!!

§ III.

Les lois avaient proclamé la liberté des consciences ; elles protégeaient également l'exercice de tous les cultes ; mais, sous le gouvernement révolutionnaire, les prêtres de toutes les religions avaient été incarcérés, chassés du territoire, et enfin déportés. Après le 9 thermidor, cet état de choses s'était adouci ; depuis, le directeur La Réveillère-Lépeaux se fit le chef des théophilantropes : il leur donna des temples ; la persécution contre les prêtres catho-

liques se renouvela, et sous divers prétextes on les gêna dans l'exercice de leur religion. Grand nombre de bons citoyens se trouvèrent de nouveau inquiétés et froissés dans ce que l'homme a de plus sacré.

Le calendrier républicain avait divisé l'année en douze mois égaux de trente jours et chaque mois en trois décades : il n'y avait plus de dimanche ; le décadi était marqué pour le jour de repos. Le directoire alla au-delà et défendit, sous des peines correctionnelles, que l'on travaillât le décadi et que l'on se reposât le dimanche ; il employa les officiers de paix, les gendarmes, les commissaires de police, à faire exécuter ces absurdes réglements. Le peuple fut gêné et exposé à des condamnations, à des vexations, pour des faits étrangers à l'ordre et à l'intérêt général. La clameur publique invoqua inutilement les droits de l'homme les dispositions des constitutions, les lois qui garantissaient la liberté des consciences et le droit de faire tout ce qui ne nuit ni à l'état ni à autrui. On se formerait difficilement une idée de l'aversion que cette conduite inspira contre l'administration qui tyrannisait ainsi les citoyens dans tous les détails de la vie, au nom de la liberté et des droits de l'homme.

§ IV.

Le besoin de l'uniformité des poids et mesures a été senti dans tous les siècles; plusieurs fois les états généraux l'ont signalé. On attendait ce bienfait de la révolution. La loi sur cette matière était si simple, qu'elle pouvait être rédigée dans vingt-quatre heures, adoptée et pratiquée dans toute la France en moins d'une année. Il fallait rendre commune à toutes les provinces, l'unité des poids et mesures de la ville de Paris. Le gouvernement, les artistes, s'en servaient depuis plusieurs siècles; en envoyant des étalons dans toutes les communes, contraignant l'administration et les tribunaux à n'en point admettre d'autres, le bienfait eût été opéré sans efforts, sans gêne, et sans lois coercitives. Les géomètres, les algébristes, furent consultés dans une question qui n'était que du ressort de l'administration. Ils pensèrent que l'unité des poids et mesures devait être déduite d'un ordre naturel, afin qu'elle fût adoptée par toutes les nations. Ils crurent qu'il n'était pas suffisant de faire le bien de quarante millions d'hommes, ils voulurent y faire participer l'univers. Ils trouvèrent que le mètre était une partie aliquote du méridien; ils en

firent la démonstration et le proclamèrent dans une assemblée composée de géomètres français, italiens, espagnols et hollandais. Dès ce moment, on décréta une nouvelle unité des poids et mesures, qui ne cadra ni avec les réglements de l'administration publique, ni avec les tables de dimension de tous les arts, ni avec celles d'aucune des machines existantes. Il n'y avait pas d'avantage à ce que ce système s'étendît à tout l'univers. Cela était d'ailleurs impossible : l'esprit national des Anglais et des Allemands s'y fût opposé. Si Grégoire VII en réformant le calendrier l'a rendu commun à toute l'Europe, c'est que cette réforme tenait à des idées religieuses, qu'elle n'a point été faite par une nation, mais par la puissance de l'église. Cependant on sacrifiait à des abstractions et à de vaines espérances le bien des générations présentes ; car pour faire adopter à une nation vieille une nouvelle unité de poids et de mesures, il faut refaire tous les réglements d'administration publique, tous les calculs des arts ; c'est un travail qui effraie la raison. La nouvelle unité des poids et mesures, quelle qu'elle soit, a une échelle ascendante et descendante qui ne cadre plus en nombres simples avec l'échelle d'unité des poids et mesures qui sert, depuis des siècles, au gouvernement,

aux savants et aux artistes. La traduction ne se peut faire de l'une à l'autre nomenclature; parce que ce qui est exprimé par le chiffre le plus simple dans l'ancienne, se trouverait dans la nouvelle un chiffre composé. Il faudra donc augmenter ou diminuer de quelques fractions, afin que l'espèce ou le poids exprimé dans la nouvelle nomenclature, le soit en chiffres simples. Ainsi, par exemple, la ration du soldat est exprimée par vingt-quatre onces dans l'ancienne nomenclature: c'est un nombre fort simple; traduit dans la nouvelle, il donne sept cent trente-quatre grammes deux cent cinquante-neuf millièmes. Il est donc évident qu'il faut l'augmenter ou la diminuer pour pouvoir arriver à sept cent trente-quatre, ou sept cent trente-cinq grammes. Toutes les pièces et lignes qui composent l'architecture, tous les outils et pièces qui servent à l'horlogerie, à la bijouterie, à la librairie et à tous les arts; tous les instruments, toutes les machines ont été pensés et calculés dans l'ancienne nomenclature, et sont exprimés par des nombres simples que la traduction ne pourrait rendre qu'en nombres composés de cinq à six chiffres. Il faudra donc tout refaire.

Les savants conçurent une autre idée tout-à-fait étrangère au bienfait de l'unité de poids

et de mesures; ils y adaptèrent la numération décimale, en prenant le mètre pour unité ; ils supprimèrent tous les nombres complexes. Rien n'est plus contraire à l'organisation de l'esprit, de la mémoire et de l'imagination. Une toise, un pied, un pouce, une ligne, un point, sont des portions d'étendue fixes que l'imagination conçoit indépendamment de leurs rapports entre eux : si donc on demande un tiers de pouce, l'esprit opère sur le champ : c'est l'étendue appelée pouce qu'il divise en trois. Par le nouveau système au contraire, ce n'est pas l'opération de diviser un pouce en trois que doit faire l'esprit, c'est un mètre qu'il lui faut diviser en cent onze parties. L'expérience de tous les siècles avait tellement fait comprendre la difficulté de diviser un espace ou un poids, au-delà de douze, qu'à chacune de ces divisions on avait créé un nouveau nom complexe. Si on demandait un douzième de pouce, l'opération était toute faite, c'était le nombre complexe appelé ligne. La numération décimale s'appliquait à tous les nombres complexes comme unité; et si l'on avait besoin d'un centième de point, d'un centième de ligne, on écrivait un centième : par le nouveau système, si l'on veut exprimer un centième de ligne, il faut avoir recours à son rapport avec le mètre, ce qui

jette dans un calcul infini. On avait préféré le diviseur 12 au diviseur 10, parce que 10 n'a que deux facteurs 2 et 5, et que 12 en a quatre, savoir : 2, 3, 4 et 6. Il est vrai que la numération décimale généralisée et exclusivement adaptée au mètre comme unité, donne des facilités aux astronomes et aux calculateurs ; mais ces avantages sont loin de compenser l'inconvénient de rendre la pensée plus difficile. Le premier caractère de toute méthode doit être d'aider la conception et l'imagination, faciliter la mémoire, donner plus de puissance à la pensée. Les nombres complexes sont aussi anciens que l'homme parce qu'ils sont dans la nature de son organisation, tout comme il est dans la nature de la numération décimale de s'adapter à chaque unité, à chaque nombre complexe, et non à une unité exclusivement.

Enfin, ils se servirent de racines grecques, ce qui augmenta les difficultés ; ces dénominations, qui pouvaient être utiles pour les savants, n'étaient pas bonnes pour le peuple. Les poids et mesures furent une des plus grandes affaires du directoire. Au lieu de laisser agir le temps et de se contenter d'encourager le nouveau système par tous les moyens de l'exemple et de la mode, il fit des lois coercitives qu'il fit exécuter avec rigueur. Les marchands et les

citoyens se trouvèrent vexés pour des affaires en elles-mêmes indifférentes, ce qui contribua encore à dépopulariser une administration qui se plaçait hors du besoin et de la portée du peuple, brisait avec violence ses usages, ses habitudes, ses coutumes, comme l'aurait pu faire un conquérant grec ou tartare, qui, la verge levée, veut être obéi dans toutes ses volontés qu'il règle sur ses préjugés et ses intérêts, abstraction faite de ceux du vaincu. Le nouveau système des poids et mesures sera un sujet d'embarras et de difficultés pour plusieurs générations; et il est probable que la première commission savante chargée de vérifier la mesure du méridien, trouvera quelques corrections à faire. C'est tourmenter le peuple pour des vétilles !!!

§ V.

Les élections au corps législatif amenèrent aux affaires des hommes d'une opinion contraire au directoire, effet naturel de sa fausse politique et de sa mauvaise administration. Le général Pichegru, député du Jura aux cinq cents, fut nommé par acclamation président de ce conseil (on ignorait alors ses liaisons avec les étrangers); Barthélemy fut nommé

au directoire à la place de Letourneur. Ces deux choix étaient fort populaires ; Pichegru était alors le général le plus renommé de la république : il avait conquis la Hollande ; Barthélemy était le négociateur qui avait fait la paix avec le roi de Prusse et le roi d'Espagne.

Le directoire se divisa en deux partis : Rewbell, Barras et La Reveillère formèrent la majorité ; Carnot et Barthélemy, la minorité.

Le ministère fut changé. Bénezech, ministre de l'intérieur, et Cochon-l'Apparent, ministre de la police, se trouvaient compromis dans les révélations de Duverne de Presle. Petiet et Truguet tenaient au parti modéré des conseils ; ils avaient contribué à rendre à leur patrie grand nombre d'émigrés, dont la présence portait ombrage. Les services éminents que le ministre Petiet rendait à l'administration de la guerre ; le mérite surtout d'être le premier, depuis la révolution, qui eût présenté un compte clair et précis des dépenses de son ministère, ne le sauvèrent pas de la disgrace des meneurs ; cependant alors comme toujours, dans sa longue carrière administrative, il s'était fait remarquer par son intégrité. Il est mort sans fortune, ne laissant pour héritage à ses enfants que l'estime qui lui était si justement acquise. Ramel et Merlin furent

les seuls ministres conservés. Trois partis se formèrent dans les conseils: les républicains prononcés qui marchèrent avec la majorité du directoire, abstraction faite de leurs affections particulières: les partisans des princes et de l'étranger; Pichegru, Villot, Imbert Colomès, Rovère et deux ou trois autres étaient seuls dans le secret de ce parti: les clubistes de Clichy, qui comptaient dans leurs rangs des hommes estimés, voulant le bien, mais ne sachant pas le faire, mécontents, ennemis des directeurs, des conventionnels et du gouvernement révolutionnaire.

Les clichiens se donnaient pour sages, modérés, bons français. Étaient-ils républicains? Non. Étaient-ils royalistes? Non. Ils voulaient donc la constitution de 1791? Non. Celle de 1793? Beaucoup moins. Celle de 1795? Oui et non. Qu'étaient-ils donc? Ils n'en savaient rien. Ils auraient voulu telle chose avec des *si*, telle autre avec des *mais*. Ce qui les faisait agir, leur donnait du mouvement, c'étaient les applaudissements des salons, les louanges résultant des succès de la tribune. Ils votèrent avec le comité royaliste sans le savoir; ils furent étonnés, lorsqu'après leur catastrophe ils acquirent la conviction que Pichegru, Imbert Colomès, Willot, de La Haye, etc., étaient des

conspirateurs; que toutes ces belles harangues, ces beaux discours qu'ils avaient prononcés, étaient des actes de conspiration qui secondaient la politique de Pitt et des princes. Rien n'était plus loin de leur pensée, ils n'eussent pas eu le courage de conspirer. Carnot et un grand nombre de membres de Clichy ont prouvé depuis, par leur conduite, qu'ils étaient bien loin d'avoir voulu tramer contre la république. Carnot était égaré par sa haine contre les thermidoriens; son ame avait été brisée, depuis le 9 thermidor, par l'opinion qui accusait le comité de salut public de tout le sang versé sur les échafauds; il avait besoin de la considération publique: il fut entraîné par ceux qui dominaient la tribune et les feuilles périodiques.

Les écrivains de ces feuilles, en grande majorité, étaient contraires au directoire, à la convention, à la révolution. Quelques-uns cherchaient ainsi à faire oublier les crimes commis par eux pendant le règne du gouvernement révolutionnaire, dont ils avaient été les agents; plusieurs étaient à la solde de la trésorerie de Londres. Le directoire n'a pas su opposer journaux à journaux, presses à presses, plumes à plumes, soit qu'il n'en sentît pas toute l'importance, soit qu'il n'ait pas pu ou voulu

faire les sacrifices d'argent nécessaires. Il ne prit point conseil de la conduite du gouvernement anglais, qui non-seulement soldait et faisait distribuer avec profusion des journaux du matin, du soir, de la semaine, du mois et de l'année, mais encore leur faisait communiquer les extraits des dépêches dont la connaissance importait à la curiosité publique. Le cabinet de Saint-James trompe les étrangers lorsqu'il désavoue avec tant de dédain et couvre lui-même de mépris ces misérables folliculaires : ce mépris n'est que de commande : le fait est qu'il les solde, les dirige, et que ses archives leur sont ouvertes.

La tribune des cinq cents, celle des anciens, presque toutes les feuilles publiques retentirent de vociférations contre le gouvernement et la révolution; contre les lois sur l'émigration, la vente des biens nationaux et le culte; contre les dilapidations de l'administration et l'énormité des impôts. Les biens nationaux cessèrent de se vendre; leurs acquéreurs furent inquiétés; les émigrés rentrèrent; les prêtres levèrent la tête. Le général Pichegru était l'ame de ce projet de contre-révolution. Le directoire, au milieu de cette tempête, tenait une marche incertaine.

§ VI.

Pichegru, né en Franche-Comté, fut admis à l'âge de dix-huit ans à l'école-militaire de Brienne, en qualité de maître-de-quartier. Son projet était d'entrer à la maison professe de Vitri pour y faire son noviciat; mais il en fut déconseillé et s'engagea dans le régiment de Metz, artillerie, en 1789; il y était sergent, lorsque la société des jacobins de Besançon le fit nommer chef d'un bataillon de volontaires. En 1793, le représentant Saint-Just le nomma général en chef. Il dirigea avec succès la campagne de 1794, et conquit la Hollande. En 1795, il commanda l'armée du Rhin: c'est de là que date sa trahison. Il eut des relations criminelles avec les généraux ennemis, et concerta avec eux ses opérations. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin avaient ordre d'opérer un mouvement combiné, pour se réunir sous Mayence; il fit manquer cette opération, en laissant la majorité de ses forces sur le haut Rhin. A quelque temps de là, la ligne de contrevallation qu'il occupait sur la rive gauche du fleuve, devant Mayence, fut forcée par Clairfait, qui s'empara de toute son artillerie de campagne; il se retira aves ses débris dans les

lignes de Weissembourg. Ces événements et d'autres circonstances firent soupçonner sa fidélité. Le gouvernement fut alarmé : au commencement de 1796, il lui retira le commandement de l'armée, et lui offrit l'ambassade de Suède. Pichegru refusa et se retira en Franche-Comté, où il continua ses relations avec l'ennemi. Nommé au conseil des cinq cents par l'assemblée électorale du Jura, il se crut arrivé au moment de faire triompher le parti de l'étranger. Il était désigné dans les coteries comme le Monck de la France.

Dans le courant d'avril, Duverne et l'abbé Brottier furent arrêtés, traduits devant les tribunaux et condamnés. Duverne de Presle fit des révélations importantes : un coin du voile qui couvrait la France fut levé. Dans ce temps, le porte-feuille de d'Entraigues arriva à Paris; Toutes les pièces en avaient été cotées et paraphées par les généraux Clarke et Berthier. On y trouva des détails circonstanciés sur la conduite de Pichegru. Fauche Borel, libraire de Neufchâtel, était le principal agent de cette trame. Dans les longues conversations que Napoléon eut avec le comte d'Entraigues, il pénétra le mystère des intrigues qui entretenaient et excitaient l'agitation en France, nourrissaient les espérances des puissances étrangères, et

paralysaient toutes les négociations avec l'Autriche.

§ VII.

Le mot était donné au parti : tous les journaux furent remplis de critiques, de calomnies, de déclamations contre le général d'Italie; ils dépréciaient ses succès, noircissaient son caractère, calomniaient son administration, jetaient des soupçons sur sa fidélité à la république, accusaient son ambition. Des journaux ces calomnies s'élevèrent à la tribune; il y fut dénoncé pour la guerre qu'il faisait à Venise; pour sa conduite politique envers Gênes; pour la sentence arbitrale qu'il avait rendue en faveur de la Valteline, contre les ligues grises; on alla jusqu'à nier le massacre des Français dans les états vénitiens, celui de Vérone même et la violation de la neutralité envers l'aviso le *Libérateur d'Italie*, qui avait été canonné dans les eaux de Venise par la galère amirale et par les batteries du fort du Lido.

Bientôt les journaux de Paris devinrent l'objet de l'entretien des camps. « Quoi ! dirent les « soldats, ce sont ceux qui se disent nos repré« sentants qui se font les panégyristes de nos « ennemis ! Les Vénitiens ont versé le sang

« français, et, au lieu de le venger, c'est nous « encore qu'on accuse, non de l'avoir versé, « mais d'avoir excité des vengeances ! Ignorent- « ils donc que nous sommes ici cent mille baïon- « nettes, autant de témoins irrécusables ? Ces « ennemis de la république n'ont pu ni vaincre, « ni acheter notre général, ils le voudraient « assassiner juridiquement; mais ils ne réussi- « ront pas : il faudrait avant tout, pour l'atein- « dre, qu'ils marchassent sur nos cadavres. »

Les artistes italiens publièrent des gravures, où étaient représentés les députés de Clichy faisant cause commune avec des Esclavons. L'esprit des soldats s'exalta au point qu'ils frémissaient à la lecture des journaux de Paris.

A la fête du 14 juillet, avant de passer la revue, le général en chef avait dit à l'armée, par l'ordre du jour : « Soldats, c'est aujourd'hui « l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant « vous les noms de nos compagnons d'armes « morts au champ d'honneur pour la liberté de « la patrie ; ils vous ont donné l'exemple; vous « vous devez tout entiers à la république ; vous « vous devez tout entiers au bonheur de trente « millions de Français; vous vous devez tout « entiers à la gloire de ce nom, qui a reçu un « nouvel éclat par vos victoires.

« Soldats, je sais que vous êtes profondément

« affectés des malheurs qui menacent la patrie. « Mais la patrie ne peut courir des dangers « réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triom- « pher de l'Europe coalisée, sont là. Des mon- « tagnes nous séparent de la France. Vous les « franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le « fallait, pour maintenir la constitution, dé- « fendre la liberté, protéger le gouvernement « et les républicains. Soldats, le gouvernement « veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. « Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montre- « ront, auront vécu. Soyez sans inquiétude; et « jurons par les mânes des héros qui sont morts « à côté de nous pour la liberté, jurons, sur « nos drapeaux, guerre aux ennemis de la ré- « publique et de la constitution de l'an III. »

Ce fut l'étincelle qui alluma l'incendie. Chaque division de cavalerie et d'infanterie rédigea son adresse; les officiers, sous-officiers et soldats les votèrent et signèrent. Elles se ressentaient de la violente agitation des ames. Le général Berthier les envoya au directoire et aux conseils. Le peuple se rallia; les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin partageaient les mêmes sentiments. Il se fit sur-le-champ un changement total dans l'esprit public. La majorité du directoire paraissait perdue; la république était en danger.

Hoche fit marcher une division de Sambre-et-Meuse sur Paris, sous prétexte de l'expédition d'Irlande. Le conseil des cinq-cents s'indigna que les troupes eussent violé le cercle constitutionnel; Hoche quitta la capitale, et ne trouva de refuge que dans son quartier-général.

Dans ces circonstances critiques, un parti puissant engageait Napoléon à renverser le directoire et à s'emparer des rênes du gouvernement. L'enthousiasme que la conquête de l'Italie avait excitée en France, et le dévouement de l'armée qu'il venait de couvrir de tant de lauriers, semblaient aplanir tous les obstacles. Si l'ambition eût été le guide de sa vie, il n'eût point hésité : ce qu'il a fait au 18 brumaire, il l'eût fait au 18 fructidor; mais, alors comme toujours, l'indépendance, la puissance et le bonheur de la France étaient sa première pensée. Vainqueur d'Arcole et de Rivoli, il ne croyait pas plus qu'il fût en son pouvoir dans ce moment de réaliser ce grand-œuvre, qu'il ne l'a cru depuis, à Paris, après ses désastres, du moment où les chambres législatives l'eurent abandonné. En 1797, comme en 1815, l'exaltation des idées révolutionnaires égarait les meneurs et l'imagination des masses; les mêmes hommes qui avaient renversé le trône de Louis XVI dominaient l'opinion et se croyaient desti-

nés à sauver la révolution. Napoléon se décida à soutenir le directoire, et, à cet effet, il envoya le général Augereau à Paris; mais si, contre son attente, les conjurés l'eussent emporté, tout était disposé pour qu'il fît son entrée dans Lyon, à la tête de 15,000 hommes, cinq jours après qu'il aurait appris leur victoire, et de là, marchant sur Paris, et ralliant tous les républicains, tous les intérêts de la révolution, il eût, comme César, passé le Rucon, à la tête du parti populaire.

§ VIII.

A son arrivée, Augereau fut nommé par le directoire au commandement de la 17e division militaire. Le 18 fructidor (4 septembre), à la pointe du jour, les officiers de paix se portèrent chez les directeurs Barthélemy et Carnot. Ils se saisirent du premier; mais le second, qui avait été prévenu, se réfugia à Genève. Au même moment, le directoire faisait arrêter Pichegru, Willot, cinquante députés au conseil des anciens ou des cinq-cents, et cent cinquante autres individus, la plupart journalistes. Ce même jour, il adressa à la législature un message par lequel il lui fit connaître la conspiration qui se tramait contre la république, et mit sous ses yeux les papiers

trouvés dans le portefeuille de d'Entraigues et les déclarations de Duverne de Presle. La loi du 19 fructidor condamna à la déportation deux directeurs, cinquante députés et cent quarante-huit individus; les élections de plusieurs départements furent cassées; diverses lois furent rapportées; plusieurs mesures de salut public furent décrétées; la nomination de Carnot et de Barthélemy au directoire fut révoquée; Merlin et François de Neufchâteau les remplacèrent. Les projets des ennemis de la république se trouvèrent ainsi déjoués.

L'étonnement du public fut égal à son incrédulité. L'on supposa que les révélations de Duverne et les papiers de d'Entraigues étaient controuvés, mais toutes les incertitudes cessèrent quand on eut connaissance de la proclamation suivante du général Moreau à son armée, datée de son quartier-général, à Strasbourg, le 23 fructidor (9 septembre 1797).

« Soldats, je reçois à l'instant la proclama-
« tion du directoire exécutif, du 18 de ce mois
« (4 septembre), qui apprend à la France que
« Pichegru s'est rendu indigne de la confiance
« qu'il a long-temps inspirée à toute la répu-
« blique, et surtout aux armées. On m'a éga-
« lement instruit que plusieurs militaires, trop
« confiants dans le patriotisme de ce représen-

« tant, d'après les services qu'il a rendus, « doutaient de cette assertion. Je dois à mes « frères d'armes, à mes concitoyens, de les in- « struire de la vérité. Il n'est que trop vrai que « Pichegru a trahi la confiance de la France « entière; j'ai instruit un des membres du direc- « toire, le 17 de ce mois (3 septembre), qu'il m'é- « tait tombé entre les mains une correspondance « avec Condé et d'autres agents du prétendant, « qui ne me laissent aucun doute sur cette « trahison. Le directoire vient de m'appeler à « Paris, et désire sûrement des renseignements « plus étendus sur cette correspondance. Sol- « dats, soyez calmes et sans inquiétude sur les « évènements de l'intérieur; croyez que le gou- « vernement, en comprimant les royalistes, « veillera au maintien de la constitution répu- « blicaine que vous avez juré de défendre. »

Le 24 fructidor (10 septembre) Moreau écrivait au directoire : « Je n'ai reçu que « le 22, très-tard et à dix lieues de Stras- « bourg, votre ordre de me rendre à Paris. « Il m'a fallu quelques heures pour préparer « mon départ, assurer la tranquillité de l'ar- « mée, et faire arrêter quelques hommes com- « promis dans une correspondance intéres- « sante, que je vous remettrai moi-même. Je « vous envoie ci-joint une proclamation que

« j'ai faite, et dont l'effet a été de convertir « beaucoup d'incrédules ; et je vous avoue qu'il « était difficile de croire que l'homme qui avait « rendu de si grands services à son pays, et « qui n'avait nul intérêt à le trahir, pût se « porter à une telle infamie. On me croyait « l'ami de Pichegru, et dès long-temps je ne « l'estime plus. Vous verrez que personne n'a « été plus compromis que moi ; que tous les « projets étaient fondés sur les revers de l'ar- « mée que je commandais : son courage a sauvé « la république. »

Enfin, dans sa lettre à Barthélemy, du 19 fructidor (5 septembre), Moreau disait :

« Citoyen directeur, vous vous rappellerez « sûrement qu'à mon dernier voyage à Bâle je « vous instruisis qu'au passage du Rhin nous « avions pris un fourgon au général Klinglin, « contenant deux ou trois cents lettres de sa « correspondance ; celles de Vittersbach en fai- « saient partie, mais c'étaient les moins impor- « tantes. Beaucoup de lettres sont en chiffres, « mais nous avons trouvé la clef. L'on s'occupe « à tout déchiffrer, ce qui est très-long. Per- « sonne n'y porte son vrai nom, de sorte que « beaucoup de Français qui correspondent avec « Klinglin, Condé, Wickam, d'Enghien et au- « tres, sont difficiles à découvrir. Cependant

« nous avons de telles indications, que plu-
« sieurs sont déja connus. J'étais décidé à ne
« donner aucune publicité à cette correspon-
« dance, puisque, la paix étant présumable,
« il n'y avait plus de dangers pour la républi-
« que, d'autant que cela ne ferait preuve que
« contre peu de monde, personne n'étant nom-
« mé. Mais, voyant à la tête des partis qui
« font actuellement tant de mal à notre pays,
« et jouissant dans une place éminente de la
« plus haute confiance, un homme très-com-
« promis dans cette correspondance, et des-
« tiné à jouer un grand rôle dans le rappel du
« prétendant qu'elle avait pour but, j'ai cru
« devoir vous en instruire, pour que vous ne
« soyez pas dupe de son feint républicanisme,
« que vous puissiez faire éclairer ses démar-
« ches, et vous opposer aux coups funestes
« qu'il peut porter à notre pays, puisque la
« guerre civile ne peut qu'être le but de ses
« projets.

« Je vous avoue, citoyen directeur, qu'il
« m'en coûte infiniment de vous instruire d'une
« telle trahison, d'autant plus que celui que je
« vous fais connaître a été mon ami, et le se-
« rait sûrement encore s'il ne m'était connu :
« je veux parler du représentant du peuple Pi-
« chegru. Il a été assez prudent pour ne rien

« écrire; il ne communiquait que verbalement « avec ceux qui étaient chargés de la corres- « pondance, qui faisaient part de ses projets, « et recevaient ses réponses. Il y est désigné « sous plusieurs noms, entre autres sous celui « de *Baptiste*. Un chef de brigade nommé *Ba- « douville* lui était attaché et désigné sous le « nom de *Coco*. Il était un des courriers dont « il se servait, ainsi que les autres correspon- « dants. Vous devez l'avoir vu assez fréquem- « ment à Bâle. Leur grand mouvement devait « s'opérer au commencement de la campagne « de l'an IV. On comptait sur des revers à mon « arrivée à l'armée, qui, mécontente d'être « battue, devait redemander son ancien chef, « qui alors aurait agi d'après les instructions « qu'il aurait reçues. Il a dû recevoir neuf « cents louis pour le voyage qu'il fit à Paris, à « l'époque de sa démission; de là vint natu- « rellement son refus de l'ambassade de Suède. « Je soupçonne la famille Lajolais d'être dans « cette intrigue.

« Il n'y a que la grande confiance que j'ai en « votre patriotisme et en votre sagesse, qui « m'a déterminé à vous donner cet avis. Les « preuves en sont plus claires que le jour; mais « je doute qu'elles puissent être judiciaires.

« Je vous prie, citoyen directeur, de vouloir

« bien m'éclairer de vos avis sur une affaire « aussi épineuse ; vous me connaissez assez « pour croire combien a dû me coûter cette « confidence; il n'en a pas moins fallu que les « dangers que court mon pays, pour vous la « faire. Ce secret est entre cinq personnes : les « généraux Desaix, Régnier, un de mes aides- « de-camp, et un officier chargé de la partie « secrète de l'armée, qui suit continuellement « les renseignements que donnent les lettres « qu'on déchiffre. »

Peu de temps après, on publia les papiers trouvés dans le fourgon de Klinglin, en avril 1797, et dont Moreau, Desaix, et Régnier, avaient eu seuls connaissance. Bientôt les preuves de la trahison de Pichegru arrivèrent de toutes parts; il devint l'objet de l'exécration publique. Les déportés furent embarqués à Rochefort, et transportés à la Guiane.

§ IX.

Lorsque Napoléon eut connaissance de la loi du 19 fructidor, il fut profondément affligé et témoigna hautement son mécontentement. Il reprocha aux trois directeurs de n'avoir pas su vaincre avec modération. Il approuvait que Carnot, Barthélemy et les cinquante députés

fussent destitués de leurs fonctions par mesure de salut public, et mis en surveillance dans une des villes de l'intérieur de la république. Il désirait que Pichegru, Willot, Imbert Colomès, et deux ou trois autres seulement fussent mis en accusation, et expiassent sur l'échafaud le crime de trahison dont ils s'étaient rendus coupables, et dont on avait les preuves; mais il voulait qu'on en restât là. Il gémissait de voir des personnes d'un grand talent comme Portalis, Tronson-Ducoudray, Fontanes; des patriotes comme Boissy d'Anglas, Dumolard, Muraire; les suprêmes magistrats Carnot, Barthélemy, condamnés sans acte d'accusation, sans jugement, à périr dans les marais de Sinamari. Quoi! punir de la déportation un grand nombre de folliculaires qui ne méritaient que le mépris et la flétrissure de quelques peines correctionnelles ! c'était renouveler les proscriptions des triumvirs de Rome; c'était se montrer plus cruel, plus arbitraire que le tribunal de Fouquier-Tinville, puisqu'au moins il entendait les accusés et ne les condamnait qu'à mort! Toutes les armées, le peuple tout entier, étaient pour la république. Le salut public eût pu seul justifier une injustice aussi révoltante et une telle violation des droits et des lois.

Les conjurés voulaient opérer la destruction de la république, par le corps législatif; dépopulariser le directoire, par le moyen si puissant de la tribune nationale; entraver sa marche par l'autorité de la législature; composer un directoire d'hommes ou faibles ou dévoués au parti; et enfin, proclamer la contre-révolution comme le seul remède aux maux qui déchiraient la patrie.

Les trois directeurs, enivrés de leur victoire, ne virent que leur triomphe dans celui de la république. Les conseils nommèrent Merlin et François de Neufchâteau, pour remplacer Carnot et Barthélemy : ils ne convoquèrent pas les assemblées électorales pour se compléter; ils restèrent ainsi mutilés, sans considération et sans indépendance. Il était difficile de pénétrer ce qu'ils espéraient d'un semblable attentat contre la constitution, d'un tel mépris de l'opinion publique. Trois hommes, sans l'illusion d'antiques souvenirs, sans même l'illustration de la victoire, prétendaient-ils donc se faire les rois de la France, gouverner pour leur compte, sans la loi et sans le concours du corps législatif? les actes du 22 floréal de l'année suivante, ceux du 30 prairial, deux ans après, furent les suites de cette conduite illégale et impolitique. En fructidor, le gouver-

nement attenta à la législature; au 22 floréal, la législature et le gouvernement attentèrent à la souveraineté du peuple, en refusant de recevoir comme membres des conseils les députés nommés par des assemblées électorales déclarées légales. Enfin, au 30 prairial, les conseils attentèrent aux droits, aux prérogatives et à la liberté du gouvernement. Ces trois journées portèrent coup aux idées des républicains, et anéantirent la constitution de 1795.

Dès le mois d'octobre 1796, le cabinet de Saint-James, effrayé des sacrifices pécuniaires qu'il lui fallait imposer à l'Angleterre pour soutenir la guerre contre la France, s'était résolu à la paix. Lord Malmesbury avait échangé à Paris ses pouvoirs, comme négociateur, avec Charles Lacroix, ministre des relations extérieures; mais après quelques conférences, ce plénipotentiaire ayant donné connaissance de son ultimatum, qui exigeait la rétrocession de la Belgique à l'empereur, les négociations furent rompues. Les préliminaires de Léoben décidèrent l'Angleterre à renouer la négociation. L'Autriche elle-même avait renoncé à la Belgique; la possession de cette province ne pouvait plus faire l'objet d'une difficulté. Lord Malmesbury se rendit à Lille. La paix était d'autant plus nécessaire à Pitt, que ses plans

de finance venaient d'échouer. Le directoire nomma pour ses plénipotentiaires Letourneur, Pleville-le-Peley et Maret, depuis duc de Bassano. Le choix de ce dernier plut à Londres : Pitt connaissait ses dispositions pacifiques ; il estimait son caractère parce qu'il avait traité avec lui, en 1792, pour le salut de Louis XVI et le maintien de la paix. De son côté, lord Malmesbury voulait faire oublier l'échec qu'il avait eu à Paris l'année précédente, et couronner sa longue carrière politique par un nouveau succès. Les plénipotentiaires agissaient de part et d'autre de bonne foi, et tout faisait espérer une issue favorable. Ces grandes négociations qui se suivaient à la fois dans le nord de la France et de l'Italie, ne pouvaient être étrangères l'une à l'autre ; Clarke était chargé de correspondre avec Maret. La paix conclue avec l'Angleterre aurait levé bien des difficultés à Campo-Formio, et elle allait être signée à Lille, à des conditions plus avantageuses pour la France et ses alliés, que celles du traité d'Amiens, lorsque arriva le 18 fructidor. Maret fut rappelé. Treilhard et Bonnier, nouveaux négociateurs, demandèrent au plénipotentiaire de consentir à la restitution, par l'Angleterre, de toutes ses conquêtes sur la France, l'Espagne et la Hollande.

Lord Malmesbury, étonné d'une si singulière interpellation, répondit qu'il avait l'ordre de négocier sur la base des compensations réciproques. Les ministres français lui donnèrent vingt-quatre heures pour accéder à leur demande, et lui intimèrent, dans le cas où il persisterait à ne point s'expliquer, de se rendre lui-même à Londres pour y chercher de nouvelles instructions et des pouvoirs plus étendus. Le 17 septembre, il quitta Lille. Les plénipotentiaires français portèrent l'ironie jusqu'à feindre de croire à son retour à Lille, et à l'y attendre. Le 5 octobre, lord Malmesbury leur notifia, de Londres, que l'Angleterre n'enverrait plus de plénipotentiaires en France, si, au préalable, son négociateur n'était muni d'une garantie qui lui assurât son indépendance et le respect dû à son caractère. Autant le directoire avait raison dans la première négociation, autant il eut tort dans la seconde, par le fond comme par la forme; il était juste, quand la France gardait une partie de ses conquêtes sur le continent, que l'Angleterre conservât aussi une partie des siennes. Le directoire, en manquant au respect dû au caractère d'un ambassadeur, se manquait à lui-même.

Quelque temps après le 18 fructidor, une loi sur la dette publique ordonna que le tiers

du capital serait inscrit sur un nouveau livre, et les intérêts payés à cinq pour cent; que les deux autres tiers seraient remboursés en *bons de deux tiers*, et que des domaines seraient affectés à leur amortissement; mais, chaque année, les lois du budget retirèrent l'hypothèque, et prolongèrent ainsi l'immoralité et l'agonie de cette banqueroute. Enfin, les bons de deux tiers furent réduits à deux pour cent. Il eût été moins odieux de ne pas toucher au capital, et de réduire seulement l'intérêt.

L'opinion de Napoléon était qu'il fallait, avant tout, être fidèle à la foi publique; qu'il convenait d'éteindre la dette, en y affectant tous les domaines nationaux quelconques, même ceux sous séquestre, et donner une telle activité à cette mesure, qu'elle se trouvât consommée en trois ans. Il pensait qu'il fallait consacrer en même temps comme loi constitutionnelle, en la soumettant à la sanction du peuple, le principe, qu'une génération ne peut être engagée par une autre génération, et que les intérêts d'un emprunt ne pouvaient être exigés que pendant les quinze premières années. Ce qui eût préservé de l'abus qu'on peut faire de cette ressource, et protégé les générations à venir contre la cupidité de la génération présente.

A l'époque du 18 fructidor, l'aide-de-camp Lavalette était à Paris depuis plusieurs mois, comme intermédiaire entre le général d'Italie, la majorité, la minorité du directoire, et les différents partis qui divisaient les conseils et la capitale. Quinze jours après la journée du 18 fructidor, il fut inquiété par le gouvernement: c'était un homme d'un caractère doux, d'opinions modérées; il se sauva en toute hâte à Milan, pour se réfugier près de son général.

Un des premiers soins de Napoléon, en arrivant au consulat, fut d'annuler la loi du 19 fructidor; de rappeler dans leur patrie un grand nombre d'hommes respectables par leurs talents, les services qu'ils avaient rendus, et qui se trouvaient, par le seul effet de quelques imprudences, persécutés et compris dans la proscription de fructidor. Pichegru, Willot, Imbert-Colomès, et quelques autres de cette trempe, furent seuls exceptés. Carnot, Portalis, Barbé-Marbois, Bennezech, furent depuis ses ministres, et il leur confia des portefeuilles. Barthélemy, Lapparent, Pastoret, Boissy-d'Anglas, Fontanes, furent sénateurs; ce dernier devint même président du corps législatif et grand-maître de l'université. Siméon, Muraire, Gau, Villaret-Joyeuse, Dumas, Laumont, furent appelés au conseil d'état; Vaublanc, Duplantier, etc., furent préfets.

L'esprit public s'aliénait tous les jours davantage. Le conseil des cinq-cents, effrayé du malaise général, aigrissait le mal, au lieu de le guérir. Il ne voyait de salut que dans les mesures révolutionnaires; il s'égara jusqu'au point d'ordonner le renvoi de France de tous les nobles; le nombre en était encore très-grand, non-seulement dans les autorités constituées, mais encore dans les armées. Ce fut en partie pour donner des conseils à la France, que Napoléon écrivit, le 11 novembre, au gouvernement provisoire de Gênes cette lettre remarquable, d'un si grand effet à Paris, dans laquelle il disait : « *Exclure les nobles de toute* « *fonction publique, serait une injustice révol-* « *tante : vous feriez ce qu'ils ont fait.* »

CHAPITRE XXII.

PAIX DE CAMPO-FORMIO.

Échange des ratifications des préliminaires de Léoben (24 mai). — Conférences de Montebello ; — conférences d'Udine avant le 18 fructidor. — Conférences de Passeriano. — Le gouvernement français, depuis le 18 fructidor, ne veut plus la paix. — Motifs qui décident le plénipotentiaire français à signer la paix. — Intérêts et politique de Napoléon. — Prétentions excessives des plénipotentiaires impériaux ; menaces ; mouvements des armées. — Signature du traité de paix de Campo-Formio (le 17 octobre). — Des généraux Desaix et Hoche. — Napoléon quitte l'Italie ; il se rend à Paris en passant par Rastadt.

§ Ier.

L'ÉCHANGE des ratifications des préliminaires de Léoben eut lieu le 24 mai à Montebello,

entre Napoléon et le marquis de Gallo. Une question d'étiquette s'éleva pour la première fois ; les empereurs d'Allemagne ne donnaient pas l'alternative aux rois de France ; le cabinet de Vienne craignait que la république ne voulût point reconnaître cet usage, et qu'à son exemple, les autres puissances de l'Europe ne le fissent ainsi déchoir de cette espèce de suprématie dont jouissait le saint empire romain depuis Charlemagne. C'est dans le premier moment d'ivresse qu'occasionna au plénipotentiaire autrichien l'acquiescement de la France à l'étiquette d'usage, qu'il renonça à l'idée du congrès de Berne, consentit à une négociation séparée et à n'ouvrir le congrès de Rastadt pour la paix de l'empire qu'en juillet suivant. En peu de jours les négociateurs furent d'accord sur les bases suivantes du traité définitif : 1° les limites du Rhin pour la France ; 2° Venise et les limites de l'Adige pour l'empereur ; 3° Mantoue et les limites de l'Adige pour la république cisalpine. Le marquis de Gallo déclara que, par son prochain courrier, il recevrait des pouvoirs *ad hoc* pour signer la paix sur ces bases; dès le 6 mai, Napoléon et le général Clarke avaient été investis des pouvoirs nécessaires. Ces conditions étaient plus favorables à la France que le directoire n'avait

osé l'espérer : on pouvait donc considérer la paix comme faite.

Clarke était, au moment de la révolution, capitaine dans le régiment d'Orléans dragons. Il suivit, dès 89, le parti d'Orléans. En 1795, il fut appelé près du comité de salut public pour diriger le bureau topographique. Spécialement protégé par Carnot, il fut choisi par le directoire, en 1796, pour faire des ouvertures de paix à l'empereur, et se rendit à cet effet à Milan. Le but réel de sa mission n'était point d'ouvrir une négociation, mais d'être, au quartier-général, l'agent secret du directoire pour surveiller le général dont les victoires commençaient à porter ombrage. Clarke envoyait à Paris des notes sur les premières personnes de l'armée, ce qui excita des murmures et lui attira des désagréments. Napoléon, convaincu que les gouvernements ont besoin d'être instruits, préférait que cette mission secrète fût confiée à un homme connu, plutôt qu'à ces agents subalternes qui ramassent dans les cabarets et les antichambres les renseignements les plus absurdes ; il protégea Clarke et l'employa même à diverses négociations avec la Sardaigne et avec les princes d'Italie. Après le 18 fructidor, il le défendit avec chaleur, non-seulement parce qu'il avait su gagner son es-

time dans la mission si délicate qu'il avait remplie, mais aussi parce qu'il croyait de sa dignité d'accorder protection à tout homme qui avait eu des rapports journaliers avec lui et dont il n'avait pas eu ostensiblement à se plaindre. Clarke n'avait point l'esprit militaire ; c'était un homme de bureau, travailleur exact et probe, fort ennemi des fripons. Il descend d'une des familles irlandaises qui ont accompagné les Stuarts dans leurs malheurs. Entiché de sa naissance, il s'est rendu ridicule sous l'empire par des recherches généalogiques qui contrastaient avec les opinions qu'il avait professées, la carrière qu'il avait parcourue, les circonstances du siècle ; c'était un travers. Mais cela n'empêcha pas l'empereur de lui confier le portefeuille de la guerre, comme à un bon administrateur qui devait lui être attaché puisqu'il l'avait comblé de bienfaits. Sous l'empire il a rendu des services importants par l'intégrité de son administration, et l'on doit regretter pour sa mémoire qu'à la fin de sa carrière il ait fait partie d'un ministère auquel la France reprochera éternellement de l'avoir fait passer tout entière sous les Fourches Caudines, en ordonnant le licenciement de l'armée qui avait fait sa gloire pendant vingt-cinq ans, et en livrant aux ennemis étonnés nos places

encore invincibles. Si, en 1814 et en 1815, la confiance royale n'avait point été placée dans des hommes dont l'ame était détrempée par des circonstances trop fortes, ou qui, renégats à leur patrie, ne voient de salut et de gloire pour le trône de leur maître que dans le joug de la Sainte-Alliance; si le duc de Richelieu, dont l'ambition fut de délivrer son pays de la présence des baïonnettes étrangères; si Châteaubriant, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales. Châteaubriant a reçu de la nature le feu sacré : ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du Prophète. Il n'y a que lui au monde qui ait pu dire impunément à la tribune des pairs, que *la redingote grise et le chapeau de Napoléon placés au bout d'un bâton, sur la côte de Brest, feraient courir l'Europe aux armes.* Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Châteaubriant s'égare : tant d'autres y ont trouvé leur perte! mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie, et qu'il eût repoussé avec indignation ces actes infamants de l'administration d'alors.

§ II.

Le comte de Merfeld, nouveau plénipotentiaire autrichien, arriva le 19 juin à Montebello. Le cabinet de Vienne désavouait le marquis de Gallo, et persistait à ne vouloir traiter de la paix qu'au congrès de Berne et assisté de ses alliés ; il avait évidemment changé de système. Faisait-il partie d'une nouvelle coalition ? mettait-il sa confiance dans les armées russes ? Était-ce un des effets de la conjuration de Pichegru ? se berçait-on de l'espoir que la guerre civile qui déchirait les départements de l'Ouest s'étendrait sur toute la France, et que le pouvoir tomberait dans les mains des conjurés ?

Les plénipotentiaires autrichiens avouaient qu'ils n'avaient rien à répondre, lorsque Napoléon leur observait que l'Angleterre et la Russie ne consentiraient jamais à ce que l'empereur prît ses indemnités aux dépens de l'antique Venise ; que ne vouloir négocier que de concert avec ces puissances, c'était proclamer qu'on voulait courir encore une fois les chances de la guerre. Le ministre Thugut envoya de nouvelles instructions ; il renonça au congrès de Berne et adhéra au principe d'une négociation séparée. Les conférences s'ouvrirent

à Udine, le 1er juillet. Le général Clarke s'y rendit seul du côté de la France. Napoléon annonça qu'il n'y assisterait que lorsqu'il aurait jugé, par le protocole, que les négociateurs autrichiens voudraient franchement la paix et auraient pouvoir de la signer. Peu de jours après il quitta Montebello et se rendit à Milan ; il y séjourna pendant juillet et août. L'Autriche attendait l'issue de la crise qui agitait la France : ces deux mois se passèrent en vains pourparlers : La journée du 18 fructidor déjoua ses espérances. Le comte de Cobentzel accourut à Udine, investi des pleins-pouvoirs de l'empereur dont il avait toute la confiance. Le marquis de Gallo, le comte de Merfeld et le baron d'Engelmann prirent part aux conférences, mais ils n'y figurèrent réellement que pour la forme.

§ III.

Napoléon se rendit à Passeriano; Clarke ayant été rappelé, il se trouvait seul plénipotentiaire pour la France. Le 26 septembre, la négociation s'entama avec le comte de Cobentzel. Les conférences se tinrent alternativement à Udine et à Passeriano. Les quatre plénipotentiaires autrichiens étaient assis devant un des côtés d'une

table rectangulaire; sur les côtés latéraux étaient les secrétaires de légation; de l'autre côté se plaçait le plénipotentiaire français. Lorsque les conférences se tenaient à Passeriano, on dînait chez Napoléon; lorsqu'elles se tenaient à Udine, on dînait chez le comte de Cobentzel. Passeriano est une belle maison de campagne située sur la rive gauche du Tagliamento, à quatre lieues d'Udine et à trois lieues des ruines d'Aquilée.

Dès la première conférence, le comte de Cobentzel désavoua tout ce que ses collègues avaient dit depuis quatre mois; il mit en avant des prétentions extravagantes; il fallut recommencer le cercle de bavardage qui avait été parcouru depuis le mois de mai. La marche à suivre avec un pareil négociateur se trouvait indiquée par lui-même; il fallait faire autant de pas pour s'éloigner d'un juste milieu, qu'il en faisait lui-même de son côté.

Le comte de Cobentzel était né à Bruxelles; fort aimable en société, d'une politesse recherchée; mais dur et difficile en affaires. Sa dialectique manquait de justesse et de précision; il le sentait, et croyait y suppléer par des éclats de voix et des gestes impérieux.

Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne, jouissait à la fois de la faveur de la reine de Naples et de celle de l'impératrice. Il

était d'un caractère insinuant et souple, mais droit.

Le comte de Merfeld, colonel d'un régiment de houlans, s'était fait remarquer et avait gagné la confiance du ministre Thugut. Le baron d'Engelmann était un homme de chancellerie, d'un sens droit et bien intentionné.

§ IV.

La marche des négociations depuis l'arrivée du comte de Cobentzel ne laissait plus de doute sur les véritables dispositions de la cour de Vienne ; elle voulait la paix ; elle n'avait contracté aucun nouvel engagement avec la Russie ou l'Angleterre ; et dès le moment où les négociateurs autrichiens eurent acquis la conviction qu'ils ne pouvaient conclure qu'en revenant aux bases posées à Montebello, la paix eût été faite, si le directoire n'avait point changé de politique. La journée du 18 fructidor l'aveuglait sur ses propres forces ; il croyait pouvoir impunément demander de nouveaux sacrifices à la nation. Il fit insinuer à Napoléon de rompre les négociations, de recommencer les hostilités, au même temps que la correspondance officielle était toujours dictée dans l'esprit des instructions du 6 mai. Il était évident qu'il désirait la guerre, mais qu'il voulait que

la responsabilité de la rupture pesât tout entière sur le négociateur. Lorsqu'il s'aperçut que cette marche ne lui réussissait pas, et que surtout il crut sa puissance consolidée, il envoya son *ultimatum*, par une dépêche en date du 29 septembre. Napoléon le reçut le 6 octobre à Passeriano. La France ne voulait plus céder à l'empereur ni Venise, ni la ligne de l'Adige ; c'était l'équivalent d'une déclaration de guerre.

Napoléon avait des idées fixes sur le degré d'obéissance qu'il devait à son gouvernement ; sous le rapport des opérations militaires, il ne se croyait obligé à exécuter ses ordres, qu'autant qu'il les jugeait raisonnables et que le succès lui paraissait probable ; il aurait cru commettre un crime, s'il se fût chargé de l'exécution d'un plan vicieux, et dans ce cas il se regardait comme contraint à offrir sa démission ; c'est ce qu'il avait fait en 1796, lorsque le directoire avait voulu envoyer une partie de son armée dans le royaume de Naples.

Ses idées n'étaient point aussi arrêtées sur le degré d'obéissance qu'il devait comme plénipotentiaire ; pouvait-il se démettre de sa mission au milieu d'une négociation, ou en compromettre ainsi l'issue, en exécutant des instructions qui n'avaient pas son assentiment et équivalaient à une déclaration de guerre ?

Mais son caractère principal à Passeriano était celui de général en chef ; il lui parut absurde que, comme plénipotentiaire, il déclarât la guerre, en même temps que, comme général en chef, il se démettrait de son commandement, pour ne pas recommencer les hostilités en exécutant un plan de campagne contraire à son opinion.

Le ministre des relations extérieures le tira de cette anxiété. Dans une de ses dépêches, il lui apprit que le directoire, en arrêtant son *ultimatum*, avait été dans l'opinion que le général en chef était en mesure de le faire agréer par la force des armes. Il médita profondément sur cette communication ; il lui était prouvé qu'il tenait dans ses mains le sort de la France : du parti qu'il choisirait dépendait la guerre ou la paix. Il se décida à s'en tenir à ses instructions du 6 mai, et à signer la paix sur les bases de Montebello, qui, avant la journée de fructidor, avaient été approuvées par le gouvernement.

§ V.

Les motifs qui le déterminèrent étaient, 1° que le plan général de sa campagne était vicieux ; 2° que n'ayant reçu l'ultimatum que

le 6 octobre, les hostilités ne pourraient recommencer que le 15 novembre, et qu'alors il serait difficile aux armées françaises d'entrer en Allemagne, tandis que cette saison serait favorable aux Autrichiens pour rassembler des forces considérables dans les plaines d'Italie; 3° que le commandement de l'armée d'Allemagne était confié à Augereau, dont les opinions politiques venaient d'être fort exaltées par les évènements de fructidor; son état-major était composé pour la plupart des séides de la propagande enivrée des principes de 1793, ce qui était un obstacle insurmontable à l'accord si nécessaire dans les opérations des deux armées. Napoléon avait désiré que le commandement de l'armée du Rhin fût confié à Desaix, à défaut de Moreau; 4° qu'il avait demandé un renfort de 12,000 hommes d'infanterie et de 4,000 de cavalerie; qu'on le lui avait refusé; que cependant il n'avait que 50,000 hommes en ligne, se trouvait à vingt journées plus près de Vienne que les armées du Rhin, ayant à combattre les trois quarts des forces de la maison d'Autriche qui couvraient Vienne du côté de l'Italie, tandis qu'un simple corps d'observation était opposé aux armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse; 5° que le directoire, dans son délire, avait, par sa dépêche

du 29 septembre, annoncé qu'il refusait de ratifier le traité d'alliance offensive et défensive du 5 avril précédent avec le roi de Sardaigne. Par ce traité, ce prince s'était engagé à joindre à l'armée d'Italie un contingent de 8,000 hommes d'infanterie, 2,000 de cavalerie et quarante pièces de canon. Le refus du directoire portait le désespoir à Turin ; la cour ne pouvait plus se dissimuler l'arrière-pensée du gouvernement français ; elle n'avait plus rien à ménager : il faudrait donc que l'armée d'Italie s'affaiblît de 10,000 hommes, pour renforcer les garnisons du Piémont et de la Lombardie.

Le 21 octobre, le directoire fit connaître que, sur les observations du général d'Italie, il s'était déterminé à renforcer son armée d'un corps de 6,000 hommes qu'il tirerait de l'armée d'Allemagne; à modifier le plan général de campagne selon son désir ; enfin, à ratifier le traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Sardaigne, et qu'il l'avait communiqué au corps législatif, ce même jour 21 octobre.

Mais le traité de Campo-Formio avait été signé trois jours avant que cette dépêche ne fût écrite, et elle n'arriva à Passeriano que douze jours après la signature de la paix. Peut-être si le directoire eût pris cette résolution le 29 septembre, au moment où il envoyait son der-

nier *ultimatum*, Napoléon se fût-il déterminé à la guerre, dans l'espoir d'affranchir toute l'Italie jusqu'à l'Isonzo, ce qu'il désirait plus que personne.

§ VI.

Il avait été de l'intérêt de Napoléon de conclure la paix. Les républicains manifestaient hautement leur jalousie. « Tant de gloire, di-« saient-ils, est incompatible avec la liberté. » S'il recommençait les hostilités et que les armées françaises occupassent Vienne, le directoire, constant dans l'esprit qui le dirigeait depuis le 18 fructidor, voudrait révolutionner l'empire, ce qui indubitablement entraînerait dans une nouvelle guerre avec la Prusse, la Russie et le corps germanique; cependant la république était mal gouvernée; l'administration était corrompue; elle n'inspirait aucune confiance, n'avait aucune considération. S'il rompait la négociation, la responsabilité de l'avenir pèserait sur lui; si au contraire il donnait la paix à son pays, il joindrait à la gloire de conquérant et de pacificateur, celle d'être le fondateur de deux grandes républiques; car la Belgique, les départements du Rhin, la Savoie, le comté de Nice, ne seraient légitimement

annexés à la France que par le traité de paix avec l'empereur, tout comme la république cisalpine ne pourrait être réellement qu'alors assurée de son existence. Couvert de lauriers, l'olivier à la main, il rentrerait avec sûreté dans la vie privée, et avec une gloire égale à celle des grands hommes de l'antiquité ; le premier acte de sa vie publique se trouverait terminé ; les circonstances et l'intérêt de la patrie décideraient du reste de sa carrière ; la gloire, l'amour et l'estime du peuple français étaient les voies pour arriver à tout. La France voulait la paix.

La lutte des rois contre la république était une lutte de principes : c'étaient les Gibelins contre les Guelfes ; c'étaient les oligarques qui régnaient à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, qui luttaient contre les républicains de Paris. Le plénipotentiaire français conçut la pensée de changer cet état de choses qui laisserait toujours la France seule contre tous, de jeter une pomme de discorde au milieu des coalisés, de changer l'état de la question, de créer d'autres passions et d'autres intérêts. La république de Venise était tout aristocratique ; elle intéressait au plus haut point les cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg ; la maison d'Autriche en s'en emparant exciterait au

dernier degré leur mécontentement et leur jalousie. Le sénat de Venise s'était très-mal conduit pour la France, mais très-bien pour l'Autriche. Quelle opinion les peuples concevraient-ils de la moralité du cabinet de Vienne, lorsqu'ils le verraient s'approprier les états de son alliée, l'état le plus ancien de l'Europe moderne, celui qui nourrissait les principes les plus opposés à la démocratie et aux idées françaises; et cela sans prétexte et par le seul effet de sa convenance? Quelle leçon pour la Bavière et les puissances du second ordre! L'empereur serait obligé de livrer à la France la place de Mayence qu'il n'avait qu'en dépôt; il s'approprierait les dépouilles des princes d'Allemagne, dont il était le protecteur et dont les armées combattaient dans ses rangs : c'était présenter aux regards de l'Europe la satire des gouvernements absolus et de l'oligarchie européenne : quelle preuve plus évidente de leur vieillesse, de leur décadence, de leur illégitimité!

L'Autriche serait contente; car si elle cédait la Belgique et la Lombardie, elle recevait un équivalent, sinon en revenu et en population, du moins sous les rapports des convenances géographiques et commerciales. Venise était contiguë à la Styrie, à la Carinthie et à la Hongrie. La ligue de l'oligarchie européenne

serait divisée : la France en profiterait pour saisir l'Angleterre corps à corps, en Irlande, au Canada, aux Indes.

Les divers partis qui divisaient Venise s'éteindraient : aristocrates et démocrates se réuniraient contre le sceptre d'une nation étrangère. Il n'y avait pas à craindre qu'un peuple de mœurs aussi douces pût jamais prendre de l'affection pour un gouvernement allemand, et qu'une grande ville de commerce, puissance maritime depuis des siècles, s'attachât sincèrement à une monarchie étrangère à la mer et sans colonies ; et si jamais le moment de créer la nation italienne arrivait, cette cession ne serait point un obstacle. Les années que les Vénitiens auraient passées sous le joug de la maison d'Autriche leur feraient recevoir avec enthousiasme un gouvernement national quel qu'il fût, un peu plus ou un peu moins aristocratique, soit que la capitale fût ou non fixée à Venise. Les Vénitiens, les Lombards, les Piémontais, les Génois, les Parmesans, les Bolonnais, les Romagnols, les Ferrarais, les Toscans, les Romains, les Napolitains, avaient besoin, pour devenir Italiens, d'être décomposés et réduits en éléments ; il fallait, pour ainsi dire, les refondre. En effet, quinze ans après, en 1812, la puissance autrichienne en Italie, le

trône de Sardaigne, ceux des ducs de Parme, de Modène, de Toscane, celui de Naples même, l'oligarchie de Gênes, celle de Venise, avaient disparu. La puissance temporelle du pape, qui de tout temps avait été la cause du morcellement de l'Italie, allait n'être plus un obstacle; le grand-duché de Berg était resté vacant; il attendait la cour du roi Joachim. « *Il* « *me faut*, avait dit Napoléon en 1805, à la « consulte de Lyon, *vingt ans pour créer la* « *nation italienne.* » Quinze ans lui avaient suffi; tout était prêt; il n'attendait que la naissance d'un second fils pour le mener à Rome, le couronner roi des Italiens, donner la régence au prince Eugène, et proclamer l'indépendance de la péninsule, des Alpes à la mer d'Ionie, de la Méditerranée à l'Adriatique.

§ VII.

La cour de Vienne, fatiguée de la lutte sanglante qu'elle soutenait depuis plusieurs années, n'attachait aucune importance à la Belgique, qu'il lui était impossible de défendre; elle se trouvait heureuse, après tant de désastres, d'obtenir des indemnités pour des pertes déja consommées, et de contracter avec la république française des liens qui lui garantis-

saient des avantages dans l'arrangement des affaires d'Allemagne ; mais si déja on était d'accord sur les principes, on était bien loin de l'être sur le mode d'exécution. Le comte de Cobentzel voulait, disait-il, « l'Adda pour « limites, ou rien. » Il s'appuyait sur des calculs de statistique. « Vous voulez rétablir le « système de 1756, il faut donc nous donner « une paix avantageuse qui soit pensée indé- « pendamment des événements de la guerre ; « l'une et l'autre puissance ont eu des jour- « nées glorieuses ; nos deux armées doivent « s'estimer ; une paix désavantageuse pour une « des puissances ne serait jamais qu'une trève. « Comment, en convenant de ce principe, vous « refusez-vous à nous accorder une indemnité « entière et absolue ? Quelles sont les bases de « la puissance ? La population et le revenu. Que « perd l'empereur mon maître ? La Belgique et « la Lombardie, les deux provinces les plus « peuplées, les plus riches du monde ; la Bel- « gique, qui a une double valeur pour vous, « puisqu'elle vous assujétit la Hollande, et vous « met en possession de bloquer l'Angleterre « depuis la Baltique jusqu'au détroit de Gibral- « tar. Nous consentons encore que vous réunis- « siez à la république Mayence, les quatre « départements du Rhin, la Savoie et le comté

« de Nice. Pour des concessions aussi étendues, « que vous demandons-nous ? Quatre millions « d'Italiens, mauvais soldats, mais habitant, « il est vrai, un pays assez fertile ; nous avons « donc le droit d'exiger le thalweg de l'Adda « pour limites. »

Le plénipotentiaire français répondait « C'est « un bienfait pour la monarchie autrichienne « d'être défaite de la Belgique : c'était pour elle « une possession onéreuse ; l'Angleterre seule « avait intérêt à ce qu'elle la possédât. Si vous « calculez ce que cette province vous coûtait, « vous acquerrez la preuve qu'elle a toujours « été pour votre trésor un objet de dépense ; « mais, dans tous les cas, elle ne peut plus « avoir aucun prix pour vous, depuis que les « nouveaux principes qui ont changé l'état « de la France y ont prévalu. Vouloir obtenir « sur vos frontières de Styrie, de Carinthie et « de Hongrie une indemnité égale au revenu et « à la population d'une possession détachée, « c'est une prétention exagérée ; d'ailleurs, en « passant l'Adige, vous vous affaibliriez, et ni « vous ni la république cisalpine n'auriez de « frontières. »

Il s'en fallait que ces raisonnements portassent la conviction chez les plénipotentiaires autrichiens ; cependant ils réduisirent leurs

prétentions à la ligne du Mincio. « Mais, dit « le comte de Cobentzel, c'est là notre *ultima-* « *tum;* car si l'empereur mon maître consent « à vous donner les clés de Mayence, la place « la plus forte de l'univers, ce serait un acte « déshonorant s'il ne les échangeait pas contre « les clés de Mantoue. » Tous les moyens officiels de protocole, de notes et contre-notes, ayant été épuisés sans résultats satisfaisants, on eut recours aux conférences confidentielles; mais enfin de part et d'autre on ne céda plus rien. Les armées se mirent en mouvement.

Les troupes françaises qui étaient cantonnées dans le Véronais, le Padouan et le Trévisan, passèrent la Piave, et s'établirent sur la droite de l'Isonzo. L'armée autrichienne campa sur la Drave et dans la Carniole. En se rendant d'Udine à Passeriano, les plénipotentiaires autrichiens étaient obligés de traverser le camp français, qui leur prodiguait tous les honneurs militaires : on conférait au bruit du tambour; cependant le comte de Cobentzel restait inébranlable : ses voitures étaient prêtes; il annonçait son départ.

§ VIII.

Le 16 octobre, les conférences se tinrent à

Udine, chez le comte de Cobentzel. Napoléon récapitula en forme de manifeste pour être inscrit au protocole, la conduite de son gouvernement depuis la signature des préliminaires de Léoben, et renouvela en même temps son *ultimatum*. Le plénipotentiaire autrichien répliqua longuement pour prouver que les indemnités que la France offrait à l'empereur, n'équivalaient pas au quart de ce qu'il perdait; que la puissance autrichienne serait considérablement affaiblie, dans le temps que la puissance française serait tellement augmentée, que l'indépendance de l'Europe en serait menacée; que moyennant la possession de Mantoue et de la ligne de l'Adige, la France joindrait, de fait, au domaine des Gaules, celui de toute l'Italie; que l'empereur était irrévocablement résolu à s'exposer à toutes les chances de la guerre, à fuir même, au besoin, de sa capitale, plutôt que de consentir à une paix aussi désavantageuse; que la Russie lui offrait des armées, qu'elles étaient prêtes à accourir à son secours, et que l'on verrait ce qu'étaient les troupes russes; qu'il était bien évident que Napoléon faisait céder son caractère de plénipotentiaire à ses intérêts de général, qu'il ne voulait pas la paix. Il ajouta qu'il partirait dans la nuit, et que tout le sang qui coulerait, dans

cette nouvelle lutte, retomberait sur le négociateur français. C'est alors que celui-ci, avec sang-froid, mais vivement piqué de cette sortie, se leva et prit sur un guéridon un petit cabaret de porcelaine que le comte de Cobentzel affectionnait, comme un présent de l'impératrice Catherine. « Eh bien, dit Napo« léon, la trève est donc rompue et la guerre « déclarée, mais souvenez-vous qu'avant la fin « de l'automne je briserai votre monarchie « comme je brise cette porcelaine. » En prononçant ces derniers mots, il la jeta à terre avec vivacité : elle couvrit le parquet de ses débris. Il salua le congrès et sortit. Les plénipotentiaires autrichiens en furent interdits. Peu d'instants après ils surent qu'en montant en voiture il avait expédié un officier à l'archiduc Charles, pour le prévenir que les négociations étant rompues, les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. Le comte de Cobentzel, effrayé, envoya le marquis de Gallo à Passeriano, porter la déclaration signée qu'il adhérait à l'*ultimatum* de la France : le lendemain, 17 octobre, la paix fut signée à cinq heures du soir. C'est dans cette occasion que le rédacteur ayant mis pour article premier du traité « L'empereur d'Allemagne reconnaît la « république française », Napoléon dit : « Ef-

« facez cet article; la république française est « comme le soleil; est aveugle celui qui ne le « voit pas. Le peuple français est maître chez « lui : il a fait une république; peut-être de- « main fera-t-il une aristocratie, après-demain « une monarchie; c'est son droit imprescripti- « ble; la forme de son gouvernement n'est « qu'une affaire de loi intérieure. » Le traité fut daté de Campo-Formio, petit village entre Passeriano et Udine, et qui avait été neutralisé à cet effet par les secrétaires de légation; mais on jugea inutile de s'y transporter : il ne s'y trouvait aucune maison convenable pour loger les plénipotentiaires.

Par ce traité, l'empereur reconnut à la république ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan; il consentit à ce que la république cisalpine fût formée de la Lombardie, des duchés de Reggio, Modène, la Mirandole; des trois légations (de Bologne, de Ferrare et de la Romagne); de la Valteline et de la partie des états vénitiens sur la rive droite de l'Adige (le Bergamasque, le Brescian, le Crémois, la Polésine), et il céda le Brigaw; ce qui éloignait les états héréditaires des frontières françaises. Il fut convenu que le boulevard important de Mayence serait remis aux troupes de la répu-

blique, d'après une convention militaire qui serait faite à Rastadt, où le plénipotentiaire français et le comte de Cobentzel se donnèrent rendez-vous. Tous les princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin devaient être indemnisés sur la rive droite, par la sécularisation des princes ecclésiastiques. La paix de l'Europe devait se traiter à Rastadt; le cabinet du Luxembourg et celui de Vienne marcheraient de concert. Le territoire prussien, sur la rive gauche, était réservé; et il était convenu qu'il serait cédé à la république par le traité de Rastadt, mais avec un équivalent en Allemagne pour l'Autriche. Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, furent cédés à la France, qui, de son côté, consentait à ce que l'empereur s'emparât des états vénitiens situés sur la rive gauche de l'Adige, ce qui accroîtrait la population de son empire de plus de deux millions d'ames. Par un des articles du traité, les biens que l'archiduc Charles possédait en Belgique, comme héritier de l'archiduchesse Christine, lui furent assurés : c'est par l'effet de cet article que, plus tard, l'empereur Napoléon a acheté un million le château de Lacken, situé près de Bruxelles, et qui, avant la révolution, faisait partie des biens de l'archiduchesse; les autres domaines de l'archiduc dans

les Pays-Bas furent acquis par le duc de Saxe-Teschen. Cette stipulation était un témoignage d'estime que le plénipotentiaire français donnait au général qu'il venait de combattre, et avec lequel il avait eu des relations honorables pour tous deux.

§ IX.

Pendant les conférences de Passeriano, le général Desaix vint, de l'armée du Rhin, parcourir les champs de bataille qu'avait illustrés l'armée d'Italie; Napoléon le reçut à son quartier-général, et, croyant l'étonner, il lui fit part des lumières que le portefeuille de d'Entraigues jetait sur la conduite de Pichegru. « Nous savons depuis long-temps, répondit « Desaix en souriant, que Pichegru trahissait; « Moreau en a trouvé les preuves dans les pa- « piers de Kinglin, ainsi que tous les détails « de sa corruption, et les motifs convenus de « ses manœuvres militaires. Moreau, Régnier « et moi sommes seuls dans le secret. Je voulais « que Moreau en rendît compte immédiatement « au gouvernement, mais il ne l'a pas voulu. « Pichegru est le seul exemple, peut-être, « ajouta-t-il, d'un général qui se soit fait battre « exprès. » Il faisait allusion à la manœuvre

par laquelle Pichegru avait porté à dessein ses principales forces sur le haut Rhin, pour faire manquer les opérations devant Mayence. Desaix visita tous les camps; dans tous il fut accueilli avec de grands égards. C'est de cette époque que date son amitié pour Napoléon; il aimait la gloire pour elle, la France par-dessus tout. Il était d'un caractère simple, actif, insinuant; il avait des connaissances étendues; personne n'avait mieux étudié que lui le théâtre de la guerre dans le haut Rhin, la Souabe et la Bavière. Sa mort a fait couler les larmes du vainqueur de Marengo.

Le général Hoche, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse, mourut, dans ce temps, subitement à Mayence. Beaucoup de gens ont cru qu'il avait été empoisonné; cette opinion n'est pas fondée. Ce jeune général s'était distingué aux lignes de Weissembourg, en 1794. Il avait fait preuve de talent dans la Vendée, en 1795 et 1796; il eut la gloire de la pacifier momentanément. D'un patriotisme exalté, d'un caractère ardent, d'une bravoure remarquable, d'une ambition active, inquiète, il ne sut pas attendre les événements, et s'exposa par des entreprises prématurées. A l'époque du 18 fructidor, en faisant marcher ses troupes sur Paris, il viola le cercle constitutionnel, et faillit en

être la victime; les conseils informèrent contre lui. Il tenta une expédition en Irlande; personne n'était plus capable de la faire réussir. Il témoigna en toute occasion de l'attachement pour Napoléon. Sa mort et la disgrace de Moreau laissèrent vacantes les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Le gouvernement réunit ces deux armées en une seule, et en donna le commandement à Augereau.

§ X.

Napoléon avait envoyé successivement ses principaux généraux à Paris pour porter des drapeaux, ce qui mettait en même temps le gouvernement en mesure de les connaître et de se les attacher par des récompenses. Il chargea le général Berthier de porter le traité de Campo-Formio; et voulant donner une preuve d'estime et de considération aux sciences, il lui adjoignit Monge, qui était membre de la commission des sciences et des arts en Italie; Monge, avait été de l'ancienne académie des sciences. Le général en chef se plaisait dans la conversation si intéressante de ce grand géomètre, physicien du premier ordre, patriote très-chaud, mais pur, sincère et vrai. Aimant la France et le peuple comme sa famille, la

démocratie et l'égalité comme les résultats d'une démonstration géométrique; il était d'un esprit ardent, mais, quoi qu'en aient dit ses ennemis, un véritable homme de bien ; lors de l'invasion des Prussiens en 1792, il offrit de donner ses deux filles en mariage au premier volontaire qui perdrait un membre à la défense du territoire ; cette offre chez lui était sincère. Il suivit Napoléon en Égypte ; il a depuis été sénateur et lui a toujours été fidèle. Les sciences lui doivent l'excellent ouvrage de la géométrie descriptive.

Le traité de Campo-Formio surprit le directoire, qui était loin de s'y attendre ; il laissa percer son mécontentement ; on assure même qu'il pensa un instant à ne pas le ratifier ; mais l'opinion publique était trop prononcée, et les avantages que la paix assurait à la France étaient trop évidents.

Aussitôt après la signature du traité, Napoléon retourna à Milan, pour mettre la dernière main à l'organisation de la république cisalpine et compléter les mesures administratives de son armée. Il devait se rendre à Rastadt pour y terminer le grand œuvre de la paix continentale. Il prit congé du peuple italien, en ces termes :

Citoyens,

A compter du 1^er^ frimaire, votre constitution se trouvera en pleine activité. Votre directoire, votre corps législatif, votre tribunal de cassation, les autres administrations subalternes, se trouveront organisés.

Vous êtes le premier exemple dans l'histoire, d'un peuple qui devient libre sans factions, sans révolutions, sans déchirements.

Nous vous avons donné la liberté, sachez la conserver. Vous êtes, après la France, la république la plus populeuse, la plus riche; votre position vous appelle à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe.

Pour être dignes de votre destinée, ne faites que des lois sages et modérées.

Faites-les exécuter avec force et énergie.

Favorisez la propagation des lumières et respectez la religion.

Composez vos bataillons, non pas de gens sans aveu, mais de citoyens qui se nourrissent des principes de la république, et soient immédiatement attachés à sa prospérité.

Vous avez en général besoin de vous pénétrer du sentiment de votre force et de la dignité qui convient à l'homme libre.

Divisés, et pliés depuis des siècles à la tyran-

nie, vous n'eussiez pas conquis votre liberté; mais sous peu d'années, fussiez-vous abandonnés à vous-mêmes, aucune puissance de la terre ne sera assez forte pour vous l'ôter.

Jusqu'alors la grande nation vous protégera contre les attaques de vos voisins. Son système politique sera uni au vôtre.

Si le peuple romain eût fait le même usage de sa force que le peuple français, les aigles romaines seraient encore sur le Capitole; et dix-huit siècles d'esclavage et de tyrannie n'auraient pas déshonoré l'espèce humaine.

J'ai fait, pour consolider la liberté et en seule vue de votre bonheur, un travail que l'ambition et l'amour du pouvoir ont seuls fait faire jusqu'ici.

J'ai nommé à un grand nombre de places; je me suis exposé à avoir oublié l'homme probe et à avoir donné la préférence à l'intrigant; mais il y avait des inconvénients majeurs à vous laisser faire ces premières nominations : vous n'étiez pas encore organisés.

Je vous quitte sous peu de jours. Les ordres de mon gouvernement, et un danger imminent de la république cisalpine, me rappelleront seuls au milieu de vous.

Mais, dans quelque lieu que le service de ma patrie m'appelle, je prendrai toujours une vive

sollicitude au bonheur et à la gloire de votre république.

BONAPARTE.

Au quartier-général, à Milan, le 22 brumaire an VI (12 novembre 1797).

Napoléon partit pour Turin; il descendit chez le ministre de France Ginguené (17 novembre). Le roi de Sardaigne désirait le voir et lui témoigner publiquement sa reconnaissance, mais les circonstances étaient déja telles qu'il ne crut pas devoir se complaire à des démonstrations de cour. Il continua sa route vers Rastadt. Il traversa le Mont-Cenis; à Genève, il fut reçu comme il eût pu l'être dans une ville de France, et avec l'enthousiasme propre aux Génevois. A son entrée dans le pays de Vaud, trois groupes de jeunes et jolies filles vinrent le complimenter à la tête des habitants; un groupe était vêtu de blanc, l'autre de rouge, le troisième de bleu; ces jeunes filles lui offrirent une couronne sur laquelle était inscrite la fameuse sentence arbitrale qui avait proclamé la liberté de la Valteline, et cette maxime si chère aux Vaudois, *qu'un peuple ne peut pas être sujet d'un autre peuple*. Il traversa plusieurs villes de la Suisse, entre autres, Berne, et passa le Rhin à Bâle, se dirigeant sur Rastadt.

L'ordre du jour de son départ de Milan disait : « Soldats, je pars demain pour me ren-« dre à Rastadt. Séparé de l'armée, je soupi-« rerai après le moment de me retrouver au « milieu d'elle, bravant de nouveaux dangers. « Quelque poste que le gouvernement assigne « aux soldats d'Italie, ils seront toujours les « dignes soutiens de la liberté et de la gloire « du nom français. Soldats, en vous entrete-« nant des princes que vous avez vaincus, des « peuples que vous avez affranchis, des com-« bats que vous avez livrés en deux campa-« gnes, dites-vous : *Dans deux campagnes nous « aurons plus fait encore !*

§ XI.

A son arrivée à Rastadt, il trouva préparés pour lui les grands appartements du palais. Treilhard et Bonnier, que le directoire lui avait adjoints pour les négociations de la paix avec le corps germanique, l'avaient précédé de quelques jours. Le vieux comte de Metternich représentait à ce congrès l'empereur, comme chef de la confédération allemande; le comte de Cobentzel l'y représentait comme chef de la maison d'Autriche : ce qui formait deux légations, opposées dans leurs intérêts

aussi bien que dans leurs instructions. Le comte de Lherbach représentait à la diète le cercle d'Autriche. Le comte de Metternich remplissait le rôle de parade; Cobentzel faisait les affaires. Après avoir échangé les ratifications du traité de Campo-Formio, les plénipotentiaires signèrent, en exécution de ce traité, la convention pour la remise de Mayence: 1° les troupes autrichiennes sortiraient de Mayence et n'y laisseraient que les troupes de l'électeur; à la même heure, les troupes françaises l'investiraient et en prendraient possession; 2° les Français abandonneraient Venise et Palma-Nova, n'y laissant que les troupes vénitiennes, et les Autrichiens s'en saisiraient ainsi que de tout le pays. Albini, ministre de Mayence, fit de violentes réclamations; tous les princes allemands jetèrent les hauts cris : Mayence, disaient-ils, n'appartenait pas à l'Autriche. Ils accusèrent l'empereur d'avoir trahi l'Allemagne pour ses intérêts d'Italie. Le comte de Lherbach, comme député du cercle d'Autriche, fut chargé de répondre à toutes ces protestations, et il s'en acquitta avec toute la force, l'arrogance et l'ironie naturelles à son caractère.

La Suède se présenta à Rastadt, en qualité de médiatrice et comme l'un des garants du traité de Westphalie; la Russie, depuis le traité de

Teschen, s'était arrogé les mêmes prétentions; mais elle se trouvait en ce moment en guerre avec la France. Depuis la paix de Westphalie, l'état de l'Europe était bien changé : la Suède alors exerçait une grande influence en Allemagne, elle était à la tête du parti protestant, elle brillait de tout l'éclat des victoires du grand Gustave. La Russie n'était point encore européenne, et la Prusse existait à peine. Les progrès de ces deux dernières puissances avaient depuis fort reculé la Suède, et l'avaient reléguée au rang d'une puissance du troisième ordre. Ses prétentions n'étaient donc plus de saison. Cette cour avait eu d'ailleurs la démence de se faire représenter, à Rastadt, par le baron de Fersen; la faveur dont il avait joui à la cour de Versailles, ses intrigues sous l'assemblée constituante, et la haine qu'il n'avait cessé de témoigner en toute occasion pour la France, le rendaient si peu propre à cette mission, que son choix pouvait être considéré comme une insulte pour la république. Lorsqu'il fut introduit à la visite d'étiquette chez le plénipotentiaire français, il se fit annoncer comme ambassadeur de Suède, médiateur au congrès. Napoléon lui dit qu'il ne pouvait reconnaître aucun médiateur, et que d'ailleurs ses opinions antérieures ne lui permettaient pas de

l'être entre la république et l'empereur d'Allemagne; qu'il ne le pouvait plus recevoir : le baron de Fersen en fut si déconcerté, et cet accueil fit tant de bruit, que le lendemain il quitta Rastadt.

Immédiatement après la remise de Mayence aux troupes françaises, Napoléon réunit en conférence Treilhard et Bonnier; et, après leur avoir démontré que les instructions du directoire étaient insuffisantes, il leur déclara qu'il ne voulait pas prolonger son séjour au congrès, et qu'il partait. Les affaires étaient plus compliquées à Rastadt qu'à Campo-Formio : il fallait trancher pour en finir.

Le directoire ne savait pas prendre un parti; il nomma de nouveaux plénipotentiaires qu'il adjoignit à Treilhard et à Bonnier. Napoléon déja mécontent de la marche de la politique extérieure du gouvernement, se détermina à ne plus se mêler d'une négociation qui nécessairement tournerait mal. D'ailleurs la situation intérieure de la France lui présageait le prochain triomphe des démagogues; et dès lors les mêmes motifs qui l'avaient porté à éviter l'accueil de la cour de Sardaigne, le déterminèrent à se dérober aux témoignages d'admiration que les princes allemands lui prodiguaient. Il jugea convenable de terminer le

premier acte de sa vie politique par la paix de Campo-Formio, et d'aller vivre à Paris comme un simple particulier, aussi longtemps que les circonstances le lui permettraient. Pendant son court séjour à Rastadt, il fit entourer les plénipotentiaires français, qu'on avait fort négligés jusque-là, des égards et des respects auxquels ces représentants d'un grand peuple avaient droit de la part des plénipotentiaires étrangers et de cette foule de petits princes allemands qui assiégeaient le congrès; il obtint du gouvernement de mettre de fortes sommes à la disposition des négociateurs, pour qu'ils fussent en état de soutenir dignement leur rang : le traitement qui leur avait été assigné était insuffisant, ce qui nuisait à la considération due à la république.

CHAPITRE XXIII.

PARIS.

Arrivée de Napoléon à Paris. — Affaires de la Suisse. — Affaires de Rome. — Bernadotte, ambassadeur de la république à Vienne, est insulté par le peuple. — Projet de guerre en Orient. — Viugt-un janvier.

§ Ier.

Napoléon partit de Rastadt, traversa la France incognito, arriva à Paris sans s'arrêter, et descendit à sa petite maison, chaussée d'Antin, rue Chantereine. Le corps municipal, l'administration du département, les conseils cherchèrent à l'envi à lui témoigner la reconnaissance nationale. Un comité du conseil des

anciens rédigea l'acte pour lui donner la terre de Chambord et un grand hôtel dans la capitale; le directoire, on ne sait pourquoi, s'alarma de cette proposition : ses affidés l'écartèrent. Une délibération de la municipalité de Paris, plus indépendante que les conseils, donnait alors le nom de rue de la Victoire à la rue Chantereine.

Pendant les deux ans que Napoléon venait de commander en Italie, il avait rempli le monde de l'éclat de ses victoires; la coalition en avait été divisée. L'empereur et les princes de l'empire avaient reconnu la république. L'Italie tout entière était soumise à ses lois. Deux nouvelles républiques y avaient été créées dans le système français. L'Angleterre seule restait armée, mais elle avait manifesté le désir de la paix; et si le traité n'avait point été signé, il fallait en accuser la folie du directoire après la journée de fructidor. A ces résultats si grands, obtenus sous le rapport des relations extérieures de la république, se joignaient tous les avantages qu'elle avait recueillis dans son administration intérieure et dans sa puissance militaire. A aucune époque de son histoire, le soldat français n'avait éprouvé plus vivement le sentiment de sa supériorité sur tous les soldats de l'Europe.

C'était à l'influence des victoires d'Italie que les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse devaient d'avoir pu reporter les couleurs françaises sur les bords du Lech, où Turenne, le premier, les avait arborées. Au commencement de 1796, l'empereur avait 180,000 hommes sur le Rhin, il voulait porter la guerre en France. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin n'avaient point de forces suffisantes pour lui résister; leur infériorité numérique était notable, elles manquaient de tout, et si la valeur de tant de braves garantissait à la république une honorable défense, l'espoir de la conquête n'entrait dans aucune combinaison. Les journées de Montenotte, de Lodi, etc., portèrent l'alarme à Vienne; elles obligèrent le conseil aulique à rappeler successivement, de ses armées d'Allemagne, le maréchal Wurmser, l'archiduc Charles et plus de 60,000 hommes, ce qui rétablit l'équilibre de ce côté, et permit à Moreau et à Jourdan de prendre l'offensive.

Plus de cent vingt millions de contributions extraordinaires avaient été levés en Italie : soixante millions avaient payé, nourri, réorganisé l'armée d'Italie dans tous les services; soixante millions, envoyés au trésor de Paris, l'avaient aidé à pourvoir aux besoins de l'in-

térieur et aux services des armées du Rhin ; mais le système du ministère des finances d'alors était si vicieux, l'administration si corrompue, la trésorerie si mal gouvernée, que ces armées en éprouvèrent peu de soulagement. Indépendamment de ce secours important de soixante millions, le trésor devait aux victoires de Napoléon une économie annuelle de 70 millions, somme à laquelle s'élevait, en 1796, l'entretien des armées des Alpes et d'Italie. Des approvisionnements considérables en chanvre, en bois de construction ; des bâtiments conquis à Gênes, à Livourne, à Venise, avaient relevé la marine de Toulon. Le Muséum national s'était enrichi des chefs-d'œuvre des arts qui embellissaient Parme, Florence et Rome, et qu'on évaluait à plus de deux cents millions.

Le commerce de Lyon, de la Provence, du Dauphiné, commençait à renaître, du moment où le grand débouché des Alpes lui était ouvert. Les escadres de Toulon dominaient dans la Méditerranée, l'Adriatique et le Levant. De beaux jours paraissaient assurés à la France ; et c'était aux vainqueurs d'Italie qu'elle se plaisait à les devoir.

Dès l'arrivée de Napoléon, les chefs de tous les partis se présentèrent chez lui ; il se refusa à les accueillir. Le public était extrêmement

avide de le voir : les rues, les places par où l'on croyait qu'il passerait, étaient pleines de monde; il ne se montra nulle part. L'Institut l'ayant nommé membre de la classe mécanique, il en adopta le costume. Il n'admit d'habitude chez lui que quelques savants, tels que Monge, Bertholet, Borda, Laplace, Prony, Lagrange; quelques généraux, Berthier, Desaix, Lefebvre, Caffarelli-Dufalga, Kléber, et un petit nombre de députés.

Il fut reçu en audience publique par le directoire, qui avait fait élever des échafaudages dans la place du Luxembourg pour cette cérémonie, dont le prétexte était la remise du traité de Campo-Formio. Il évita de parler de fructidor, des affaires du temps et de l'expédition d'Angleterre; son discours fut simple, il donna cependant beaucoup à penser; on y remarqua les phrases suivantes : « Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre; pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La religion, la féodalité, le despotisme, ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure, date l'ère des gouvernements représentatifs : vous êtes par-

venus à organiser la grande nation dont le vaste territoire n'est circonscrit, que parce que la nature en a posé elle-même les limites. »

« Je vous remets le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur. Cette paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Le général Joubert et le chef de brigade Andréossi portèrent, à cette cérémonie, le drapeau que le corps législatif avait donné à l'armée d'Italie; il était couvert d'inscriptions en lettres d'or. On y lisait : *L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers, elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux de* 64 *canons, douze frégates de* 32, *douze corvettes, dix-huit galères. — Armistice avec les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, les ducs de Parme, de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la république de Gênes. — Traités de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie,*

de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crème, d'une partie du Véronais, de Chiavenna, de Bormio et de la Valteline; aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Égée et Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrège, de l'Albane, des Carraches, Raphaël, Léonard de Vinci, etc. Elle a triomphé en dix-huit affaires importantes ou batailles rangées et à soixante-sept combats; I, Montenotte; II, Millesimo; III, Mondovi; IV, Lodi; V, Borghetto; VI, Lonato; VII, Castiglione; VIII, Roveredo; IX, Bassano; X, Saint-Georges; XI, Fontana-Viva; XII, Caldiero; XIII, Arcole; XIV, Rivoli; XV, la Favorite; XVI, le Tagliamento; XVII, Tarwis; XVIII, Neumarckt. Ici suivait le nom des soixante-sept combats que l'armée avait livrés, pendant les deux campagnes de 1796 et 1797.

Le directoire, le corps législatif et le ministre des relations extérieures donnèrent des fêtes à Napoléon. Il parut à toutes, mais y resta peu de temps. Celle du ministre Talleyrand fut marquée au coin du bon goût. Une femme célèbre, déterminée à lutter avec le vainqueur d'Italie, l'interpella, au milieu d'un

grand cercle, lui demandant quelle était, à ses yeux, la première femme du monde, morte ou vivante : « *Celle qui a fait le plus d'enfants* », lui répondit-il en souriant. — On courait aux séances de l'Institut pour le voir, et il y était toujours assis entre Laplace et Lagrange; ce dernier lui était sincèrement attaché. Il n'allait au spectacle qu'en loge grillée, et rejeta bien loin la proposition des administrateurs de l'Opéra, qui voulaient lui donner une représentation d'apparat : le maréchal de Saxe, Lowendhal, Dumouriez, avaient assisté à de semblables représentations en revenant de Fontenoy, de Berg-op-Zoom, ou de Champagne. Lorsqu'à son retour d'Égypte, au 18 brumaire, Napoléon parut aux Tuileries, il était encore inconnu aux habitants de Paris, qui firent preuve alors d'un grand empressement à satisfaire leur curiosité.

Le directoire lui témoignait les plus grands égards : quand il croyait devoir le consulter, il envoyait un des ministres l'inviter à venir assister au conseil; il y prenait place entre deux directeurs, et donnait son avis sur les objets du moment.

Les troupes, en rentrant en France, le portaient aux nues dans leurs chansons; elles proclamaient qu'il fallait chasser les avocats et

le faire roi. Les directeurs affectaient la franchise jusqu'à lui montrer les rapports secrets que leur en faisait la police ; mais ils dissimulaient mal la peine qu'ils éprouvaient de tant de popularité. Napoléon appréciait toute la délicatesse et l'embarras de cette situation. L'administration marchait mal, beaucoup d'espérances se tournaient vers le vainqueur d'Italie. Le directoire désirait le faire retourner à Rastadt, mais il s'y refusa sous le prétexte que sa mission d'Italie avait été terminée à Campo-Formio, et qu'il ne pouvait plus lui convenir de tenir de la même main la plume et l'épée. Peu après il consentit à recevoir le commandement de l'armée d'Angleterre, pour en imposer à l'Europe et couvrir l'intention et les apprêts de l'expédition d'Égypte.

Les troupes qui composaient l'armée d'Angleterre cantonnaient en Normandie, en Picardie, en Belgique. Leur nouveau général fut inspecter tous les points, mais il voulut parcourir les départements incognito. Ces courses mystérieuses inquiétaient d'autant plus, à Londres, et masquaient davantage les préparatifs dans le Midi. C'est à cette époque que, visitant Anvers, il conçut les grands projets d'établissements maritimes qu'il y a fait exécuter sous l'empire. C'est aussi dans un de ces voyages

qu'il reconnut tous les avantages que Saint-Quentin retirerait du canal qui a été ouvert sous le consulat, et qu'il fixa ses idées sur la supériorité que la marée donnait à Boulogne sur Calais, pour tenter, avec de simples péniches, une entreprise contre l'Angleterre.

§ II.

Les principes qui devaient régir désormais la politique de la république, avaient été posés à Campo-Formio par Napoléon, sans égard aux instructions du directoire; celui-ci, de fait, leur était donc resté étranger; d'ailleurs il ne pouvait maîtriser ses passions; chaque incident le dominait: la Suisse en fut le premier exemple. La France avait eu constamment à se plaindre du canton de Berne et de l'aristocratie suisse; tous les agents étrangers qui avaient agité la France, avaient toujours eu à Berne leur point d'appui. Il s'agissait de profiter de la grande influence que venait d'acquérir la république en Europe, pour détruire la prépondérance de cette aristocratie. Napoléon approuvait fort le ressentiment du directoire; il pensait également que le moment était venu d'assurer à la France l'influence politique en Suisse; mais il ne croyait pas nécessaire pour cela de boule-

verser ce pays. Il fallait se conformer à la politique consacrée par le traité de Campo-Formio, et arriver à son but avec le moins de changements possible. Il voulait que l'ambassadeur français présentât à la diète helvétique une note appuyée de deux camps, l'un en Savoie, l'autre en Franche-Comté; que par cette note il déclarât: que la France et l'Italie croyaient nécessaire à leur politique, à leur sûreté, à la dignité réciproque des trois nations, que le pays de Vaud, l'Argovie et les bailliages italiens devinssent cantons libres, indépendants, égaux aux autres cantons; qu'elles avaient à se plaindre de l'aristocratie de certaines familles de Berne, de Soleure, de Fribourg, mais qu'elles oublieraient tous leurs griefs, si les paysans de ces cantons et des bailliages italiens étaient réintégrés dans leurs droits politiques.

Tous ces changements se seraient opérés sans effort et sans l'emploi des armes; mais Rewbell, entraîné par des démagogues suisses, fit adopter un système différent; et, sans égard aux mœurs, à la religion et aux localités des cantons, le directoire arrêta de soumettre toute la Suisse à une constitution unique et semblable à celle de la France. Les petits cantons s'irritèrent de perdre leur liberté; la

Suisse se souleva à l'aspect d'un bouleversement qui froissait tous les intérêts et allumait toutes les passions. Il fallut faire intervenir les troupes françaises et conquérir : le sang coula, l'Europe fut alarmée.

§ III.

D'un autre côté, la cour de Rome, par une suite de l'esprit de vertige qui la caractérisait, aigrie plutôt que corrigée par le traité de Tolentino, persistait dans son système d'aversion contre la France. Ce cabinet de faibles vieillards sans sagesse fit fermenter autour de lui l'opinion. Il se mit en querelle avec la république cisalpine; il eut l'imprudence de placer le général autrichien Provera à la tête de ses troupes; il excita son propre parti de toutes les classes : le tumulte éclata. Le jeune Duphot, général de la plus belle espérance, qui se trouvait à Rome comme voyageur, fut massacré à la porte du palais de France, en cherchant à empêcher le désordre. L'ambassadeur se retira à Florence. Napoléon consulté répondit par son adage accoutumé « *que ce n'était point à un* « *incident à gouverner la politique, mais bien* « *à la politique à gouverner les incidents;* que « quelque tort qu'eût la cour de Rome, le parti

« à prendre vis-à-vis d'elle demeurait toujours « une fort grande question ; qu'il fallait la cor- « riger et non pas la détruire ; qu'en renversant « le saint-siége et révolutionnant Rome, on « aurait infailliblement la guerre avec Naples, « ce qu'on devait éviter ; qu'il fallait ordonner « à l'ambassadeur français de retourner à Rome « pour exiger un exemple des coupables ; rece- « voir un nonce extraordinaire du pape, qui fe- « rait des excuses ; chasser Provera ; mettre à la « tête des affaires les prélats les plus modérés, « et forcer le saint-siége à conclure un concor- « dat avec la république cisalpine ; que, par « toutes ces mesures réunies, Rome, tranquille, « ne pourrait plus inquiéter ; que le concordat « avec la Cisalpine aurait de plus l'avantage de « préparer de loin les esprits de la France à une « pareille mesure. »

La Réveillère, entouré de ses théophilantropes, fit décider qu'on marcherait contre le pape. « Le temps était venu, disait-il, de faire « disparaître cette idole. Le mot de république « romaine suffirait pour transporter toutes les « imaginations ardentes de la révolution. Le « général d'Italie avait été trop circonspect dans « le temps ; et si on avait des querelles aujour- « d'hui avec le pape, c'était uniquement sa « faute. Mais peut-être avait-il ses vues parti-

« culières; en effet, ses formes civiles, ses mé-« nagements vis-à-vis du pape, sa généreuse « compassion pour des prêtres déportés, lui « avaient donné en France bien des partisans « qui ne l'étaient pas de la révolution. » Quant à la crainte que l'entrée de l'armée dans Rome n'entraînât la guerre avec Naples, il la traita de subtilité. Selon lui, la France avait un parti nombreux à Naples, et ne devait rien craindre d'une puissance du troisième ordre. Berthier reçut l'ordre de marcher sur Rome avec une armée, et de rétablir la république romaine, ce qui fut exécuté. Le capitole vit de nouveau des consuls, un sénat, un tribunat. Quatorze cardinaux se rendirent à la basilique de Saint-Pierre pour chanter le Te Deum, en commémoration du rétablissement de la république romaine et du renversement du trône de Saint-Pierre. Le peuple, enivré par l'idée de l'indépendance, entraîna la plus grande partie du clergé.

La main qui avait jusque-là retenu les officiers et les administrations de l'armée d'Italie, n'y était plus; on se livra dans Rome aux dernières dilapidations; on gaspilla le mobilier du Vatican; on se saisit partout des tableaux et des objets rares; on indisposa les habitants; les soldats même élevèrent la voix contre quel-

ques-uns de leurs généraux qu'ils accusaient de désordre. Ce soulèvement fut du plus grand danger: on eut beaucoup de peine à tout faire rentrer dans l'ordre. On croit, avec raison, qu'il fut l'effet des intrigues des agents napolitains, anglais, autrichiens.

§ IV.

Bernadotte ayait été nommé ambassadeur à Vienne; ce choix était mauvais; le caractère de ce général était trop exalté, sa tête n'était pas assez calme; d'ailleurs un général ne pouvait pas être agréable à une nation constamment battue; c'était un magistrat qu'il fallait envoyer; mais le directoire en avait peu à sa disposition, ils étaient trop obscurs ou il les avait trop éloignés. Quoi qu'il en soit, Bernadotte se laissa dominer par sa tête, il fit des fautes graves: Un jour, sans qu'on en puisse deviner le motif, il arbora le pavillon tricolor au haut de son hôtel; il y était insidieusement poussé par des agents qui voulaient compromettre l'Autriche. En effet, la populace se trouva tout à coup insurgée; elle arracha le drapeau tricolor, et insulta Bernadotte.

Le directoire, dans sa fureur, manda Napoléon, pour s'appuyer de son influence sur

l'opinion. Il lui donna communication d'un message aux conseils, pour déclarer la guerre à l'Autriche, et d'un décret qui lui conférait le commandement de l'armée d'Allemagne; mais ce général ne partagea point l'opinion du gouvernement. « Si vous vouliez la guerre, répon-« dit-il, il fallait vous y préparer indépendam-« ment de l'événement de Bernadotte; il fallait « ne pas engager vos troupes en Suisse, dans « l'Italie méridionale, sur les côtes de l'Océan; « il ne fallait pas proclamer le projet de réduire « l'armée à cent mille hommes, projet qui n'est « pas encore exécuté, il est vrai, mais qui est « connu et décourage l'armée. Ces mesures in-« diquent que vous aviez compté sur la paix. « Bernadotte a matériellement tort. En décla-« rant la guerre, c'est le jeu de l'Angleterre que « vous jouez. C'est peu connaître la politique du « cabinet de Vienne, que de croire que, s'il eût « voulu la guerre, il vous eût insulté : il vous « aurait au contraire caressé, endormi, pen-« dant qu'il aurait fait marcher ses troupes; « vous n'auriez connu ses véritables intentions « que par le premier coup de canon. Soyez « sûrs que l'Autriche vous donnera toute satis-« faction. Ce n'est point avoir un système po-« litique que de se laisser ainsi entraîner par « tous les événements » La force de la vérité

calma le gouvernement. L'empereur donna des satisfactions; les conférences de Seltz eurent lieu; mais cet incident retarda de quinze jours l'expédition d'Égypte.

§ V.

Cependant Napoléon commençait à craindre qu'au milieu des orages que la marche incertaine du gouvernement et la nature des choses accumulaient chaque jour, une entreprise en Orient ne fût devenue contraire aux vrais intérêts de la patrie. « L'Europe, dit-il au directoire, n'est rien moins que tranquille : le « congrès de Rastadt ne se termine pas; vous « êtes obligés de garder vos troupes dans l'in- « térieur pour assurer les élections; il vous en « faut pour comprimer les départements de « l'Ouest. Ne convient-il pas de contremander « l'expédition, d'attendre des circonstances « plus favorables? »

Le directoire alarmé, craignant qu'il ne voulût se mettre à la tête des affaires, n'en fut que plus ardent à presser l'expédition. Il ne sentait pas toutes les conséquences des changements qu'il avait faits dans le système politique depuis six mois. Selon lui, l'évènement de la Suisse, loin d'affaiblir la France, lui don-

nait d'excellentes positions militaires, et les troupes helvétiques pour auxiliaires; l'affaire de Rome était terminée, puisque le pontife était déja à Florence et la république romaine proclamée; L'affaire de Bernadotte ne devait plus avoir de suites, car l'empereur avait offert des réparations; le moment était donc plus favorable que jamais d'attaquer l'Angleterre, ainsi qu'on l'avait médité, en Irlande et en Égypte. Napoléon offrit alors de laisser Desaix et Kléber : leurs talents pouvaient devenir utiles à la France. Le directoire les refusa; il ne les appréciait pas. « La république, disait-il, n'en « était pas à ces deux généraux près; il s'en « trouverait une foule pour faire triompher la « patrie, si elle était en danger; on manquerait « plutôt de soldats que de généraux. »

Le gouvernement était sur un abîme qu'il n'apercevait pas. Ses affaires allaient mal; il avait abusé de sa victoire de fructidor; il avait eu le tort de ne pas rallier à la république tout ce qui, ne faisant pas partie de la faction de l'étranger, n'avait été qu'entraîné à sa suite. Il s'était ainsi privé de l'assistance et des talents d'un grand nombre d'individus qui, par ressentiment, se jetaient dans le parti opposé à la république, bien que leurs intérêts et leurs opinions les portassent naturellement vers cette

forme de gouvernement. Le directoire se trouvait contraint d'employer des hommes sans moralité: de là le mécontentement de l'opinion publique, et la nécessité de maintenir un grand nombre de troupes au-dedans pour s'assurer des élections et contenir la Vendée. Il était facile de prévoir que les nouvelles élections amèneraient de grandes secousses. Le directoire n'avait pas plus de système d'administration que de politique extérieure : il marchait au jour le jour entraîné par le caractère individuel des directeurs ou par la nature vicieuse d'un gouvernement de cinq personnes; il ne prévoyait rien, et n'apercevait de difficultés que quand il était matériellement arrêté. Quand on lui disait : comment ferez-vous aux élections prochaines? Nous y pourvoirons par une loi, répondait La Réveillère. La suite a fait voir de quelle nature était la loi qu'il méditait. Quand on lui disait : pourquoi ne relevez-vous pas tous les amis de la république, qui n'ont été qu'égarés en fructidor? Pourquoi ne pas rappeler Carnot, Portalis, Dumolard, Muraire, etc., etc., afin de faire un faisceau, contre l'étranger et les émigrés, de tout ce qui a des lumières et des idées libérales? Il ne répondait pas; il ne concevait pas ces sollici-

tudes; il se croyait populaire et assis sur un terrain solide.

Un parti composé des députés influents dans les deux conseils, les fructidoriens qui cherchaient un protecteur, les généraux les plus marquants et les plus éclairés pressèrent longtemps Napoléon de faire un mouvement, et de se mettre à la tête de la république. Il s'y refusa; le temps n'était pas arrivé; il ne se croyait pas assez populaire encore pour marcher seul; il avait, sur l'art de gouverner et sur ce qu'il fallait à une grande nation, des idées différentes de celles des hommes de la révolution et des assemblées; il craignait de compromettre son caractère. Il se détermina à partir pour l'Égypte; mais avec la résolution de reparaître dès que les circonstances viendraient à rendre sa présence nécessaire, comme déja il l'entrevoyait. Pour qu'il fût maître de la France, il fallait que le directoire éprouvât des revers en son absence, et que son retour rappelât la victoire sous nos drapeaux.

§ VI.

Le gouvernement célébrait l'anniversaire de la mort de Louis XVI, et ce fut un grand objet de discussion, entre le directoire et les minis-

tres, de savoir si Napoléon devait assister à cette cérémonie. On craignait, d'un côté, que, s'il n'y allait pas, cela ne la dépopularisât; de l'autre, que, s'il y allait, on n'oubliât le directoire pour ne s'occuper que de lui. Néanmoins on conclut que sa présence était exigée par la politique; un des ministres fut chargé de cette espèce de négociation. Napoléon, qui eût voulu rester étranger à tous actes de ce genre, observa « qu'il n'avait pas de fonc-« tions publiques; qu'il n'avait personnelle-« ment rien à faire à cette prétendue fête, « qui, par sa nature, plaisait à fort peu de « monde; qu'elle était des plus impolitiques; « que l'évènement qu'elle rappelait était une « catastrophe et un malheur national; qu'il « comprenait très-bien qu'on célébrât le 14 « juillet, parce que c'était une époque où le « peuple avait conquis ses droits; mais qu'il « aurait pu les conquérir, établir une républi-« que, sans se souiller du supplice d'un prince « déclaré inviolable et non responsable par la « constitution même; qu'il ne prétendait pas « discuter si cela avait été utile ou nuisible, « mais qu'il soutenait que c'était un incident « malheureux; qu'on célébrait des fêtes natio-« nales pour des victoires, mais qu'on pleurait « sur les victimes restées sur le champ de ba-

« taille; que célébrer la mort d'un homme « ne pouvait jamais être l'acte d'un gouverne- « ment, mais celui d'une faction, d'un club de « sang; qu'il ne concevait pas comment le di- « rectoire, qui avait fermé les jacobins, les « clubs d'anarchistes, qui aujourd'hui traitait « avec tant de princes, ne sentait pas qu'une « telle cérémonie faisait à la république beau- « coup plus d'ennemis que d'amis, qu'elle éloi- « gnait au lieu de rapprocher, aigrissait au « lieu d'adoucir, ébranlait au lieu d'affermir, « qu'elle était indigne enfin du gouvernement « d'une grande nation. » Le négociateur mit en jeu tous ses moyens; il essaya de prouver: « Que « cette fête était juste, parce qu'elle était poli- « tique; qu'elle était politique, car tous les « pays et toutes les républiques avaient célébré « comme un triomphe la chute du pouvoir « absolu et le meurtre des tyrans; qu'ainsi « Athènes avait toujours célébré la mort de « Pisistrate, et Rome, la chute des décemvirs; « que d'ailleurs c'était une loi qui régissait le « pays, et que dès lors chacun lui devait sou- « mission et obéissance; qu'enfin, l'influence « du général d'Italie sur l'opinion était telle, « qu'il devait paraître à cette cérémonie; qu'au- « trement son absence pourrait blesser les in- « térêts de la chose publique. » Après plusieurs

pourparlers, on trouva un *mezzo-termine* : l'Institut se rendait à cette fête; il fut convenu que, comme membre de l'Institut, Napoléon marcherait avec les savants et suivrait la classe à laquelle il appartenait, remplissant ainsi un devoir de corps, ce qu'il ne considérait pas comme un acte volontaire. Cette affaire ainsi arrangée fut très-agréable au directoire. Cependant quand l'Institut entra à Saint-Sulpice, quelqu'un qui reconnut Napoléon l'ayant fait apercevoir, il n'y eut plus, dès cet instant, d'intérêt que pour lui. Ce que le directoire avait craint lui arriva : il se trouva complètement éclipsé. Quand la cérémonie fut terminée, la multitude laissa le directoire sortir tout seul; elle demeura pour celui qui avait voulu se perdre dans la foule, et fit retentir les airs de *Vive le général de l'armée d'Italie !* De sorte que cet évènement ne fit qu'accroître le déplaisir des gouvernants.

Une autre circonstance mit Napoléon dans la nécessité de blâmer hautement la marche du directoire. Au café Garchi, deux jeunes gens, sous prétexte de ralliement politique dans la manière dont leurs cheveux étaient tressés, furent insultés, attaqués, assassinés. Ce meurtre avait été dirigé d'après les ordres du ministre de la police Sotin, et exécuté par

ses agents. Les circonstances étaient déja telles, que Napoléon, quoique vivant dans une retraite profonde, autant qu'il le pouvait, était obligé néanmoins, pour sa propre sûreté, de porter une attention inquisitive sur des événements de cette nature. Il fit éclater son indignation. Le directoire en fut effrayé; il chargea un de ses ministres de lui expliquer les motifs de sa conduite, et lui fit dire « qu'un pareil « évènement était commun en temps de crise; « que les moments de révolution sortaient de « la loi commune; qu'ici il devenait néces- « saire d'en imposer à la haute société et de « réprimer la hardiesse des salons; qu'il était « des genres de fautes que les tribunaux ne sau- « raient atteindre; qu'on ne pouvait sans doute « approuver la lanterne de l'assemblée consti- « tuante, et que cependant, sans elle, la révolu- « tion n'eût jamais marché; qu'il est des maux « qu'il faut tolérer, parce qu'ils en évitent de « plus grands. » Napoléon répondit « qu'un pa- « reil langage eût été tout au plus supportable « avant fructidor, lorsque les partis étaient en « présence, et que l'on avait mis le directoire « plutôt dans le cas de se défendre que dans la « situation d'administrer; qu'alors, peut-être, « cet acte eût pu s'excuser par la nécessité; « mais qu'aujourd'hui le directoire se trou-

« vant investi de toute la puissance, la loi ne « rencontrant d'opposition nulle part, les ci- « toyens étant tous, sinon affectionnés, du « moins soumis, cette action devenait un crime « atroce, un véritable outrage à la civilisation; « que partout où se prononçaient les mots « de loi et de liberté, tous les citoyens deve- « naient solidaires les uns des autres; qu'ici, « dans cette expédition de coupe-jarrets, cha- « cun devait se trouver frappé de terreur, se « demander où cela s'arrêterait. » Ces raisons étaient trop plausibles pour avoir besoin d'être développées à un homme d'esprit et du caractère du ministre; mais il avait une mission, et cherchait à justifier une administration dont il ambitionnait de conserver la faveur et la confiance.

CHAPITRE XXIV.

OBSERVATIONS

SUR LES OPÉRATIONS MILITAIRES DES CAMPAGNES DE 1796 ET 1797, EN ITALIE.

Sur le feld-maréchal de Beaulieu. — Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal de Beaulieu. — Sur le feld-maréchal Wurmser. — Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal Wurmser. — Sur le feld-maréchal Alvinzi. — Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal Alvinzi. — Sur la marche contre l'armée du saint-siége. — Sur l'archiduc Charles. — Sur les manœuvres de Napoléon contre l'archiduc Charles.

PREMIÈRE OBSERVATION.

1° Une armée qui serait en position sur la crête supérieure des Alpes maritimes, appuyant

sa gauche sur le col d'Argentières, sa droite sur le col de Tende, couvrirait tout le comté de Nice. Elle se trouverait éloignée de quinze à dix-huit lieues de la mer, trois à quatre jours de marche. Elle aurait derrière elle un grand nombre de bonnes positions où elle pourrait se rallier, arrêter la marche du vainqueur; elle aurait le temps de faire sa retraite à volonté sur Gênes ou sur le Var. Ce théâtre d'opérations est assez profond pour pouvoir être défendu avec avantage.

Une armée qui occuperait les crêtes supérieures de l'Apennin, depuis Tanarello jusqu'au Saint-Bernard (du Tanaro), couvrirait une partie de la rivière du Ponant; elle occuperait des positions éloignées de la mer de deux jours de marche; elle aurait derrière elle Monte-Grande, San-Bartholomeo, Rocca-Barbena; la petite rivière de l'Arosoia, qui passe à la Piéva, à Albenga, est d'une bonne défense.

Cette armée pourrait donc aussi défendre le terrain, couvrir Oneille, et se porter sur Gênes ou sur Nice, à volonté; mais une armée qui occuperait la crête supérieure de l'Apennin, de Bardinetto à la Bocchetta, savoir: les hauteurs de Saint-Jacques, Cadibone, Montelegino, Stella, Montefaiale, couvrirait sans doute l'autre partie de la rivière du Ponant jusqu'à Gê-

nes; mais comme cette armée ne serait éloignée de la mer que de deux à cinq lieues, elle pourrait être coupée dans le même jour, et serait exposée à n'avoir pas le temps de se rallier, de faire sa retraite. Ce champ d'opérations, mauvais, est de sa nature dangereux, parce qu'il n'a pas assez de profondeur.

2° Si le général Beaulieu eût réfléchi sur ces circonstances topographiques, il n'aurait pas marché sur Voltri pour couvrir Gênes; il se fût porté sur Acqui et sur Cairo; de là il eût débouché en même temps en trois fortes colonnes de 15,000 hommes: celle de gauche, par Montenotte, Montelegino et Savone; celle du centre, sur Cadibona et Vado; et celle de droite, sur la Madona delle Neve, Saint-Jacques et Finale. Il aurait eu une réserve à portée de secourir ces trois attaques. L'armée française se fût bientôt repliée, de Voltri et de Gênes, pour défendre ces trois importantes positions. Le général autrichien aurait engagé la guerre sur un terrain tout-à-fait à son avantage, puisqu'il pouvait, dès le premier jour, couper l'armée française, l'acculer à la mer, et la ruiner.

3° Après la bataille de Montenotte, les Autrichiens se rallièrent sur la route du Montferrat; ils ne pouvaient pas faire autrement, puisque la majorité de leurs forces était sur

Voltri, Sassello, et encore éparpillée sur leur gauche. Mais l'armée piémontaise, sous les ordres du général Colli, au lieu de se porter sur Millesimo, eût du appuyer sur Dego et former la gauche de Beaulieu. C'était une erreur de supposer que, pour couvrir Turin, il fallait se trouver à cheval sur la route de cette ville. Les armées réunies à Dego eussent couvert Milan, parce qu'elles eussent été à cheval sur la grande route du Montferrat; elles eussent couvert Turin, parce qu'elles eussent été sur le flanc de la chaussée de cette ville. Si Beaulieu eût eu cinq à six jours à sa disposition pour rallier sa gauche, il eût dû se porter sur Ceva, pour se réunir à l'armée piémontaise, parce qu'il était plus avantageux aux alliés de se maintenir près de la ligne d'opérations de l'armée française. Il n'y avait pas à craindre que celle-ci entrât dans le Montferrat tant que l'ennemi aurait une armée sur Ceva. Réunies, les deux armées étaient encore supérieures à l'armée française; séparées, elles étaient perdues.

4° Les points de Dego et de Millesimo étaient trop près de Montenotte pour que les deux armées autrichienne et piémontaise pussent s'y rallier avec sûreté. Beaulieu eût dû rassembler son armée en avant d'Acqui et Colli,

puisqu'ils voulaient se séparer, sur les hauteurs de Montezemolo; cela leur eût évité la bataille de Millesimo et le combat de Dego. Les divisions de chaque armée eussent eu le temps d'arriver à ces deux points de rassemblement, avant que l'armée française eût pu les y attaquer. *Lorsque vous êtes chassé d'une première position, il faut rallier vos colonnes assez en arrière pour que l'ennemi ne puisse les prévenir; car ce qui peut vous arriver de plus fâcheux, c'est que vos colonnes soient attaquées isolément avant leur réunion.*

5° Le général Beaulieu, pour défendre le passage du Pô, prit position sur la rive gauche de ce fleuve, près de Valleggio; cette opération ne pouvait pas remplir son but vis-à-vis d'une armée manœuvrière: il eût dû se mettre à cheval sur le Pô, en jetant deux ponts à la hauteur de Stradella, et les couvrant par de fortes têtes de pont. Par cela seul, il eût empêché l'armée française de descendre la rive droite, et celle-ci eût été obligée de passer le Pô au-dessus de la Stradella; ce qui donnait au général autrichien l'avantage important de protéger sa défensive par les deux grandes barrières du Pô et du Tésin.

6° Le général Beaulieu voulut défendre le Mincio par un cordon. Ce système est ce qu'il

y a de pire dans l'ordre défensif. On était encore au mois de mai; il aurait dû occuper le Séraglio avec toute son armée; il pouvait y séjourner soixante-dix jours sans avoir rien à craindre des maladies; il laissa 13,000 hommes de garnison dans Mantoue; il en avait 26,000 sur le Mincio. Il aurait donc pu réunir 40,000 hommes, c'est-à-dire une armée supérieure à l'armée française, dans une position aussi formidable que celle du Séraglio; il eût maintenu ses communications avec Modène et la basse Italie; il eût fait entrer une grande quantité de vivres dans Mantoue. Si le général français fût parvenu à forcer ce camp retranché, il ne lui eût pas été facile d'investir une armée qui eût occupé en force Saint-Georges, Céréa, Piétoli et Pradella. En se conduisant ainsi, Beaulieu n'eût pas été dans le cas de violer la neutralité de Venise. L'empereur aurait exigé et aurait obtenu que le sénat de Venise maintînt sa neutralité, ce qui lui eût été d'un grand avantage.

7° A défaut d'adopter ce parti, le maréchal Beaulieu pouvait, après avoir passé l'Oglio, se porter sur les hauteurs de Gavardo, et prendre la position de Saint-Ozetto, la droite à la Chiese, et la gauche au lac de Garda; l'armée française eût été forcée de prendre position

vis-à-vis, en avant de Brescia; elle n'aurait pas pu s'étendre au-delà du Mincio pendant tout le temps que l'armée autrichienne occuperait cette position et toute autre, entre les lacs d'Idro et de Garda.

8° Enfin, puisque le général autrichien, dans l'état où se trouvait le moral de son armée, ne pouvait pas livrer bataille, il ne devait pas se faire illusion sur le peu de protection que lui donnerait le Mincio. En disséminant son armée le long de cette rivière, il s'affaiblissait; il eût été plus fort en occupant une bonne position sur les mamelons entre le lac de Garda et l'Adige, en avant du plateau de Rivoli, et en s'y couvrant de retranchements. Il aurait pu exiger alors que les Vénitiens occupassent en force la place de Peschiera, et refusassent les portes à l'armée française, comme ils seraient censés les avoir refusées à l'armée autrichienne. Vérone, qui était une place forte, renfermant une garnison de 3,000 Esclavons, aurait également refusé ses portes aux Français, puisqu'elle aurait été censée les avoir refusées aux Impériaux. Ces grands avantages, le général autrichien les a sacrifiés, pour renforcer son cordon du Mincio. Il a violé lui-même la neutralité de Venise, en occupant Peschiera.

II^e OBSERVATION.

1° Lorsque l'armée française se dirigea sur Ceva, pour attaquer l'armée piémontaise, la division Laharpe fut laissée en observation contre le camp d'Acqui, où Beaulieu ralliait toute l'armée autrichienne. Il paraîtrait que la position naturelle de ce corps d'observation aurait dû être sur les bords de la Bormida, en avant de Dego, afin de couvrir la ligne d'opération sur Savone. Il est à remarquer que, si Napoléon préféra la position sur le Belbo, en avant de San-Benedetto, à deux marches sur la gauche de Dego, laissant la chaussée de Savone à découvert, c'est qu'il voulut tenir son armée réunie, pour que Beaulieu ne pût se placer entre ses divisions et les isoler. Le camp de San-Benedetto couvrait l'armée qui manœuvrait sur Ceva. Si Beaulieu se fût porté sur Dego, le corps placé à San-Benedetto l'eût attaqué en flanc et par derrière; d'ailleurs la communication de Garessio, Ormea, était ouverte; le choix du camp de San-Benedetto, pour placer le corps d'observation contre Beaulieu, mérite d'être médité.

2° Les divisions Serrurier et Masséna marchèrent sur Mondovi: elles étaient suffisantes;

et dans ce temps-là Beaulieu ayant fait un détachement d'Acqui sur Nizza della Paglia, la division Augereau eut ordre de se porter à l'appui du camp de San-Benedetto, et après la bataille de Mondovi, elle se dirigea sur Alba, poussant une avant-garde sur Nizza della Paglia.

3° On a dit que Napoléon aurait dû passer le Pô, non à Plaisance, mais à Crémone; on a eu tort: son opération était déja assez audacieuse, puisque longeant le Pô depuis Alexandrie, il a prêté le flanc, pendant vingt lieues, à l'armée autrichienne; s'il l'eût prolongé encore pendant sept lieues, il aurait été évidemment encore plus exposé. Beaulieu, arrivé à Fombio, aurait passé le Pô à Plaisance, et serait tombé sur les colonnes en marche; aurait coupé la ligne d'opération de la rive droite, comme il interceptait celle de la rive gauche, en observant l'Adda. D'ailleurs, Plaisance est située sur la rive droite, et cette ville offrait des ressources pour le passage de la rivière; Crémone est située sur la rive gauche; le peu d'Autrichiens qui s'y trouvait était suffisant pour retarder le passage.

4° Si l'armée française, après la bataille de Lodi, eût marché sur Mantoue, elle aurait trouvé cette place sans approvisionnements, désarmée, et s'en fût emparée. Cette conjecture

est très-hasardée: l'armée avait, en peu de jours, conquis toute la Lombardie; il fallait s'y arrêter assez pour former le blocus des forteresses, occuper les points les plus importants, et organiser l'administration. Ce que les Français ont fait, dans ces circonstances, est le maximum de ce que l'on peut exiger de rapidité et d'activité. Vouloir quelque chose au-delà serait demander l'impossible. Pendant les six jours que l'armée française séjourna en Lombardie, elle doubla ses moyens, en accroissant le matériel de son artillerie, les remontes de sa cavalerie, et en ralliant les traînards qui étaient restés en arrière, par l'effet des marches forcées.

5° La révolte de Pavie pouvait avoir de grandes conséquences: l'activité et la vigueur des moyens de répression, l'incendie de Binasco, le sac de quelques maisons de Pavie, les quatre cents otages pris dans toute la Lombardie et envoyés en France, le beau rôle de conciliateurs dont Napoléon investit les évêques et le clergé, tout cela est digne d'éloges, et doit être imité. Depuis, la tranquillité de ce beau pays n'a plus été troublée.

En confiant la police du pays à la garde urbaine, aux gardes champêtres et à des magis-

trats nationaux, il organisa le pays, épargna son armée, et se donna des auxiliaires.

6° La bataille de Borghetto a été donnée le 30 mai; l'attaque de Wurmser est du premier août; c'est dans ces soixante jours d'intervalle qu'une partie de l'armée a passé le Pô, pris les légations de Ferrare et de Bologne, le fort Urbain, la citadelle de Ferrare, Livourne, et a désarmé ces provinces. Les troupes étaient de retour sur l'Adige, avant que Wurmser fût en mesure de commencer son opération; c'est bien employer son temps. La force d'une armée, comme la quantité des mouvements dans la mécanique, s'évalue par la masse multipliée par la vitesse. Cette marche, bien loin d'affaiblir l'armée, augmenta son matériel et son moral, elle accrut ses moyens de victoire.

7° Si Napoléon eût mis à exécution l'ordre de son gouvernement, il se fût porté sur Rome et sur Naples avec 20,000 hommes, laissant le reste de l'armée sous Mantoue, aux ordres de Kellermann. L'Italie et l'armée eussent été perdues; il n'eût fait qu'obéir à des ordres supérieurs, sans doute, mais il n'en eût pas moins été coupable. Un général en chef n'est pas à couvert par un ordre d'un ministre ou d'un prince, éloigné du champ d'o-

pérations, et connaissant mal ou ne connaissant pas le dernier état des choses. 1° Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel; il doit représenter, insister pour qu'il soit changé, enfin, donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens; 2° tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supérieurs, livre une bataille, ayant la certitude de la perdre, est également criminel; 3° un général en chef est le premier officier de la hiérarchie militaire. Le ministre, le prince, donnent des instructions auxquelles il doit se conformer en ame et conscience; mais ces instructions ne sont jamais des ordres militaires, et n'exigent pas une obéissance passive; 4° un ordre militaire même n'exige une obéissance passive, que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne, a connaissance de l'état des choses, peut écouter les objections et donner les explications à celui qui doit exécuter l'ordre.

Tourville attaqua quatre-vingts vaisseaux anglais avec quarante; la flotte française fut détruite. L'ordre de Louis XIV ne le justifie point; cet ordre n'était pas un ordre militaire qui exigeait une obéissance passive; c'était une instruction. La clause sous-entendue était, s'il

y avait des chances de succès au moins égales. Dans ce cas la responsabilité de l'amiral était à couvert par l'ordre du prince; mais, lorsque par l'état des choses la perte de la bataille était certaine, c'était mal comprendre l'esprit de cet ordre que de l'exécuter à la lettre. Si en abordant Louis XIV, l'amiral lui eût dit: « Sire, si « j'eusse attaqué les Anglais, toute votre escadre « aurait été perdue, je l'ai fait rentrer dans tel « port. » Le roi l'eût remercié, et, de fait, l'ordre royal aurait été exécuté.

On a justifié la conduite du duc d'Orléans devant Turin, en 1706; les historiens l'ont déchargé de tout blâme. Le duc d'Orléans était prince; il a été régent; il était d'un caractère facile; les écrivains lui ont été favorables; tandis que Marsin, resté mort sur le champ de bataille, n'a pas pu se défendre. On sait pourtant qu'il protesta, en mourant, sur le parti que l'on prit de rester dans les lignes. Mais quel était le général en chef de l'armée française d'Italie? Le duc d'Orléans. Marsin, Lafeuillade, Albergotti, étaient sous ses ordres; il dépendait de lui de prendre ou non les avis d'un conseil de guerre, il le présida; il dépendait de lui de se conformer ou non à l'opinion de ce conseil de guerre. Le prince n'a pas été troublé dans son commandement; personne ne lui a refusé

obéissance. 1° S'il eût donné l'ordre à l'armée de sortir de ses lignes; 2° s'il eût donné l'ordre à la gauche de passer la Doire pour renforcer la droite; 3° s'il eût donné positivement l'ordre à Albergotti de repasser le Pô, et que les généraux eussent refusé d'obéir, sous prétexte qu'ils ne lui devaient pas obéissance; tout serait bien, le prince serait disculpé... Mais, dit-on, Albergotti n'obéit pas à l'ordre qu'il reçut de faire un détachement sur la rive droite du Pô; il s'est permis des observations, et c'est ce qui arrive tous les jours; ce ne fut pas un acte de désobéissance: si le prince lui eût envoyé un ordre positif, s'il se fût porté à son camp d'un temps de galop, qu'il eût fait prendre les armes et qu'il eût commandé: *tête de colonne à gauche*, il eût été obéi; 4° la bataille perdue, l'armée se retirait sur Asti, pour couvrir la Lombardie et joindre l'armée de Médavi, qui avait, le même jour, remporté une victoire à Castiglione. Le prince général en chef changea de résolution, et il se retira sur Pignerol, parce qu'il crut que la route de la Lombardie lui était coupée. Si l'obscure anecdote que l'on a colportée, que le duc d'Orléans n'était général que de nom, et que Marsin était investi d'un ordre secret du roi pour commander, était en effet vraie, le duc

d'Orléans, en acceptant un pareil rôle à l'âge de trente-deux ans, aurait fait une chose contraire à l'honneur, digne de mépris, et qui aurait couvert de honte le dernier gentilhomme. Si les Français eussent été vainqueurs, qui aurait eu la gloire? Le comte de Marsin était muni d'une recommandation du roi auprès de lui, pour que ce jeune prince écoutât de préférence ses avis, voilà tout. Le duc d'Orléans était le général en chef reconnu par les généraux, les officiers et les soldats; aucun ne refusa et n'eût refusé de lui obéir; il est responsable de tout ce qui a été fait.

Le général Jourdan dit, dans ses mémoires, que le gouvernement lui avait fait insinuer de donner la bataille de Stockach; il cherche ainsi à se justifier de la mauvaise issue de cette affaire; mais cette justification ne pourrait pas être admise, quand même il en aurait reçu l'ordre positif et formel, comme nous l'avons prouvé. Lorsqu'il s'est décidé à donner la bataille, il a cru avoir les chances favorables de la gagner, il s'est trompé.

Mais ne pourrait-il pas arriver qu'un ministre ou qu'un prince expliquât ses intentions assez clairement pour qu'aucune clause ne pût être sous-entendue? qu'il dit à un général en chef : *Livrez bataille. L'ennemi, par le nombre,*

la bonté de ses troupes, et les positions qu'il occupe, vous battra; n'importe, c'est ma volonté. Un pareil ordre devrait-il être exécuté passivement? Non. Si le général comprenait l'utilité et dès-lors la moralité d'un ordre aussi étrange, il le devrait exécuter; mais s'il ne les comprenait pas, il ne devrait pas y obéir.

Quelque chose de semblable cependant arrive souvent à la guerre : un bataillon est laissé dans une position difficile pour sauver l'armée; mais le commandant de ce bataillon en reçoit l'ordre positif de son chef, qui est présent au moment où il le donne, qui répond à toutes les objections, s'il y en a de raisonnables à faire; c'est un ordre militaire donné par un chef présent et auquel on doit une obéissance passive. Mais si le ministre ou le prince étaient à l'armée? Alors, s'ils prennent le commandement, ils sont généraux en chef; le général en chef n'est plus qu'un général de division subordonné.

Il ne s'ensuit pas de là qu'un général en chef ne doit pas obéir au ministre qui lui ordonne de livrer une bataille; il doit au contraire le faire toutes les fois que, dans son opinion, il y a égalité de chances et autant de probabilité pour que contre; car l'observation que nous

avons faite n'est que pour le cas où les chances lui paraîtraient tout-à-fait contraires.

III^e OBSERVATION.

1° Le plan du maréchal Wurmser, au commencement d'août, était défectueux; ses trois corps, l'un sous ses ordres directs, l'autre sous ceux de Quasdanowich, le troisième sous Dawidowich, étaient séparés entre eux par deux grandes rivières, l'Adige et le Mincio, plusieurs chaînes de montagnes et le lac de Garda.

Wurmser devait ou déboucher avec toutes ses forces entre le lac de Garda et l'Adige, s'emparer du plateau de Rivoli, et se faire joindre à Incanale par son artillerie; 70 à 80,000 hommes, ainsi postés, appuyés, la droite au lac de Garda, la gauche à l'Adige, ayant trois lieues de front, en eussent imposé à l'armée française, qui, comptant à peine 30,000 combattants, n'eût pu leur tenir tête.

Ou bien déboucher, avec toute son armée réunie, par la Chiese, sur Brescia; l'artillerie peut y passer.

2° Il fit, dans l'exécution de son plan, une faute qu'il paya bien cher: ce fut de perdre deux jours pour se porter sur Mantoue. Il de-

vait, au contraire, jeter deux ponts sur le Mincio, à une portée de canon de Peschiera, et passer promptement cette rivière, joindre sa droite à Lonato, Dezenzano et Salo, et réparer ainsi, par une rapide exécution, les défauts de son plan.

3° Opérer par des directions éloignées entre elles et sans communications, est une faute qui, ordinairement, en fait commettre une seconde. La colonne détachée n'a des ordres que pour le premier jour; ses opérations pour le second jour dépendent de ce qui est arrivé à la principale colonne; ou elle perd du temps pour attendre des ordres, ou elle agit au hasard. Dans cette circonstance, Wurmser eût dû éviter cet inconvénient et donner des ordres à Quasdanowich, non-seulement pour déboucher sur Brescia, mais même sur Mantoue, et se porter lui-même avec le principal corps à tire-d'aile sur cette place forte. Quasdanowich serait arrivé à Mantoue, s'il ne se fût pas arrêté à Brescia; il eût fait lever le siége, eût trouvé protection derrière les remparts de cette place, eût vécu de ses magasins; la jonction s'y serait faite avec son armée, sur un point fixe et qui était à l'abri des vicissitudes de la campagne; et si Wurmser eût été battu, avant d'arriver à Mantoue, Quasdanowich n'en aurait pas moins

ravitaillé la garnison; il aurait pu long-temps occuper le Séraglio; enfin, il aurait pris conseil des circonstances.

Il est donc de principe qu'une armée doit toujours tenir toutes ses colonnes réunies, de manière que l'ennemi ne puisse pas s'introduire entre elles; lorsque, par des raisons quelconques, on s'écarte de ce principe, il faut que les corps détachés soient indépendants, dans leurs opérations, et se dirigent, pour se réunir, sur un point fixe vers lequel ils marchent sans hésiter et sans de nouveaux ordres, afin qu'ils soient moins exposés à être attaqués isolément.

4° Au commencement de septembre, Wurmser se mit en mouvement pour se porter avec 30,000 hommes dans le Bassanais, en laissant Dawidowich avec 30,000 hommes dans le Tyrol. Il devait prévoir le cas où le général français déboucherait dans le Tyrol, et prescrire à Dawidowich de ne pas recevoir bataille à Roveredo et de se replier sur Bassano, pour, réunis, donner bataille à l'armée française; les milices tyroliennes étaient suffisantes pour observer le Lawis; ou bien il devait faire en sorte de se trouver sur le champ de bataille dans le Tyrol, en faisant retirer Dawidowich sur Calliano et le Lawis. San-Marco, Mori, Roveredo, sont de bonnes positions; mais contre des

troupes impétueuses, elles ne peuvent compenser le défaut du nombre. Dans toutes ces affaires de gorges, les colonnes, une fois rompues, se culbutent les unes sur les autres et tombent au pouvoir de l'ennemi.

5° Il était trop tard lorsque Wurmser conçut le projet de diriger la division du général Mezaros sur Vérone. Ce mouvement avait été prévu : Kilmaine y était avec un petit corps d'observation. Wurmser eût mieux fait de garder cette division à Bassano, au soutien des deux autres ; mais enfin, puisqu'il voulait opérer sur Mantoue avec une partie de ses troupes, il fallait qu'il donnât à cette division 2,000 hommes de cavalerie, trente pièces de canon, un équipage de pontons; qu'il la dirigeât, non sur Vérone, mais sur Albaredo, où elle aurait jeté son pont, et se serait portée à tire-d'aile sur Mantoue. La place eût été débloquée, les derrières de l'armée fort inquiétés; Vérone même pouvait être prise à revers; et la garnison de Mantoue, ainsi renforcée, aurait pu se maintenir long-temps maîtresse de la campagne. Le maréchal se fût alors retiré de Bassano, avec ses deux autres divisions, ses parcs et son état-major, sur la Piave. L'armée française eût été obligée, par sa gauche, de se tenir sur le Lawis, en avant de Trente; par son centre, sur

la Piave, pour s'opposer au corps principal de l'armée; et enfin d'accourir sur ses derrières à Mantoue, pour rétablir le blocus: c'était bien de la besogne pour une petite armée, et cela pouvait donner lieu à des changements de fortune.

6° La marche de Wurmser sur l'Adige, avec les 16,000 hommes restant de son armée, a été obligée; il devait être cerné, acculé au fleuve, et forcé de poser les armes, parce qu'il n'avait pas d'équipage de pont; ses deux équipages et ses parcs de réserve ayant été pris à Bassano. Il ne dut le bonheur de pénétrer jusqu'à Mantoue qu'à la faute d'un chef de bataillon, qui évacua Légnago.

7° Le maréchal laissa mal à propos dans Legnago 1,800 hommes et plusieurs batteries; la retraite ne lui était plus possible dans la direction de l'Adige, où était toute l'armée française. Il fallait qu'il gagnât Mantoue; et si cela ne lui était pas possible, il lui était plus facile encore d'entrer à Milan, que de retourner à Legnago. Il s'affaiblit, et sacrifia du monde inutilement.

8° Wurmser eut également tort de risquer la bataille de Saint-Georges; il lui était plus profitable de se maintenir dans le Séraglio, qui est le vrai champ de bataille des garnisons

de Mantoue, quand elles sont nombreuses.

9° Le maréchal pouvait également, pendant qu'il était encore maître du Séraglio, passer le Pô avec toute sa cavalerie, quelques bataillons de grenadiers et quelques batteries bien attelées, descendre la rive droite de ce fleuve, repasser le bas Pô et le bas Adige, et regagner Padoue: le général Français eût appris cette opération trop tard pour pouvoir s'y opposer. Wurmser eût ainsi sauvé toute sa cavalerie, une grande partie de son artillerie, l'état-major de son armée, tout son quartier-général, et l'honneur des armes autrichiennes.

IV^e^ OBSERVATION.

1° Il y avait à Brescia un hôpital et un magasin français, et seulement trois compagnies de garnison; elles furent prisonnières de guerre. Si l'on eût fait mettre à l'abri d'un coup de main la citadelle, cela ne fût pas arrivé. C'est ce que l'on fit depuis, et ce que l'on eût dû faire plus tôt.

2° La division Soret qui était à Salo, eût dû tenir une avant-garde sur le lac d'Idro, à la Rocca-d'Anfô, pour éclairer la chaussée de la Chiese jusqu'à Lodron, ce qui eût empêché que Brescia et Salo ne fussent surpris: on eût

été prévenu douze heures avant, et on aurait eu le temps de se mettre en défense.

3° Puisque entre les lacs de Garda et d'Idro il n'y a, pour l'artillerie, qu'un chemin praticable, qui passe à la Rocca-d'Anfô, et qu'il fallait que l'on passât par ce défilé pour arriver à Salo, n'eût-il pas été plus convenable de placer la division Soret en position sur le lac d'Idro, derrière le défilé d'Anfô, et occupant par des redoutes, des retranchements et deux barques armées les avenues et le lac d'Idro? Il eût fallu vingt-quatre heures à Quasdanowich pour enlever cette position, ce qui eût mis à même de prévenir à Brescia, à Salo, à Vérone et au quartier-général. La position qu'occupait la division Soret, à Salo, ne défendait, ne couvrait rien; il faut donc convenir que cette division fut mal postée et n'occupait pas les positions qu'elle devait occuper pour remplir son but: couvrir le pays, de la Chiese au lac de Garda.

4° On a dit: la marche de la division Masséna par la rive gauche de l'Adige, celle de la division Vaubois par la Chiese, en septembre, ont les mêmes inconvénients que celles de Wurmser et Quasdanowich, en août, puisque, dans les deux cas, les colonnes sont également séparées par l'Adige, le Mincio, le lac de Garda

et les montagnes. Cette assertion n'est pas exacte. Loin d'être semblables, ces deux marches sont inverses : Wurmser et Quasdanowich se séparèrent à Roveredo, où ils étaient réunis, et marchèrent par deux directions qui forment un angle obtus; de sorte que chaque jour ils s'éloignèrent davantage; à leur troisième jour de marche, l'un était à Brescia, l'autre à Rivoli, et c'est alors qu'ils étaient séparés par deux rivières, un lac et des montagnes, c'est-à-dire au moment où ils devaient rencontrer l'ennemi, et où ils entraient en opération et débouchaient en plaine. Les deux colonnes françaises, au contraire, étaient, avant de se mettre en mouvement, l'une sur l'Adige et l'autre à Brescia, et marchèrent en suivant le même côté de l'angle, mais sur le sommet; de sorte que le troisième jour elles arrivèrent l'une à Mori, l'autre à San-Marco; elles se touchaient, et n'étaient séparées que par l'Adige, sur lequel elles avaient jeté deux ponts, à Seravalle et à Roveredo. Ces colonnes n'ont jamais cessé d'être en communication, qui devenait plus courte et plus facile à mesure qu'elles se sont approchées de l'ennemi, si bien qu'au dernier moment elles pouvaient se parler. Les deux colonnes de Wurmser sortaient des montagnes pour déboucher en

plaine, tandis que les colonnes françaises quittaient la plaine pour entrer dans les gorges, où le nombre était moins important, et qu'ayant toutes deux le même but d'arriver sur Trente, elles s'aidaient évidemment dans la marche, puisqu'elles arrivaient sur un théâtre étroit.

5° S'il est prouvé que ces deux opérations ne se peuvent comparer, s'ensuit-il que la marche du général français soit conforme aux règles et sans danger? On ne peut pas dire abstractivement que cette marche fût sans danger; mais elle en avait peu. Si Vaubois ne fût pas parti de Brescia et de Lodron, il eût dû revenir sur Polo pour y passer l'Adige, ce qui eût occasionné un retard de cinq jours. Les divisions Masséna et Augereau étaient déja en colonnes sur une seule route, dans des gorges étroites; la division Vaubois n'eût été qu'un surcroît d'embarras. Napoléon se contenta de donner des instructions détaillées sur tout ce qui pouvait arriver, non-seulement au général Vaubois, mais au général St.-Hilaire, officier de confiance, qui commandait l'avant-garde. Il leur recommanda de se tenir bien éclairés, et de ne pas s'engager si l'ennemi, par un mouvement imprévu et inattendu, se portait à leur rencontre avec des forces supérieures; à cet effet, de tenir loin en arrière les parcs et les

bagages, afin de pouvoir rétrograder d'une marche sans inconvénient. Enfin, la division Vaubois fut constamment en communication avec l'armée, par Riva, d'abord, et puis par le pont de Sarca; elle donnait et recevait des nouvelles trois fois par jour.

6° On a pensé que si Napoléon eût fait occuper Legnago, comme place forte, qu'il y eût mis un commandant, des adjudants, des officiers d'artillerie et du génie, un commissaire des guerres; qu'il y eût réuni des magasins et 4 à 500 hommes de garnison, indépendamment de quelques dépôts, il ne fût pas venu dans l'idée du commandant de cette place de l'évacuer, et que Wurmser n'aurait pu la forcer, puisqu'il était coupé de Mantoue, ce qui eût décidé sa ruine. Napoléon le sentit, car depuis il fit fortifier Legnago.

7° Si de prime-abord il eût construit des lignes de circonvallation à Saint-Georges, cela eût beaucoup gêné Wurmser. Il en fit construire depuis; elles contribuèrent au succès de la bataille de la Favorite.

Une armée française qui assiège Mantoue, indépendamment du corps d'observation qui est sur l'Adige et sur Montebaldo, doit avoir des avant-postes sur les bords de la Molinella et du Tartaro; couvrir ses ponts par des ou-

vrages, ayant des fossés pleins d'eau et des inondations. Avec peu de travail, les chaussées de Legnago à Mantoue et tout le pays, depuis le Pô jusqu'à Roverbella, peuvent être rendus impraticables par le moyen des eaux.

8° On a dit que cette marche de l'armée française au travers du Tyrol, et son mouvement à droite, par les gorges de la Brenta et sur Bassano, la compromettaient; que, si Wurmser se fût porté sur Vérone, il eût coupé sa retraite et l'eût cernée dans les gorges du Tyrol; que cette opération était plus qu'audacieuse, qu'elle était téméraire, et qu'elle violait les règles.

La bataille de Roveredo eut lieu le 3 septembre; et la bataille de Bassano, le 8. Le 3 septembre au soir, les Français avaient fait 9,000 prisonniers, et mis hors de combat la moitié de l'armée autrichienne. Le 5, le quartier-général de Wurmser était encore à Borgo-di-Valsugana, avec deux divisions en marche pour Bassano, et une division couchait ce soir-là à Bassano. Il n'était plus possible alors que le maréchal pût rien tenter sur l'Adige; effectivement, l'armée française arriva le 8, à la pointe du jour, à Bassano, et le quartier-général de Wurmser n'y était arrivé que la veille, fort tard. Une opération de cette nature peut être méditée à l'avance, et conçue tout

entière. Mais son exécution est progressive, et se trouve autorisée par les évènements qui ont lieu chaque jour; mais enfin, supposez que Wurmser fût arrivé à Vérone, eût passé l'Adige, l'armée française avait toujours une retraite assurée sur la Chiese et sur Brescia, trois journées plus en arrière. Cette opération était donc conforme à toutes les règles de la guerre; audacieuse, il est vrai, mais bien raisonnée.

Ve OBSERVATION.

1° La cour de Vienne ne se laissa pas décourager par la mauvaise issue du second plan qu'elle avait prescrit à Wurmser. Alvinzi, en novembre, déboucha avec deux corps d'armée: l'un par le Tyrol, commandé par Davidowich, et l'autre par le Vicentin, commandé par lui-même. Rien de plus fautif que ce plan; pour y remédier, il eût dû, aussitôt qu'il fut maître de Bassano, et Davidowich de Trente, faire venir celui-ci, par les gorges de la Brenta, sur Bassano, laissant les milices tyroliennes sur Trente, et se présenter sur l'Adige avec toute son armée réunie.

2° En occupant la position de Caldiero, il eût dû établir des postes dans les marais d'Arcole et vis-à-vis de Ronco : il pensa mal à propos

que ces marais étaient impraticables, ce qui permit d'y construire un pont et d'y faire déboucher l'armée, par la rive gauche, sur ses derrières, sans qu'il en fût informé.

3° Les communications entre le corps d'Alvinzi et celui de Davidowich étaient si difficiles, que, bien qu'ils ne fussent éloignés que de dix ou douze lieues, de Caldiero à Rivoli, ils furent plus de huit jours sans pouvoir communiquer. Le systême du pays, au nord de Vérone, est extrêmement âpre: il n'y a aucune communication.

4° Alvinzi avait, sur le champ de bataille de Rivoli, quarante-quatre bataillons, vingt-quatre escadrons, et cent trente pièces de canon: en tout, 50,000 hommes sous les armes; mais il fit déboucher vingt bataillons et toute son artillerie (25,000 hommes), avec ses voitures et ses bagages, par la vallée de l'Adige, savoir: une colonne par la rive gauche, commandée par Wukassowich, forte de six bataillons, se dirigeant sur la Chiusa, où elle fut arrêtée par 30 hommes en garnison dans ce fort; elle ne servit à rien. La colonne qui déboucha par la rive droite de l'Adige, y arriva, en passant cette rivière au pont de Dolce; elle longea pendant une lieue le pied du Monte-Magnone, resserrée entre cette montagne et la rivière.

Dans plusieurs endroits il n'y a que la largeur de la route; le revers du Monte-Magnone est presque perpendiculaire à l'Adige; il n'y a aucune issue jusqu'au pied de la Chapelle San-Marco: d'un côté est le plateau de Rivoli, de l'autre, la chaussée de Trente à Peschiera, qui, arrivée au pied du plateau de Rivoli, traverse Osteria della Dogana et le petit hameau d'Incanale; mais ce chemin est dominé par le revers de la chapelle San-Marco du côté du nord, et par les revers du plateau de Rivoli, du côté du midi.

Avec les vingt-quatre autres bataillons, sans cavalerie et sans artillerie, c'est-à-dire avec moins de 25,000 hommes, Alvinzi franchit les hauteurs du Montebaldo, occupa tout l'espace compris entre Monte-Magnone et le lac de Garda. Ces dispositions étaient contraires au grand principe, qui veut qu'une armée soit, *tous les jours et à toute heure, en état de combattre.* Or, Alvinzi n'était point en état de combattre à son arrivée sur ces montagnes, ni pendant le temps qu'il lui fallait pour arriver au plateau de Rivoli. Car, pour qu'une armée soit en état de combattre, il faut qu'elle soit réunie; mais les vingt bataillons qui longeaient la vallée de l'Adige étaient séparés, et ne pouvaient se réunir qu'après avoir pris le plateau de Rivoli. Une

armée, pour se battre, a besoin de sa cavalerie et de son artillerie; or, la cavalerie et l'artillerie, qui étaient sous les ordres de Quasdanowich, ne pouvaient joindre l'armée que par le plateau de Rivoli. Alvinzi supposait donc qu'il ne serait point obligé de se battre depuis la Corona jusqu'à Rivoli, et cela ne dépendait pas de lui. Il avait exposé vingt-quatre bataillons, sans cavalerie et sans artillerie, à être attaqués par toute l'armée française, forte de 20,000 hommes d'infanterie, de 2,000 chevaux, avec soixante pièces de canon; cette lutte n'était pas égale. Mais le maréchal Alvinzi croyait n'avoir à faire qu'à la division Joubert, de 9,000 hommes, qui, étant chargée de garder tout le pays, de la Corona à Rivoli, et depuis le lac de Garda jusqu'a l'Adige, serait obligée de placer au moins 3,000 hommes à Rivoli, pour défendre le plateau, et empêcher Quasdanowich de déboucher par la vallée de l'Adige. Alvinzi avait dans les mains 25,000 hommes contre 5 à 6,000; il détacha en conséquence la division Lusignan, qu'il fit passer entre Montebaldo et le lac de Garda, pour se porter sur Montepopoli, et tourner le plateau de Rivoli. Il ne lui resta plus alors que 18,000 hommes contre Joubert, qui n'en pouvait avoir que 6,000 sur Montebaldo et Monte-Magnone. Cette combinaison

eût été fort belle, si les hommes, comme les montagnes, étaient immobiles; mais il avait oublié le proverbe populaire, que, *si les montagnes sont immobiles, les hommes marchent et se rencontrent.* Les tacticiens autrichiens ont toujours abondé dans ce faux système. Le conseil aulique, qui avait rédigé le plan de Wurmser, supposait que l'armée française était immobile, fixée à la place de Mantoue : cette supposition gratuite entraîna la perte de la plus belle armée de la maison d'Autriche. Lauer, qui dirigeait les opérations d'Alvinzi, s'imagina que la division Masséna serait contenue par la division qui débouchait par Caldiero, et resterait fixe, clouée aux remparts de Vérone; qu'enfin le général en chef ne comprendrait pas l'importance de prévenir l'armée sur le plateau de Rivoli.

5° Qu'eût dû faire Alvinzi? Marcher de manière à ce que tous les jours, à toutes les heures, il pût se battre. A cet effet: 1° tenir ses quarante-quatre bataillons sur les montagnes, entre Monte-Magnone et le lac de Garda, de manière qu'ils fussent réunis, en communication, et ne formassent qu'une seule masse; 2° y réunir également ses trente escadrons de cavalerie; car c'est un préjugé, que de supposer que la cavalerie ne passe pas par-

tout ou passe l'infanterie; enfin, avoir à chaque colonne des pièces sur affûts-traîneaux; 3° ne faire de dispositions pour attaquer la division Joubert que le matin même de l'attaque, après l'avoir reconnue et s'être assuré de l'état des choses, par le retour des reconnaissances, le rapport des déserteurs, des prisonniers et des espions. Car il est de principe *qu'il ne faut faire aucun détachement la veille du jour d'une attaque, parce que, dans la nuit, l'état des choses peut changer, soit par des mouvements de retraite de l'ennemi, soit par l'arrivée de grands renforts, qui le mettent à même de prendre l'offensive et de rendre funestes les dispositions prématurées que vous avez faites.*

On est souvent trompé à la guerre sur la force de l'ennemi qu'on a à combattre. Les prisonniers ne connaissent que leurs corps, les officiers font des rapports bien incertains; c'est ce qui a fait adopter un axiome qui rémédie à tout: *qu'une armée doit être tous les jours, toutes les nuits et toutes les heures, prête à opposer toute la résistance dont elle est capable;* ce qui exige que les soldats aient constamment leurs armes et leurs munitions; que l'infanterie ait constamment avec elle son artillerie, sa cavalerie, ses généraux; que les diverses divisions de l'armée soient constam-

ment en mesure de se soutenir, de s'appuyer et de se protéger; que dans les camps, dans les haltes et dans les marches, les troupes soient toujours dans des positions avantageuses, qui aient les qualités exigées pour tout champ de bataille, savoir: 1° que les flancs soient appuyés; 2° que toutes les armes de jet puissent être mises en jeu dans les positions qui leur sont le plus avantageuses. Pour satisfaire à ces conditions, lorsqu'on est en colonne de marche, il faut avoir des avant-gardes et des flanqueurs qui éclairent en avant, à droite et à gauche, assez loin pour que le corps principal puisse se déployer et prendre position. Les tacticiens autrichiens se sont constamment éloignés de ces principes, en faisant des plans basés sur des rapports incertains, et qui même, s'ils eussent été vrais au moment où ils arrêtaient les plans, cessaient de l'être le lendemain ou le surlendemain, c'est-à-dire lorsqu'ils devaient être exécutés.

Un grand capitaine doit se dire plusieurs fois par jour: si l'armée ennemie apparaissait sur mon front, sur ma droite ou sur ma gauche, que ferais-je? et s'il se trouve embarrassé, il est mal posté, il n'est pas en règle; il doit y remédier. Si Alvinzi se fût fait cette demande: *Si l'armée française vient à ma rencontre avant*

mon arrivée à Rivoli, et lorsque je n'aurai à lui opposer que la moitié de mon infanterie, point de cavalerie, point d'artillerie, il se fût répondu : *je serai battu par des forces inférieures aux miennes.* Comment l'exemple de ce qui s'était passé à Lodi, à Castiglione, à la Brenta, à Arcole, ne le rendait-il pas plus circonspect?

6° Alvinzi déboucha en janvier; Mantoue était aux abois. Il opéra avec deux corps : le premier se porta sur Monte-Baldo, il y commandait en personne; l'autre, sur le bas Adige, commandé par Provera. Le succès de Provera serait sans résultat si Alvinzi était battu. On aggrava ces fautes du plan de campagne, en liant ces deux attaques par une attaque centrale sur Vérone, qui n'avait aucun but, affaiblissait les deux attaques principales sans les lier, puisque les localités rendaient cela impossible. Il est vrai que les ordres de Vienne étaient que si Alvinzi était battu et que Provera réussît à débloquer Mantoue, Wurmser passât le Pô avec la garnison de Mantoue, et se retirât sur Rome; mais à moins qu'on ne fût assuré de la coopération du roi de Naples, ce qui n'était pas, cela n'eût pas eu de résultat.

7° Provera, après avoir surpris le passage de l'Adige, à Anghiari, eût du passer sur la rive droite avec tout son corps, la division

Bayalitsch comprise, lever son pont, se diriger sur Mantoue, qui était son seul refuge; il y serait arrivé avec 20,000 hommes. Au lieu de cela, il n'y arriva qu'avec 8,000 hommes, parce qu'il laissa la division Bayalitsch sur la droite, 2,000 hommes à la garde de son pont, qui furent faits prisonniers; et qu'ayant perdu du temps, son avant-garde fut entamée. Arrivé dans la matinée devant Saint-Georges, il aurait dû être entré dans la place avant midi, ou par la citadelle, où il n'y avait pas de lignes de circonvallation, ou par Pietoli, traversant le lac qui est très-étroit dans cet endroit; il y avait plus de cent bateaux dans le port de Mantoue. Il perdit la journée et la nuit. Dès cinq heures de l'après-midi, Napoléon étant arrivé à la Favorite, avec une partie de l'armée de Rivoli, tout se trouvait changé. Provera fut obligé de capituler le lendemain matin. *Les Autrichiens, en général, ne connaissent pas le prix du temps.*

8° Le général Provera avait été pris à Cossaria, le lendemain de Millesimo; avait fait preuve de peu de talents, ce qui fut la véritable raison qui engagea Napoléon à l'exalter, afin de l'accréditer; cela lui réussit: Provera fut réemployé, et se laissa prendre pour la seconde fois à la Favorite. Il faut donc tenir pour sus-

pectes les louanges de ses ennemis, à moins qu'elles ne soient données après la cessation des hostilités.

VI^e OBSERVATION.

1° On a dit que le pont de l'Adige devait être placé à Albaredo, et non à Ronco; on a eu tort! Kilmaine n'avait dans Vérone que 1,500 hommes. Après avoir passé le pont à Ronco, avant de marcher sur Arcole, on envoya une reconnaissance sur la digue de Porcil, et on s'empara de ce village où se porta Masséna, qui se trouva ainsi placé à deux lieues sur les derrières du maréchal Alvinzi. Si ce maréchal eût marché le même jour sur Vérone, comme cela était probable, l'armée française l'eût suivi en queue; il n'y avait aucun obstacle qui les séparât, et Alvinzi eût été acculé sur Vérone. Si le pont eût été placé vis-à-vis Albaredo, sur la gauche de l'Alpon, cette rivière, ou le marais d'Arcole, eussent couvert la marche d'Alvinzi, et lui eussent donné le temps de forcer Vérone. Les circonstances étaient si délicates! L'opération de passer sur les derrières d'Alvinzi à Ronco est audacieuse, mais à l'abri de tout inconvénient; celle de passer l'Adige à Albaredo est téméraire, hasardeuse: elle compromettait Vérone et l'armée.

2° Pourquoi, le premier et le second jour, a-t-on abandonné Arcole? Pour pouvoir lever le pont de Ronco à minuit, si les nouvelles de Rivoli l'exigeaient, marcher alors sur Roverbella, et y arriver avant Davidowich. Si celui-ci arrivait devant Mantoue avant l'armée française, tout était perdu; si l'armée française y arrivait avant, tout était gagné. Réuni à Vaubois, le général en chef eût battu Davidowich, l'eût rejeté dans le Tyrol, et fût revenu à temps sur l'Adige, avant qu'Alvinzi eût pu passer cette rivière.

3° Il fallait, a-t-on dit encore, jeter le premier jour, un pont sur l'Alpon, et déboucher en plaine; il le fallait faire au moins le deuxième jour! Non. Ce ne fut que le troisième jour de cette bataille que l'armée ennemie fut suffisamment affaiblie, démoralisée, pour qu'on pût espérer de la battre en ligne déployée. Ce fut même contre l'opinion des généraux qui trouvaient cette manœuvre trop hardie, et après avoir hésité une heure, que Napoléon en donna l'ordre le troisième jour. Il faut bien se rappeler que l'armée française avait été affaiblie par la bataille de la Brenta, par celle de Caldiero; elle ne comptait plus que 13,000 hommes, et la première et la deuxième journée d'Arcole l'avaient encore réduite. On ne peut comprendre

les manœuvres de cette bataille, qu'en connaissant bien le système topographique de Rivoli, Vérone, Castel-Novo, Mantoue, Ronco, Caldiero, Villa-Nova et Vicence.

4° La capitulation accordée à Wurmser est sans exemple. Napoléon s'y détermina par un sentiment de générosité pour ce vieux maréchal, qui eût pu être son grand-père; par le désir d'acquérir la réputation de clément envers le vaincu; enfin pour témoigner toute son indignation de l'ordre que le directoire lui avait envoyé de traiter ce respectable maréchal comme émigré pris les armes à la main, étant natif d'Alsace.

5° Napoléon aurait dû faire occuper le plateau de Rivoli, la Corona, la Chapelle San-Marco, et la Rocca-d'Anfo, par de bons ouvrages en bois et même en maçonnerie. L'Adige est chargé de trains de bois que le commerce fait descendre du Tyrol pour porter à Ferrare et à Venise; la chaux et la pierre y sont très-abondantes; Vérone et Brescia offrent toute espèce de ressources. En six semaines, on eût pu établir sur le plateau de Rivoli, à la chapelle San-Marco, à la Corona, à la Rocca-d'Anfo, quatre forts, qui, armés chacun d'une quinzaine de pièces de canon et de 4 à 500 hommes de garnison, eussent mis ces quatre

débouchés à l'abri de toute surprise et de tout coup de main; cela eût valu à l'armée plus qu'un renfort de 15,000 hommes. On dit qu'après l'opération de Wurmser en août, où l'on avait éprouvé tout le danger que pouvait faire courir à l'armée le débouché de la Chiese, Napoléon donna ordre qu'on occupât la Rocca-d'Anfô, mais que les ingénieurs se jetèrent dans des plans trop étendus; qu'il eût fallu un an de travail pour les exécuter. Mais évidemment cette opinion des ingénieurs était erronée: à la guerre, le chef seul comprend l'importance de certaines choses, et peut seul, par sa volonté et par ses lumières supérieures, vaincre et surmonter toutes les difficultés.

6° Mantoue tomba enfin après huit mois d'investissement. Des ingénieurs italiens avaient proposé de détourner les eaux du Mincio, et, par ce moyen, dessécher les lacs de Mantoue, ce qui eût privé cette place de sa principale défense. Cette opération fut tentée par les Visconti, dans leurs guerres contre les ducs de Mantoue; mais ils n'étaient pas maîtres de Peschiera, et d'ailleurs les ingénieurs milanais conduisirent leurs travaux sur de faux principes : ils essayèrent de barrer le Mincio par des digues, que la rivière finit par enlever. On sait assez qu'il ne faut pas s'opposer directe-

ment au cours des eaux; c'est en le caressant et en se soumettant à tous ses caprices, que les Hollandais ont assujetti l'Océan. C'eût été en dérivant les eaux dans le Tartaro et la Molinella, qu'on eût réussi.

7° Pour raccourcir la ligne de l'Adige, on a plusieurs fois indiqué, comme un moyen efficace, de couper la digue de la rive droite de cette rivière, près Legnago. Les eaux dérivées se mêleraient avec celles du Tartaro et de la Molinella, et feraient un marais de tout le pays compris entre l'Adige, depuis Legnago au Pô. Mais les résultats d'une pareille opération seraient funestes à cette province. Lors de la deuxième attaque d'Alvinzi et de Provera, en janvier, ce projet fut présenté à Napoléon, qui ne crut pas que l'urgence des circonstances pût l'autoriser à une pareille dévastation. Les Anglais n'en ont pas agi avec cette modération en Égypte; et, pour obtenir un avantage de peu d'importance, ils ont coupé la digue du lac Madieh, et fait entrer la Méditerranée dans le lac Mareotis, ce qui faillit entraîner la ruine d'Alexandrie.

VII^e^ OBSERVATION.

L'armée française qui marcha sur Rome ne

comptait que 4,000 Français; elle était, il est vrai, de 9,000 hommes, en y comprenant les bataillons de nouvelle levée, Milanais et Bolonais, qui ne pouvaient pas encore être présentés en ligne contre des troupes régulières. Les efforts de la cour de Rome furent assez grands, mais produisirent peu de résultats. Quand une nation n'a pas de cadres et un principe d'organisation militaire, il lui est bien difficile d'organiser une armée. Si la France, en 1790, a mis si promptement sur pied de bonnes armées, c'est qu'elle avait un bon fonds, que l'émigration améliora plutôt qu'elle ne le détériora. La Romagne et les montagnes de l'Apennin étaient fanatisées; l'influence des prêtres et des moines, toute-puissante; les moyens des missions, des prédications et des miracles étaient efficaces. Les peuples de l'Apennin sont naturellement braves; on y retrouve quelques étincelles du caractère des anciens Romains; cependant ils ne purent opposer aucune résistance à une poignée de troupes bien disciplinées et bien conduites. Le cardinal Busca citait à tout propos la Vendée. La Vendée s'est trouvée dans des circonstances particulières; la population était guerrière, et contenait un grand nombre d'officiers et de sous-officiers qui avaient servi dans l'armée;

tout ou passe l'infanterie; enfin, avoir à chaque colonne des pièces sur affûts-traîneaux; 3° ne faire de dispositions pour attaquer la division Joubert que le matin même de l'attaque, après l'avoir reconnue et s'être assuré de l'état des choses, par le retour des reconnaissances, le rapport des déserteurs, des prisonniers et des espions. Car il est de principe *qu'il ne faut faire aucun détachement la veille du jour d'une attaque, parce que, dans la nuit, l'état des choses peut changer, soit par des mouvements de retraite de l'ennemi, soit par l'arrivée de grands renforts, qui le mettent à même de prendre l'offensive et de rendre funestes les dispositions prématurées que vous avez faites.*

On est souvent trompé à la guerre sur la force de l'ennemi qu'on a à combattre. Les prisonniers ne connaissent que leurs corps, les officiers font des rapports bien incertains; c'est ce qui a fait adopter un axiome qui rémédie à tout: *qu'une armée doit être tous les jours, toutes les nuits et toutes les heures, prête à opposer toute la résistance dont elle est capable;* ce qui exige que les soldats aient constamment leurs armes et leurs munitions; que l'infanterie ait constamment avec elle son artillerie, sa cavalerie, ses généraux; que les diverses divisions de l'armée soient constam-

ment en mesure de se soutenir, de s'appuyer et de se protéger; que dans les camps, dans les haltes et dans les marches, les troupes soient toujours dans des positions avantageuses, qui aient les qualités exigées pour tout champ de bataille, savoir: 1° que les flancs soient appuyés; 2° que toutes les armes de jet puissent être mises en jeu dans les positions qui leur sont le plus avantageuses. Pour satisfaire à ces conditions, lorsqu'on est en colonne de marche, il faut avoir des avant-gardes et des flanqueurs qui éclairent en avant, à droite et à gauche, assez loin pour que le corps principal puisse se déployer et prendre position. Les tacticiens autrichiens se sont constamment éloignés de ces principes, en faisant des plans basés sur des rapports incertains, et qui même, s'ils eussent été vrais au moment où ils arrêtaient les plans, cessaient de l'être le lendemain ou le surlendemain, c'est-à-dire lorsqu'ils devaient être exécutés.

Un grand capitaine doit se dire plusieurs fois par jour: si l'armée ennemie apparaissait sur mon front, sur ma droite ou sur ma gauche, que ferais-je? et s'il se trouve embarrassé, il est mal posté, il n'est pas en règle; il doit y remédier. Si Alvinzi se fût fait cette demande: *Si l'armée française vient à ma rencontre avant*

déja Masséna en était maître, ce qui entraîna la perte de toutes les troupes qu'il engagea dans cette fausse direction, et ruina son armée.

4° La place de Gradisca n'était pas tenable, aussitôt que l'Isonzo était passé : les bataillons qu'il avait mis dans cette place ont donc été sacrifiés sans raison; ils ne retardèrent pas la marche de l'armée française d'un seul moment.

5° Puisque l'archiduc avait un grand intérêt, en avril, à gagner trois ou quatre jours pour donner le temps à Kerpen et à Spork de le joindre; que déja il était à Murau, à une journée de Scheifling, il devait profiter du moyen que lui offrait le général français de gagner ce temps, en lui proposant la paix. Il eût dû répondre par une adhésion sincère de sa part, par la promesse d'y employer son influence et la demande d'un armistice pour se rendre à Vienne, en parler lui-même à l'empereur; l'armistice eût été signé; mais il fit une réponse louche, froide; et vingt-quatre heures après il se ravisa pour demander une suspension d'armes; il n'était plus temps: son but était trop évident.

IX^e^ OBSERVATION.

1° La marche en Allemagne par deux lignes d'opérations, celles du Tyrol et de la Ponteba,

n'est-elle pas contre le principe *qu'une armée ne doit avoir qu'une seule ligne d'opérations?* La réunion de ces deux corps d'armée dans la Carinthie, si loin du point de départ, n'est-elle pas contraire au principe de *ne jamais réunir ses colonnes devant et près de l'ennemi?* N'eût-il pas été préférable de laisser 7 ou 8,000 hommes en avant de Trente, sur la défensive, et de réunir sur la Piave 10 ou 12,000 hommes de plus? Par ce plan, on éviterait de porter la guerre dans le Tyrol, théâtre difficile; on ne s'exposerait pas aux chances défavorables à une réunion, et, dès le début des opérations, toutes les forces seraient concentrées.

L'un et l'autre des principes ci-dessus indiqués n'ont point été violés. Si l'on n'eût laissé que 8,000 hommes à Joubert sur l'Avisio, il eût été attaqué, et le corps d'armée de Davidowich serait arrivé à Vérone avant que l'armée française ne fût arrivée à Villach. Pour que Joubert pût se maintenir sur l'Avisio, il lui fallait au moins 14,000 hommes. Il parut préférable de ne lui rien ôter, et de profiter de la supériorité de forces que cela lui donnait sur l'armée de Davidowich pour la battre, l'entamer, l'affaiblir et la pousser au-delà du Brenner. Le Tyrol est un théâtre difficile, mais il est funeste au vaincu. Les troupes françaises avaient acquis

une grande supériorité sur les troupes allemandes.

On n'entra pas en Allemagne par deux lignes d'opérations, puisque le Pusterthal est en deçà de la crête supérieure des Alpes, et qu'aussitôt que Joubert eut passé Lienz, la ligne d'opérations fut celle de Villach et de la Ponteba. On ne fit pas la jonction des deux corps d'armée devant l'ennemi; car lorsque Joubert quitta Brixen pour se porter, par un à-droite, sur Spital, par le Pusterthal ou la vallée de la Drave, le principal corps de l'armée était arrivé à Clagenfurth, et avait des patrouilles jusqu'à Lienz. L'archiduc ne pouvait donc imaginer aucune manœuvre pour s'opposer à cette jonction. Joubert, jusqu'à la bataille du Tagliamento, resta sur la défensive. Après cette bataille, il attaqua, battit et détruisit la plus grande partie du corps de Davidowich, et le repoussa au-delà du Brenner; ce qui était sans inconvénient, puisque, battu, il se serait simplement retiré de position en position jusqu'en Italie. Lorsqu'il apprit que l'armée avait passé les Alpes Juliennes et la Drave, il fit son mouvement de jonction par le Pusterthal, ce qui était aussi sans inconvénient. Cette opération, ainsi exécutée en trois temps, était conforme à toutes les règles: elle devait avoir, et eut en effet, toute espèce d'avantages.

2° On a demandé pourquoi la division Serrurier et le quartier-général n'ont pas appuyé la division Guieu, en se dirigeant du champ de bataille du Tagliamento sur Cividale et Caporetto, prétendant que la division Bernadotte seule suffisait pour suivre la gauche de l'ennemi sur Palma-Nova et Gorizia.

De Cividale à Tarwis, passant par Caporetto, la route n'offre qu'un défilé; la division Guieu, qui comptait 8,000 combattants et de très-bonnes troupes, était plus que suffisante pour pousser le corps de Bayalitsch jusqu'à Caporetto; mais comme la direction que l'archiduc donna à ce corps était fautive, et qu'elle entraînait sa ruine, si, arrivé à Caporetto, Bayalitsch persistait à marcher dans la direction de Tarwis, on supposa que l'archiduc se raviserait, et lui enverrait l'ordre, à Caporetto, de descendre sur Gradisca pour revenir sur la Carniole, ce qui décida Napoléon à se diriger sur Palma-Nova et Gradisca, avec les divisions Serrurier et Bernadotte; de Gorizia, il envoya la division Bernadotte dans la Carniole, à la suite de la gauche du prince Charles, et se porta, avec la division Serrurier, sur Caporetto. Si le corps de Bayalitsch, au lieu de remonter l'Isonzo, le descendait pour chercher son salut par Gorizia, il serait attaqué en tête, dans le temps

que Guieu en pousserait l'arrière-garde; ce corps était pris. Si, au contraire, sans s'embarrasser de la position de Masséna, qui occupait Tarwis, il s'y portait, ce qui arriva effectivement, la division Serrurier se trouverait en deuxième ligne derrière Guieu; Napoléon avait ainsi pourvu à toutes les suppositions.

3° La division Bernadotte se porta sur Laybach, parce qu'il fallait soumettre la Carniole, se saisir de Trieste et des mines d'Idria, chasser de la Carniole et pousser au-delà de la Drave la gauche du prince Charles; mais immédiatement après, lorsque ces buts furent remplis, cette division se porta, par un à-gauche, pour joindre l'armée, et le général français se garda bien de la diriger, comme beaucoup de généraux l'eussent fait, par Cilli et Grœtz, sur le Simering, puisque alors cette division ne se fût pas trouvée en mesure de soutenir l'armée dans tous les combats qui eurent ou qui pouvaient avoir lieu à Judenbourg, Bruck, etc. La marche de la division Bernadotte sur Grœtz, qui, si elle se fût faite sans inconvénient, pouvait avoir quelque avantage, eût été contre les règles; la marche qu'elle a tenue est au contraire conforme aux principes de concentration qui sont les vrais principes de la guerre.

4° Napoléon se résolut à conclure le traité

de Léoben et à s'arrêter sur le Simering, parce que, comme on l'a vu, une lettre du directoire lui avait fait connaître qu'il ne devait pas compter sur la coopération des armées du Rhin; si, au lieu de cela, le gouvernement lui eût mandé que cette coopération aurait lieu, ne fût-ce qu'au mois de juin, il eût attendu, et n'eût point conclu la paix; car sa position était bonne; il avait sous sa main, dans la Carinthie, près de 60,000 hommes, et sur l'Adige des réserves plus que suffisantes pour dissiper les insurrections des Vénitiens et contenir les levées du Tyrol; et, dès-lors, il désirait entrer dans Vienne.

5° L'ordre de mouvement donné à Joubert, après la bataille du Tagliamento, d'entrer dans le Tyrol et de se porter à Villach en Carinthie, par le Pusterthal, fut communiqué à Lallement, ministre de France auprès de la république de Venise, pour qu'il fût en mesure de prévenir la commotion que l'on redoutait; aussitôt que les oligarques sauraient que le Tyrol était évacué, ils croiraient les Français battus, et se précipiteraient dans de fausses mesures. Lallement eut, avec les sages qui lui furent députés, des conférences à cet effet; il leur montra la copie des instructions données à Joubert. Cela fit quelque effet; mais cette

communication était trop tardive : le sénat avait pris secrètement son parti depuis trente-six heures, dans la croyance de la destruction du corps de Joubert. Ce retard de trente-six heures a été la principale cause de la ruine de la république de Venise. A quoi tient la destinée des états!!!

6° Des militaires étrangers, mal instruits des faits, ont blâmé Napoléon d'avoir laissé les divisions Victor et Kilmaine dans les Marches et la Romagne pour observer l'armée du pape et Naples, ce qui, disaient-ils, était inutile, puisque la paix était rétablie avec ces puissances.

Le général Kilmaine commandait sur l'Adige; son quartier-général était à Vérone, quand l'insurrection de cette ville et l'arrivée du général Fioravanti le mit dans la nécessité d'ordonner aux commandants des forts de s'enfermer; il quitta l'Adige et se retira sur le Mincio, avec 6 ou 700 hommes, cavalerie, artillerie et infanterie, ne voulant pas se laisser cerner, voulant protéger Brescia et maintenir ses communications avec Mantoue et Peschiera. La division du général Victor était de 8,000 hommes, dont 3,000 Milanais sous les ordres du général Lahoz. Elle eut ordre de se porter sur l'Adige, pour former un corps d'obser-

vation et contenir les Vénitiens. Victor se fit précéder par le général Lahoz, et retarda sa marche d'une quinzaine de jours avec la brigade française, soit qu'en effet il n'eût pas senti l'importance d'accélérer son mouvement, soit que ce temps lui ait eté nécessaire pour l'exécution des articles de Tolentino, soit pour toute autre raison, indigne de fixer l'attention de l'histoire. Il est de fait que ces quinze jours de retard furent seuls la cause des massacres de Vérone. Peut-être Pesaro et son parti eussent-ils été plus circonspects, s'ils avaient vu la division de ce général cantonnée sur l'Adige, comme cela devait être; c'eût été fort heureux pour le sénat et eût prévenu sa ruine. Le pape avait congédié son armée, elle était sur le pied de paix, et ne donnait plus aucune inquiétude. Les troupes de Bologne étaient plus que suffisantes pour occuper la Romagne et contenir tous les malveillants sur la rive droite du Pô. On n'a donc jamais eu l'idée de laisser un seul homme en observation sur le Rubicon, mais on ne conteste pas les dates. La paix de Tolentino est du 19 février; la bataille du Tagliamento, du 16 mars; les préliminaires de Léoben, du 14 avril.

VARIANTES[1].

(I^re^) du tome I de la *guerre d'Italie;* III^e^ des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France,* etc., etc., par le général MONTHOLON.

(Cette relation de la bataille de Rivoli peut se placer au § VI, p. 452, tome I, *guerre d'Italie*).

BATAILLE DE RIVOLI.

LE 13 janvier 1797 (24 nivose), l'armée française était formée en cinq divisions.

Celle du général Masséna, ayant pour généraux de brigade les généraux Rampon, Leclerc,

(1) Pour l'intelligence des plans de Rivoli et de la Favorite, nous croyons devoir donner ici, sous le titre de VARIANTES, deux relations de ces batailles rédigées sous la direction de Napoléon, et dont il a abrégé le récit dans ces Mémoires.

Lemonnier et Brune, était composée des 18e, 25e, 32e et 75e de ligne, de la 18e légère, du 1er régiment de cavalerie et du 15e de dragons; de deux compagnies de gendarmes à pied, et d'un bataillon des Côtes-du-Nord. Le quartier-général était à Vérone.

Celle du général Joubert était composée des 14e, 33e, 39e et 85e de ligne, des 4e, 17e, 22e et 29e légère, et du 22e régiment de chasseurs à cheval. Les généraux de brigade Vial et Leblay étaient attachés à cette division, dont le quartier-général était à Rivoli.

Celle du général Augereau, qui avait sous ses ordres les généraux de brigade Walter, Verdier, Guieu, Point et Bon, était composée des 4e, 40e, 50e et 57e de ligne, de la 5e légère; du 5e régiment de cavalerie, du 9e de dragons, et des 1er et 7e de hussards; le quartier-général était à Ronco.

Le général Serrurier était chargé du siége de Mantoue; il avait sous ses ordres les généraux de brigade Dumas, d'Allemagne, Miollis, Beaumont et Victor. Sa division se composait des 5e, 6e, 11e, 12e, 64e et 69e de ligne; des 5e et 20e régiments de dragons, et des 10e, 24e et 25e de chasseurs à cheval.

Enfin, le général Rey, qui avait sous ses ordres les généraux de brigade Murat, Guillaume

et Baraguay-d'Hilliers, commandait une division composée de la 58e de ligne, des 11e et 12e légères, et du 8e régiment de dragons. Le quartier-général était à Dezenzano.

Napoléon, s'étant assuré que l'ennemi n'avait devant Vérone qu'un corps de 2,000 hommes, et que la majeure partie de la colonne de Bassano avait filé vers le haut Adige, reçut, dans la journée du 13 janvier (24 nivose), un courrier du général Joubert, qui lui confirma le véritable dessein de l'ennemi. Ce général lui annonçait qu'un corps de 25,000 hommes se portait sur lui; qu'une partie l'attaquait de front, tandis qu'une colonne de 5 à 6,000 hommes tournait sa position par les revers du Monte-Baldo; que la cavalerie avec le reste de l'infanterie descendait la vallée de l'Adige; et que, d'après tous ces mouvements, il avait cru devoir se retirer et concentrer toutes ses forces sur le plateau de Rivoli, où il combattrait, en attendant de nouveaux ordres.

Napoléon, qui avait prévu ce cas et y avait déja pourvu par un premier mouvement, qui rapprochait ses troupes de Vérone, fit partir pour Rivoli, dans la nuit, les 18e, 32e et 75e demi-brigades, et deux escadrons de la division du général Masséna, laissant à Vérone la 25e demi-brigade et un régiment de cavalerie, avec

Lemonnier et Brune, était composée des 18e, 25e, 32e et 75e de ligne, de la 18e légère, du 1er régiment de cavalerie et du 15e de dragons; de deux compagnies de gendarmes à pied, et d'un bataillon des Côtes-du-Nord. Le quartier-général était à Vérone.

Celle du général Joubert était composée des 14e, 33,e 39e et 85e de ligne, des 4e, 17e, 22e et 29e légère, et du 22e régiment de chasseurs à cheval. Les généraux de brigade Vial et Leblay étaient attachés à cette division, dont le quartier-général était à Rivoli.

Celle du général Augereau, qui avait sous ses ordres les généraux de brigade Walter, Verdier, Guieu, Point et Bon, était composée des 4e, 40e, 50e et 57e de ligne, de la 5e légère; du 5e régiment de cavalerie, du 9e de dragons, et des 1er et 7e de hussards; le quartier-général était à Ronco.

Le général Serrurier était chargé du siége de Mantoue; il avait sous ses ordres les généraux de brigade Dumas, d'Allemagne, Miollis, Beaumont et Victor. Sa division se composait des 5e, 6e, 11e, 12e, 64e et 69e de ligne; des 5e et 20e régiments de dragons, et des 10e, 24e et 25e de chasseurs à cheval.

Enfin, le général Rey, qui avait sous ses ordres les généraux de brigade Murat, Guillaume

et Baraguay-d'Hilliers, commandait une division composée de la 58e de ligne, des 11e et 12e légères, et du 8e régiment de dragons. Le quartier-général était à Dezenzano.

Napoléon, s'étant assuré que l'ennemi n'avait devant Vérone qu'un corps de 2,000 hommes, et que la majeure partie de la colonne de Bassano avait filé vers le haut Adige, reçut, dans la journée du 13 janvier (24 nivose), un courrier du général Joubert, qui lui confirma le véritable dessein de l'ennemi. Ce général lui annonçait qu'un corps de 25,000 hommes se portait sur lui; qu'une partie l'attaquait de front, tandis qu'une colonne de 5 à 6,000 hommes tournait sa position par les revers du Monte-Baldo; que la cavalerie avec le reste de l'infanterie descendait la vallée de l'Adige; et que, d'après tous ces mouvements, il avait cru devoir se retirer et concentrer toutes ses forces sur le plateau de Rivoli, où il combattrait, en attendant de nouveaux ordres.

Napoléon, qui avait prévu ce cas et y avait déja pourvu par un premier mouvement, qui rapprochait ses troupes de Vérone, fit partir pour Rivoli, dans la nuit, les 18e, 32e et 75e demi-brigades, et deux escadrons de la division du général Masséna, laissant à Vérone la 25e demi-brigade et un régiment de cavalerie, avec

ordre de tenir dans cette place jusqu'à son retour. La 18e fut dirigée par Garda, pour éclairer le flanc gauche de la marche, et s'assurer de ce point, où pouvaient débarquer les troupes du général Murat, qui formaient la garnison de Salo, si ses moyens et les circonstances lui permettaient de faire ce mouvement. Les autres troupes du général Rey eurent ordre de se porter en réserve devant Castelnovo, le 14 janvier (25 nivose), à la pointe du jour. Enfin, la réserve du général Dugua fut mise à la disposition du général Augereau, et celle du blocus de Mantoue, sous les ordres du général Victor, fut placée à Villa-Franca, pour l'y remplacer.

Le général Augereau fut prévenu de toutes ces dispositions, et eut ordre d'attaquer l'ennemi, s'il s'affaiblissait devant lui.

Depuis le 8 janvier (29 nivose), le général Provéra était resté dans la position de Bevilacqua, sans faire aucune apparence de mouvement.

Napoléon, ayant ainsi pourvu à tout, se rendit lui-même à Rivoli, où il arriva, le 14 janvier (25 nivose), à deux heures du matin.

POSITION AVANT LA BATAILLE.

La division du général Joubert, réunie sur le plateau de Rivoli. Celle du général Masséna, venant de Vérone, débouche sur le champ de bataille, à la hauteur de Rivoli. Celle du général Rey arrive par la Séga, Caveggione et Orna. Les Autrichiens étaient postés entre Lumini et Dolce; ils occupaient les bords du Tasso, entre Caprino et Lubiara, et les flancs du mont de San-Marco; leurs avant-postes s'étendaient jusque sur les premiers gradins de l'amphithéâtre de Rivoli, à Trombalora, Zoro, Serpelle, et la chapelle San-Marco.

Il trouva la division Joubert réunie sur le plateau de Rivoli, occupant Zoanne-Montagna, et gardant les retranchements du défilé impor-

tant de Torte, sur la route d'Incanale, retranchements désignés sous le nom d'*ouvrages du plateau*. Cette division avait des avant-postes à Montalto, à Belle-Barbe, à Bettinelli et à la Fontana, sur le mont San-Marco; la redoute du mont Castello, la montagne de la Rocca et le fort de la Chiusa, sur la route *Postale*, étaient aussi gardés par de l'infanterie.

Le plateau de Rivoli est au centre d'un demi-cercle, d'une lieue à peu près de rayon, formé par le cours du Tasso, torrent qui coule des hauteurs de la Corona, en passant par Pazzone, Saint-Martin de Lubiara et Caprino. Un autre torrent, se dirigeant de Lumini vers Pezzena, vient, de l'extrémité sud-ouest du Monte-Baldo, se joindre au premier au-dessus de Boi.

La forme demi-circulaire du cours du Tasso, commence à Lubiara, et se continue de Pezzena vers Costermaun, Affi et Orza, d'où il s'écoule par Caveggione, pour se jeter dans l'Adige, vers la Sega.

La route du Tyrol, que l'on appelle route Impériale ou *Strada cavallare*, va assez directement de la Sega à Rivoli, et de là à Saint-Martin de Lubiara, à Pazzone et à la Ferrara. Cette route forme, à Lubiara, un défilé étroit et difficile, resserrée entre les pentes du mont San-Marco et du Monte-Baldo; elle traverse,

dans un ravin profond, les hauteurs qui s'élèvent, comme les gradins d'un amphithéâtre circulaire, pour former le plateau élevé de Rivoli. La route de Brentino, par Incanale, s'embranche à Rivoli avec la précédente, et remonte la vallée de l'Adige, sur la rive droite.

L'ennemi, avec vingt-quatre compagnies d'infanterie légère et treize bataillons, occupait les bords du Tasso, entre Caprino et Lubiara, et, de là, s'élevait sur le flanc du mont San-Marco. Les avant-postes s'étendaient jusque sur les premiers gradins de l'amphithéâtre de Rivoli, à Trombalora, Zoro, Serpello, et à la chapelle San-Marco.

La colonne du général Lusignan bivouaquait à Lumini. Treize bataillons et treize escadrons s'avançaient dans la vallée de l'Adige. Une partie de la colonne de Bassano, qui s'était montrée devant Vérone, le 12 janvier (23 nivose), arrivait à Dolce, et le général Alvinzi établissait son quartier-général en cet endroit, où arrivait aussi son parc d'artillerie.

Napoléon ayant, dès son arrivée, parcouru la ligne qui ne pouvait convenir qu'à la situation du général Joubert, devant un ennemi aussi supérieur en nombre, ordonna qu'on reprît les positions déja occupées par les avant-postes autrichiens, afin d'être maître de toutes

les hauteurs en-deçà du Tasso, et d'engager le combat avec avantage, à l'arrivée des renforts qu'il avait mis en mouvement.

PREMIER MOUVEMENT D'ATTAQUE.

Napoléon, arrivant de Vérone, et trouvant la division du général Joubert concentrée sur le plateau de Rivoli, en présence d'un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, ordonne, en attendant l'arrivée des renforts qu'il faisait venir, d'attaquer et de reprendre toutes ces positions occupées par les avant-postes autrichiens.

Le général Vial, à la tête de l'infanterie légère, s'avance sur le mont San-Marco; le général Joubert le soutient avec la 33^{e} *de ligne.*

La 29^{e} *légère et la* 85^{e} *de ligne sont envoyées sur la gauche, pour chasser*

l'ennemi des hautèurs de Trombalora et de Zoro; la 14^e de ligne a ordre de l'attaquer au centre, sur celles de Rovina.

L'attaque de la droite a du succès; mais l'ennemi se portant en force et avec fureur sur la gauche, fait plier la 29^e et la 85^e, et reprend Trombalora. La 14^e, prise en flanc, fait un mouvement de conversion à gauche, et se maintient avec un courage admirable. La droite est obligée de se replier, pour n'être pas enveloppée.

Cette attaque eut lieu avant le jour, et ne causa pas peu de surprise à l'ennemi, qui ne s'attendait qu'à une défensive opiniâtre. Le général Vial, à la tête de l'infanterie légère, s'avança sur le mont San-Marco, en dépassant Lubiara, et prolongeant la droite sur le flanc de cette montagne. Le général Joubert, avec la 33^e de ligne, soutenait cette attaque à la hauteur de Lubiara.

La 29^e^ légère et la 85^e^ furent placées à la gauche, sur les hauteurs de Trombalora et de Zoro, qu'avaient occupées les Autrichiens, et la 14^e^ de ligne au centre, sur celles de Rovina, qui flanquent le chemin de Lubiara.

Le combat se trouva engagé un peu plus tôt qu'on ne l'aurait voulu, à cause de la situation très-rapprochée de la ligne ennemie; les succès de la droite l'emportaient peut-être un peu trop loin, et un bataillon de la 14^e^ attaquait le village de San-Martino de Lubiara, lorsque l'ennemi, se portant avec des forces supérieures et une grande détermination sur notre gauche, fit plier la 29^e^ et la 85^e^, qui auraient pu tenir avec plus de fermeté, et reprit la position de Trombalora.

La 14^e^, prise en flanc, fit un mouvement de conversion en arrière sur sa gauche, et soutint les efforts de l'ennemi.

SECOND MOUVEMENT.

Le général Masséna arrive avec la 32^e^ de ligne. Napoléon, qui s'est porté à la gauche, où le danger était pressant, lui ordonne d'attaquer de nouveau

Trombalora. La 29^e^ et la 85^e^ se rallient à la 32^e^; la position est enlevée une seconde fois. Pendant ce temps le reste de la division du général Masséna s'établit sur le plateau de Rivoli. Le général Rey, à la tête de la 58^e^, paraît sur le champ de bataille à Orza.

Napoléon, qui se trouvait alors au centre, y laissa le général Berthier, et se porta à la gauche, où le danger paraissait imminent. Le général Masséna arrivait avec la 32^e^. Il lui ordonna d'attaquer de nouveau l'ennemi à Trombalora. Les 29^e^ et 85^e^ se rallièrent, et les positions furent reprises.

Cependant la droite, qui avait vu l'échec de la gauche, se repliait, pour ne pas s'exposer à en être séparée, et était vivement poussée dans ce mouvement.

L'ennemi dirigea surtout ses efforts contre la 14^e^, qui défendait l'unique défilé par lequel pussent revenir les troupes de la droite.

Le général Berthier employant avec énergie la valeur de ces braves, ils furent inébranlables. Le bataillon qui avait attaqué San-Martino

de Lubiara, se retirait de maisons en maisons, à la faveur des haies. La 33e prenait une position plus resserrée en arrière de la précédente, toujours appuyée à la 14e et aux hauteurs de San-Marco.

Quatre pièces de canon avaient été mises en batterie en avant de la 14e, qui s'était formée en carré, et qu'attaquaient de toutes parts 10 ou 12,000 hommes; ces pièces couraient un grand danger : leurs canonniers et leurs chevaux étaient tués, et elles se trouvaient hors d'état de servir. Les Autrichiens, voulant à tout prix s'en emparer, lancèrent à plusieurs reprises des partis de leurs plus braves grenadiers. Déja ils avaient attaché des prolonges pour les entraîner, quand une voix partie du milieu d'un bataillon, fit entendre ce cri : *Quatorzième! laisserez-vous emmener vos pièces ?...* Aussitôt 50 grenadiers se détachent la baïonnette en avant; soutenus par la fusillade du bataillon, ils entourent les pièces, et forcent l'ennemi de les abandonner.

Pendant ce temps, le reste des troupes du général Masséna arrivait à Rivoli. La brigade de cavalerie du général Leclerc, qui en faisait partie, prenait position sur le plateau; la 18e recevait l'ordre de s'y rendre, en laissant un

poste sur la route de Garda, entre le lac et la Rocca.

La 58e, commandée par le général Rey, qui avait sous ses ordres le général Baraguay-d'Hilliers, se portait, par les hauteurs qui bordent le Tasso, de la Séga vers Caveggione et Orza, et y attendait l'ordre d'attaquer.

Le corps du général Lusignan était descendu de Lumini par les *speroni*, avait défilé par Pezzena, et marchait le long du Tasso, s'éclairant vers Costerman par un détachement assez considérable.

TROISIÈME MOUVEMENT.

L'infanterie autrichienne, placée à Dolce, dans la vallée de l'Adige, s'avance sous les ordres du général en chef Alvinzi, et protégée par une artillerie nombreuse établie à Sommano.

Cette infanterie attaque les ouvrages du plateau, et, après des efforts extraordinaires, parvient à s'en emparer.

Aussitôt la cavalerie autrichienne, qui était en colonne sur la route d'Incanale, s'avance avec rapidité, menaçant de tourner la droite et le centre de l'armée française.

Dans ce mouvement le général Joubert s'élance de Lubiara, à la tête de l'infanterie légère; il fond sur les Autrichiens, tandis que le général Leclerc, conduisant la cavalerie du général Masséna, charge en tête et sur les deux flancs la cavalerie ennemie. Ces attaques combinées ont un plein succès. L'infanterie autrichienne est renversée dans le vallon de l'Adige. La cavalerie fuit en désordre; l'ennemi perd 2,000 *hommes, tués ou faits prisonniers.*

L'infanterie que le général Alvinzi avait laissée dans la vallée de l'Adige, s'avançait sur

les bords de cette rivière, protégée par une artillerie nombreuse placée à Sommano. Ce général en avait tiré quatre bataillons, pour pousser avec plus de vigueur l'attaque du centre, et il fit attaquer, avec les neuf autres qui lui restaient, les ouvrages du plateau, qui consistaient en une ligne à l'extrême droite et deux ouvrages détachés sur la gauche, qui en battaient le front, tandis que la cavalerie marchait en colonne sur la route d'Incanale, n'attendant pour déboucher que le succès de l'infanterie.

Après des efforts incroyables, cette infanterie parvint enfin à s'emparer des ouvrages du plateau. Déja elle commençait à se former; déja la cavalerie, s'avançant avec rapidité, menaçait de tourner la droite et le centre, lorsque le général Joubert, amenant l'infanterie légère qui avait défilé à Lubiara, en disposa une partie à l'extrémité du mont San-Marco, fit un feu plongeant sur cette cavalerie, et fondit, à la tête de l'autre, sur l'infanterie, tandis que le général Berthier et le général Leclerc conduisaient la cavalerie de la division Masséna en tête et sur les deux flancs de la cavalerie ennemie.

Les charges à la fois bien concertées et audacieusement exécutées, eurent tout le succès

qu'on pouvait en attendre. L'infanterie autrichienne fut renversée dans le vallon de l'Adige; le désordre se mit dans la colonne de cavalerie; et tout ce qui était monté sur le plateau, au nombre d'environ 2,000 hommes, fut tué ou fait prisonnier.

Pendant que cela se passait, la colonne du général Lusignan était parvenue de Pezzena aux monts Brunissi, par le Fenilone; le détachement placé à Costerman s'était porté à la Calcina, pour occuper le chemin de Garda; et la première tête de colonne qui s'était montrée sur le mont Braïare avait été repoussée par la 75e, qui était restée en réserve à Rivoli.

Mais la 18e, qui venait de la Rocca di Garda, avait forcé le passage de la Calcina, en rejetant le détachement ennemi qui le gardait sur son corps principal. Elle avait continué sa route sur Rivoli, où elle fut placée à la gauche de la 75e, faisant face en arrière aux troupes du général Lusignan, qui continuaient à se porter sur les hauteurs de l'amphithéâtre de Rivoli, au mont Pipolo, et coupaient ainsi le chemin de Rivoli à la Séga, croyant enfermer la division Joubert.

L'ordre avait été envoyé au général Rey de s'avancer pour occuper le mont Braïare; mais cet ordre n'était point parvenu. Ce général

restait à la hauteur d'Orza, prenant pour des troupes françaises en retraite le corps autrichien qui le séparait de la division Joubert et se disposait seulement à les soutenir.

QUATRIÈME MOUVEMENT.

Le général autrichien Lusignan, posté à Lumini, s'était mis en mouvement pour prendre à revers l'armée française, à l'instant de l'attaque du général Alvinzi. Le général Lusignan, après avoir passé aux monts Brunissi et longé les hauteurs de l'amphithéâtre de Rivoli, atteint le mont Pipolo, et y annonce son arrivée par une décharge générale de mousqueterie, croyant avoir enfermé la division Joubert.

Mais Napoléon, tranquille sur son front et vainqueur à sa droite, ne balance pas à attaquer

ces nouveaux arrivés. Il forme trois colonnes des 18^e^ et 75^e^ de ligne, qui étaient en réserve à Rivoli, en donne le commandement aux généraux Monnier et Brune, et les dirige sur le mont Pipolo.

Le général Rey et le général Baraguay-d'Hilliers étaient arrivés plus bas à Orza, conduisant la 58^e^. Leur position se trouvant sur les derrières du corps de Lusignan, ils ne balancent pas à seconder, par une attaque en queue, celle de front opérée par Napoléon. Les ennemis, surpris et déconcertés, cherchent leur salut dans la fuite ou dans la clémence du vainqueur. La plus grande partie met bas les armes.

Le général Lusignan annonça son arrivée au mont Pipolo par une décharge générale de mousqueterie; mais nos troupes, enorgueillies

de leurs succès, loin de croire leur retraite coupée, disaient elles-mêmes que ces nouveaux arrivés étaient autant de prisonniers pour elles. Napoléon, tranquille sur le front de la ligne et vainqueur à sa droite, ne balança pas à attaquer l'ennemi qui prétendait l'enfermer par sa gauche. Il fit avancer plusieurs pièces de 12 à la hauteur de Campagna, pour canonner l'ennemi, tandis que, pour le chasser du mont Pipolo, il faisait former trois colonnes d'attaque avec trois bataillons des 18^{e} et 75^{e}, sous les ordres du général Brune et du général Monnier. Attaqué avec vigueur, il fut obligé de céder, laissant une grande quantité de morts; mais il se rallia de nouveau au mont Brunissi, où étaient postées quelques troupes qui n'avaient pas encore combattu.

Le général Rey et le général Baraguay-d'Hilliers, ayant cependant reconnu le véritable état de choses par le retour des convois qui, se rendant de la Séga à Rivoli, avaient été arrêtés dans leur marche par la colonne du général Lusignan, se déterminèrent à seconder, par une attaque faite en queue avec leurs trois bataillons, celle qu'ils voyaient faire par Napoléon. Ainsi attaqués de nouveau au mont Brunissi, par les colonnes des 18^{e} et 75^{e}, et voyant déboucher sur leurs derrières celle de

la 58e, les ennemis ne cherchèrent plus leur salut que dans la fuite ou dans la clémence du vainqueur. La plus grande partie mit bas les armes. 1,500 hommes s'enfuyaïent par Garda; le poste de 50 hommes qu'on y avait laissé les y arrêta, et le corps entier de Lusignan qui était d'environ 4,500 hommes, fut fait prisonnier.

A la fin de cette brillante journée où, sur un corps de 25,000 hommes, on avait fait plus de 6,000 prisonniers, avec 16,000 hommes au plus, dont étaient composées la division Joubert, les troupes du général Masséna et celles du général Rey, qui eurent part à la bataille, Napoléon apprit du général Guieu que le général Provéra avait passé l'Adige à Anghiari, dans la nuit du 13 au 14 janvier (24 au 25 nivose); prévoyant que ce général avait pu marcher sur Mantoue ou sur Vérone, il prit sur-le-champ le parti de ramener les troupes victorieuses du général Masséna, pour prévenir la marche de l'ennemi dans l'un ou l'autre cas. Il était naturel de penser surtout que la nombreuse garnison de Mantoue ayant connaissance d'un secours ou d'une bataille qui se donnait sur l'Adige, puisqu'elle pouvait entendre le canon, tenterait une sortie, qui favoriserait l'arrivée du secours ou parviendrait à faire lever le blocus. Napoléon se mit donc en mesure d'arriver

poste sur la route de Garda, entre le lac et la Rocca.

La 58e, commandée par le général Rey, qui avait sous ses ordres le général Baraguay-d'Hilliers, se portait, par les hauteurs qui bordent le Tasso, de la Séga vers Caveggione et Orza, et y attendait l'ordre d'attaquer.

Le corps du général Lusignan était descendu de Lumini par les *speroni*, avait défilé par Pezzena, et marchait le long du Tasso, s'éclairant vers Costerman par un détachement assez considérable.

TROISIÈME MOUVEMENT.

L'infanterie autrichienne, placée à Dolce, dans la vallée de l'Adige, s'avance sous les ordres du général en chef Alvinzi, et protégée par une artillerie nombreuse établie à Sommano.

Cette infanterie attaque les ouvrages du plateau, et, après des efforts extraordinaires, parvient à s'en emparer.

un défilé unique à passer à la Ferrara. Le général Joubert détache le général Deveaux, à la tête de 1,200 *hommes, pour les y couper; puis il pousse l'ennemi à Pazzone, au monte Magnone et à ceux de la Corona et de San-Martino. L'ennemi est culbuté partout. Se voyant gagné de vitesse au défilé de la Ferrara, il se précipite en désordre des hauteurs presque verticales de la Corona. On en fait un carnage horrible.*

L'ennemi n'avait qu'un défilé à passer à la Ferrara, et on pouvait y arrêter ses colonnes. Le général Joubert envoya, sous les ordres de l'adjudant-général Deveaux, une colonne de 1,000 à 1,200 hommes qui, passant par Lumini, devait descendre de la crête du Monte-Baldo, par Pezzo-di-Laguna et la vallée de Naole, et arriver avec rapidité à la Ferrara; il fit ensuite pousser l'ennemi sur le monte Magnone et sur celui de la Corona, par le général Vial, attaqua lui-même en front à Pazzone, et fit avancer le

général Baraguay-d'Hilliers, à la tête de deux bataillons, sur les hauteurs de San-Martino. Malgré le feu d'une artillerie foudroyante, la ligne ennemie de 8 à 10,000 hommes ne put résister à ces colonnes, mues avec autant d'audace que de rapidité; et se voyant gagnée de vitesse au défilé, elle se précipita en désordre des hauteurs presque verticales de la Corona. Il y eut alors un carnage horrible. L'escalier de la Madona, par lequel un grand nombre de fantassins et de cavaliers tenta de se sauver, ne servit qu'à les précipiter dans un gouffre. On prit encore à l'ennemi 7,000 hommes et neuf pièces de canon.

POSITION APRÈS LA BATAILLE.

Toutes les troupes, aux ordres des généraux Joubert, Vial, Rey et Baraguay-d'Hilliers, prennent position à la Corona et à la Ferrara.

Tout ce qui était dans la vallée de l'Adige se retira en désordre, et la division Joubert reprit ses positions de la Corona et de la Ferrara, en attendant les nouvelles dispositions

que les succès de Napoléon, vers le bas Adige, lui permettraient de prendre.

Nous n'avons point voulu séparer ce qui s'est passé le 15 janvier (26 nivose) près de Rivoli, de la bataille du 14 janvier (25 nivose), parce que ce dernier combat fut une suite nécessaire du premier. Pendant l'été, cela se fût passé dans la même journée; et l'on doit observer que l'on était alors aux jours les plus courts.

II^e^ DU MÊME VOLUME.

(Cette relation de la bataille de la Favorite peut se placer au § IX, p. 461, tome I^er^, *guerre d'Italie*, III^e^ *des Mémoires, etc.*)

BATAILLE DE LA FAVORITE.

Nous allons reprendre à présent la relation au moment du passage de l'Adige par le général Provéra.

Ce fut le 13 janvier (24 nivose), à onze heures du soir, que le général Provera, à la tête de 12 à 13,000 hommes, jeta brusquement un pont à Anghiari, à une lieue au-dessus de Porto-Legnago, sous la protection de vingt-neuf pièces d'artillerie. Il avait envoyé environ 1,500 hommes vers Castelbaldo et La Badia, pour y attirer l'attention du général Augereau. Quelques troupes qui avaient osé passer l'Adige de ce côté, furent battues, prises ou noyées par le chef de bataillon Estève et un bataillon de la 5^e^ légère.

Le général Guieu, réunissant un bataillon qu'il avait à Ronco à celui qui était posté à Anghiari, tenta un effort pour disputer le passage à l'ennemi, et parvint même à lui faire 300 prisonniers, avant qu'il eût jeté un corps important sur la rive droite.

Le général Provera ne perdant point un temps précieux à poursuivre les troupes du général Guieu, fit filer sur la route de Mantoue une colonne de près de 9,000 hommes, qui prit la grande route à Céréa.

La ligne du général Augereau se trouva coupée. Le général Dugua n'avait pu le joindre, étant tout au plus à la hauteur de Roverbella. Il avait eu ordre de se porter à Castelnovo, dans la journée du 14 janvier (25 nivose); mais la colonne mobile du général Lannes était arrivée à Porto-Legnago. Le général Augereau se détermina à attaquer la queue de la colonne ennemie et l'arrière-garde, qu'il avait dû laisser à son pont, afin de rompre ce pont ou de le brûler, et de lui couper ainsi toute retraite.

Il disposa à cet effet deux colonnes sous les ordres du général Lannes et de l'adjudant-général Duphot, pour attaquer l'ennemi en flanc, entre l'Adige et un canal de dérivation appelé Fossa-Nuova, qui coule parallèlement à cette rivière, à une distance de cinq à six cents mè-

tres. L'ennemi avait à traverser, pour se rendre de là à Céréa, des rizières et des bois, au milieu desquels le chemin forme un défilé d'une demi-lieue de longueur, qui se termine à une levée qui lui est perpendiculaire. Le général Augereau envoya le général Point, avec une petite colonne qui se tint derrière la levée. L'ennemi avait fait passer la moitié de son artillerie sur cette chaussée, et, dans le désordre où le mit l'attaque sur son flanc, il crut n'avoir rien de mieux à faire que de rejoindre la colonne du général Provera; mais ces troupes, qui marchaient avec trop de confiance, surprises et arrêtées par la colonne du général Point, furent obligées de se rendre. Près de 2,000 hommes et quinze cents pièces de canon restèrent en notre pouvoir.

Le général Augereau brûla le pont, et se prépara à poursuivre la colonne du général Provera, en mettant en mouvement toutes les troupes de sa division, avec lesquelles il avait rétabli ses communications.

Il laissa seulement une garnison à Porto-Legnago, pour s'y défendre contre les troupes du général d'Hohenzollern, restées sur la rive gauche de l'Adige.

Cependant le général Victor, à la tête de deux bataillons de la 57^{e} et des 18^{e}, 32^{e} et 75^{e}

du général Masséna, se rendait à Villa-Franca.

Napoléon avait appris du général Serrurier, à Castelnovo, dans la nuit du 14 au 15 janvier (25 au 26 nivose), que la colonne du général Provera marchait vers Castellaro, sur la route de Mantoue. Il n'avait point reçu de nouvelles du général Augereau, et en avait conclu que ce général était resté du côté de Porto-Legnago, mais qu'il harcelait l'ennemi continuellement sur son flanc gauche, et arriverait peut-être avant lui à Castellaro.

Il ordonna aux troupes qui se réunissaient à Villafranca, à la cavalerie du général Leclerc et à la réserve du général Dugua, qui étaient à Bussolengo et à Castelnovo, de se porter à Roverbella. Il fit dire au général Serrurier de jeter des vivres dans Saint-Georges, pour quarante-huit heures, et de s'y maintenir avec fermeté. Il ordonna au général Augereau et au général Guieu de suivre l'ennemi sur ses deux flancs, pour que rien ne pût échapper de la colonne ennemie, et se rendit à Roverbella, sans prendre un instant de repos.

Avant d'aller plus loin, il est bon de faire connaître la situation des troupes françaises autour de Mantoue, qui était le but des efforts de l'ennemi, et allait être le théâtre d'évènements dont le résultat devait être très-impor-

tant. La garnison de Mantoue était resserrée dans cette place, sur la rive droite du Mincio. Elle occupait de ce côté les ouvrages de la porte Pradella, du Thé et de Migliaretto, et seulement la citadelle, sur la rive gauche, au nord de la place, avec laquelle cette citadelle ne communique que par un pont de sept cents mètres de longueur, jeté sur les lacs formés par les retenues du Mincio.

Le faubourg Saint-Georges, qui en est séparé de la même manière du côté de l'est, était occupé par 1,200 Français, sous les ordres du général Miollis; il avait été retranché avec soin par le général Samson, officier du génie.

A ce faubourg aboutissent les routes de Porto-Legnago que suivait le général Provera, par Goïto, et de Vérone, par Roverbella et Villafranca.

Saint-Antoine se trouve sur cette dernière route, à une demi-lieue de la citadelle. A la porte de la citadelle aboutit encore un chemin qui va derrière le château de la Favorite, à l'est de Saint-Antoine.

Le général Provera arriva à midi, le 15 janvier (26 nivose), devant Saint-Georges, et somma le général Miollis de se rendre. Ce général lui répondit qu'il se battait et ne se rendait pas. A une seconde sommation il répon-

dit par des coups de canon, ce qui obligea le général Provera à se porter vers la citadelle. Il traversa à cet effet dans la soirée la Fossa-Mana, qui coule entre les deux routes de Vérone et de Legnago, et s'approcha du chemin de la Favorite.

Le général Augereau ayant réuni les troupes du général Lannes et du général Point, leur faisait suivre la queue de la colonne du général Provera, tandis qu'il avait dirigé celles des généraux Guieu et Bon sur son flanc droit, par Due-Castelli.

La 32^{e}, commandée par le général Rampon, était dirigée sur ce même point par Napoléon. La réserve du général Dugua, composée du 3^{e} de dragons et du 10^{e} de chasseurs, s'établissait à la Favorite, ainsi que la 18^{e}, la 57^{e} et le 25^{e} de chasseurs, commandés par le général Victor. Le général Leclerc eut ordre d'aller, avec sa cavalerie et le 8^{e} de dragons, à Castellaro, et de longer la Molinella, pour tourner le flanc gauche de l'ennemi. Enfin le général Serrurier eut ordre de tenir un corps de 1,500 hommes prêt à combattre la garnison de Mantoue, si elle cherchait à sortir de la citadelle pour se réunir au général Provera. En effet, le 16 janvier (27 nivose), à six heures du matin, le général Wurmser, qui commandait la place,

avait fait sortir une colonne assez forte, qui tenta vainement de se rendre maîtresse de la Favorite et de Saint-Antoine. Le général Serrurier l'ayant fait attaquer dans sa marche, le contint de ce côté, tandis que les troupes du général Victor et du général Dugua, réunies à celles des généraux Guieu et Bon, tenaient en échec, à la Favorite, la colonne du général Provera, qui, dans cette position, ne pouvait encore se lier à Wurmser. Ce fut alors, sur les dix heures du matin, que le général Miollis fit une sortie de Saint-Georges, sur le flanc gauche du général Provera, en même temps que le général Victor l'attaquait en tête et le général Lannes en queue. Une grande partie de sa colonne mit spontanément bas les armes; et le général lui-même, voyant qu'il était désormais inutile de prolonger un combat sans espoir de succès, se vit obligé de se rendre, sous la seule réserve que les officiers conserveraient leurs armes et leurs chevaux.

Le général Wurmser combattit avec la plus grande opiniâtreté à Saint-Antoine; mais n'ayant pu se rendre maître de la Favorite, et voyant la colonne du général Provera entourée et prisonnière, il fut contraint de rentrer dans Mantoue, après avoir perdu 400 hommes faits prisonniers et beaucoup de morts.

La colonne du général Provera était forte de 6,000 hommes d'infanterie, 700 cavaliers, vingt-deux pièces de canon avec une très-grande quantité de caissons et de munitions de guerre et de bouche. La troupe brillante des volontaires de Vienne, composée de jeunes gens des familles les plus distinguées, et dont les drapeaux avaient été brodés par l'impératrice, en faisait partie.

Le résultat des batailles de Rivoli et de la Favorite, et des divers combats qui signalèrent ces journées à jamais célèbres, fut pour l'ennemi la perte de 22,000 prisonniers, de 3,000 hommes tués, et de quarante-six pièces de canon avec leurs munitions, c'est-à-dire la destruction presque totale de la quatrième armée autrichienne.

Après cette bataille, la division du général Masséna resta, pendant plusieurs jours, à Vérone et aux environs. La division du général Augereau prit position, sa droite appuyée à Anghiari, son centre à Legnago, et sa gauche à Vérone, pour garder la rive droite de l'Adige.

La division du général Joubert appuya sa droite à l'Adige, en avant de Rivoli; son centre fut placé dans la vallée de Caprino, et sa gauche au lac de Garda.

La droite de la division du général Rey se

porta à Sermione et à Peschiera; son centre à Desenzano, Lonato et Salo; et sa gauche à Brescia.

La division du général Serrurier continua de bloquer Mantoue; et la division de la colonne mobile, aux ordres du général Victor, s'établit à Bologne et dans les villages environnant cette ville.

Le grand quartier-général ne quitta pas Vérone.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

QUATRIÈME SECTION.

Instruction de NAPOLÉON pour la publication de ses Mémoires sur la guerre d'Italie.

A MONTHOLON.

JE vous envoie ma correspondance. Je vous prie de mettre à l'encre ce que j'ai mis au crayon, soit les notes, soit le n° du chapitre auquel devra aller chaque lettre;

2° De faire un petit livret de dix-huit feuilles, chacune de quatre pages, ce qui fait soixante-douze pages; ces feuilles seront affectées :

1re	Feuille,	au	5e	chapitre.	Montenotte.
2e	»	au	6e	»	Lodi.
3e	»	au	7e	»	Pavie.
4e	»	au	8e	»	Livourne.

5e	Feuille,	au	9e	chapitre. Castiglione.
6e	»	au	10e	» Opérations de la Brenta.
7e	»	au	11e	» Opérat. des armées du Rhin.
8e	»	au	12e	» Arcole.
9e	»	au	13e	» Rivoli.
10e	»	au	14e	» Tolentino.
11e	»	au	15e	» Corse.
12e	»	au	16e	» Tagliamento.
13e	»	au	17e	» Léoben.
14e	»	au	18e	» Venise.
15e	»	au	19e	» Montebello.
16e	»	au	20e	» 18 Fructidor.
17e	»	au	21e	» Campo-Formio.
18e	»	au	22e	» Paris.

Chaque feuille doit contenir le nº de la page du chapitre où se trouve la lettre qui le concerne. Il y a de ces chapitres qui auront des lettres dans tous les volumes. Presque tous en auront dans plusieurs volumes. Vous savez que la correspondance d'Italie est de quatre volumes, de sorte que ce petit livret soit suffisant pour que l'on puisse imprimer la correspondance divisée en dix-huit chapitres.

Les lettres qu'il est inutile de placer, je les ai biffées. Numérotez chaque lettre par cha-

pitre et par date, en faisant de chaque chapitre quatre classes :

1° Celles de moi ;
2° Celles du directoire ;
3° Celles militaires ;
4° Celles diplomatiques.

En ayant soin qu'elles se cadrent et se répondent, c'est-à-dire que vous dérogerez à cet ordre, lorsqu'il le faudra. Pour cela, il faudra laisser une demi-marge pour les corrections à faire à ces lettres ou explications à donner qui devront être imprimées.

Outre les lettres de la correspondance, il faut joindre les lettres qui sont imprimées par chapitre et qui sont dans le *Moniteur*, relatives à l'affaire de l'armée d'Italie. Il faudra, avant mes lettres, mettre les pièces officielles, comme proclamations, capitulations, ordres du jour, traités de paix; après, mes rapports imprimés; après, mes lettres tirées de la correspondance; par ce moyen, cet ouvrage fera six bons volumes, dont deux de notre texte, et le reste à l'appui; cela contiendra toutes ces deux campagnes.

Nota. Napoléon a dérogé, dans le classement définitif par chapitres, à l'ordre établi dans cette instruction; il a également approuvé quelques légers changements à la classification des pièces à publier.

Un grand nombre de ses lettres ayant été mises sous les yeux du public, depuis l'époque à laquelle ce travail fut arrêté, le général Montholon se croit autorisé à ne point réimprimer toutes celles d'un intérêt secondaire.

BATAILLE DE MONTENOTTE.

(CHAP. V.)

Lettres du Directoire,

Au général Bonaparte.

Paris, le 16 ventose an IV (6 mars 1796).

Le directoire exécutif vous adresse ci-joint, citoyen général, une expédition des instructions qu'il a rédigées, pour la conduite de la campagne prochaine en Italie : il croit devoir y ajouter l'autorisation qu'il vous donne par la présente, de vous emparer de la forteresse de Savone, dans le cas où les circonstances rendraient cette mesure utile pour la sûreté de l'armée française ; et il vous recommande d'user, dans ce cas, envers la république de Gènes, de tous les ménagements qu'exige notre situation politique vis-à-vis d'elle.

LETOURNEUR, président.

Instructions pour le général en chef de l'armée d'Italie.

La république française a deux ennemis principaux à combattre du côté de l'Italie, les Piémontais et les Autrichiens : ces derniers, quoique moins nombreux, sont redoutables, tant par leur haine pour la France, leurs ressources de tous genres infiniment plus fortes, que par leurs liaisons plus intimes avec nos ennemis naturels, les Anglais, et surtout par l'empire que leurs possessions, en Italie, leur permettent d'exercer sur la cour de Turin, qui se voit obligée de se prêter à toutes leurs demandes, et même à leurs caprices. Il résulte de cette situation de choses, que l'intérêt le plus immédiat du gouvernement français, doit être de diriger ses principaux efforts contre l'armée et les possessions autrichiennes en Lombardie.

Il est facile de sentir, en effet, que tout mouvement militaire contre les Piémontais et sur leur territoire devient, en quelque manière, indifférent aux Autrichiens, qui, comme on l'a vu dans la campagne précédente, semblent s'inquiéter fort peu des désastres de leurs alliés, et qui, dans les moments de danger, loin de chercher à les protéger efficacement, s'en séparent sur-le-champ, et ne s'occupent qu'à couvrir le pays qui leur appartient, et qui leur fournit abondamment les ressources dont ils ont besoin.

Tels grands qu'aient été jusqu'ici nos succès en Italie, nous ne sommes pas assez avancés encore

dans ce pays, pour soustraire le Piémont au joug que lui impose l'armée autrichienne, toujours restée maîtresse de son sort, par les positions qu'elle a prises.

Quand on considère les véritables intérêts de la cour de Turin, on les trouve, en quelque sorte, essentiellement liés aux nôtres; et il n'existe plus aucun doute sur le désir que doit avoir cette cour, de voir expulser entièrement l'ambitieux autrichien hors de l'Italie, et d'obtenir le Milanais (1) en dédommagement des pays réunis irrévocablement à la France, par le premier article de sa constitution républicaine.

Cette conjoncture, dont la vraisemblance n'a pas besoin d'être appuyée des raisonnements que le sujet suggère lui-même, semble faire naître la question suivante :

Pourquoi, lorsqu'il est de l'intérêt des Piémontais de s'unir aux Français pour chasser les Allemands de l'Italie, la cour de Turin ne s'empresse-t-elle pas de joindre ses armes à celles de la république, pour parvenir le plus promptement possible à ce but, à la fois profitable et glorieux (2) ?

La solution de cette question doit contribuer à nous éclairer sur notre position politique vis-à-vis de l'Italie,

---

(1) Le premier intérêt de la cour de Turin était d'étouffer les idées révolutionnaires, et de s'opposer aux succès des Français républicains.

(*Cette note et les suivantes sont de la main de Napoléon.*)

(2) Pour ne pas être guillotiné.

ainsi que sur la meilleure marche à suivre pour y vaincre nos ennemis, et plus particulièrement les satellites de l'Autriche. Placé entre les pays soumis à cette dernière et la république française, le Piémont est forcé de jouer un rôle dans la guerre actuelle; et s'il eût voulu rester dans un état de neutralité, il aurait souffert tous les maux de la guerre, sans jouir d'une prérogative précieuse, pour un état plus faible que ses voisins, c'est-à-dire du respect que les troupes qu'il peut joindre à celles de l'une des parties belligérantes, et le danger d'une défection de leur part, pour passer du côté de l'ennemi, lui assurent nécessairement: ce qui lui garantit qu'il éprouvera le moins de vexations possibles, au moins de la puissance à laquelle il s'allie.

Sans rejeter absolument l'idée que le roi de Sardaigne a pu être entraîné par des considérations de famille, dans la coalition contre la France, il est vrai de dire que notre position, au commencement de la guerre actuelle, et la nécessité dans laquelle nous nous trouvions de nous emparer de la Savoie et du comté de Nice, tant pour attaquer les Autrichiens avec plus d'avantage, que pour réunir ces pays à la France, et garantir sa frontière dans cette partie, ont, en quelque façon, forcé la cour de Turin à embrasser le parti de nos ennemis, pour s'opposer à nos efforts; mais depuis nos succès de frimaire, l'espoir de prendre un dédommagement sur les possessions autrichiennes dans l'Italie, en se réunissant à nous, eût sans doute fait changer la cour de Turin, si la France, à peine sortie

des orages révolutionnaires, eût pu lui offrir les subsides que l'Angleterre et l'Autriche lui assurent.

Certain que la France ne lui accorderait point une paix qui placerait le Piémont dans un état de neutralité, lequel, dans l'hypothèse d'un succès de la part des Autrichiens, deviendrait évidemment nul et même dangereux pour la république (1); le roi sarde, forcé de continuer la guerre, a dû s'assurer des moyens de la faire avec le moins de frais possible, et n'a pu les trouver que dans les subsides et secours de tous genres que ses alliés actuels pouvaient seuls lui procurer. Le Piémont, écrasé d'impôts, ne peut lui fournir la facilité d'agir d'une manière plus indépendante et plus analogue aux vues qu'il est naturel de lui supposer sur le Milanais : aussi doit-on conclure de cet état de choses, que la cour de Turin ne consentira sincèrement à une alliance défensive et offensive avec nous, que lorsque nous pourrons lui fournir les mêmes secours qu'elle reçoit de ses alliés actuels (2).

La république se trouvant donc hors d'état de lui fournir ces secours, ne doit compter sur une alliance de ce genre que lorsque le Piémont sera forcé par la déroute des Autrichiens, ou la présence de nos armées sur son territoire, à tourner ses armes contre nos ennemis communs.

---

(1) Dans ce cas, le roi de Sardaigne serait encore plus dangereux, s'il avait une armée avec nous.

(2) Lorsqu'elle y sera contrainte par la plus urgente nécessité.

Si les circonstances amènent cet événement heureux, on doit s'attendre que les Piémontais, en obtenant même l'objet de leurs désirs, et un dédommagement considérable (le Milanais, etc.), l'achèteront par tous les sacrifices qu'un état déja épuisé peut encore soutenir; car ils auront non-seulement à pourvoir leur armée de tout ce dont elle aura besoin; mais celles de la république devront être principalement alimentées et soutenues par eux. Et, si la position des choses nous force d'agir, dans ce pays, comme en pays conquis, nous y ferions, il est vrai, le moins de mal possible; mais nous en ferions beaucoup, puisqu'il serait indispensable d'assurer notre marche par la possession provisoire, et jusqu'à la paix, des principales places du Piémont qui sont situées de notre côté, et dont la démolition nous garantit, pour l'avenir, une paix et une alliance solides avec la cour de Sardaigne. Il résulte de ce qu'il vient d'être dit, que l'attaque unique du Piémont ne remplirait pas le but que le directoire exécutif doit se proposer; celui de chasser les Autrichiens de l'Italie, et d'amener, le plus tôt possible, une paix glorieuse et durable. Loin de terminer la guerre, ce serait la prolonger, puisque les Autrichiens restant intacts, n'auraient aucune raison de la finir, et que l'Angleterre pouvant toujours transmettre des subsides à l'armée piémontaise, les choses demeureraient à peu près sur le même pied où elles étaient à la fin de la campagne dernière (1).

(1) En attaquant le Piémont, on attaque l'armée autrichienne qui le couvre.

L'attaque suivie et unique du Piémont offrant d'ailleurs des obstacles majeurs, par le nombre de siéges qu'elle force à faire dès l'ouverture de la campagne, le directoire a dû fixer particulièrement ses vues sur un système de guerre offensive, principalement dirigé contre les forces autrichiennes en Italie, et tellement combiné, qu'il présente à la fois, à l'armée française, la possibilité de se mettre, par la défaite des Piémontais, dès le commencement des opérations militaires, à l'abri de toute entreprise de leur part pendant le reste de la campagne; celle d'amener la cour de Turin à une alliance forcée avec la France, et enfin le moyen d'accélérer la conclusion d'une paix avantageuse pour nous, par la déroute totale des Autrichiens en Italie.

Les premières opérations militaires que ce système commande, se trouvent resserrées dans un cercle étroit, et exigent peu de développements. Le directoire doit se borner à les indiquer, et les détails d'exécution appartiendront au général en chef, en qui il place sa confiance. Ils seront soumis au directoire, autant que le temps et les circonstances permettront de le faire, et dans les cas extraordinaires où son avis deviendra absolument nécessaire pour déterminer les mouvements militaires d'une importance majeure, et qui n'auraient point été prévus. Tout nous commande de chercher, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, de faire repasser le Pô aux ennemis, et de porter nos plus grands efforts dans la direction du Milanais. Cette opération essentielle paraît ne pouvoir avoir

lieu, sans qu'au préalable l'armée française s'empare de Céva.

Le directoire laisse au général en chef la liberté de commencer les opérations par l'attaque des ennemis sur ce point; et soit qu'il obtienne sur eux une victoire complète, soit qu'ils se retirent vers Turin, le directoire l'autorise à les suivre, à les combattre de nouveau, et même à bombarder cette capitale, si les circonstances le rendent nécessaire.

Après s'être rendu maître de Céva, et avoir rapproché la gauche de l'armée d'Italie de Coni, afin de menacer et de contenir la garnison de cette place, le général en chef pourvoira, le plus tôt possible, aux besoins de l'armée, au moyen des ressources que lui offrira le Piémont. Il dirigera ensuite ses forces vers le Milanais, et principalement contre les Autrichiens; il rejettera les ennemis au-delà du Pô, s'occupera des moyens de passer ce fleuve, et cherchera à s'assurer des places d'Asti et de Valence (1).

Le général en chef ne doit pas perdre de vue que c'est aux Autrichiens qu'il importe de nuire principa-

---

(1) Que fait Céva qui est une petite forteresse de 5 à 600 hommes de garnison ? L'on ne peut se porter sur le Milanais, sans occuper Coni, Suze, Turin et toute la plaine du Piémont. Voilà un projet bien sensé que celui de masquer Coni et de marcher sur Milan, en laissant le roi de Sardaigne à la tête de son armée, à deux journées de Coni, et en abandonnant toutes ses communications!

lement, et qu'une des mesures capables de déterminer l'Italie à la paix, est de l'intimider, en avançant, le plus qu'il sera possible, sur la droite et vers Tortone, dont la mauvaise situation fait croire au directoire qu'il deviendra facile de s'en emparer (1).

Ce mouvement essentiel des troupes vers notre droite, que le général en chef ne pourra probablement faire qu'après la prise de Céva, et avoir remporté une victoire éclatante sur les Piémontais, nous mettra en situation d'en imposer à la république génoise, et facilitera à l'agent français que le gouvernement maintient à Gènes, des négociations qui pourraient nous être avantageuses, et même un emprunt que les particuliers génois pourraient nous faire.

Plus riches que leur gouvernement, on doit s'attendre qu'ils consentiront à nous fournir, lorsque celui-ci se portera garant, vis-à-vis d'eux, de notre fidélité à remplir les conditions de cet emprunt, que les circonstances favorables de la guerre peuvent nous mettre à même d'exiger. L'entrée de l'armée républicaine en Piémont doit être uniquement considérée comme une disposition préliminaire, qui nous met en situation d'attaquer les forces autrichiennes avec plus d'avantage; elle ne doit s'y arrêter que le moins possible, et s'avancer ensuite vivement pour combattre ces dernières que la défaite des Piémontais

(1) Tortone est une belle forteresse qui ne peut se prendre sans un siége.

n'aura pu qu'intimider et rendre plus faciles à vaincre (1).

Lors des mouvements que la droite des Français aura à faire vers Alexandrie et Tortone, il deviendra indispensable pour assurer la suite de ses opérations, qu'elle se mette en possession de Gavi, soit que les Génois se prêtent de bonne grace à nous l'accorder pendant la guerre, soit qu'il faille les y contraindre par un appareil menaçant de forces destinées à les y faire consentir (2).

Le directoire persuadé que le général en chef mettra, dans l'exécution de cette mesure particulière, toute la prudence que demandent les circonstances et notre situation politique vis-à-vis de la république génoise, lui abandonne entièrement la conduite de cette affaire délicate, dont sa présence sur les lieux lui fera connaître la nécessité, les difficultés et les avantages.

Par le rejet des principales forces de l'armée républicaine sur la droite et dans la direction du Milanais, nous acquerrons plusieurs avantages importants; nous forcerons le Piémont, déja ébranlé, à se ranger de notre côté; et la première victoire que nous remporterons sur les Autrichiens, devient le gage certain de la ruine totale de leurs forces dans cette

(1) S'avancer bien vite pour être cerné et fait prisonnier par les armées piémontaise et autrichienne combinées.

(2) Autre siége, qui nous mettrait en guerre avec la république de Gènes. Quelle bêtise!

partie. Nous intimidons toute l'Italie, et nous dissolvons la coalition de toutes ces petites puissances, en faveur de la cause autrichienne (1).

La marche que le directoire vient d'indiquer au général en chef doit être considérée comme la principale, et, pour ainsi dire, la seule à suivre : c'est une base donnée, à laquelle se rapporteront tous les mouvements secondaires que les circonstances et les événements le mettront dans le cas d'ordonner. C'est, en un mot, le but vers lequel tout doit marcher; et toute opération qui s'en écarterait positivement, doit être absolument rejetée.

Le directoire ne se dissimule pas que ces grandes opérations ne peuvent être tentées, par la droite ou le centre de l'armée d'Italie, sans que le reste de cette brave armée les appuie et les prépare; elles ne peuvent l'être, sans que le général en chef se soit d'abord assuré qu'une partie de l'armée ne sera point coupée de l'autre, et exposée ainsi à une déroute totale. Il veillera donc scrupuleusement sur la gauche, et mettra, par ses bonnes dispositions, les troupes piémontaises qui sont à Coni, dans l'impuissance de lui nuire et de rien entreprendre (2).

Le directoire doit annoncer ici ses intentions, rela-

(1) Une opération aussi folle forcerait le Piémont à attaquer nos derrières, et changerait ses dispositions, si elles étaient pacifiques.

(2) Ce n'est pas la garnison de Coni qui peut nuire; c'est toute l'armée piémontaise, toute la nation en armes.

tivement aux siéges que les événements de la campagne qui va s'ouvrir peuvent mettre dans le cas de faire. Sa résolution est qu'il ne doit être entrepris aucun siége, avant que l'ennemi, qui pourrait l'inquiéter, ne soit totalement en déroute et hors d'état de rien tenter; dans tous les cas, le général en chef doit bien se garder de porter sa grosse artillerie sur un point quelconque où, par un léger succès des ennemis, elle pourrait être compromise. Le directoire insiste particulièrement sur cette précaution essentielle (1).

Quoiqu'il soit de l'intérêt de la France de diriger ses principaux efforts contre les Autrichiens, et d'amener les Piémontais, par nos succès contre les premiers, à une alliance avantageuse pour nous, les Piémontais ne doivent pas être ménagés, tant qu'ils seront nos ennemis.

Le général en chef cherchera donc, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à exciter les mécontents du Piémont, et à les faire éclater contre la cour de Turin, d'une manière générale ou partielle.

Il est inutile de s'appesantir sur l'utilité d'une diversion de cette espèce, et dont les ennemis nous ont donné, les premiers, l'exemple : elle peut faciliter à l'armée des Alpes, agissant de concert avec la gauche de l'armée d'Italie, la conquête rapide du Piémont,

(1) Fort bien ! Comment donc ? prendre Céva, Tortone, Gavi ! Voilà trois siéges, au début, que le gouvernement ordonne ! Quelle ineptie !

dont la possession, pendant la guerre, nous assurerait, à la paix, des conditions avantageuses.

Telles sont les principales bases du plan de campagne que le directoire a adopté. Il insistera, avant de terminer la présente instruction, sur la nécessité de faire subsister l'armée d'Italie dans et par les pays ennemis, et de lui fournir, au moyen des ressources que lui présenteront les localités, tous les objets dont elle peut avoir besoin.

Le général en chef s'attachera à maintenir une discipline sévère, et à épargner aux habitants toutes les vexations et les désastres que le fleau de la guerre entraîne si souvent après lui, et que l'ordre et de bonnes administrations peuvent seuls réprimer.

Il fera lever de fortes contributions, dont la moitié sera versée dans les caisses destinées au service des diverses administrations, et l'autre moitié destinée à payer en numéraire le prêt et la solde de l'armée.

Le directoire exécutif se réservant la faculté de faire la paix, le général en chef n'accordera aucune suspension d'armes (1), et ne ralentira, en aucune manière, ses opérations militaires. Il accueillera toutes les propositions qui pourraient tendre à une pacification, et les fera passer sur-le-champ au directoire.

Le directoire compte sur le patriotisme, le zèle, l'activité et les talents du général en chef de l'armée

(1) Ainsi la suspension d'armes de Chérasco, de Plaisance, de Milan, de Brescia, n'auraient pas eu lieu. Quelle ignorance de la guerre!

d'Italie; il lui recommande avec confiance l'exécution précise des dispositions que contient la présente instruction, à laquelle le directoire ajoutera, lorsque les événements de la guerre le rendront nécessaire (1).

LETOURNEUR, CARNOT, L.-M. REVEILLÈRE-LÉPAUX, REWBELL.

Instructions du directoire sur ses vues ultérieures, à l'égard du roi de Sardaigne, et sur les opérations (2).

Paris, 6 floréal an IV (25 avril 1796).

Le directoire exécutif a reçu, citoyen général, par un second courrier, la nouvelle de la victoire de Millesimo. Les témoignages glorieux de la gratitude nationale que le corps législatif vient de donner à la brave armée d'Italie, pour ce succès et celui de Montenotte, qui l'avait préparé, dispensent le directoire de s'étendre sur les éloges qu'elle a mérités : il se borne

---

(1) L'on voit, par cette instruction, que si Napoléon a été vainqueur, c'est en dépit et au mépris des instructions du gouvernement.

(2) Cette lettre est arrivée le 30 avril au quartier-général; dès le 21 la suspension d'armes était signée.

à féliciter le général aux talents et à l'activité duquel ces victoires sont principalement dues, sur les dispositions qu'il a faites, et sur le succès qui les a couronnées. Il le charge de transmettre aux généraux français qui l'ont si heureusement secondé, et aux braves qui ont vaincu sous leurs ordres, le témoignage de sa satisfaction et de celle de tous les vrais amis de la liberté.

Un gouvernement républicain sait accueillir ceux qui rendent des services essentiels à leur patrie. Il doit encourager les hommes que leurs sentiments patriotiques et l'intrépidité, compagne des soldats français, portent à des actions qui honorent leur pays.

Le directoire vous annonce qu'il s'est empressé d'obtempérer à la demande que vous lui avez faite du grade de général de brigade pour le citoyen Rampon, chef de la 21e demi-brigade. Il lui écrit une lettre de satisfaction, que vous trouverez ci-jointe, ainsi que son brevet, que le directoire vous charge de lui remettre.

Le directoire a cru devoir pareillement confirmer la nomination que vous avez faite du citoyen Lannes au grade de chef de brigade de la 39e demi-brigade, en remplacement de l'officier qui la commandait, mort au champ de l'honneur.

Encore un effort, citoyen général, et rien ne pourra arrêter la marche triomphante de l'armée que vous commandez. Céva a sans doute été attaqué au moment où le directoire vous écrit, et la valeur des troupes françaises aura enlevé le camp retranché des Piémon-

tais près de cette forteresse. Une vaste carrière s'ouvre devant vous, le directoire en a mesuré toute l'étendue; les instructions qu'il vous a données, les développements qu'il y ajoute par la présente, et que les circonstances lui commandent de vous adresser, vos talents militaires ainsi que la valeur des troupes qui vous obéissent, vous la feront parcourir avec gloire et d'une manière digne de la république pour laquelle vous combattez.

Les instructions que le directoire vous a remises, au moment où il vous a annoncé que vous étiez nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie, ont déja posé des bases auxquelles le directoire se réfère. Il tracera aujourd'hui rapidement la conduite que vous avez à tenir dans différentes circonstances où il est naturel de croire que les événements militaires pourront vous placer.

La première hypothèse qu'il convient de former, est celle qui se lie davantage aux espérances que donnent au directoire l'armée d'Italie, et les talents et le zèle du général qui la commande. Tout porte à croire qu'après avoir obtenu un succès à Céva, après vous être emparé de ce fort (1), l'épouvante se répandra dans tout le Piémont; que la cour de Turin sera obligée d'abandonner Coni, Mondovi et ses autres places à leurs propres forces; de rassembler ses troupes pour couvrir Turin, et de chercher, par des

(1) Il faudrait pour cela un siége et du gros canon.

efforts que votre activité et les dispositions militaires que vous ferez sauront déjouer, à s'opposer encore à la marche qu'une partie de l'armée d'Italie saurait diriger contre cette capitale. Peut-être aussi le roi sarde, étonné de vos succès, inquiet des mouvements qui pourraient se manifester dans Turin même, renoncera-t-il enfin à la coalition, dans laquelle il s'est laissé lancer pour son malheur. Et il n'est pas sans vraisemblance qu'il vienne à rechercher avec ardeur, dans la circonstance actuelle, une paix qu'il a éloignée avec opiniâtreté, et sur l'obtention de laquelle la générosité française peut seule lui permettre de revenir.

Le directoire exécutif s'est réservé exclusivement la faculté que lui donne la constitution de négocier la paix; mais il croit utile de vous communiquer, citoyen général, quelques-unes des bases sur lesquelles il s'appuiera pour l'établir.

Une alliance offensive et défensive avec le roi sarde est sans doute ce qui serait le plus avantageux à la cour de Turin; elle assurerait à cette dernière, non-seulement la Sardaigne, dont les troubles ne paraissent s'alimenter que par l'espoir d'être secondés par nous; elle procurerait aux troupes sardes, par une attaque combinée avec les mouvements des troupes françaises vers Tortone, Alexandrie et Valence, l'invasion importante du Milanais. Cette alliance enfin nous garantirait l'expulsion entière et avantageuse, pour nous, de la maison d'Autriche hors de l'Italie; mais le manque d'argent en Piémont, le peu de confiance dont

jouit la cour de Turin, et l'épuisement du pays après plusieurs campagnes, éloignent l'idée de la possibilité d'une alliance aussi désirable, et qui tournerait soudainement les forces du Piémont contre nos ennemis acharnés, les Autrichiens. Il serait peut-être tout au plus possible d'exiger qu'une partie des troupes de la cour de Turin se joignît aux armées républicaines, pendant que le reste des forces du roi Sarde serait prudemment réduit à un état qui ne nous en donnerait rien à redouter, pendant la suite de cette guerre, dans le cas même d'un revers de notre part, et où les avantages des Autrichiens forceraient de nouveau les Piémontais à se joindre à eux. Si cependant la cour de Turin, engagée par l'espoir de pouvoir faire entrer ses troupes dans le Milanais (dont la France lui garantirait la possession), tournait subitement ses forces contre les soldats de l'Autriche, alors il deviendrait nécessaire d'avoir quelques places intéressantes pour gage de sa fidélité envers nous. Tortone ou Alexandrie, Coni, Suze et le fort d'Exile, devraient répondre de la fidélité du roi sarde à observer l'alliance qui serait conclue avec lui par le directoire exécutif. Les raisons qui viennent d'être déduites plus haut, citoyen général, portant à penser que la cour de Turin, au moment où elle se verra forcée de nous demander la paix, se trouvera dans l'impuissance absolue de continuer la guerre, ont arrêté l'intention du directoire. Voici quelques-unes des bases qu'il suivra pour l'établissement de cette paix, s'il est forcé de renoncer à

l'espoir d'une alliance offensive et défensive, avantageuse aux deux états :

1° Le désarmement général du Piémont;

2° La réduction des troupes piémontaises à un état qui nous mette à même de ne rien redouter, pendant le cours de la guerre présente;

3° Le passage dans l'île de Sardaigne de la plupart et des meilleurs corps qui seront conservés;

4° L'occupation des citadelles et places d'Alexandrie ou Tortone, celle de Ceva et Coni, enfin celle d'Exiles et de Suze, avec stipulation de la démolition des fortifications des trois dernières, soit à la paix générale, soit à la paix particulière avec la cour de Turin;

5° Enfin la fourniture des objets de tous genres, dont les troupes de la république auront besoin pendant la guerre actuelle, et celle des moyens de transport, ainsi que l'établissement en Piémont des hôpitaux militaires et ateliers de confection, nécessaires à l'armée d'Italie.

La deuxième hypothèse à laquelle s'est arrêté le directoire, est celle où le roi sarde, soit par opiniâtreté, soit qu'il continue à compter sur des subsides étrangers, s'obstinerait à continuer la guerre. Vos premières instructions vous offrent un plan de conduite dans cette situation des choses; et c'est alors qu'il deviendra essentiel de s'attacher plus particulièrement à faire insurger le Piémont, de seconder le vœu qui s'y manifeste pour l'établissement d'un gouver-

nement républicain, et de tirer de ce pays toutes les ressources dont l'armée d'Italie aura besoin : mais il serait imprudent de s'avancer trop dans le Piémont et de s'en occuper exclusivement; ce serait donner aux Autrichiens des moyens de réparer leurs pertes et l'espérance de quelques succès.

Il faudra alors, et vous pouvez, pour ainsi dire, préparer d'avance ce mouvement, citoyen général; il faudra agir sur votre droite, rejeter les Autrichiens au-delà du Pô, et porter vos plus grands efforts sur la direction du Milanais. Gènes, après la déroute des soldats de l'Autriche, cessera de refuser des secours qui nous sont indispensables. La fermeté et l'énergie des agents français près de cette république, leur conduite prudente, mesurée, et digne en tout de celle du directoire qui les emploie, ramèneront les Génois aux sentiments dont ils n'auraient jamais dû s'écarter. Ils ne refuseront plus de vous laisser occuper Gavi, de la même manière et aux mêmes conditions que lors de la prise de Vado; et s'ils entendaient assez mal leurs intérêts pour s'opposer à nos succès, qui assurent leur existence, la force nous rendrait bientôt maîtres de cette forteresse. Au reste, le directoire se repose sur votre prudence, et il est convaincu que votre conduite, dans ces transactions délicates, que l'éloignement l'empêche de déterminer d'une manière fixe, sera en tout sage et convenable.

Tels sont les développements que vos succès ont déterminé le directoire à ajouter aux instructions qu'il vous a données. Il ne doute pas un instant que vous

ne profitiez des victoires que l'armée vient de remporter. Il sait que ce n'est pas à vous, citoyen général, qu'il aura jamais à reprocher le honteux repos de Capoue.

Paris, le 9 floréal an IV (28 avril 1796).

Par un courrier, parti le 7 floréal au matin, le directoire vous a accusé réception des lettres qui lui annonçaient les succès de l'armée d'Italie à Dego. Il a appris avec une égale satisfaction les avantages remportés près de la Corsaglia et de Mondovi, et la nouvelle de la prise de cette place.

Ces victoires sont dues, citoyen général, à vos sages dispositions et à votre activité; elles confirment le directoire dans l'opinion qu'il entretient de votre prudence et de vos talents militaires. Mais, en louant la valeur et l'intrépidité de l'armée que vous commandez, le directoire regrette amèrement de voir les lauriers qu'elle a cueillis, entachés par les désordres et le pillage auxquels elle s'est livrée.

Cette situation désastreuse des choses, les excès qui ternissent la gloire des défenseurs de la république, auront probablement été réprimés par l'ordre sévère que vous donnez, et que les circonstances impérieuses dans lesquelles vous vous êtes trouvé ne peuvent que légitimer.

Le directoire espère que la conduite ultérieure de

l'armée vous permettra bientôt de le rapporter, et de révoquer promptement le pouvoir extraordinaire que vous avez été obligé de conférer aux généraux divisionnaires qui vous secondent. Un commencement de Vendée dans la Lozère, l'Ardèche, les frontières du Gard, etc., ont empêché le directoire d'ordonner au général Châteauneuf-Randon de ne plus retenir les deux demi-brigades dont vous parlez dans votre lettre datée de Caïro, le 27 germinal dernier, et qui vous parviendront plus tard.

C'est avec une peine extrême que le directoire, qui en a reconnu l'urgente nécessité, s'est prêté à conserver ces corps, sous le commandement du général Châteauneuf-Randon. Il va donner des ordres pour faire diriger incessamment sur l'armée d'Italie un renfort de quelques mille hommes, qui n'arrivera malheureusement pas aussi vite que le directoire le désire, mais qui n'en sera pas moins utile. Comptez, citoyen général, que le directoire ne perdra pas un seul instant de vue la brave armée que vous commandez; et le droit qu'a conféré le directoire aux citoyens Salicetti et Garreau, de requérir des mouvements de troupes, sur l'avis des généraux en chef ou de l'un d'eux, ne pourra que mettre de l'ensemble dans les opérations des deux armées.

Le directoire vous envoie ci-joint copie de la dépêche qu'il a adressée au général Kellerman, le 9 du courant, dans laquelle vous remarquerez qu'il a adopté les principales bases du plan qu'avait présenté le général divisionnaire Berthier, qui probablement

vous avait été communiqué, et qui détermine, pour la droite de l'armée des Alpes, une liaison intime avec la gauche de l'armée d'Italie, et des mouvements qui en sont absolument dépendants. Vous verrez, par la même lettre, combien le directoire a recommandé d'union entre les deux armées et les généraux qui les commandent. Le directoire regarde comme superflu de s'étendre avec vous sur la nécessité de cette concorde : il sait qu'il n'a pas besoin de vous recommander d'avoir pour votre collègue les égards que demandent ses longs services et ses talents militaires, et sans lesquels il pourrait s'élever une désunion qui compromettrait le sort de nos armes.

Le courrier parti le 7 floréal vous aura porté des détails sur les officiers du génie et d'artillerie qui ont eu ordre de rejoindre l'armée d'Italie. Le directoire ne perd pas de vue cet objet intéressant.

La confiance que le directoire a dans votre énergie et dans votre sagesse, éloigne les craintes que pourrait lui donner le tableau des forces ennemies qui vous sont opposées. Vos succès ont amené un événement bien intéressant et auquel le directoire attachait le plus grand prix, la séparation des armées piémontaise et autrichienne; mais nos avantages ne peuvent être vraiment consolidés que par une extrême vivacité dans les opérations que vous commanderez. Agissez donc avec la rapidité de l'éclair et successivement contre l'Autrichien et le Piémontais; gardez-vous surtout de vous jeter avec trop de précipitation sur votre gauche. De quelque avantage que soit une jonction

immédiate avec la droite de l'armée des Alpes, il y a cependant à craindre que Beaulieu ne profite soudainement du rejet d'une grande partie de vos forces du côté de Saluces. Comme vous le dites très-bien, la campagne n'est pas encore décidée. Beaulieu est d'autant plus à redouter, qu'il est opiniâtre, audacieux et entreprenant : son attaque à Dégo, après une défaite, en est la preuve, et nous devons nous tenir pour avertis. Battez donc encore les Autrichiens, et dès-lors vous êtes le maître de la campagne, et vous n'aurez plus à combattre que la chaleur et les maladies, qu'il faut éloigner par les précautions que le climat demande. Ces fléaux ont toujours anéanti nos succès dans les contrées où vous êtes, il faut les prévenir ; et quelque fastidieux que soient les détails qu'il faut suivre pour y parvenir, le directoire croit devoir appeler votre attention sur la nécessité de les surveiller.

Félicitez, de la part du directoire, le général de division Augereau, et les généraux de brigade Beyrand et Joubert, sur leur conduite, lors de l'attaque des redoutes qui défendent l'approche du camp retranché de Céva ; le général de division Serrurier, sur celle qu'il a montrée à l'attaque de Saint-Michel et au passage de la Cursaglia ; le général de division Masséna, et les généraux de brigade Guyeux, Fiorella et Dommartin, sur celle qu'ils ont tenue dans les journées des 3 et 4 floréal ; enfin le chef de brigade Murat, votre aide-de-camp, qui s'est pareillement distingué.

Vous, espérez tout du génie de la république, de

la bravoure du soldat, de l'union des chefs et de la confiance qu'on vous témoigne; le directoire attend tout du général qui commande l'intrépide armée d'Italie, et de la sainteté de la cause pour laquelle les Français combattent, et qu'ils n'abandonneront jamais.

CARNOT.

LETTRES DE NAPOLÉON.

Au directoire exécutif.

Au quartier-général, à Nice, le 8 germinal an IV (28 mars 1796).

Je suis, depuis plusieurs jours, dans l'enceinte de l'armée dont j'ai pris depuis hier le commandement.

Je dois vous rendre compte de trois choses essentielles, 1° des départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des basses Alpes; 2° de la situation de l'armée, de ce que j'ai fait et de ce que j'espère; 3° de notre politique avec Gènes.

Les quatre départements de l'arrondissement de l'armée n'ont payé ni emprunt forcé, ni contributions en grains, ni effectué le versement des fourrages exigé par la loi du 7 vendémiaire, ni commencé à fournir le troisième cheval. Il y a beaucoup de lenteur dans la marche de ces administrations; je leur ai écrit, je les ai vues, et l'on m'a fait espérer quelque activité sur des objets aussi essentiels à l'armée.

La situation administrative de l'armée est fâcheuse, mais elle n'est pas désespérante. L'armée mangera dorénavant du bon pain et aura de la viande, et déja elle a touché quelques avances sur son prêt arriéré.

Les étapes, pour la route du Rhône et du Var, sont approvisionnées, et, depuis cinq jours, ma cavalerie, mes charrois et mon artillerie sont en mouvement. Je marcherai sous peu de temps. Un bataillon s'est mutiné; il n'a pas voulu partir de Nice, sous prétexte qu'il n'avait ni souliers, ni argent; j'ai fait arrêter tous les grenadiers, j'ai fait partir le bataillon, et, quand il a été au milieu de Nice, je lui ai envoyé contre-ordre, et je l'ai fait passer par les derrières. Mon intention est de congédier ce corps et d'incorporer les soldats dans les autres bataillons, les officiers n'ayant pas montré assez de zèle. Ce bataillon n'est que de 200 hommes; il est connu par son esprit de mutinerie.

J'ai été reçu à cette armée avec confiance; j'ai particulièrement été satisfait de l'accueil du général Schérer; il a acquis, par sa conduite loyale et son empressement à me donner tous les renseignements qui peuvent m'être utiles, des droits à ma reconnaissance. Sa santé paraît effectivement un peu délabrée. Il joint à une grande facilité de parler, des connaissances morales et militaires, qui peut-être le rendront utile dans quelque emploi essentiel.

Notre position avec Gènes est très-critique; on se conduit très-mal, on a trop fait ou pas assez; mais heureusement cela n'aura pas d'autre suite.

Le gouvernement de Gènes a plus de génie et plus de force que l'on ne croit; il n'y a que deux partis avec lui: prendre Gènes par un coup de main prompt, mais cela est contraire à vos intentions et au droit des gens; ou bien vivre en bonne amitié, et ne pas chercher à leur tirer leur argent, qui est la seule chose qu'ils estiment.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Albenga, le 17 germinal an IV (6 avril 1796).

J'ai transporté le quartier-général à Albenga. Le mouvement que j'ai trouvé commencé contre Gènes, a tiré l'ennemi de ses quartiers d'hiver; il a passé le Pô, et a avancé des avant-postes à Dégo, en suivant la Bormida et la Bocchetta, laissant Gavi derrière lui. Beaulieu a publié un manifeste, que je vous envoie, et auquel je répondrai le lendemain de la bataille. J'ai été très-fâché et extrêmement mécontent de ce mouvement sur Gènes, d'autant plus déplacé, qu'il a obligé cette république à prendre une attitude hostile, et a réveillé l'ennemi que j'aurais pris tranquille: ce sont des hommes de plus qu'il nous en coûtera.

Le roi de Sardaigne se donne, de son côté, le plus grand mouvement; il a fait une réquisition de jeunes gens, depuis quinze ans.

L'armée est dans un dénuement à faire peur; la

misère y aautorisé l'indiscipline, et, sans discipline, point de victoire. J'ai encore de grands obstacles à vaincre, mais ils sont surmontables. J'espère que cela s'arrangera promptement : déjà tout change de face ; sous peu de jours, nous en serons aux mains.

J'ai fait faire, avant-hier, une reconnaissance vers Cairo ; les avant-postes des ennemis ont été culbutés, nous avons fait quelques prisonniers.

L'armée piémontaise est forte de 50,000 hommes d'infanterie et de 5,000 de cavalerie ; je n'ai de disponible que 45,000 hommes, tout compris. On m'a retenu beaucoup de troupes sur les derrières.

Chauvet, ordonnateur en chef, est mort à Gènes : c'est une perte réelle pour l'armée ; il était actif, entreprenant. L'armée a donné une larme à sa mémoire.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Albenga, le 19 germinal an IV (8 avril 1796).

J'ai reçu une lettre que m'a écrite le général Colli, qui commande l'armée du roi de Sardaigne ; j'espère que la réponse que je lui ai faite sera conforme à vos intentions. La trésorerie nous envoie souvent des lettres de change qui sont protestées : une de 162,800 liv. st. qui était sur Cadix, vient de l'être, ce qui augmente nos embarras.

J'ai trouvé cette armée, non-seulement dénuée de

tout, mais sans discipline, dans une insubordination perpétuelle. Le mécontentement était tel que les malveillants s'en étaient emparés : l'on avait formé une compagnie du *Dauphin*, et l'on chantait des chansons contre-révolutionnaires. Soyez assurés que la paix et l'ordre se rétabliront. Je viens de faire occuper la position importante de Caressio.

Lorsque vous lirez cette lettre, nous nous serons déja battus. La trésorerie n'a pas tenu parole : au lieu de 500,000 liv., elle n'en a envoyé que 300,000, et nous n'avons pas entendu parler d'une somme de 600,000 liv. qui nous était annoncée; mais, malgré tout cela, nous irons.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Carcare, le 26 germinal an IV (15 avril 1796).

Je vous ai rendu compte que la campagne avait été ouverte le 20 mars, et de la victoire signalée que l'armée d'Italie a remportée aux champs de Montenotte : j'ai aujourd'hui à vous rendre compte de la bataille de Millesimo.

Après la bataille de Montenotte, je transportai mon quartier-général à Carcare; j'ordonnai au général divisionnaire La Harpe de se porter sur San-Zeno, pour menacer d'enlever les huit bataillons que l'ennemi

avait dans cette ville, et de se porter le lendemain, par une marche cachée et rapide, dans la ville de Cairo. Le général Masséna se porta, avec sa division, sur les hauteurs de Dégo; le général divisionnaire Augereau, qui était en marche depuis deux jours, attaqua, avec les 69^{e} et 39^{e} demi-brigades, dans la plaine de Carcare; le général de brigade Ménard occupa les hauteurs de Biestro; le général de brigade Joubert, avec la 1re brigade d'infanterie légère, occupa la position intéressante de Sainte-Marguerite.

Le 21, à la pointe du jour, le général Augereau, avec sa division, force les gorges de Millesimo, tandis que les généraux Ménard et Joubert chassent l'ennemi de toutes les positions environnantes, enveloppent, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de 1,500 grenadiers autrichiens, à la tête desquels se trouvait le général Provera, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, qui, loin de poser les armes et de se rendre prisonnier de guerre, se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et se retrancha dans les ruines d'un vieux château, extrêmement fort par sa position.

Le général Augereau fit avancer son artillerie; on se canonna pendant plusieurs heures. A onze heures du matin, ennuyé de voir ma marche arrêtée par une poignée d'hommes, je fis sommer le général Provera de se rendre: le général Provera demanda à me parler; mais une canonnade vive, qui s'engageait vers ma droite, m'engagea à m'y transporter. Il parlementa avec le général Augereau pendant plusieurs heures;

mais les conditions qu'il voulait n'étant pas raisonnables, le général Augereau fit former quatre colonnes, et marcha sur le château de Cossaria. Déja l'intrépide général Joubert, grenadier par le courage, et bon général par ses connaissances et ses talents militaires, avait passé avec sept hommes dans les retranchements ennemis; mais, blessé à la tête, il fut renversé par terre; ses soldats le crurent mort, et le mouvement de sa colonne se ralentit. Sa blessure n'est pas dangereuse.

La seconde colonne, commandée par le général Bonnel, marchait avec un silence morne et l'arme au bras, lorsque ce brave général fut tué au pied des retranchements ennemis.

La troisième colonne, commandée par l'adjudant-général Guerin, fut également déconcertée dans sa marche, une balle ayant tué cet officier-général.

Toute l'armée a vivement regretté la perte de ces deux braves officiers.

La nuit, qui arriva sur ces entrefaites, me fit craindre que l'ennemi ne cherchât à se faire jour, l'épée à la main. Je fis réunir tous les bataillons, et je fis faire des épaulements en tonneaux, et des barrures d'obusiers, à demi-portée de fusil.

Le 25, à la pointe du jour, l'armée sarde et autrichienne et l'armée française se trouvèrent en présence; ma gauche, commandée par le général Augereau, tenait bloqué le général Provera. Plusieurs régiments ennemis, où se trouvait entre autres le régiment Beljoioso, essayèrent de percer mon centre. Le général

Ménard les repoussa vivement. Je lui ordonnai aussitôt de se replier sur ma droite; et, avant une heure après midi, le général Masséna déborda la gauche de l'ennemi, qui occupait, avec de forts retranchements et de vigoureuses batteries, le village de Dego. Nous poussâmes nos troupes légères jusqu'au chemin de Dego à Spino. Le général La Harpe marcha avec sa division, sur trois colonnes serrées en masse; celle de gauche, commandée par le général Causse, passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'au milieu du corps, et attaqua l'aile gauche de l'ennemi, par la droite. Le général Cervoni, à la tête de la deuxième colonne, traversa aussi la Bormida, sous la protection d'une de nos batteries, et marcha droit à l'ennemi.

Tous ces travaux, secondés par l'intrépidité des troupes et les talents des différents généraux, remplirent le but qu'on en attendait. Le sang-froid est le résultat du courage, et le courage est l'apanage des Français.

L'ennemi, enveloppé de tous les côtés, n'eut pas le temps de capituler; nos colonnes y semèrent la mort, l'épouvante et la fuite.

Pendant que, sur notre droite, nous faisions les dispositions pour l'attaque de la gauche de l'ennemi, le général Provera, avec le corps de troupes qu'il commandait à Cossaria, se rendit prisonnier de guerre.

Nos troupes s'acharnèrent de tous les côtés à la poursuite de l'ennemi. Le général La Harpe se mit

à la tête de quatre escadrons de cavalerie, et le poursuivit vivement.

Nous avons, dans cette journée, fait de 7 à 9,000 prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, 20 ou 30 colonels ou lieutenants-colonels, et, presque entiers, les régiments suivants:

Corps francs: trois compagnies des Croates; les bataillons de Pelegrine, Stein, Wilhelm, Orange, Schrœder, Teutdsch;

Quatre compagnies d'artillerie; plusieurs officiers supérieurs du génie, au service de l'empereur; les régiments de Montferrat, de la Marine, de Suze, et quatre compagnies de grenadiers au service du roi de Sardaigne;

Vingt-deux pièces de canon, avec les caissons et tous les attelages, et quinze drapeaux.

L'ennemi a eu 2,000 à 2,500 hommes tués, parmi lesquels un colonel, aide-de-camp du roi de Sardaigne.

Le citoyen Riez, aide-de-camp du général Masséna, a eu son cheval tué sous lui, et le fils du général La Harpe a eu son cheval blessé.

Je vous ferai part, le plus tôt qu'il me sera possible et lorsque j'aurai reçu les rapports, des détails de cette affaire glorieuse, et des hommes qui s'y sont particulièrement distingués.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Rampon, chef de la 21^{e} demi-brigade.

Le chef de la 21^{e} ayant été tué, j'ai nommé

pour le remplacer le citoyen Lannes, chef de brigade à la suite.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Cherasco, le 9 floréal an IV (28 avril 1796).

Citoyens directeurs, Céva, Coni et Alexandrie sont au pouvoir de notre armée, ainsi que tous les postes du Piémont, au-delà de la Stura et du Tanaro.

Si vous ne vous accordez pas avec le roi de Sardaigne, je garderai ces places, et je marcherai sur Turin; mon équipage de siége va filer sur Coni, pour se rendre à Cherasco.

En attendant, je marche demain sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô, je le passe immédiatement après; je m'empare de toute la Lombardie, et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin, et porter de concert la guerre dans la Bavière. Ce projet est digne de vous, de l'armée et des destinées de la France.

Si vous n'accordez pas la paix au roi de Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places.

Ordonnez que 15,000 hommes de l'armée des Alpes soient à mes ordres et viennent me joindre, cela me fera alors une armée de 45,000 hommes, dont il sera possible que j'envoie une partie à Rome.

Si vous me continuez votre confiance, et que vous approuviez ces projets, je suis sûr de la réussite : l'Italie est à vous.

Vous ne devez pas compter sur une révolution en Piémont; cela viendra; mais il s'en faut que l'esprit de ces peuples soit mûr à cet effet.

J'ai justifié votre confiance et l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi; je chercherai constamment à vous donner des preuves du zèle et de la bonne volonté où je suis de mériter votre estime et celle de la patrie.

Envoyez-moi, 1° six compagnies d'artillerie légère, je n'en ai pas une; 2° de la cavalerie et un commissaire ordonnateur en chef, habile et distingué et de génie. Je n'ai que des pygmées, qui me font mourir de faim dans l'abondance, car je suis dans le pays le plus riche de l'univers.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Cherasco, le 10 floréal an IV (29 avril 1796).

La ville de Coni vient d'être occupée par nos troupes : il y avait dedans 5,000 hommes de garnison.

Je ne puis pas mettre en doute que vous n'approuviez ma conduite, puisque c'est une aile d'une armée qui accorde une suspension d'armes, pour me donner le temps de battre l'autre; c'est un roi qui se met

absolument à ma discrétion, en me donnant trois de ses plus fortes places et la moitié la plus riche de ses états.

Vous pouvez dicter, en maîtres, la paix au roi de Sardaigne; je vous prie de ne pas oublier la petite île de Saint-Pierre, qui nous sera plus utile qu'aucun port de la Corse et de la Sardaigne.

Si vous lui accordez la portion du Milanais que je vais conquérir, il faut que ce soit à condition qu'il enverra 15,000 hommes pour nous seconder et garder ce pays, après que nous nous en serons rendus maîtres. Pendant ce temps-là, avec votre armée, je passerai l'Adige, et j'entrerai en Allemagne par le Tyrol. Dans cette hypothèse, il faut que nous gardions en dépôt, jusqu'à la paix générale, les places et les pays que nous occupons; il faut ajouter que, le jour que 15,000 hommes Piémontais passeront le Pô, il nous remettra la ville de Valence.

Mes colonnes sont en marche; Beaulieu fuit, j'espère l'attraper; j'imposerai quelques millions de contributions au duc de Parme : il vous fera faire des propositions de paix; ne vous pressez pas, afin que j'aie le temps de lui faire payer les frais de la campagne, approvisionner nos magasins, et remonter nos chariots à ses dépens.

Si vous n'acceptez pas la paix avec le roi de Sardaigne, si votre projet est de le détrôner, il faut que vous l'amusiez quelques décades, et que vous me préveniez de suite : je m'empare de Valence, et je marche sur Turin.

J'enverrai 12,000 hommes sur Rome, lorsque j'aurai battu Beaulieu et l'aurai obligé de repasser l'Adige, lorsque je serai sûr que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne, et que j'aurai reçu une partie de l'armée des Alpes.

Quant à Gènes, je crois que vous devez lui demander quinze millions en indemnité des frégates et bâtiments pris dans ses ports; 2° demander que ceux qui ont fait brûler *la Modeste* et appelé les Autrichiens, soient jugés comme traîtres à la patrie.

Si vous me chargez de ces objets, que vous gardiez surtout le plus grand secret, je parviendrai à faire tout ce que vous voudrez.

Si j'ai quelques chances à courir en Lombardie, c'est à cause de la cavalerie ennemie. Il m'arrive 40 artilleurs à cheval, qui n'ont pas fait la guerre et qui sont démontés. Envoyez-m'en donc six compagnies, et ne confiez pas l'exécution de cette mesure aux hommes des bureaux, car il leur faut dix jours pour expédier un ordre, et ils auront l'ineptie d'en tirer peut-être de la Hollande, afin que cela arrive au mois d'octobre.

Nos troupes viennent à l'instant d'entrer dans la citadelle de Céva, et je viens de recevoir du roi de Sardaigne l'ordre de nous livrer la ville et la citadelle de Tortone.

BONAPARTE.

Au général chef de l'état-major.

Au quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV
(29 mars 1796).

Le troisième bataillon de la 29^e^ demi-brigade s'est rendu coupable de désobéissance; il s'est déshonoré par son esprit de mutinerie, en refusant de marcher aux divisions actives; les officiers se sont mal conduits; le commandant, capitaine Duverney, a montré de mauvaises intentions. Vous voudrez bien faire arrêter le citoyen Duverney, et le faire traduire devant un conseil militaire à Toulon, où vous adresserez la plainte qui sera portée par le commandant de la place.

Vous ferez traduire devant un conseil militaire à Nice, les grenadiers accusés d'être les auteurs de la mutinerie. Vous ferez sortir les autres grenadiers que vous distribuerez, cinq hommes par cinq hommes, dans les bataillons de l'armée.

Les officiers et sous-officiers, n'ayant point donné l'exemple de partir, et étant restés dans les rangs sans parler, sont tous coupables; ils seront sur-le-champ licenciés et renvoyés chez eux.

Les soldats du bataillon seront incorporés à Marseille, avec la 83^e^ demi-brigade.

La présente lettre sera mise à l'ordre de l'armée.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV (29 mars 1796).

Le général Mouret commandera depuis la rivière d'Argent à Bandole, ensuite les limites des départements des Basses-Alpes et du Var. Les cantons de Colmar et d'Entrevaux, seuls, ne seront pas de sa division. Le général Barbantane commandera depuis Bandole jusqu'au Rhône; son commandement s'étendra dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse.

Le général Mouret aura sous ses ordres le général de brigade Gardanne.

Le général Barbantane aura sous ses ordres les généraux Serviez et Verne.

Le général Despinois se rendra au quartier-général.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV (29 mars 1796).

La cavalerie sera partagée en deux divisions.

La première sera composée du 1er régiment de hussards, du 10^{e} de chasseurs, du 22^{e} de chasseurs, du 25^{e} de chasseurs, du 5^{e} de dragons, du 20^{e} de dragons.

Le 1er régiment de hussards ira par Menton, San

Remo, Oneille, Albenga, et se rendra à Toirano. Le 10^e^ de chasseurs ira à Albenga; le 22^e^ de chasseurs suivra les mêmes étapes; deux escadrons se rendront à Pietra, et les deux autres à Loano. Le 25^e^ de chasseurs prendra aussi la même route; deux escadrons iront à Borghe, et deux autres à Cariale; le 5^e^ de dragons restera à Albenga; le 20^e^ de dragons ira à Alesio.

La seconde division sera composée du 7^e^ régiment de hussards, qui se rendra à la Pietra; il partira de Nice le 10 germinal; du 13^e^ de hussards, qui se rendra à Loano; du 24^e^ de chasseurs, qui ira à Oneille; du 8^e^ de dragons, qui ira au port Maurice; du 15^e^ de dragons, qui se rendra à Orméa.

Vous ordonnerez au général de brigade Saint-Hilaire de parcourir les villes destinées à la première division de la cavalerie, et de vous rendre compte s'il y a des écuries en assez grand nombre pour loger les chevaux. Vous ordonnerez au général Serrurier d'envoyer un général de brigade faire la visite des villages où doit loger la seconde division. Vous recommanderez à ces généraux de mettre de la discrétion dans cette visite, et de ne rien faire qui puisse ébruiter ce mouvement.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Nice, le 11 germinal an IV (31 mars 1796).

Le général en chef est instruit que plusieurs commissaires des guerres et officiers ont, dans des caisses, des sommes provenant de différentes ventes, des contributions et des revenus des pays conquis. Cela étant contraire au bien du service, à l'ordre et à la constitution, il ordonne que ces différentes sommes soient remises, sans délai, dans la caisse du payeur de l'armée ou de ses préposés, afin qu'il en soit disposé, sur des ordonnances de l'ordonnateur en chef, pour le bien du service et pour procurer au soldat ce qui lui est dû.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Nice, le 12 germinal an IV (1er avril 1796).

Il y aura trois divisions de la côte : la première division comprendra depuis le Rhône à Bandole, et les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; elle sera commandée par le général Barbantane.

La deuxième division sera commandée par le général Mouret, et comprendra depuis Bandole jusqu'à la rivière d'Argent.

La troisième division comprendra depuis la rivière

d'Argent jusqu'à Ventimiglia, et sera commandée par le général Casabianca.

Le général Stengel commandera la cavalerie de l'armée.

Le général Kilmaine commandera une des divisions de la cavalerie de l'armée.

Le général Dujard commandera l'artillerie.

Le citoyen Sugny, chef de brigade d'artillerie, sera chef de l'état-major de cette armée.

BONAPARTE.

Au général Colli, commandant en chef l'armée du roi de Sardaigne.

Au quartier-général de Carru, le 5 floréal an IV (25 avril 1796).

Le directoire exécutif, monsieur, s'est réservé le droit de traiter de la paix. Il faut donc que les plénipotentiaires du roi votre maître se rendent à Paris, ou attendent à Gènes les plénipotentiaires que le gouvernement français pourrait y envoyer.

La position militaire et morale des deux armées rend toute suspension pure et simple impossible. Quoique je sois en particulier convaincu que le gouvernement accordera des conditions de paix honorables à votre roi, je ne puis, sur des présomptions vagues, arrêter ma marche Il est cependant un moyen de parvenir à votre but, conforme aux vrais intérêts de votre cour, et qui epargnerait une effusion de sang

Au général en chef de l'armée piémontaise.

Au quartier-général de Bosco, le 13 floréal an IV (2 mai 1796).

J'apprends, monsieur, que les Napolitains se sont emparés de Valence : l'intérêt du roi, celui de la république, sont également d'accord, et exigent que vous chassiez promptement ces troupes de Valence...

Le courage qui anime votre armée, que j'ai été à même d'apprécier, ne me laisse pas de doute que vous ne réoccupiez promptement Valence; vous savez d'ailleurs que c'est une des clauses de la suspension que nous avons conclue.

Si vous êtes dans le cas d'en avoir besoin, je vous offre le secours d'une division de l'armée que je commande.

Le général chef de l'état-major aura l'honneur de vous faire passer demain l'état des prisonniers piémontais que nous avons faits depuis que nous sommes en campagne.

Je m'empresserai de vous faire passer le plus tôt possible ceux que vous désirez avoir de préférence.

BONAPARTE.

Au chevalier Solar, gouverneur d'Alexandrie.

Au quartier-général de Bosco, le 14 floréal an IV (3 mai 1796).

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous vous êtes

Au même.

Au quartier-général de Cherasco, le 8 floréal an IV (27 avril 1796).

Je reçois à l'instant, monsieur, avec votre lettre, les deux ordres du roi pour Céva et Tortone.

Il n'y a, dans ce moment-ci, qu'un petit détachement à Fossano, qui se retirera incessamment. Après-demain il n'y aura plus personne à Bra, et j'aurai l'honneur de vous en prévenir.

Je ne garderai au-delà de la Stura qu'un corps-de-garde pour le pont de Cherasco.

Je me fais rendre compte, par le général qui commande à Coni, de la situation du magasin de Notre-Dame de Loluco. J'aurai l'honneur de vous écrire dès que j'aurai la réponse.

Mon aide-de-camp part pour Paris. Vous avez bien voulu vous charger de lui délivrer un passe-port, et lui faire fournir des chevaux de poste.

J'aurai besoin de mille chevaux de trait. Je désirerais en acheter dans le Piémont; je vous serai obligé d'accepter ce que vous proposera là-dessus le citoyen Thévenin, agent en chef des transports militaires.

Votre aide-de-camp vous remettra une note des officiers prisonniers de guerre; dès l'instant que vous m'aurez fait connaître ceux que vous désirez avoir, j'ordonnerai qu'on les envoie soit à Coni, soit à Cherasco: vous me rendrez service de faire passer les nôtres à Tortone, ou à Cherasco.

BONAPARTE.

inutile et dès-lors contraire à la raison et aux lois de la guerre: c'est de mettre en mon pouvoir deux des trois forteresses de Coni, d'Alexandrie, de Tortone, à votre choix; nous pourrons alors attendre, sans hostilités, la fin des négociations qui pourraient s'entamer. Cette proposition est très-modérée; les intérêts mutuels qui doivent exister entre le Piémont et la république française me portent à désirer vivement de voir s'éloigner de votre pays les malheurs de toute espèce qui le menacent.

BONAPARTE.

Au général Latour.

Au quartier-général de Cherasco, le 7 floréal an IV (26 avril 1796).

J'ai reçu, monsieur, l'ordre du roi adressé au commandant de Coni, que vous vous êtes donné la peine de me faire passer. A l'heure qu'il est, il sera déja parvenu. Je serai demain ici pour attendre l'ordre pour une des forteresses de Tortone et d'Alexandrie. Vous savez, monsieur, que la distance qu'il y a d'ici à une de ces deux places, fait qu'il est nécessaire que l'ordre du roi soit expédié demain, afin qu'il puisse parvenir le 16 floréal (30 avril).

Une division de mon armée est déja de ce côté-là. L'on m'assure aujourd'hui que Beaulieu évacue votre territoire.

Je suis charmé, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Cherasco, le 8 floréal an IV (27 avril 1796).

Je reçois à l'instant, monsieur, avec votre lettre, les deux ordres du roi pour Céva et Tortone.

Il n'y a, dans ce moment-ci, qu'un petit détachement à Fossano, qui se retirera incessamment. Après-demain il n'y aura plus personne à Bra, et j'aurai l'honneur de vous en prévenir.

Je ne garderai au-delà de la Stura qu'un corps-de-garde pour le pont de Cherasco.

Je me fais rendre compte, par le général qui commande à Coni, de la situation du magasin de Notre-Dame de Loluco. J'aurai l'honneur de vous écrire dès que j'aurai la réponse.

Mon aide-de-camp part pour Paris. Vous avez bien voulu vous charger de lui délivrer un passe-port, et lui faire fournir des chevaux de poste.

J'aurai besoin de mille chevaux de trait. Je désirerais en acheter dans le Piémont; je vous serai obligé d'accepter ce que vous proposera là-dessus le citoyen Thévenin, agent en chef des transports militaires.

Votre aide-de-camp vous remettra une note des officiers prisonniers de guerre; dès l'instant que vous m'aurez fait connaître ceux que vous désirez avoir, j'ordonnerai qu'on les envoie soit à Coni, soit à Cherasco: vous me rendrez service de faire passer les nôtres à Tortone, ou à Cherasco.

BONAPARTE.

Au général en chef de l'armée piémontaise.

Au quartier-général de Bosco, le 13 floréal an IV (2 mai 1796).

J'apprends, monsieur, que les Napolitains se sont emparés de Valence : l'intérêt du roi, celui de la république, sont également d'accord, et exigent que vous chassiez promptement ces troupes de Valence.

Le courage qui anime votre armée, que j'ai été à même d'apprécier, ne me laisse pas de doute que vous ne réoccupiez promptement Valence ; vous savez d'ailleurs que c'est une des clauses de la suspension que nous avons conclue.

Si vous êtes dans le cas d'en avoir besoin, je vous offre le secours d'une division de l'armée que je commande.

Le général chef de l'état-major aura l'honneur de vous faire passer demain l'état des prisonniers piémontais que nous avons faits depuis que nous sommes en campagne.

Je m'empresserai de vous faire passer le plus tôt possible ceux que vous désirez avoir de préférence.

BONAPARTE.

Au chevalier Solar, gouverneur d'Alexandrie.

Au quartier-général de Bosco, le 14 floréal an IV (3 mai 1796).

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous vous êtes

donné la peine de m'écrire; je vous suis très-obligé des renseignements que vous avez eu la complaisance de me donner. Je vous fais mon compliment sur l'évacuation de votre territoire par l'armée autrichienne. Je désire sincèrement pouvoir vous apprendre qu'ils ont également évacué les états de sa majesté au-delà du Pô. Incessamment une division de l'armée va se présenter à Valence pour y passer le Pô; je vous prie de me faire procurer les bateaux qui sont nécessaires; vous sentez qu'il est de l'intérêt du roi que les Autrichiens fassent un court séjour sur votre territoire.

J'aurai besoin aussi de quelques entrepreneurs pour nous procurer des moyens de charrois. Je vous prie d'autoriser les différents sujets du roi à passer des marchés avec l'armée.

Je suis, monsieur, avec estime, etc.

BONAPARTE.

Au général en chef de l'armée piémontaise.

Au quartier-général de Tortone, le 15 floréal an IV (4 mai 1796).

Sous peu de jours, monsieur, je serai maître des états du roi au-delà du Pô, si le sort des armes continue d'être favorable à l'armée que je commande. J'obligerai M. Beaulieu á évacuer ces pays, qui seront conquis sur l'armée autrichienne, et qui appartiendront de droit à la république. Cependant, je sens

combien il est dur pour le roi, de voir presque tous ses états envahis par nos troupes. Je vous propose en conséquence de réunir une division de 6,000 hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux à l'armée que je commande, pour m'aider à chasser les Autrichiens; je les mettrai en garnison dans les états du roi au-delà du Pô.

Cela est si urgent, monsieur, qu'il serait nécessaire que j'eusse la réponse le plus tôt possible. L'envie que j'ai de concilier les intérêts du roi avec ceux de la république et de l'armée, me porte, monsieur, à vous faire ces ouvertures, que vous jugerez sans doute très-raisonnables.

Je suis avec considération, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Tortone, le 15 floréal an IV (4 mai 1796).

Les troupes de la république ont occupé ce matin le fort de Tortone : en conséquence, à dater d'aujourd'hui, il y a suspension d'armes entre les deux armées; je le mets à l'ordre, et j'espère que vous trouverez les officiers français disposés à vous donner les preuves de l'estime qu'ils ont pour votre armée.

Je donne des ordres pour que vous occupiez la ville de Fossano et de Bra.

J'adapterai à la ligne de démarcation tous les chan-

gements que vous croirez nécessaires, en suivant cependant l'esprit de la suspension que nous avons conclue.

J'ai ordonné que l'on fasse venir 400 prisonniers pour échange des 400 que vous avez eu la bonté de faire passer à Cherasco.

Le chef de l'état-major vous fait passer l'état des officiers de votre armée que le sort des armes a faits prisonniers. Je m'empresse de vous faire passer ceux à qui vous vous intéressez.

Je suis, avec la considération la plus distinguée, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Tortone, le 16 floréal an IV (5 mai 1796).

Le marquis de Saint-Marsan, que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, m'a fait part, monsieur, des inquiétudes et des plaintes que vous avez contre différents habitants d'Albe; je vais m'en faire rendre compte, et je vous instruirai de ce que j'aurai fait.

Je dois, à cette occasion, vous remercier de m'avoir fait connaître M. de Saint-Marsan; il joint à des talents distingués un air prévenant qui lui captive l'estime de ceux qui ont affaire à lui.

BONAPARTE.

LETTRES MILITAIRES
ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Savone, le 9 germinal an IV (29 mars 1796).

J'ai reçu votre lettre hier. Je vous fais de bien bon cœur mon compliment sur le commandement en chef de l'armée d'Italie, qui vous a été donné. Depuis long-temps vous connaissez la justice que je rends à vos talents militaires. Je ferai en sorte de mériter votre confiance, comme je l'ai obtenue de tous les généraux qui ont commandé jusqu'à ce jour.

J'arrive de Voltri, où j'ai été, avec le commissaire Salicetti, visiter nos nouvelles positions. On nous fait espérer du numéraire; tout est mis en usage pour en obtenir.

Demain je vous rendrai compte des positions des troupes de l'avant-garde et de celles de l'ennemi. Je ne négligerai rien pour vous informer de tout ce qui intéresse le service.

MASSÉNA.

Oneille, 10 germinal an IV (30 mars 1796).

J'ai visité tous les points et la côte aux environs d'Oneille; et j'ai trouvé qu'ils étaient susceptibles d'une bonne défense. Les batteries d'Oneille sont en bon état, leur position est bonne; elles sont utiles, mais elles ne suffisent pas.

Il faut observer d'abord qu'il existe deux mouillages bien distincts : celui du port Maurice, et celui d'Oneille. L'un est bon par un vent d'est nord-est, l'autre par le vent d'ouest et le mistral.

Comme ces vents soufflent alternativement, il faut pouvoir occuper ces deux mouillages, et par conséquent s'en rendre maître.

Le mouillage d'Oneille est défendu 1° par les batteries de la place ; 2° par celle du cap d'Oneille, et par celle dite du Mouillage.

Celui du port Maurice est défendu par la batterie du Mouillage, et par celle génoise du port Maurice. La batterie du cap d'Oneille est importante ; elle offre un bon appui, mais elle n'est composée que d'une pièce de 36. Je crois qu'il faudrait la porter à quatre pièces de ce calibre.

La batterie dite du Mouillage n'est pas armée : le projet est d'y mettre deux pièces de 13 ; mais elles seront insuffisantes, et je crois nécessaire d'y mettre quatre pièces de 36, parce que cette batterie a deux buts à remplir ; et qu'étant intermédiaire, elle défend les deux mouillages.

La batterie génoise du port Maurice est armée. Il me paraît indispensable de s'en emparer, et d'envoyer des canonniers pour la servir ; elle est un bon point d'appui dont la perte entraînerait celle des autres : ainsi je crois qu'il serait dangereux de le négliger.

Les approvisionnements des pièces des batteries actuellement existantes ne sont portés qu'à cinq coups. Je crois utile d'augmenter jusqu'à cent coups.

Moyennant cette augmentation d'armement qui ne consiste qu'en sept pièces de 36, je crois qu'un convoi de deux cents voiles trouverait protection et sûreté. Je pars dans le moment pour Orméa, d'où je vous rendrai compte de mes observations ultérieures.

MARMONT.

La Pietrà, le 10 germinal an IV (30 mars 1796).

J'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois, par laquelle j'apprends que vous venez de prendre le commandement en chef de l'armée. Je me félicite d'être sous vos ordres, connaissant votre civisme et vos talents militaires. Je ferai mon possible pour remplir vos intentions dans tous les ordres que vous me donnerez; comptez sur mon zèle, mon activité et mon dévouement à la chose publique.

Le général Schérer, votre prédécesseur, a fait passer la 99e demi-brigade, qui devait faire partie de ma division, sous les ordres du général Masséna, pour l'expédition qui doit être faite. Sitôt que cette demi-brigade ne sera plus utile à l'avant-garde, je vous prie de la faire rentrer dans ma division.

AUGEREAU.

Loano, le 12 germinal an IV (1er avril 1796).

J'ai vu hier le général Serrurier; il m'a donné tous les renseignements que vous désirez, et je vais vous les transmettre.

Le col de Terme est un excellent poste; il couvre parfaitement Orméa. On ne peut s'emparer de cette ville sans auparavant s'en rendre maître.

On peut le tourner 1° par les gorges de Viosena; 2° par les hauteurs de l'Arbre; 3° par le col de l'Inferno.

Le col de Terme, quoique d'une défense aisée, a un assez grand développement. Le général Serrurier pense qu'il exige 2,400 hommes et six pièces de canon. Il n'était cependant gardé que par 1,600 hommes lorsqu'il fut attaqué l'an passé.

Les gorges de Viosena sont d'une importance majeure; si elles venaient à être forcées, non-seulement le col de Terme et Orméa seraient tournés, mais encore l'ennemi tomberait sans peine dans la vallée d'Oneille. Elles ne peuvent être bien gardées que par 2,000 hommes.

Le général Serrurier croit aussi qu'il faut 200 hommes pour la défense des hauteurs de l'Arbre; 1,500 pour le col de l'Inferno; et 1,200 pour la gorge de Garessio. Alors sa ligne de défense, s'étendant de Viosena à Garessio, serait occupée par 7,500 hommes.

Le col de Terme est encore impraticable à cause des neiges; le général Serrurier le fera occuper dès que les neiges ne l'empêcheront plus. Il est plutôt découvert de notre côté que de celui de l'ennemi: ainsi l'on peut être tranquille.

Je n'ai pas pu parcourir les différents chemins sur lesquels vous m'avez chargé de prendre des renseignements, parce qu'ils sont tous occupés par l'en-

nemi, nos avant-postes ne s'étendant qu'à une lieue de Garessio; mais j'ai pris les renseignements suivants auprès des gens du pays et des officiers qui en ont parcouru une partie. Il paraît constant, par l'uniformité de leurs rapports, qu'ils ont accusé vrai.

1° De Ponte-Nocetto à Céva, il y a une heure et demie de bon chemin, praticable pour les voitures; il y a deux montées. La descente du la seconde est vue par le fort, à la portée du canon; cependant on est un peu couvert par des châtaigniers.

2° De Nocetto à Calisano, deux heures et demie de chemin de montagnes, et à peine praticable pour les mulets.

3° De Garessio à la Chartreuse une heure et demie, et de la Chartreuse à Mondovi cinq heures et demie. Ce chemin est bon, mais pour les mulets seulement.

4° De Bagnasco à Batifolo, une heure; le chemin est bon, et l'artillerie de campagne peut y passer.

J'ignore quel est le Frabosa dont vous avez voulu parler; mais il y en a deux: j'ai pris l'un et l'autre.

5° De Frabosa à Breuves, quatre heures, chemin de mulets; et de Frabosa Fontana à Breuves, cinq heures, chemin de mulets.

Voilà, mon général, les renseignements que vous m'avez demandés. Je pars dans le moment pour Finale et Savone.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous dire que ce n'est point devant Oneille que l'ennemi a pris quelques bâtiments, mais devant Allassio. Mais Allassio n'était point armé alors, et cet accident ne

préjuge rien de défavorable pour Oneille, et l'on prend les précautions que vous avez indiquées.

MARMONT.

Orméa, le 17 germinal an IV (6 avril 1796).

J'ai reçu vos lettres des 10, 11 et 15 de ce mois. J'ai fait connaître aux soldats de ma division, par la voie de l'ordre, les moyens que vous allez employer pour leur procurer le nécessaire.

Si le service des vivres pour ces divisions se fait directement de Loano sur Garessio, deux cents mulets devront suffire; mais d'Oneille on sera court.

Pour que je puisse observer Batifolo, je dois nécessairement être maître de la hauteur de Preconde; j'ai ordonné au général Guyeux de faire travailler les paysans et les sapeurs pour nous ouvrir les chemins nécessaires. Si j'étais obligé de me porter jusqu'à Batifolo, je ne serais pas en force; je serais par conséquent compromis, puisque ma gauche doit garder Carlino et Visona, et que voilà le temps d'observer le col de Terme, que, je pense, les ennemis voudraient bien avoir: mais si je puis me rendre maître de Preconde et du col de Casolto, ça me serait égal; je crois même qu'alors ils ne s'y hasarderaient pas.

Le citoyen Barthélemy, chef de la 10e demi-brigade, a voulu, sans ordres, essayer d'enlever aux ennemis un poste qu'ils ont à Saint-Jacques-Viola. Vraisemblablement il n'avait fait aucune disposition

ni pris aucune précaution militaire. Il a été repoussé jusqu'à ses cantonnements, lui blessé et fait prisonnier. On n'a pas encore su nous dire combien cette équipée-là nous a coûté de monde. Elle a eu lieu dans l'après-midi du 15. Si on ne fait pas un exemple, les choses iront mal; beaucoup de soldats ne veulent que voler et point se battre.

Je ne m'engagerai point à la Chartreuse de Casolto sans avoir les hauteurs.

SERRURIER.

Crevenzano, le 10 floréal an IV (29 avril 1796).

Dans cet instant, m'arrivent des nouvelles de l'ennemi : il n'y en a plus à Santo-Stephano de Belbo, ni à Canelli; tout s'est retiré du côté de Valence, à l'exception de 6 à 7,000 hommes épouvantés, s'informant toujours si les Français arrivent; tous sont disséminés par les positions qu'ils occupent pour se couvrir; il n'y a de rassemblés que 2,000 hommes à Tezzo, avec six pièces de canon et deux obusiers, et 6 à 7,000 hommes de cavalerie autrichienne et napolitaine entre Tezzo et Acqui, avec quatre ou six pièces de canon. Il n'y a dans Acqui que quelques milices qui évacuent à force les magasins : il faut donc tâcher d'en tirer parti.

La division nettoie ses armes : si les cartouches arrivent aujourd'hui, quoique sans pain, je marche sans balancer. Le soldat ne demande pas mieux que de sortir de l'état de misère où il est.

Je partagerai la division en deux colonnes. La 69^e^ et la 70^e^, à la tête desquelles je serai, passeront par Santo-Stephano et par Canelli, pour prendre l'ennemi par derrière. La 89^e^ passera par Corteniglia, Bure et Monastero, pour attaquer de front; cette attaque ne sera que simulée jusqu'à ce que j'attaque sérieusement; alors elle en fera de même. La colonne de Caneli aura des pièces de 3, et celle de Corteniglia, de 4, les chemins étant meilleurs.

Je regarde la prise d'Acqui, et la retraite ou défaite des Autrichiens, comme bien essentielles à notre campagne : car alors les Piémontais amis prendraient de l'audace, se voyant débarrassés des Autrichiens; et les Piémontais ennemis seraient atterrés, se voyant abandonnés par eux.

Adieu, général : des cartouches, s'il est possible, des souliers et du pain, et ma première lettre vous annoncera que la première division fait aussi bien que les autres; je vous préviens cependant que si les cartouches n'arrivent pas aujourd'hui, je serai forcé de retarder de vingt-quatre heures, ce qui serait un grand mal, et nous ferait perdre considérablement.

LAHARPE.

Renseignements demandés au général Ménard.

DEMANDES.

1° Monsieur le général n'était-il pas sous les ordres du général Masséna, lors de l'affaire de Montenotte?

2° Quels corps étaient sous ses ordres?

3° Quelle part a pris sa brigade, et quels ont été ses mouvements dans cette journée?

4° Ne se rendit-il pas à Biestro, après l'affaire?

Renseignements demandés au général Cervoni.

AFFAIRE DE VOLTRI.

1° Quelle était à-peu-près la force des deux demi-brigades détachées à Voltri?

2° Quelle était leur position?

3° Par quelle force furent-elles attaquées?

4° La colonne revenant de Veltri arriva-t-elle à temps pour prendre part à l'affaire de Montelegino?

5° Et dans ce cas, sur quel point se porta-t-elle?

6° Quels corps composaient la division du général La Harpe, à l'affaire de Montenotte, et quelle était

Renseignements demandés, etc.

REPONSES.

1° Oui.

2° Les 18e et 75e de ligne.

3° Elle a attaqué Montenotte par la gauche de l'armée, et bivouaqué au-dessus de Cadibona.

4° Oui, et il en partit le lendemain pour l'affaire de Cossaria.

1° De 4,500 hommes environ.

2° En avant de Voltri, sur les hauteurs de Pégli, sur les hauteurs de Voltri, en avant de Campo-Fredo; une petite réserve à Arenzano.

3° Tous ces postes furent attaqués par 11 à 12,000 hommes.

4° L'arrivée à Savone de la brigade du général Cervoni détermina le général en chef à attaquer le lendemain à Montelegino.

5° Elle fut destinée à attaquer le front; à cet effet, elle prit le chemin de la maison Doria, qui se trouve sur le revers de la montagne.

6° Le général Cervoni ayant été détaché à Voltri, et beaucoup de mouvements s'étant faits, dans l'armée,

DEMANDES. (SUITE.)

à-peu-près la force de la division, après la réunion de la brigade du général Cervoni?

7° Toute la division ne se porta-t-elle pas, dans la nuit, en arrière de la redoute de Montelegino?

8° L'ennemi avait-il laissé, pendant la nuit, des troupes devant la redoute?

9° Occupait-il simultanément les positions de Montelegino et Montenotte?

10° L'affaire a-t-elle commencé à Montelegino?

11° Quels ont été les mouvements de la division La Harpe?

12° Avait-elle repoussé l'ennemi de ce point, quand le général Masséna s'est porté sur le flanc de l'ennemi, à Montenotte?

13° Où la division a-t-elle pris position après l'affaire?

Renseignements demandés à M. le général Rampon, sur les affaires de Montelegino et de Montenotte.

1° Quels corps étaient sous les ordres de monsieur le général, à l'affaire de Montelegino?

REPONSES. (SUITE.)

pendant son absence, il ignore quelles étaient les troupes qui se trouvaient immédiatement sous les ordres du général La Harpe.

Et après l'affaire de Montelegino, ayant toujours agi séparément à l'avant-garde, il ignore aussi quelle était la force de la division de ce général à l'affaire de Montenotte.

7° Toute la division La Harpe se réunit à Savone, d'où elle partit à deux heures après minuit.

8° Oui.

9° Oui.

10° Oui.

11° Il l'ignore.

12° La véritable attaque a commencé sur toute la ligne au même moment.

13° Elle a marché toute la journée, et a pris position sur les hauteurs de Caïro.

1° et 2° Les troupes aux ordres du général *Cervoni* ayant été battues à Voltri par le général en

DEMANDES. (SUITE.)

2° Quelles positions tenaient les troupes du général La Harpe en avant de la redoute, lorsqu'elles ont été attaquées?

3° M. le général Rampon ne s'est-il pas battu sur ces positions, avant d'entrer dans la redoute?

4° Le corps du général Cervoni, revenant de Voltri, est-il arrivé pendant l'attaque de la redoute, et a-t-il pris part à l'affaire?

5° L'ennemi a-t-il passé la nuit devant la redoute?

6° Avait-il conservé position, le lendemain matin?

7° Sur quel point le combat de Montenotte a-t-il commencé?

RÉPONSES. (SUITE.)

chef *Beaulieu*, le général *Rampon*, alors chef de brigade de la 21^e^ demi-brigade (actuellement 32^e^ régiment de ligne), qui se trouvait à la Madone de Savone, eut ordre du général de division *La Harpe* de se porter sur les hauteurs de Montenotte, avec sa troupe, pour protéger la retraite de celles de Voltri. Cette troupe qui consistait dans environ 900 hommes, était composée du 2^e^ bataillon de sa brigade et de trois compagnies de carabiniers, alors 1^re^ infanterie légère.

3° Ayant exécuté cet ordre, Rampon trouva, sur les hauteurs de Montenotte, le général Beaulieu qui venait pour l'attaquer avec 15,000 hommes. Il lui tint tête pendant trois heures, après quoi il se retira en bon ordre sur la redoute de Montelegino qui n'était pas achevée, et se trouvait encore sans artillerie (1).

Cette redoute était située sur une crête étroite, par où l'ennemi devait passer.

---

(1) Rampon reçut, dans la nuit, deux pièces de 4 et un renfort de 700 hommes; mais cela ne fut d'aucune utilité, l'affaire étant finie, et le général *Beaulieu* ayant été lui-même attaqué, le lendemain matin, à Montenotte, où il s'était replié.

DEMANDES. (SUITE.)

8° S'est-on battu, ce jour-là, à Montelegino, ou seulement sur Montenotte?

9° A quelle heure le général Masséna s'est-il trouvé sur le flanc de l'ennemi, à Montenotte, et quels étaient, en ce moment, la position et les progrès du général La Harpe et de l'ennemi sur Montelegino ou Montenotte?

10° La division La Harpe avait-elle repoussé l'ennemi de Montelegino?

11° L'ennemi occupait-il, dès le matin, simultanément les positions de Montenotte et de Montelegino; ou est-ce après avoir été repoussé de celle-ci, qu'il s'est replié sur la première?

12° La division du général Augereau était-elle arrivée pendant le combat, et y a-t-elle pris part?

REPONSES. (SUITE.)

8° C'est là que Rampon fit prêter serment à ses braves de vaincre ou de mourir; et c'est là aussi que ces braves troupes arrêtèrent tout un jour les 15,000 Autrichiens.

Trois fois *Beaulieu* tenta d'enlever la redoute, trois fois il fut vigoureusement repoussé.

Si l'ennemi fût parvenu à forcer ce point, il entrait une heure après à Savone, où étaient tous nos magasins et le quartier-général.

4° et 12° Ni le général Cervoni, ni aucunes troupes que celles sus-mentionnées, ne prirent part à l'affaire.

5°, 6°, 10° et 11° Repoussé de Montelegino, l'ennemi profita de la nuit pour se retirer sur le mamelon de Montenotte, vis-à-vis la redoute qu'il n'avait pu forcer, laissant 2 ou 300 morts sur le champ de bataille. Rampon s'étant ainsi maintenu dans la redoute, le général en chef Bonaparte mit à profit cette défense, et fit, pendant la nuit, son plan pour attaquer le lendemain à la pointe du jour (23 germinal) l'armée ennemie.

7° Le combat commença, vers les 5 heures du matin, sur le point où l'ennemi s'était replié (Montenotte).

9° Le général *Masséna* se trouvait sur le flanc de l'ennemi dès le commencement de la bataille.

La 32e, dont un bataillon venait de combattre si glorieusement à Montelegino, cueillit sa part de lauriers; et, toujours commandée par *Rampon*, soutint sa réputation pendant tout le cours de cette mémorable campagne d'Italie.

LETTRES DIPLOMATIQUES

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Au quartier-général de l'armée piémontaise, le 7 floréal an IV (le 26 avril 1796).

Ayant appris que S. M. le roi de Sardaigne vient d'envoyer à Gènes des plénipotentiaires pour y traiter de la paix, sous la médiation de la cour d'Espagne, je crois, général, que l'intérêt de l'humanité exigerait, pendant le temps que dureront les négociations, que les hostilités fussent suspendues de part et d'autre.

Je vous propose, en conséquence, un armistice, soit illimité, soit pour un terme fixe, à votre choix, dans la vue d'épargner l'effusion inutile du sang humain.

COLLI.

Au quartier-général de l'armée piémontaise, le 7 floréal an IV (26 avril 1796).

J'ai communiqué à la cour de Sardaigne, général, la lettre que vous m'avez écrite en réponse de celle que je vous ai adressée pour vous notifier l'envoi d'un plénipotentiaire de la part du roi à Gènes, chargé d'y faire des ouvertures de paix, et pour vous inviter, en attendant leur résultat, à épargner le sang humain, par une suspension d'armes.

Je suis autorisé par S. M. à vous dire maintenant que le ministre français à Gènes, auquel le plénipotentiaire du roi s'est adressé pour lesdites ouvertures de paix, lui a déclaré n'avoir, ni personne à Gènes, aucune autorisation pour entrer en de semblables négociations, mais qu'il fallait s'adresser au directoire exécutif à Paris, lequel, seul, en avait le droit.

Sur quoi, le plénipotentiaire a dit y diriger ses ultérieures démarches, à l'effet dont il s'agit. En attendant que, par ce moyen (qui ne peut avoir lieu à moins que d'apporter quelque délai), on puisse arriver à la conclusion qu'on espère de l'ouvrage salutaire de la paix entre les deux états; le roi, désirant qu'on puisse épargner de part et d'autre les calamités de tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité à donner son consentement à ce que la suspension d'armes proposée, et que vous vous êtes montré disposé d'accepter sous certaines conditions, puisse avoir lieu et être arrêtée sans retard.

En conséquence, S. M. m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira à mettre en votre pouvoir deux de ses forteresses; savoir, celles de Coni et de Tortone, comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode dont on conviendra : au moyen de quoi toute hostilité cessera dès à présent jusqu'à la fin desdites négociations; et au cas que, par les difficultés qui pourraient naître de la situation actuelle de l'armée alliée, on ne pût remettre, comme dessus, la place de

DEMANDES. (SUITE.)

à-peu-près la force de la division, après la réunion de la brigade du général Cervoni?

7° Toute la division ne se porta-t-elle pas, dans la nuit, en arrière de la redoute de Montelegino?

8° L'ennemi avait-il laissé, pendant la nuit, des troupes devant la redoute?

9° Occupait-il simultanément les positions de Montelegino et Montenotte?

10° L'affaire a-t-elle commencé à Montelegino?

11° Quels ont été les mouvements de la division La Harpe?

12° Avait-elle repoussé l'ennemi de ce point, quand le général Masséna s'est porté sur le flanc de l'ennemi, à Montenotte?

13° Où la division a-t-elle pris position après l'affaire?

Renseignements demandés à M. le général Rampon, sur les affaires de Montelegino et de Montenotte.

1° Quels corps étaient sous les ordres de monsieur le général, à l'affaire de Montelegino?

REPONSES. (SUITE.)

pendant son absence, il ignore quelles étaient les troupes qui se trouvaient immédiatement sous les ordres du général La Harpe.

Et après l'affaire de Montelegino, ayant toujours agi séparément à l'avant-garde, il ignore aussi quelle était la force de la division de ce général à l'affaire de Montenotte.

7° Toute la division La Harpe se réunit à Savone, d'où elle partit à deux heures après minuit.

8° Oui.

9° Oui.

10° Oui.

11° Il l'ignore.

12° La véritable attaque a commencé sur toute la ligne au même moment.

13° Elle a marché toute la journée, et a pris position sur les hauteurs de Caïro.

1° et 2° Les troupes aux ordres du général *Cervoni* ayant été battues à Voltri par le général en

DEMANDES. (SUITE.)

2° Quelles positions tenaient les troupes du général La Harpe en avant de la redoute, lorsqu'elles ont été attaquées?

3° M. le général Rampon ne s'est-il pas battu sur ces positions, avant d'entrer dans la redoute?

4° Le corps du général Cervoni, revenant de Voltri, est-il arrivé pendant l'attaque de la redoute, et a-t-il pris part à l'affaire?

5° L'ennemi a-t-il passé la nuit devant la redoute?

6° Avait-il conservé position, le lendemain matin?

7° Sur quel point le combat de Montenotte a-t-il commencé?

RÉPONSES. (SUITE.)

chef *Beaulieu*, le général *Rampon*, alors chef de brigade de la 21^e^ demi-brigade (actuellement 32^e^ régiment de ligne), qui se trouvait à la Madone de Savone, eut ordre du général de division *La Harpe* de se porter sur les hauteurs de Montenotte, avec sa troupe, pour protéger la retraite de celles de Voltri. Cette troupe qui consistait dans environ 900 hommes, était composée du 2^e^ bataillon de sa brigade et de trois compagnies de carabiniers, alors 1^re^ infanterie légère.

3° Ayant exécuté cet ordre, Rampon trouva, sur les hauteurs de Montenotte, le général Beaulieu qui venait pour l'attaquer avec 15,000 hommes. Il lui tint tête pendant trois heures, après quoi il se retira en bon ordre sur la redoute de Montelegino qui n'était pas achevée, et se trouvait encore sans artillerie (1).

Cette redoute était située sur une crête étroite, par où l'ennemi devait passer.

---

(1) Rampon reçut, dans la nuit, deux pièces de 4 et un renfort de 700 hommes; mais cela ne fut d'aucune utilité, l'affaire étant finie, et le général *Beaulieu* ayant été lui-même attaqué, le lendemain matin, à Montenotte, où il s'était replié.

DEMANDES. (SUITE.)

8° S'est-on battu, ce jour-là, à Montelegino, ou seulement sur Montenotte?

9° A quelle heure le général Masséna s'est-il trouvé sur le flanc de l'ennemi, à Montenotte, et quels étaient, en ce moment, la position et les progrès du général La Harpe et de l'ennemi sur Montelegino ou Montenotte?

10° La division La Harpe avait-elle repoussé l'ennemi de Montelegino?

11° L'ennemi occupait-il, dès le matin, simultanément les positions de Montenotte et de Montelegino; ou est-ce après avoir été repoussé de celle-ci, qu'il s'est replié sur la première?

12° La division du général Augereau était-elle arrivée pendant le combat, et y a-t-elle pris part?

REPONSES. (SUITE.)

8° C'est là que Rampon fit prêter serment à ses braves de vaincre ou de mourir; et c'est là aussi que ces braves troupes arrêtèrent tout un jour les 15,000 Autrichiens.

Trois fois *Beaulieu* tenta d'enlever la redoute, trois fois il fut vigoureusement repoussé.

Si l'ennemi fût parvenu à forcer ce point, il entrait une heure après à Savone, où étaient tous nos magasins et le quartier-général.

4° et 12° Ni le général Cervoni, ni aucunes troupes que celles sus-mentionnées, ne prirent part à l'affaire.

5°, 6°, 10° et 11° Repoussé de Montelegino, l'ennemi profita de la nuit pour se retirer sur le mamelon de Montenotte, vis-à-vis la redoute qu'il n'avait pu forcer, laissant 2 ou 300 morts sur le champ de bataille. Rampon s'étant ainsi maintenu dans la redoute, le général en chef Bonaparte mit à profit cette défense, et fit, pendant la nuit, son plan pour attaquer le lendemain à la pointe du jour (23 germinal) l'armée ennemie.

7° Le combat commença, vers les 5 heures du matin, sur le point où l'ennemi s'était replié (Montenotte).

9° Le général *Masséna* se trouvait sur le flanc de l'ennemi dès le commencement de la bataille.

La 32e, dont un bataillon venait de combattre si glorieusement à Montelegino, cueillit sa part de lauriers; et, toujours commandée par *Rampon*, soutint sa réputation pendant tout le cours de cette mémorable campagne d'Italie.

LETTRES DIPLOMATIQUES

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Au quartier-général de l'armée piémontaise, le 7 floréal an IV
(le 26 avril 1796).

Ayant appris que S. M. le roi de Sardaigne vien d'envoyer à Gènes des plénipotentiaires pour y traite de la paix, sous la médiation de la cour d'Espagne je crois, général, que l'intérêt de l'humanité exigerait pendant le temps que dureront les négociations, qu les hostilités fussent suspendues de part et d'autre.

Je vous propose, en conséquence, un armistice soit illimité, soit pour un terme fixe, à votre choix dans la vue d'épargner l'effusion inutile du sang hu main.

COLLI.

Au quartier-général de l'armée piémontaise, le 7 floréal an I
(26 avril 1796).

J'ai communiqué à la cour de Sardaigne, général la lettre que vous m'avez écrite en réponse de cell que je vous ai adressée pour vous notifier l'envoi d'u plénipotentiaire de la part du roi à Gènes, chargé d' faire des ouvertures de paix, et pour vous inviter, e attendant leur résultat, à épargner le sang humain par une suspension d'armes.

Je suis autorisé par S. M. à vous dire maintenant que le ministre français à Gènes, auquel le plénipotentiaire du roi s'est adressé pour lesdites ouvertures de paix, lui a déclaré n'avoir, ni personne à Gènes, aucune autorisation pour entrer en de semblables négociations, mais qu'il fallait s'adresser au directoire exécutif à Paris, lequel, seul, en avait le droit.

Sur quoi, le plénipotentiaire a dit y diriger ses ultérieures démarches, à l'effet dont il s'agit. En attendant que, par ce moyen (qui ne peut avoir lieu à moins que d'apporter quelque délai), on puisse arriver à la conclusion qu'on espère de l'ouvrage salutaire de la paix entre les deux états; le roi, désirant qu'on puisse épargner de part et d'autre les calamités de tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité à donner son consentement à ce que la suspension d'armes proposée, et que vous vous êtes montré disposé d'accepter sous certaines conditions, puisse avoir lieu et être arrêtée sans retard.

En conséquence, S. M. m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira à mettre en votre pouvoir deux de ses forteresses; savoir, celles de Coni et de Tortone, comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode dont on conviendra : au moyen de quoi toute hostilité cessera dès à présent jusqu'à la fin desdites négociations; et au cas que, par les difficultés qui pourraient naître de la situation actuelle de l'armée alliée, on ne pût remettre, comme dessus, la place de

Tortone, S. M. s'est déterminée d'offrir, au lieu de celle-ci, la forteresse de Démont; qu'à l'exception de la rémission de ces deux places, les choses resteraient *in statu quo* pour ce qui regarde les pays occupés par les armées respectives, sans qu'elles puissent outrepasser la ligne des limites qui sera fixée respectivement; et le tout de la manière qui sera convenue plus spécifiquement entre nous.

COLLI.

Carmagnole, le 9 floréal an IV (28 avril 1796).

Je me hâte de vous adresser, mon cher général, l'ordre du roi au gouverneur de Coni de vous remettre cette place; j'espère que la célérité que j'ai mise dans cette affaire, vous sera une preuve de ma véracité dans tous les engagements que j'ai contractés par la convention que nous avons passée.

Je vous représente, en outre, que dans la journée de demain au plus tard, le gouverneur de Céva recevra l'ordre officiel de remettre le fort à l'officier-commissaire que vous nommerez.

Je saisis, avec bien de l'empressement, l'occasion de vous répéter, mon cher général, que j'ai tout lieu de me flatter que notre convention est un acheminement à une paix prompte et avantageuse aux deux empires.

Veuillez bien agréer mes hommages et l'assurance de la considération la plus élevée.

DELATOUR.

P. S. Je viens de m'informer de la situation actuelle des magasins de cette ville, il me conste qu'il peut y avoir encore cinquante sacs environ de blé et autres légumes. Comme je vous ai promis de vous les envoyer, si vous les exigiez, je viens vous offrir de remplir très-incessamment ma promesse, et j'attends de connaître vos intentions.

Carmagnole, le 10 floréal an IV (29 avril 1796).

Ma sollicitude, mon cher général, à remplir exactement tous les articles de la convention que j'ai eu l'honneur de passer avec vous, vous étant une nouvelle preuve de ma véracité, j'en abrégerai les assurances pour mettre sous vos yeux une circonstance très-intéressante, et de laquelle dépend son exécution: le peu de moments que j'ai eu le plaisir de passer avec vous ne m'a pas permis de m'en occuper. C'est l'article de la rémission de Coni, dans lequel on a stipulé que les approvisionnements pour la garnison de cette place vous seraient exclusivement remis, et que les magasins de la Madone de l'Oulme qui, à l'époque de l'occupation de Mondovi par l'armée française, avaient été transportés à Coni, resteraient à la disposition du roi.

Aussi convaincu de votre loyauté que de vos mérites, je viens avec confiance, mon cher général, vous exposer le fait avec instance de pourvoir à cette juste demande : j'entends de vouloir bien, verbalement ou

par écrit, prévenir le général qui commande dans Coni, que les susdits magasins de vivres n'ayant jamais fait partie de ceux jugés nécessaires à cette place, il nous sera facultatif de les extraire avec les précautions dont vous voudrez bien convenir avec mon aide-de-camp, le chevalier de Fabri, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre.

Celle-ci, jointe pour le gouverneur de Tortone, décide la remise qui vous sera faite de cette place, conformément aux articles convenus à cet égard, qui déterminent aussi la ligne de démarcation. Je vous fais passer en même temps les ordres du roi au gouverneur de Céva.

Avec les assurances de toute ma confiance en un général qui en inspire autant que vous, veuillez accepter celle des sentiments qui accompagnent l'estime et la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être.

DELATOUR.

Carmagnole, le 13 floréal IV (2 mai 1796).

Bien assuré, mon général, que vous tenez à remplir les engagements contractés par l'armistice dont nous avons conjointement fixé et stipulé les conditions, je viens avec toute la confiance que je dois à vos mérites, vous observer que le nommé Bonnafous duquel, par ma lettre d'hier, j'ai déja eu l'honneur de mettre sous vos yeux l'inconduite, a, sous le nom de maire d'Albe, enjoint à différentes communautés, sur les rives gau-

ches de la Stura et du Tanaro (jadis de la province des Langhes, mais réunies à celle de Turin le jour que l'armistice a été signé), de séquestrer tous les biens féodaux et domaniaux, tant meubles qu'immeubles, ainsi que vous le verrez par le titre que mon aide-de-camp aura l'honneur de vous remettre.

Assuré, dis-je, que, bien loin d'autoriser, sous aucun prétexte, la démarche dudit Bonnafous, votre intention constante est d'observer scrupuleusement toutes les conditions de l'armistice, je me borne, mon cher général, à vous instruire du fait, avec prière d'en ordonner la prompte réparation.

Je vous préviens encore que j'ai, autant que possible, satisfait à votre demande, relative au sieur Thereny. Je lui laisse le soin de vous dire le produit de ses recherches.

Je laisse pareillement au chevalier Fabry, celui de vous proposer tous les arrangements qui me paraissent aussi utiles aux deux armées que convenables aux circonstances, et je l'autorise à tout faire, afin de vous témoigner toujours plus notre loyauté et recevoir les témoignages de la vôtre.

Je ne me réserve que la satisfaction de vous assurer, etc.

DELATOUR.

Carmagnole, le 14 floréal an IV (3 mai 1796).

Le roi mon maître, empressé de vous faire donner une réponse à la demande que je lui ai faite de votre

part de pouvoir acheter des chevaux dans le Piémont, s'est déterminé à vous envoyer, mon cher général, le marquis de Saint-Marsan, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de son état-major, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, et qui est chargé de vous faire part des intentions de S. M. sur ladite emplète, ainsi que des différentes précautions qu'elle a jugé à propos de prendre pour la sûreté de ses états.

En conséquence, je vous recommande ledit marquis de Saint-Marsan, et je vous préviens qu'il est autorisé de prendre avec vous, mon cher général, tous les arrangements qui pourraient être d'une convenance réciproque, en cas que des renseignements ultérieurs fussent encore nécessaires.

Veuillez bien faire tenir la lettre ci-jointe au colonel du régiment des gardes, le comte de Massan; veuillez bien aussi ne jamais douter de tous les sentiments, etc.

DELATOUR.

Alexandrie, le 13 floréal an IV (2 mai 1796).

Quoique je ne sois pas le commandant de l'armée du roi de Sardaigne mon maître, mais l'officier-général le plus ancien de ce département et gouverneur de la ville et province d'Alexandrie, j'ai jugé faire chose agréable et utile pour les intérêts du Roi et de la république française et également à vous-même, monsieur, d'ouvrir votre lettre pour voir si je pouvais m'employer moi-même en quelque chose qui pût être

de votre gré; et, voyant son contenu, je m'applaudis d'en avoir exécuté le projet, puisque je me trouve dans le cas de vous dire que non-seulement les troupes napolitaines, mais toute l'armée impériale, à la réserve d'une petite arrière-garde qui l'a suivie, ont évacué la ville de Valence et passé le Pô, ayant commencé à se mettre en marche vers minuit; que le commandant l'a vue lui-même défiler, et passer le Pô à dix heures du matin: ce que je puis vous assurer, puisque je le sais par le commissaire-général du roi auprès de l'armée impériale, qui y était présent, et qui ne s'est séparé de M. le commandant général qu'au moment qu'il passa lui-même le Pô.

Je suis charmé de me trouver dans le cas de vous donner cette notion, en conséquence de laquelle je me bornerai à vous marquer, monsieur, ma reconnaissance aux expressions dont vous avez bien voulu user, parlant des troupes du roi, et vous remercier de l'offre que vous avez faite des troupes françaises pour remplir une des clauses de la suspension d'armes qui vient d'être conclue.

Recevant l'état des prisonniers de guerre faits par l'armée française sur celle du roi, j'aurai soin de le faire passer en droiture jusqu'à Turin, au bureau de la guerre, pour qu'il soit communiqué au commandant en chef de ladite armée, qui en informera le roi, qui agréera sûrement l'empressement que vous démontrez de nous faire passer le plus tôt possible ceux qu'on désirera par préférence.

SOLARS, gouverneur d'Alexandrie.

Alexandrie, le 14 floréal an IV (3 mai 1796).

En réponse, monsieur, à la lettre que monsieur votre aide-de-camp vient de me remettre, il me fâche d'être dans le cas de vous dire qu'il est absolument impossible qu'on puisse vous fournir des bateaux pour former un pont sur le Pô, attendu que M. le général baron Beaulieu, aussitôt son armée partie, a fait défaire le pont, et amené à Pavie toutes les barques qui avaient servi à la construction dudit pont de Valence, et à laquelle avaient été employées toutes ces barques qu'on avait prises par ici, sur le Tanaro, et celles sur le Pô, qu'on avait fait venir de Casale, et même au nombre de vingt-cinq de Turin; et au surplus, il a fait couler à fond tous les petits bateaux qu'il y avait aux environs de Valence, ne s'en trouvant plus absolument aucun autre. Il est bien vrai qu'il a promis l'indemnisation pour l'enlèvement desdites barques et tout l'attirail de construction. Me réservant de vous parler ci-après de l'article qui concerne les chariots dont vous auriez besoin, et qui vous seront fournis par quelque entrepreneur dont on cherche à vous pourvoir. Permettez-moi, mon général, de vous recommander les sujets du roi, et que je vous prie d'exercer de plus en plus vos bonnes intentions, qui me sont connues, afin d'empêcher les dégâts de la troupe, tant à la campagne que dans les maisons, surtout celles écartées de la population; plusieurs plaintes ayant déja été portées à ce sujet.

Remontons à l'article des chariots: non-seulement

je me suis expliqué que j'autoriserais les sujets du roi à en passer des contrats avec l'armée française, mais j'ai donné des ordres pour qu'on cherchât ceux que j'ai cru pouvoir s'y employer, me rapportant en cela à ce que vous en dira monsieur votre aide-de-camp.

SOLARS, gouverneur d'Alexandrie.

Carmagnole, le 16 floréal an IV (5 mai 1796).

Je dois vous dire, monsieur le général, que malgré notre désir de vous satisfaire en tout ce qui dépend de nous, et de vous faciliter à faire subsister votre armée, nous sommes, à tous égards, dans l'impossibilité absolue de vous fournir des chevaux de trait et de cavalerie, que vous désireriez; cependant, j'observe que ceux qui sont chargés de faire des emplètes pour votre armée réussissent à s'en procurer, et S. M. a d'ailleurs approuvé la permission que le gouverneur d'Alexandrie a accordée aux différents entrepreneurs de conclure des marchés avec vous pour des moyens de transports.

D'ailleurs, ayant tout lieu de croire que M. de Beaulieu se dispose à évacuer les états du roi, et S. M. lui en faisant même la demande formelle, ainsi qu'elle l'a faite pour l'évacuation de Valence, j'espère par là qu'il n'y a plus lieu à votre demande, ainsi que vous vous êtes expliqué avec M. de Saint-Marsan. A tout hasard cependant que l'armée refusât d'évacuer entiè-

rement les états du roi, je fais marcher mes tro
vers Novare, Mortare et Vigerano, pour m'assur
ces villes : ces troupes seront transportées à Va
sur tous les bateaux qu'on pourra ramasser, puis
n'en existe plus d'appartenant au roi, et ces m
bateaux seront ensuite à votre disposition.

Le marquis de Saint-Marsan, porteur de la
sente, est autorisé à prendre avec vous les déte
nations ultérieures relatives à la démarcation,
lui ai donné mes ordres à cet effet.

Il en résulte que les sujets du roi malintentio
sur la frontière de la démarcation, se vantant de
protection, redoublent de moyens pour excite
révolutions intérieures. Cela paraît tout-à-fait c
le droit des gens, surtout en temps d'une trève,
vous renouvelle à ce sujet les instances que vo
déja faites le marquis de Saint-Marsan, comptan
finiment sur les bons procédés qui me sont con

VICTOR EMMANUEL (1).

Turin, le 18 floréal an IV (7 mai 1796)

En réponse à la lettre que vous m'avez fait parv
par le canal de votre aide-de-camp, je commenc
vous dire que, malgré le poids que le passage
aussi gros corps de troupes doit causer aux pa

(1) Alors duc d'Aoste et frère du roi.

habitants des pays qu'il doit traverser, je me fais néanmoins un plaisir de consentir, secondant les intentions du roi, à ce que vous fassiez passer la colonne que vous vous proposez par l'Argentières et Coni, pour aller joindre votre armée; je destinerai un officier pour l'accompagner, conformément à vos désirs. Pour ce qui regarde la colonne que vous désirez faire passer par le Saint-Bernard, je dois vous faire plusieurs réflexions: premièrement, qu'il paraîtrait peu conforme à l'armistice, à la ligne de démarcation et aux vues pacifiques que vous avez bien voulu m'annoncer et dont je suis très-persuadé, de demander le passage des troupes en tant de différents points, ce qui ne peut être que très-onéreux aux états du roi; d'ailleurs la vallée d'Aoste, par où elle devrait passer, est un pays dénué de tout, qui aura beaucoup de peine à fournir les vivres pour ces troupes; le Canavesar est un pays qui n'est pas dans le cas non plus de suppléer aux besoins de ce corps de troupes, d'autant qu'il me faudrait répandre des troupes pour escorter les vôtres, à cause que ces habitants sont très-intolérants et aisés à prendre les armes; ce qui pourrait occasionner des disputes même sérieuses avec vos troupes; secondement, parce que tant le Canavesar que le Versalois est entrecoupé par un très-grand nombre de rivières qui, à la moindre crue, sont impraticables, et risqueraient de mettre vos troupes dans le plus grand embarras, en les enfermant entre deux et les réduisant à la famine, ce qui les obligerait de se livrer au pillage, et soulèverait les habitants desdits pays. Je

dois mettre toutes ces réflexions sous vos yeux, et vous observer en outre qu'en faisant défiler vos troupes par l'Argentières, cela, d'après l'ordre naturel, allongerait leurs marches de quelques jours; que cependant elles pourraient risquer encore plus de retard par la vallée d'Aoste, vu les accidents qui peuvent être causés par la crue des eaux. Je suis d'ailleurs très-persuadé que, si vous vous désistez de ce passage, vous ferez une chose très-agréable au roi et à laquelle il sera très-sensible.

Étant arrivé à Turin, il m'a été dit qu'en passant à Tortone, les gens à la suite de votre armée s'étaient emparés des caisses du roi, et qu'ils avaient donné des ordres en cette ville comme dans une ville conquise: je dois vous observer qu'ayant été mise en dépôt, comme celle de Coni, où vos troupes se sont comportées en vraies amies, je me flatte, connaissant votre loyauté et votre amour du bon ordre, que vous voudrez bien donner des ordres, afin qu'on aille au-devant de tout ce qui pourrait causer des dommages à S. M. ou à ses peuples, que d'ailleurs on pourrait éviter. Le marquis de Saint-Marsan vous aura déja remis ma première lettre et mieux expliqué quelques plaintes pour des désordres que des soldats et plus particulièrement des Piémontais ont occasionnés, en cherchant à exciter des révolutions en Piémont, dans l'intention de faire probablement rompre la suspension d'armes qui a été arrêtée, et qui, j'espère, sera suivie d'une bonne et solide paix entre les Français et nous.

Je suis, monsieur, etc.

VICTOR EMMANUEL.

Extrait de quatre notes du gouverneur d'Alexandrie.

PREMIÈRE NOTE.

Le gouverneur d'Alexandrie demande :

1° Que le séquestre ordonné à Cherasco, le 7 floréal, sur les biens des personnes employées auprès du roi de Sardaigne, ne soit point mis à exécution;

2° De ne pas faire construire une tête de pont sur la gauche de la Stura, vis-à-vis Cherasco;

3° Il réclame les deniers royaux confisqués à Acqui, Tortone et Voghera.

DEUXIÈME NOTE.

Le gouverneur d'Alexandrie demande :

1° Qu'il soit permis au roi de Sardaigne de faire enlever un magasin existant à Coni, qui était destiné à la subsistance de l'armée; un commissaire de S. M. devait le faire transporter à Notre-Dame de L'Orme, mais le général Macquart s'y est opposé.

2° Il réclame des fourrages ramassés depuis longtemps au bourg de Saint-Dalmas : cet endroit n'ayant été occupé par l'armée française que postérieurement à l'armistice.

3° Il demande, pour quelques pourvoyeurs de l'armée, l'autorisation de retirer de la vallée de Vermeguena les fourrages qu'ils y ont achetés.

TROISIÈME NOTE.

Le gouverneur d'Alexandrie demande que, conformément aux conventions verbales entre le général en chef et M. le marquis de Saint-Marsan, d'Alba à Nice de la Paille, la limite de démarcation soit la limite même des provinces d'Albe et d'Acqui : de sorte que toutes les terres et villages dépendant de la province d'Asti, sur la droite du Tanaro, et à plus forte raison ceux dépendant de la province d'Alexandrie, qui se trouve sur la gauche de la Bormida jusqu'à Cassine exclusivement, ne soient point sujets à contributions militaires.

Il prévient que par des piquets et des détachements placés sur les rives gauches du Tanaro et de la Bormida, on empêche les militaires débandés de l'armée française de s'écarter des routes indiquées et de la ligne de démarcation fixée par l'armistice.

QUATRIÈME NOTE.

Le gouverneur d'Alexandrie demande, prie le général en chef de donner les ordres nécessaires pour arrêter les mouvements qui se manifestent à Coni et au bourg Saint-Dalmas, où il y a eu du tumulte contre les prêtres. S. M. a vu avec satisfaction qu'on avait rétabli la tranquillité d'Alba, menacée par des sujets malintentionnés; elle a la plus grande confiance dans la bonne foi et la loyauté du général en chef.

Le gouverneur d'Alexandrie demande au général Meynier de vouloir bien s'adresser au général en chef pour obtenir une réponse.

TRAITÉS, CONVENTIONS, ORDRES DU JOUR, PROCLAMATIONS.

Suspension d'armes entre le général en chef de l'armée française en Italie, Bonaparte, et le lieutenant-général, au service du roi de Sardaigne, comte de Latour.

Art. I^er^. Toutes les hostilités cesseront, entre l'armée française en Italie et l'armée du roi de Sardaigne, à dater du jour où les conditions ci-dessous seront remplies, jusqu'à cinq jours après la fin des négociations, pour parvenir à une paix définitive entre les deux puissances, savoir : La place de Coni sera occupée par les Français, le 7 floréal, ou 28 avril de la présente année; la place d'Alexandrie le sera également par les Français, en attendant celle de Tortone, le plus tôt possible, au plus tard le 11 floréal (30 avril), laquelle place d'Alexandrie ne pourra être occupée par l'armée française que jusqu'à ce qu'on ait pu lui remettre la place de Tortone.

II. L'armée française restera en possession de ce qu'elle a conquis, savoir : tout le pays qui se trouve au-delà de la rive droite de la Stura jusqu'à son confluent dans le Tanaro, et de là suivant la rive droite

de ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le Pô, pou le temps que les troupes françaises occuperont Alexa drie : mais lorsque cette place sera rendue aux troup du roi de Sardaigne, par l'occupation de celle de To tone par les Français, la limite continuera du cou fluent de la Stura dans le Tanaro, jusqu'à la hauteu d'Asti sur la rive droite dudit fleuve. Ensuite le gran chemin qui conduit à Nizza della Paglia, et de ce der nier lieu à Cassina, servira de démarcation; de là passant la rive de la Bormida sous Cassina, l'arm française sera en possession de la Bormida jusqu'à so embouchure dans le Tanaro, et enfin de là jusqu'a confluent de ce dernier fleuve dans le Pô.

III. La ville et la citadelle de Coni seront remis entre les mains des troupes françaises, ainsi que ville et la citadelle de Tortone, avec l'artillerie et l munitions de guerre et de bouche qui s'y trouve et dont il sera dressé inventaire; il en sera de mêm pour la ville et la citadelle d'Alexandrie, qui sero occupées provisoirement par les Français, jusqu'à c qu'ils soient en possession de la place et citadelle d Tortone.

IV. Les troupes françaises auront la facilité de passe le Pô sous Valence.

V. Il sera accordé le passage, par le chemin le plu court, aux courriers, aides-de-camps ou autres offi ciers que le général en chef de l'armée française vou drait envoyer à Paris, ainsi que pour leur retour.

VI. Toutes les troupes, officiers et équipages d guerre, à la solde du roi de Sardaigne, qui sont parti

de l'armée autrichienne en Italie, seront comprises dans ladite suspension.

VII. La citadelle de Céva sera remise ainsi que son artillerie, munitions et vivres : sa garnison se retirera en Piémont.

VIII. Il sera dressé dans les places de Coni et de Tortone, ou celle d'Alexandrie occupée provisoirement, dans le cas où la place de Tortone ne pourra pas être remise dans le moment aux Français, un article détaillé de l'artillerie, armes ou munitions de guerre et de bouche, dont la république française tiendra compte au roi de Sardaigne; c'est-à-dire de rendre l'artillerie, et de payer, au prix de l'estimation, les munitions, soit de bouche, soit de guerre, qui pourront être consommées.

Fait au quartier-général à Cherasco, le 9 floréal, l'an IV de la république française, 28 avril 1796.

BONAPARTE, général en chef.

LATOUR, lieutenant-général.

de ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le Pô, pour le temps que les troupes françaises occuperont Alexandrie : mais lorsque cette place sera rendue aux troupes du roi de Sardaigne, par l'occupation de celle de Tortone par les Français, la limite continuera du confluent de la Stura dans le Tanaro, jusqu'à la hauteur d'Asti sur la rive droite dudit fleuve. Ensuite le grand chemin qui conduit à Nizza della Paglia, et de ce dernier lieu à Cassina, servira de démarcation; de là, passant la rive de la Bormida sous Cassina, l'armée française sera en possession de la Bormida jusqu'à son embouchure dans le Tanaro, et enfin de là jusqu'au confluent de ce dernier fleuve dans le Pô.

III. La ville et la citadelle de Coni seront remises entre les mains des troupes françaises, ainsi que la ville et la citadelle de Tortone, avec l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvent et dont il sera dressé inventaire; il en sera de même pour la ville et la citadelle d'Alexandrie, qui seront occupées provisoirement par les Français, jusqu'à ce qu'ils soient en possession de la place et citadelle de Tortone.

IV. Les troupes françaises auront la facilité de passer le Pô sous Valence.

V. Il sera accordé le passage, par le chemin le plus court, aux courriers, aides-de-camps ou autres officiers que le général en chef de l'armée française voudrait envoyer à Paris, ainsi que pour leur retour.

VI. Toutes les troupes, officiers et équipages de guerre, à la solde du roi de Sardaigne, qui font partie

que vous avez prises en l'accordant et en faisant exécuter sur-le-champ ses conditions les plus essentielles.

Il a vu avec plaisir que le citoyen Salicetti, son commissaire près de l'armée d'Italie, avait été consulté avant la conclusion de l'armistice. Ces sortes de transactions, dans les cas urgents où le directoire ne peut être consulté lui-même, sont particulièrement du ressort des commissaires du gouvernement près les armées. Les généraux français doivent cependant être les seuls agents directs que les généraux ennemis reconnaîtront; mais il convient que les premiers ne puissent arrêter aucune transaction ou négociation dans les circonstances désignées ci-dessus, que d'après les ordres du directoire, ou les conditions que les commissaires du gouvernement leur transmettront.

Au moment où le directoire vous écrit, vous êtes sans doute dans le Milanais; puissent les heureux destins de la république y avoir porté quelques colonnes françaises, avant que l'Autrichien ait pu repasser le Pô! Puissent-ils vous mettre en situation de couper ses communications directes avec Milan et la cour de Vienne! Votre lettre du 9 indique le dessein de marcher le 10 contre Beaulieu : vous l'aurez chassé devant vous. Ne le perdez pas un instant de vue; votre activité et la plus grande célérité dans vos marches peuvent seules anéantir cette armée autrichienne qu'il faut détruire. Marchez, point de repos funeste; il vous reste des lauriers à cueillir, et c'en est fait des restes de la perfide coalition si vous profitez, comme vous annoncez vouloir le faire, des avantages que

nous donnent les victoires éclatantes de l'armée républicaine que vous commandez.

Le plan de campagne que vous avez esquissé dans votre lettre du 9, est digne des Français et de l'armée que vous commandez et conduisez à la victoire; mais il présente des obstacles majeurs et des difficultés pour ainsi dire insurmontables; croyez, cependant, que le directoire sait accueillir tout ce qu'on lui présente de grand et de profitable à la république; il doit toutefois se circonscrire dans un cercle moins étendu que celui que vous lui proposez de parcourir, et auquel le ramène la nécessité impérieuse de terminer la guerre pendant cette campagne; il doit craindre tout ce qu'un insuccès peut entraîner de désastres. Il compte sur les victoires de l'armée d'Italie; mais qu'elles ne seraient pas les suites d'une entrée en Bavière par les montagnes du Tyrol; et quel espoir pourrait-on concevoir d'une retraite honorable en cas de revers? Comment d'ailleurs contenir avec les forces que vous commandez et quelques mille hommes que le directoire pourra y ajouter, tant de pays soumis à nos armes et impatients de se dérober au voisinage et à l'action de la guerre? Et quels seraient nos moyens de résistance, si la cour de Turin, que nous forçons à la paix, se laissait circonvenir de nouveau et reprenait les armes pour couper nos communications?

Les puissances d'Italie nous rappellent vers votre droite, citoyen général, et cette marche doit nous débarrasser des perfides Anglais, si long-temps les maîtres de la Méditerranée. Elle doit nous mettre à

même de recouvrer la Corse et arracher ces départements français à l'ambitieuse maison de Brunswick-Lunebourg qui s'y est établie avec tant d'orgueil : voilà à cet égard les intentions du directoire.

Faites d'abord la conquête du Milanais, soit qu'il doive retourner à la maison d'Autriche, comme cession nécessaire pour assurer notre paix avec elle, soit qu'il convienne de le donner par la suite aux Piémontais comme pour récompense des efforts que nous pourrons les engager à faire pour aider cette conquête, ou comme dédommagement des départements du Mont-Blanc et des Alpes Maritimes, constitutionnellement réunis à la république. Repoussez les ennemis jusque sur les montagnes du Tyrol, et mettez-les en crainte de s'y voir forcés.

Partagez ensuite l'armée d'Italie en deux : que la plus faible partie reste dans le Milanais et en assure la possession par sa présence ; elle y sera secondée par les troupes piémontaises, si le roi de Sardaigne accepte l'alliance offensive et défensive dont on traitera incessamment avec ses agents ; et ces troupes seront particulièrement chargées de la conservation des gorges du Tyrol et de pousser plus avant les succès, dans le cas où les circonstances le permettraient : notre intérêt commande de les laisser agir et de les amener même à être audacieuses ; mais les troupes républicaines resteront dans le Milanais, y lèveront des contributions, et vivront dans ce pays fertile et dont la possession a été si précieuse aux Autrichiens pendant cette guerre. Vous y arriverez au moment de

nous donnent les victoires éclatantes de l'armée républicaine que vous commandez.

Le plan de campagne que vous avez esquissé dans votre lettre du 9, est digne des Français et de l'armée que vous commandez et conduisez à la victoire; mais il présente des obstacles majeurs et des difficultés pour ainsi dire insurmontables; croyez, cependant, que le directoire sait accueillir tout ce qu'on lui présente de grand et de profitable à la république; il doit toutefois se circonscrire dans un cercle moins étendu que celui que vous lui proposez de parcourir, et auquel le ramène la nécessité impérieuse de terminer la guerre pendant cette campagne; il doit craindre tout ce qu'un insuccès peut entraîner de désastres. Il compte sur les victoires de l'armée d'Italie; mais qu'elles ne seraient pas les suites d'une entrée en Bavière par les montagnes du Tyrol; et quel espoir pourrait-on concevoir d'une retraite honorable en cas de revers? Comment d'ailleurs contenir avec les forces que vous commandez et quelques mille hommes que le directoire pourra y ajouter, tant de pays soumis à nos armes et impatients de se dérober au voisinage et à l'action de la guerre? Et quels seraient nos moyens de résistance, si la cour de Turin, que nous forçons à la paix, se laissait circonvenir de nouveau et reprenait les armes pour couper nos communications?

Les puissances d'Italie nous rappellent vers votre droite, citoyen général, et cette marche doit nous débarrasser des perfides Anglais, si long-temps les maîtres de la Méditerranée. Elle doit nous mettre à

françaises arrivent à Livourne avec cet ordre qui commande la confiance et qui est indispensable dans les pays neutres. Prévenez le grand-duc de la nécessité où nous nous trouvons de passer dans son territoire et de mettre garnison dans Livourne. Calculez l'envoi de ce courrier et l'arrivée des troupes républicaines dans cette ville, de telle sorte que le courrier entre à Florence au moment ou très-peu avant que les troupes françaises entreront à Livourne; prenez-en possession avec les mêmes formalités que celles qui furent jadis employées en occupant Vado; rendez-vous maître des vaisseaux anglais, napolitains, portugais, et autres bâtiments ennemis que vous trouverez dans le port; emparez-vous, en un mot, de tout ce qui appartient aux différents états qui sont en guerre avec nous, et mettez même le séquestre sur ce qui appartient aux particuliers de ces états; faites-en sur-le-champ dresser des inventaires; veillez surtout, citoyen général, veillez à ce que les richesses ne deviennent pas la proie de la cupidité et des dilapidateurs; le grand-duc ne pourra se refuser à ces mesures rigoureuses; le directoire ne présume pas qu'il veuille y apporter des obstacles qui ne pourraient être élevés que par une perfidie qu'il est de notre intérêt d'anéantir. Vous lui déclarerez, citoyen général, au nom du directoire exécutif, qu'il faut qu'il donne sur-le-champ des ordres pour que tout ce qui appartient dans nos états à nos ennemis soit immédiatement remis en notre puissance, et qu'il se porte garant du séquestre, sans quoi la république française se verrait forcée de traiter

la récolte; faites que l'armée d'Italie n'ait pas besoin des secours de l'intérieur. Le directoire destine au général Kellermann le commandement des forces françaises dans le Milanais, au moment où vous aurez opéré la séparation de l'armée d'Italie, grossie par celle des Alpes; et son intention est de laisser subsister, dans ce nouvel état de choses, l'arrêté qu'il a pris le 9 floréal, qui confère aux commissaires Garreau et Salicetti le droit de requérir des mouvements de troupes, etc. Ces dispositions assurent l'union entre les deux généraux, si l'amour de la république et le désir de faire triompher nos armes ne les liaient plus intimement encore.

La seconde colonne, qui sera la plus forte possible, côtoiera en partie la mer. Après que vous vous serez assuré le libre passage à travers Gavi, s'il est nécessaire, ou que vous aurez même occupé cette place, elle se portera d'abord sur Livourne et menacera ensuite Naples et Rome.

Voici la conduite à tenir vis-à-vis Livourne et dans la Toscane: il faut y arriver secondairement et au moment où vous serez le moins attendu. La république n'est point en guerre avec le grand-duc, et il importe de maintenir nos liaisons avec lui; son ministre à Paris n'a pas dissimulé la contrainte dans laquelle les Anglais tenaient son pays, et la tyrannie qu'ils exerçaient dans le port de Livourne. Il est digne de la république de l'affranchir de cette sujétion, et il importe surtout que les couleurs nationales soient respectées dans les ports de Toscane. Que les troupes

égard n'est pas propre à nous faire oublier le trait de perfidie dont la frégate *la Modeste* a été victime dans des temps qui nous étaient moins favorables. Le moment va venir où nous allons en demander une réparation authentique, et que ceux qui ont fait brûler *la Modeste* et appelé les Autrichiens soient jugés comme traîtres à la patrie.

On peut dire en effet aux Génois : Ou vous avez fait prendre cette frégate et massacrer son équipage par inimitié pour la France, ou vous l'avez sacrifiée par faiblesse. Dans le premier cas, nous réclamons une vengeance légitime ; dans le second, nous devons exiger que vous traitiez vos ennemis comme vous nous avez traités nous-mêmes. Il faut que l'indemnité qui nous sera accordée soit suffisante. Il faut que les parents des Français qui ont péri à bord de *la Modeste* y participent ; il faut que la réparation d'un tort si grave soit prononcée, soit solennelle.

C'est aussi après l'expédition de Livourne que nous essaierons de lever un emprunt dans la ville de Gènes, mais nous nous garderons de la vexer ; nous lui ferons sentir que nous sommes plus généreux que nos ennemis, qui s'étaient proposé de la livrer au roi sarde ; nous demanderons, de manière à n'être pas refusés, que tout ce qui appartient à nos ennemis, aux Anglais surtout, tant dans le port et la ville de Gènes que dans le reste des états de cette république, nous soit immédiatement remis ; nous ferons séquestrer les propriétés et les fonds des négociants et particuliers des pays qui nous font la guerre, et le

la Toscane comme une alliée de l'Angleterre et de l'Autriche.

Le grand-duc sera responsable du succès et de l'accomplissement de ces mesures; vous exigerez en outre, dans ce pays, les secours qui seront indispensables à l'armée que vous commandez, et il sera délivré des bons ou billets d'état acquittables après la paix générale, en paiement des denrées et autres objets qui nous seront fournis.

Les bruits que vous aurez adroitement semés sur le nombre, que vous exagérerez, des troupes françaises en Italie, augmenteront la crainte de nos ennemis, et doubleront en quelque manière vos moyens d'agir.

En passant sur le territoire de la république de Lucques, vous lui déclarerez, au nom du directoire exécutif, que la république française n'a aucune intention hostile à son égard.

Il convient d'ajourner nos débats avec Gènes jusqu'après l'expédition de Livourne: contentons-nous d'abord d'en tirer, sur des récépissés, les subsistances et moyens de transport dont l'armée française a besoin, sauf à traiter par la suite pour le mode du remboursement; mais ce qui vous a été prescrit relativement à Livourne peut s'appliquer à la république de Gènes, quoiqu'il soit de notre intérêt de ne la pas pousser au désespoir, et de s'assurer que sa neutralité nous deviendra aussi utile qu'elle l'a été jusqu'ici à nos ennemis.

La conduite qu'elle a tenue dernièrement à notre

puissance amie: elle n'a rien fait pour mériter nos égards.

Si Rome fait des avances, la première chose à exiger, est que le pape ordonne immédiatement des prières publiques pour la prospérité et les succès de la république française. Quelques-uns de ses beaux monuments, ses statues, ses tableaux, ses médailles, ses bibliothèques, ses madones d'argent et même ses cloches, nous dédommageront des frais que nous coûtera la visite que vous lui aurez faite. Dans le cas où la cour de Naples, effrayée de votre approche, ferait faire quelques propositions à la France, il faudrait exiger qu'elle nous livrât sur-le-champ les vaisseaux et tout ce qui appartiendrait aux nations en guerre avec nous. Elle nous répondrait de l'exécution immédiate de ces mesures; elle s'engagerait solennellement à ne plus recevoir, pendant cette guerre, aucuns vaisseaux anglais ou ennemis de la république dans ses ports, et surtout de n'en permettre l'entrée à aucun sous pavillon neutre.

L'armée des Alpes a ordre de vous fournir immédiatement quatre demi-brigades, et vous verrez, par l'état ci-joint, quelles sont les dispositions qui ont été faites par le ministre de la guerre pour faire filer plusieurs compagnies d'artillerie légère sur celle d'Italie, par le chemin le plus court: il a fallu les prendre où elles étaient, et c'est à regret que le directoire voit que quelques-unes d'elles vous arriveront bien tard.

Le ministre de la guerre a également donné des ordres pour qu'un quatrième commissaire-ordonna-

gouvernement génois répondra de la fidélité d
questre; nous continuerons à donner, en échan
ce que Gènes nous fournira, des bons de rachat
quels on traitera à la paix générale; enfin nou
gerons que les émigrés soient tous chassés, sa
ception, des états de Gènes et de ceux de Tos
comme vous les avez sans doute fait expulser
partie du Piémont que vous occupez, dans le c
ils auraient été assez hardis pour y rester.

Quant à la conduite que nous devons tenir à l'
du duc de Parme, il est juste qu'il paie son e
ment à ne pas se détacher de la coalition; ses
devront nous fournir tout ce dont nous avon
soin, et des secours en numéraire; mais nos lia
avec l'Espagne nous défendent d'y faire aucune
tation inutile et de les ménager beaucoup plus q
autres possessions de nos ennemis. C'est le Mi
surtout qu'il ne faut pas épargner; levez-y des c
butions en numéraire sur-le-champ et pendant l
mière terreur qu'inspirera l'approche de nos a
que l'œil de l'économie en surveille l'emploi. I
que les canaux et les grands établissements publ
ce pays, que nous ne conserverons pas, se resse
un peu de la guerre; mais soyons prudents.

Vous trouvez, sous le n° 1, une note intéres
et qui vous mettra à même de prendre quelque
sures salutaires; n'oubliez rien de ce qui peut c
buer à la santé des défenseurs de la république.

Venise sera traitée comme une puissance ne
mais elle ne doit pas s'attendre à l'être comm

puissance amie: elle n'a rien fait pour mériter nos égards.

Si Rome fait des avances, la première chose à exiger, est que le pape ordonne immédiatement des prières publiques pour la prospérité et les succès de la république française. Quelques-uns de ses beaux monuments, ses statues, ses tableaux, ses médailles, ses bibliothèques, ses madones d'argent et même ses cloches, nous dédommageront des frais que nous coûtera la visite que vous lui aurez faite. Dans le cas où la cour de Naples, effrayée de votre approche, ferait faire quelques propositions à la France, il faudrait exiger qu'elle nous livrât sur-le-champ les vaisseaux et tout ce qui appartiendrait aux nations en guerre avec nous. Elle nous répondrait de l'exécution immédiate de ces mesures; elle s'engagerait solennellement à ne plus recevoir, pendant cette guerre, aucuns vaisseaux anglais ou ennemis de la république dans ses ports, et surtout de n'en permettre l'entrée à aucun sous pavillon neutre.

L'armée des Alpes a ordre de vous fournir immédiatement quatre demi-brigades, et vous verrez, par l'état ci-joint, quelles sont les dispositions qui ont été faites par le ministre de la guerre pour faire filer plusieurs compagnies d'artillerie légère sur celle d'Italie, par le chemin le plus court: il a fallu les prendre où elles étaient, et c'est à regret que le directoire voit que quelques-unes d'elles vous arriveront bien tard.

Le ministre de la guerre a également donné des ordres pour qu'un quatrième commissaire-ordonna-

teur, le citoyen Foullet, qui était à l'armée des Alpes, se rendît à celle que vous commandez; vous aurez en outre les citoyens Lambert, Sucy et Gosselin. Dans le cas où l'un des deux derniers ou le citoyen Foullet conviendrait mieux que le citoyen Lambert pour la place de commissaire-ordonnateur en chef, le directoire autorise le citoyen Salicetti à nommer à cette place celui des trois que vous lui indiquerez.

Si l'armée des Côtes de l'Océan peut vous fournir quelque cavalerie, le directoire la fera diriger sur l'armée d'Italie et s'occupera de vous en procurer. Il va traiter de la paix avec la Sardaigne et vous tiendra au courant des négociations : la république française sera généreuse et cherchera à se faire un allié qui, par intérêt et par amitié, lui soit toujours attaché.

Le directoire attend avec impatience la nouvelle de vos succès contre l'armée autrichienne. Frappez, et frappez vivement.

CARNOT.

Paris, le 26 floréal an IV (15 mai 1796).

Votre dépêche du 17 floréal est parvenue, citoyen général, au directoire exécutif. La possession de la place de Tortone lui donne un nouveau degré de confiance sur le succès de vos dispositions pour le passage du Pô : elle vous a mis en mesure de prendre de revers la ligne de défense des Autrichiens, après leur avoir dérobé un mouvement audacieux et habi-

lement conçu, s'ils s'obstinent à garder les bords du fleuve du côté de Valence.

Le directoire apprécie, comme vous, les obstacles qui défendent l'entrée du Milanais; mais le talent et la bravoure qui gagnent les batailles savent aussi franchir les difficultés de toute espèce, et l'armée triomphante que vous commandez doit regarder le Milanais comme une conquête assurée, et qui est nécessaire au glorieux dénouement politique que la république attend de ses victoires.

La conduite de la Toscane envers la France ne mérite plus d'égards, et le directoire vous autorise à diriger sur Livourne, dès que les circonstances vous paraîtront favorables, un corps dont vous déterminerez la force, et à la faveur duquel vous ferez exécuter les dispositions contenues dans les dernières dépêches du directoire à l'égard du grand-duc : les renforts que vous devez recevoir de l'armée des Alpes vous mettront incessamment en état d'ordonner cette opération; mais vous sentirez en même temps que votre principal objet, dans votre situation actuelle, est d'achever la défaite de Beaulieu.

Le directoire vous rappelle, citoyen général, que le maintien de la discipline peut seul assurer à une armée les conquêtes de son courage, et que son observation tend toujours à se relâcher dans l'ivresse des succès. Vous êtes fortement pénétré de cette vérité, et vous ne cesserez d'en faire une application rigoureuse qu'exigent à la fois l'intérêt de la république et celui de votre gloire personnelle.

CARNOT.

Paris, le 26 floréal an IV (15 mai 1796).

Le directoire a reçu, citoyen général, votre lettre datée de Lodi, le 22 du courant. Vous savez profiter de la victoire, et cette suite rapide et non interrompue de succès promet à la France la conquête de presque toute l'Italie, et les immenses ressources que contient cette grande et riche presqu'île.

Gloire immortelle aux vainqueurs de Lodi ! Honneur au général en chef qui a su préparer l'attaque audacieuse du pont de cette ville, en parcourant les rangs des guerriers français et s'exposant au feu le plus meurtrier de l'ennemi, et disposant tout pour le vaincre ! Honneur à l'intrépide Berthier, qui s'est précipité à la tête de cette redoutable et formidable colonne républicaine qui a culbuté et renversé les ennemis ! Honneur aux généraux Masséna, Cervoni, Dallemagne ; aux chefs de brigade Saluce, Dupas et Sugni ; à l'adjudant-major Toiret, du troisième bataillon des grenadiers ! Gloire au valeureux deuxième bataillon des carabiniers, à ces grenadiers victorieux qui ont décidé le sort de cette journée ! Gloire à la brave division que commandait le général Augereau et à son chef ! Gloire au commissaire du gouvernement Salicetti !

Vous avez vaincu, républicains français, vous sauvez votre patrie, vous consolidez la république, vous anéantissez cette monstrueuse coalition qui voulait nous dévorer ; vous faites la paix en frappant, à coups redoublés, ces Autrichiens insensés qui, par une opi-

mâtreté qui leur est funeste, se sont jusqu'ici refusés à l'accepter.

Le directoire devient avec plaisir l'organe de tous les amis de la république, et il ne se lasse pas de vous donner les louanges qui sont dues à votre courage et à l'intrépidité audacieuse qui vous caractérise.

Oui, général, vous savez profiter de la victoire: qu'importe le jour où vous serez à Milan, puisque cette ville est à la république, et que vous en faites investir le château? Votre plan est le seul à suivre; il ne faut pas quitter Beaulieu qu'il ne soit anéanti et que vous ne l'ayez tellement dispersé, qu'il se trouve dans l'impossibilité absolue de rien entreprendre, et même de paraître pendant cette campagne; continuez donc à le poursuivre partout où il sera, avec cet acharnement que vous avez employé jusqu'ici, et ne cessez de le faire que lorsque l'armée autrichienne sera entièrement détruite.

Les dépêches que le directoire vous a adressées les 18, 26 et 27 floréal, contiennent les bases des mouvements qui vous resteront à faire après la déroute entière de Beaulieu et la conquête du Milanais: aussitôt que cette opération importante sera terminée et que les conditions de la paix conclue avec la Sardaigne auront été ratifiées par le corps législatif et la cour de Turin, vous partagerez en deux parties les troupes qui vous obéissent. Vous commandez celles qui doivent s'assurer de toute l'Italie, et le général Kellermann, requis par le commissaire du gouvernement Salicetti, commandera celle du Milanais, sous le nom

d'armée des Alpes, et dirigera, si les forces que vous lui laissez le lui permettent, quelques divisions et des partis dans les gorges du Tyrol, etc. "

Une partie des troupes peu nombreuses qui composent présentement l'armée des Alpes, augmentée par les renforts que la situation de Lyon permettra d'en extraire, pourra s'avancer dans le Piémont, et contribuer à l'exécution du traité de paix, en occupant les places qui doivent nous être remises en conformité de l'article 12; et il ne devra rester dans le Mont-Blanc, les Hautes-Alpes, Basses-Alpes et le Faussigny, que les troupes indispensables pour y maintenir la tranquillité que des malveillants pourraient tenter de troubler.

Vous vous concerterez pour ces opérations essentielles avec le commissaire du gouvernement Salicetti et le général en chef Kellermann, avec lesquels vous fixerez les démarcations entre les deux armées et les arrondissements attribués au service de chacune d'elles.

Le directoire vous a réservé la conduite des colonnes qui doivent aller châtier les Anglais dans Livourne, parce qu'il regarde cette opération comme majeure, parce que le sort de l'île de Corse en dépend, en quelque sorte; parce qu'elle fera trembler Londres, et portera un coup mortel aux Anglais, seuls soutiens et conducteurs de la coalition, qui semble enfin vouloir s'écrouler. Il attache à l'exécution immédiate de ce plan un intérêt bien plus grand qu'à l'expédition dangereuse du Tyrol; en l'exécutant, vous ferez chanceler la tiare au prétendu chef de

l'église universelle, et vous imposerez au roi de Naples des conditions de paix aussi avantageuses à la France qu'elles seront désastreuses pour les perfides Anglais et leurs alliés.

La marche que vous proposez vers le Tyrol est grande, sans doute; mais elle est environnée d'obstacles difficiles à surmonter. Le directoire en a développé en partie les dangers dans sa dépêche du 18 floréal, à laquelle il se réfère. Il regarde d'ailleurs cette entreprise comme absolument dépendante de vos nouveaux succès en Italie. Voici cependant comme il convient de la préparer: vous ne prendrez avec vous, pour marcher sur Livourne et les états de l'Église, que les troupes indispensablement nécessaires pour assurer vos succès à Livourne, à Rome et à Naples: le reste passera, ainsi qu'il a été dit, sous les ordres du général en chef Kellermann, qui poursuivra avec chaleur les débris des Autrichiens dans les montagnes du Tyrol, et poussera de forts partis en Allemagne, aussi loin qu'il le pourra, tant pour lever des contributions que pour inquiéter les communications des armées autrichiennes sur le Rhin. Si l'armée que vous commanderez a besoin de renforts, ils seront sur-le-champ extraits de celle qui sera sous les ordres du général Kellermann, d'après la réquisition qui en sera faite par les commissaires du gouvernement. Vous ne laisserez, conjointement avec ce général, dans le Milanais, et pour assurer vos communications avec la France, que les troupes qui seront strictement indispensables pour remplir cet objet; et le général

Kellermann disposera militairement, dans les montagnes du Tyrol, la plus grande partie de celles qui lui obéiront, afin de les mettre à l'abri des chaleurs de la plaine et des maladies qu'elles ne pourront manquer d'occasionner.

Vos marches vers le sud de l'Italie doivent être vives et rapides; les ressources immenses qu'elles vous procureront seront dirigées sans délai sur la France. Ne laissez rien en Italie de ce que notre situation politique nous permet d'emporter et qui peut nous être utile. Si ce plan s'exécute comme le directoire l'espère, il deviendra dès-lors d'autant plus possible de reprendre vers l'automne, avec l'espoir de réussir, l'entreprise de pénétrer dans le cœur de l'Allemagne, que nos armées du Rhin auront pu, à cette époque, frapper des coups vigoureux. Celle d'Italie leur a non-seulement montré le chemin de la victoire, elle la leur a facilitée. L'Autrichien, consterné de vos succès, a probablement déja donné des ordres pour extraire de ses armées sur le Rhin des renforts nombreux pour s'opposer à vos progrès, et de là naît la nécessité de donner au général Kellermann le plus de forces possible, afin qu'il se trouve toujours dans la situation de l'offensive du côté du Tyrol.

On ne se bat pas encore sur le Rhin. L'armée de Sambre-et-Meuse fait avec difficulté ses magasins; elle n'a pas, comme la brave armée d'Italie, une plaine fertile devant elle; elle doit s'assurer à l'avance des moyens de subsister dans le stérile pays de Berg et dans la Wétéravie septentrionale. Celle de Rhin-et-

Moselle est dans le dénûment le plus extrême : sa cavalerie est absolument nulle, faute de chevaux; elle manque aussi de numéraire pour ses services. Les abus et les dilapidations de tous genres l'assiégent et la minent encore. Les carabiniers à pied de l'armée d'Italie ont procuré, par leur valeur, des moyens de remonter les carabiniers à cheval de celle de Rhin-et-Moselle; si vous pouvez leur envoyer des chevaux, ainsi qu'aux autres troupes à cheval de cette armée, n'hésitez pas à le faire, et concertez-vous avec le général en chef Moreau pour les faire recevoir. Il en est de même des moyens de transport et de la pénurie de numéraire dans laquelle elle se trouve.

Le moment où l'ennemi distraira des forces de ses armées sur le Rhin pour les opposer aux nôtres en Italie, est celui que le directoire voudrait choisir pour rompre l'armistice dans le Nord; il emploie tous ses moyens pour y réussir; mais il craint que la campagne ne puisse s'ouvrir avant la moisson, qui donnera aux troupes françaises les moyens de subsistance dont elles sont privées.

Si vos officiers généraux de troupes à cheval ne font pas leur devoir, mettez-les sans pitié en jugement; destituez-les, renvoyez-les sur les derrières; épurez cette arme, et faites qu'elle soit digne de l'armée d'Italie; le directoire vient de donner des ordres pour faire partir en poste, pour la rejoindre, deux officiers généraux de cavalerie avantageusement connus : le général de division Sahuguet, et le général de brigade Beaurevoir; vous fournirez bientôt à ce der-

nier l'occasion de mériter le grade de général de division, auquel ses services distingués lui donnent déja quelques droits.

Si vos commissaires des guerres ne sont pas bons, faites-en créer quelques-uns par le commissaire du gouvernement Salicetti. Le directoire sait que vous ne mettrez en place que des gens probes, instruits et actifs. La république de Venise pourra peut-être nous fournir de l'argent; vous pourrez même lever un emprunt à Vérone, où a résidé le prétendu Louis XVIII. Le directoire livre cet objet à vos méditations, et en confie l'exécution au commissaire du gouvernement Salicetti et à vous.

Il écrit de nouvelles lettres de félicitation aux braves de l'armée d'Italie; il attend les plans de vos batailles et de vos marches; vous ne devez pas manquer de dessinateurs en Italie. Eh! que font donc vos jeunes officiers du génie?

Le directoire accordera incessamment de l'avancement aux militaires pour lesquels vous en demandez, et donnera de nouvelles marques de satisfaction à ceux qui se sont distingués.

Il applaudit à l'harmonie parfaite qui règne entre vous, le général Kellermann, le commissaire du gouvernement, Salicetti, et le général de division chef d'état-major Berthier. Il apprendra avec une joie bien vive la défaite entière de l'armée de Beaulieu et la prise de Milan.

CARNOT.

Paris, le 9 prairial an IV (28 mai 1796).

Le directoire a reçu, citoyen général, votre lettre du 25 floréal, qui lui annonce la prise de Pizzighitone et la possession de Crémone et de toute la Lombardie; il félicite de nouveau l'armée d'Italie et celui qui la commande; elle a préparé glorieusement la fête de la Victoire, que la république entière célébrera le 10 prairial.

Le directoire croit inutile de répéter aujourd'hui ce qu'il vous a dit, dans ses dernières dépêches, sur la nécessité d'épier toutes les démarches de Beaulieu et de ne le pas perdre un seul instant de vue. Si vous craignez qu'il ne reçoive des renforts, attaquez-le avant qu'il puisse les joindre, et ne négligez rien pour empêcher cette réunion; il ne faut pas donner le temps à l'ennemi de se refaire; il ne faut pas s'affaiblir devant lui, et surtout ne pas lui donner, par un morcellement désastreux, les moyens de nous battre en détail et de reprendre le terrain qu'il a perdu.

La séparation en deux de l'armée d'Italie ne doit avoir lieu que lorsque Beaulieu sera entièrement hors d'état de rien entreprendre. Ainsi donc, général, votre premier objet est de détruire son armée et de la disperser entièrement; il profiterait des moments de repos que vous lui accorderiez pour revenir de la terreur que les armes de la république lui ont inspirée, et bientôt il essaierait de devenir audacieux.

Ajournez jusqu'au moment que vous croirez favo-

rable l'expédition sur Livourne, Rome et Naples ; mais faites qu'elle soit rapide et que son succès complet, surtout contre les Anglais, vous permette de revenir bientôt faire tête aux troupes que la cour de Vienne pourrait envoyer.

Vous paraissez désireux, citoyen général, de continuer à conduire toute la suite des opérations militaires de la campagne actuelle en Italie. Le directoire a mûrement réfléchi sur cette proposition, et *la confiance qu'il a dans vos talents et votre zèle républicain ont décidé cette question en faveur de l'affirmative.* Le général en chef Kellermann restera à Chambéry, et fera occuper seulement les places qui doivent nous être remises par le traité de paix. L'armée d'Italie continuera à tenir garnison dans celle où elle est entrée en vertu de l'armistice, ainsi que dans Valence ou Alexandrie, que nous accorde provisoirement ce traité.

L'expédition de Livourne est la première à faire après la défaite de Beaulieu ; le directoire vous en a développé les raisons dans ses dernières dépêches ; il vous laisse le choix du temps et des moyens d'exécution, et il apprendra avec une vive satisfaction la nouvelle de ce triomphe sur les perfides Anglais.

Le reste des opérations militaires vers l'Allemagne et dans le Mantouan est absolument dépendant de vos succès contre Beaulieu. Le directoire sent combien il serait difficile de les diriger de Paris ; il vous laisse à cet égard la plus grande latitude, en vous recommandant la plus extrême prudence. Son intention

fera repentir l'empereur de la rupture qu'il a faite de l'armistice, et ralentira ses efforts impuissants pour réparer ses pertes d'Italie.

Dix bataillons de l'armée des Côtes de l'Océan ont ordre de vous joindre; ils passeront par Chambéri.

Nous comptons recevoir sous peu de jours le courrier qui nous annoncera de nouveaux succès sur le Mincio, et la chute de la citadelle de Milan; appuyez-vous avec confiance sur celle que nous vous devons à tant d'honorables titres, et maintenez, citoyen général, la salutaire harmonie qui règne entre le citoyen Salicetti et vous, et à laquelle nous attachons un parfait intérêt.

CARNOT.

Paris, le 16 prairial an IV (4 juin 1796).

Il paraît, citoyen général, que pendant que la paix se négociait avec le roi sarde, on a appris à Turin qu'une des conditions de cette paix assurerait aux patriotes du Piémont une garantie pour leur tranquillité future, et que, pour se venger des efforts que quelques-uns d'eux avaient faits pour la liberté, on s'est empressé de les livrer aux bourreaux, avant la ratification de cette paix. La peur qu'inspire la brave armée d'Italie aux cours de Rome et de Naples, etc., paraît exciter les mêmes horreurs dans le sud de l'Italie, et les prisons où gémissent des hommes dont tout le crime est d'avoir songé à reven-

Vous recevrez ci-joint copie de la lettre que le directoire écrit à son commissaire Salicetti : vous y verrez que son vœu, conforme à celui des lois, est que les actes, tels qu'armistices, contributions de guerre et autres semblables, qui concernent à la fois l'autorité civile et militaire, soient revêtus de la signature des généraux en chef et des commissaires du gouvernement. Vous y verrez en outre que les mesures que vous avez prises à l'égard de l'administration intérieure du Milanais sont approuvées.

Quant à la question que vous proposez sur l'état politique de cette contrée, le directoire doit attendre, pour y répondre définitivement, que les comptes que vous lui rendrez des dispositions de ses habitants lui fassent juger si ce peuple est susceptible de l'indépendance. Dirigez, en attendant, son opinion vers la liberté, sans perdre de vue que le sort de ces états dépend des conditions de la paix avec l'empereur, de nos succès sur le Rhin, des conditions essentielles de notre traité avec le duc de Parme, et de la part que pourra y prendre l'Espagne. Veillez aussi sur la marche des autorités que vous avez conservées ou créées, et sur les manœuvres sourdes de celles que vous avez supprimées.

Le directoire approuve l'envoi que vous désirez faire d'un million aux armées qui sont sur le Rhin; il pense que ce trait d'une fraternité généreuse de la part de l'armée d'Italie, produira parmi elles d'heureux effets : elles commencent aujourd'hui leur campagne, elles vont entamer un plan audacieux d'offensive qui

fera repentir l'empereur de la rupture qu'il a faite de l'armistice, et ralentira ses efforts impuissants pour réparer ses pertes d'Italie.

Dix bataillons de l'armée des Côtes de l'Océan ont ordre de vous joindre; ils passeront par Chambéri.

Nous comptons recevoir sous peu de jours le courrier qui nous annoncera de nouveaux succès sur le Mincio, et la chute de la citadelle de Milan; appuyez-vous avec confiance sur celle que nous vous devons à tant d'honorables titres, et maintenez, citoyen général, la salutaire harmonie qui règne entre le citoyen Salicetti et vous, et à laquelle nous attachons un parfait intérêt.

CARNOT.

Paris, le 16 prairial an IV (4 juin 1796).

Il paraît, citoyen général, que pendant que la paix se négociait avec le roi sarde, on a appris à Turin qu'une des conditions de cette paix assurerait aux patriotes du Piémont une garantie pour leur tranquillité future, et que, pour se venger des efforts que quelques-uns d'eux avaient faits pour la liberté, on s'est empressé de les livrer aux bourreaux, avant la ratification de cette paix. La peur qu'inspire la brave armée d'Italie aux cours de Rome et de Naples, etc., paraît exciter les mêmes horreurs dans le sud de l'Italie, et les prisons où gémissent des hommes dont tout le crime est d'avoir songé à reven-

diquer leurs droits, sont vidées par de semblables exécutions.

L'intention du directoire est que vous notifiiez sur-le-champ aux petits princes de l'Italie qu'ils arrêtent le cours de ces atrocités, et qu'ils répondront de tout le sang qu'ils feront verser.

La défense de poursuivre les patriotes italiens devra entrer comme une clause nécessaire dans les armistices qui pourront être conclus par les commissaires du gouvernement près l'armée d'Italie et par vous.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an IV (11 juin 1796).

Les nouveaux succès dont vous rendez compte, citoyen général, au directoire exécutif dans vos dépêches du 17, semblent mettre le comble à la gloire de l'armée d'Italie; mais il lui reste encore à acquérir celle de conserver ses conquêtes : elle ne sera ni moins brillante, ni moins utile à la république, et elle est également réservée au génie qui a dirigé d'aussi étonnantes opérations, et au courage qui les a exécutées.

Après avoir expulsé tous les débris de l'armée autrichienne hors de la Lombardie, vous en garderez sans doute toutes les issues avec les moyens de force et de précautions nécessaires pour en interdire l'accès à Beaulieu, malgré les renforts qu'il reçoit ou qu'il doit recevoir dans le Tyrol. Les armistices qui vont

se conclure avec le prince de Rome et le roi de Naples, en laissant à votre disposition les forces qui étaient destinées à marcher contre eux, donneront une grande latitude à vos dispositions pour que les Français restent à la fois tranquilles possesseurs du Milanais, et pour y prévenir les ravages de la canicule. L'expédition de Livourne ne doit pas être négligée, mais seulement lorsque vous jugerez l'occasion favorable; la première de vos considérations est de veiller sur les entreprises d'un ennemi qui mettra tout en œuvre pour réparer ses pertes. Le glorieux début de la campagne sur le Rhin va de nouveau consterner l'Autriche et opérer une puissante diversion en votre faveur : la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse a battu, sur la rive droite du Rhin, le corps d'armée du duc de Wirtemberg, dans deux combats importants, à Ukerath et à Altenkirchen. Un corps de plus de 30,000 hommes, aux ordres du brave général Kléber, formé de la gauche et d'une partie du centre du général Jourdan, s'avance à grands pas sur la Lahn, et peut-être bientôt l'armée entière, que ce dernier commande, marchera sur le Mein : celle de Rhin-et-Moselle se prépare à agir de son côté par des mouvements combinés, dont le but est de reporter incessamment le théâtre de la guerre au-delà du Rhin.

Le ministre des finances va mettre à profit l'annonce que vous faites de 6 millions à la disposition du gouvernement. Il serait à désirer qu'il sût avec précision dans quels lieux et entre quelles mains cette somme se trouve, et si les quatre millions dont vous avez déja

parlé dans vos précédentes lettres y sont compris. Le directoire a donné des ordres pour l'escorte en-deçà de Lyon des deux millions qui sont en route.

Le noble Quirini, envoyé de Venise, a remis une plainte sur la licence des troupes françaises dans le Bressan : vous en trouverez ci-joint copie, et vous sentirez la nécessité de réprimer ces désordres, s'ils ont réellement eu lieu. Quant au sénat de Venise, il n'y a pas d'inconvénients à en agir avec fermeté à son égard.

Les mesures vives et sévères que vous avez prises pour comprimer l'insurrection des habitants du Milanais étaient nécessaires ; les lois de la guerre et le salut de l'armée les rendront toujours légitimes en pareilles circonstances.

Vous verrez dans notre dépêche au citoyen Salicetti quelles sont nos intentions relativement aux propositions qui vous ont été faites de la part de Rome et de Naples : il est inutile d'en rappeler ici le contenu.

La situation des départements méridionaux a fait révoquer l'ordre donné au général Châteauneuf-Randon de conduire à l'armée d'Italie les deux demi-brigades qui vous étaient antérieurement destinées. Ce général conserve le commandement de la 9^{e} division militaire, jusqu'à ce que le retour de la tranquillité y soit raffermi.

Le directoire vous remercie de l'attention que vous avez eue de lui envoyer des chevaux pour son usage.

CARNOT.

LETTRES DE NAPOLÉON.

Au directoire.

Au quartier-général, à Lodi, le 22 floréal an IV (11 mai 1796).

La bataille de Lodi donne à la république toute la Lombardie. Les ennemis ont laissé 2,000 hommes dans le château de Milan, que je vais nécessairement investir. Vous pouvez compter, dans vos calculs, comme si j'étais à Milan; je n'y vais pas demain, parce que je veux poursuivre Beaulieu, et chercher à profiter de son délire pour le battre encore une fois.

Bientôt il est possible que j'attaque Mantoue. Si j'enlève cette place, rien ne m'arrête plus pour pénétrer dans la Bavière: dans deux décades, je puis être dans le cœur de l'Allemagne. Ne pourriez-vous pas combiner mes mouvements avec l'opération de ces deux armées? Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est on se bat sur le Rhin; si l'armistice continuait, l'armée d'Italie serait écrasée. Si les deux armées du Rhin entrent en campagne, je vous prie de me faire part de leur position et de ce que vous espérez qu'elles puissent faire, afin que cela puisse me servir de règle pour entrer dans le Tyrol, ou me borner à l'Adige. Il serait digne de la république d'aller signer le traité de paix, les trois armées réunies, dans le cœur de la Bavière, ou de l'Autriche étonnée. Quant à moi, s'il entre dans vos projets que les deux armées du Rhin

fassent des mouvements en avant, je franchirai le Tyrol, avant que l'empereur ne s'en soit sérieusement douté.

S'il était possible d'avoir un bon commissaire-ordonnateur? Celui qui est ici serait bon en second, mais il n'a pas assez de feu et de tête pour être en chef.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Lodi, le 25 floréal an IV (14 mai 1796).

Je reçois à l'instant le courrier parti, le 18, de Paris. Vos espérances sont réalisées, puisqu'à l'heure qu'il est, toute la Lombardie est à la république. Hier j'ai fait partir une division pour cerner le château de Milan. Beaulieu est à Mantoue avec son armée; il a inondé tout le pays environnant; il y trouvera la mort, car c'est le plus malsain de l'Italie.

Beaulieu a encore une armée nombreuse: il a commencé la campagne avec des forces supérieures; l'empereur lui envoie 10,000 hommes de renfort, qui sont en marche. Je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie; il est également contraire aux intérêts de la république d'y mettre deux généraux différents.

L'expédition sur Livourne, Rome et Naples est très-peu de chose: elle doit être faite par des divisions, en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche

rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens, et menacer de les envelopper au moindre mouvement qu'ils feraient. Il faudra pour cela non-seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations. J'ai fait la campagne, sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon, s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces supérieures, et dans un dénûment absolu de tout, parce que, persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée.

Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces; s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement; s'ils ont droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens, en partageant vos forces; si vous rompez, en Italie, l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie.

Dans la position des affaires de la république en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance : si ce n'était pas moi, je ne m'en plaindrais pas; mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confierez. Chacun a sa manière de faire la guerre. Le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi; mais tous les deux ensemble nous la ferons fort mal.

Je ne puis rendre à la patrie des services essentiels qu'investi entièrement et absolument de votre confiance. Je sens qu'il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre, il serait si facile de m'accuser d'ambition et d'orgueil! mais je vous dois l'expression de tous mes sentiments, à vous qui m'avez donné dans tous les temps des témoignages d'estime que je ne dois pas oublier.

Les différentes divisions d'Italie prennent possession de la Lombardie. Lorsque vous recevrez cette lettre, nous serons déja en route, et votre réponse nous trouvera probablement près de Livourne. Le parti que vous prendrez dans cette circonstance est plus décisif pour les opérations de la campagne, que 15,000 hommes de renfort que l'empereur enverrait à Beaulieu.

BONAPARTE.

Au ministre d'Espagne, à Parme.

Au quartier-général, à Plaisance, le 17 floréal an IV (6 mai 1796).

J'ai reçu, monsieur, votre lettre; comme il n'est pas dans mon cœur, ni dans l'intention du peuple français, de faire mal sans but et de nuire en rien aux peuples, je consens à suspendre toute hostilité contre le duc de Parme, et la marche de mes troupes sur Parme; mais il faut que, dans la nuit, le duc envoie des plénipotentiaires pour conclure la suspension.

Je fais marcher quelques régiments de cavalerie, avec une brigade, à trois lieues de Plaisance; cela ne doit donner aucune inquiétude au duc de Parme, dès l'instant qu'il accepte les conditions dont nous sommes convenus.

Je suis charmé que cette occasion me mette à même de vous prouver les sentiments d'estime et de considération avec lesquels, etc.

BONAPARTE.

Au ministre des affaires étrangères du duc de Parme.

Au quartier-général, à Lodi, le 24 floréal an IV (13 mai 1796).

J'ai reçu, monsieur, la ratification de la suspension d'armes que vous avez acceptée de la part du duc de Parme. Je vous envoie le général Cervoni, afin que vous puissiez régler avec lui tous les détails de l'exécution de ladite suspension.

Vous lui ferez remettre dans la journée de demain les cinq cent mille francs qui, aux termes de la suspension, doivent être payés dans les cinq jours; il recevra également les chevaux, et il prendra les mesures nécessaires pour l'exécution de ladite suspension.

Je suis charmé, monsieur, que cette circonstance me mette à même de vous exprimer la considération, etc.

BONAPARTE.

Au général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

Au quartier-général, à Milan, le 29 floréal an IV (18 mai 1796).

Je viens d'ordonner, monsieur, que les deux bateaux de sel arrêtés à Plaisance continuent leur route sur Valence.

Peut-être jugerez-vous à propos d'envoyer à Plaisance un officier ou un préposé, qui veillera à ce que tous les bateaux et autres convois appartenant au roi ne soient pas interceptés par l'armée. Du moment que vous m'aurez fait connaître là-dessus vos intentions, je m'empresserai de donner à cet officier les facilités nécessaires pour pouvoir remplir sa mission; il pourrait également être chargé de parcourir les différentes rives du Pô, pour vous faire restituer les effets appartenant au roi, que nous aurions pu arrêter.

Le chef de l'état-major expédie les ordres aux troupes qui arriveront à Casale, de partir sur-le-champ pour Milan.

Je me suis occupé des différentes réclamations relatives à la province d'Alba. Je désire, monsieur, que vous soyez convaincu de l'empressement que j'aurai à faire quelque chose qui vous soit agréable.

Je vous prie de m'envoyer l'état des officiers que vous désirez que je vous renvoie, en échange de ceux que vous avez eu la complaisance de relâcher sur parole.

J'envoie à Valence un officier du génie, pour choisir un emplacement pour la construction du pont de Valence; mais comme je laisse au roi la jouissance de ses états en-deçà du Pô, que M. Beaulieu n'a évacués que par mon passage du Pô à Plaisance, je crois qu'il serait convenable que vous donnassiez vous-même des ordres pour la construction dudit pont, qu'il me serait utile d'avoir avant huit jours.

BONAPARTE.

A l'ambassadeur de la république, à Bâle (Barthélemy).

Au quartier-général, à Milan, le 1er prairial an IV (20 mai 1796).

Nous sommes maîtres de la Lombardie. Les troupes de la république, quoique en petit nombre et dénuées de tout, ont surmonté tous les obstacles; les ennemis se sont retirés à Mantoue; demain notre corps de troupes sera ici. Je me presse de courir, et vous prie de me faire part des mouvements de l'armée impériale dans la Bavière et dans la Souabe.

L'empereur peut-il affaiblir son armée du Rhin pour renforcer celle d'Italie? Quelles troupes pourrait-il encore envoyer dans le Tyrol? Je vous prie, citoyen ministre, de me faire part des renseignements que vous avez, et d'envoyer de tous côtés des agents, afin que vous puissiez m'instruire, avec précision, des forces que l'on ferait filer en Italie.

Je suis très-flatté, citoyen ministre, que cette circonstance m'ait procuré le plaisir de vous assurer, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Milan, le 23 prairial an IV (11 juin 1796).

Le canton de Berne a confisqué, au commencement de la révolution, les biens de feu le général La Harpe; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils.

BONAPARTE.

LETTRES MILITAIRES,

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Maléo, le 20 floréal an IV (9 mai 1796).

L'ennemi occupe toujours la ville de Pizzighitone. J'ai reconnu ce matin, au point du jour, mon centre et ma droite, et il ne m'a pas paru que l'ennemi fît aucune évacuation, d'après le feu qu'il a fait sur nous et les troupes qu'il avait sur le rempart.

La rivière de l'Adda est large et profonde. Je ne crois pas qu'on puisse la passer sans bateaux, et tous ceux qui pourraient servir à cet usage sont retenus à l'autre bord.

Le chef de l'état-major m'ayant fait prévenir que le général Augereau occupe Casale, je vais faire partir un détachement de cavalerie pour former ma jonction avec lui.

J'ai fait, général, de vains efforts jusqu'à ce jour pour arrêter le pillage. Les gardes que j'ai établies ne remédient à rien; le désordre est à son comble.

Il faudrait des exemples terribles; mais, ces exemples, j'ignore si j'ai le pouvoir de les donner. L'homme honnête et sensible souffre et se déshonore en marchant à la tête d'un corps où les mauvais sujets sont si nombreux. Si je n'étais pas au poste le plus avancé, je vous préviendrais de me faire remplacer par un homme dont la santé, les talents, pussent obtenir de plus grands succès; mais je dois m'oublier dès qu'il s'agit de travailler à la gloire de mon pays.

DALLEMAGNE.

LETTRES DIPLOMATIQUES,

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Turin, le 2 prairial an IV (21 mai 1796).

Les bateaux nécessaires pour la construction du pont sont tous à l'endroit fixé. J'ai déja eu avis que la colonne qui devait passer par l'Argentière est arrivée dans la vallée de Sture; celle de la vallée d'Aoste sera également entrée le 19; mais, à cette occasion, je

vous dirai que le général Kellermann paraît annoncer un second passage par cette vallée, duquel nous n'étions pas convenus, et qui serait très-préjudiciable pour le pays par où cette seconde colonne passerait. Mon frère, qui commande à la vallée d'Aoste, a écrit, à ce sujet, au général Kellermann, pour le prévenir que cela ne serait pas conforme aux conventions; de manière que je me flatte qu'il sera temps encore de donner des ordres pour faire prendre la route de l'Argentière à cette seconde colonne, au lieu de celle du Saint-Bernard.

J'ai pensé à vous écrire ceci, afin que vous soyez informé de toutes nos démarches, ayant la plus grande confiance dans votre manière d'agir à mon égard, et le plus grand empressement de faire tout ce qui pourra vous être agréable.

J'ai aussi pensé à m'adresser à vous en droiture, pour obtenir que vous donniez des ordres, afin qu'on laisse aux paysans des pays occupés par les armées françaises la possibilité de labourer leurs terres et d'ensemencer pour la seconde récolte; ce qui, je crois, sera autant utile pour l'armée française que pour le pays même, où les denrées seront plus abondantes. Comme c'est précisément le temps à peu près qu'ils doivent commencer, je me suis empressé de vous le marquer, et saisis cette occasion avec bien du plaisir, de vous témoigner les sentiments distingués que j'ai pour vous, monsieur le général.

VICTOR EMMANUEL.

TRAITÉS, CONVENTIONS, ORDRES DU JOUR, PROCLAMATIONS.

Suspension d'armes conclue entre l'armée française, en Italie, et le duc de Parme et de Plaisance, par le général Bonaparte, commandant l'armée française, avec MM. le marquis Antonio Pallavicini et Filipo dalla Rosa, plénipotentiaires du duc de Parme, sous la médiation de M. le comte de Valdeparaiso, ministre d'Espagne à Parme.

Art. I[er]. Il y aura suspension d'armes entre la république française et le duc de Parme, jusqu'à ce que la paix ait été conclue entre les deux états. Le duc de Parme enverra des plénipotentiaires à Paris, près le directoire exécutif.

II. Le duc de Parme paiera une contribution militaire de deux millions de livres, monnaie de France, payée soit en lettres de change sur Gènes, soit en argenterie, soit en monnaie; il y aura cinq cent mille livres payées dans cinq jours, et le reste dans la décade suivante.

III. Il fera remettre douze cents chevaux de trait, harnachés avec des colliers; quatre cents de dragons, harnachés; et cent de selle, pour les officiers supérieurs de l'armée.

IV. Il remettra vingt tableaux, au choix du général en chef, parmi ceux existant aujourd'hui dans le duché.

V. Il fera, dans le délai de quinze jours, verser dans les magasins de l'armée, à Tortone, dix mille quintaux de blé, cinq mille d'avoine, et il mettra, dans le même délai, deux mille bœufs à la disposition de l'ordonnateur en chef, pour le service de l'armée.

VI. Moyennant la contribution ci-dessus, les états du duc de Parme seront traités comme les états neutres, jusqu'à la fin des négociations qui vont s'entamer à Paris.

Fait à Plaisance, le 20 floréal an IV (9 avril 1796).

BONAPARTE,
ANTONIO PALLAVICINI, FILIPO DALLA ROSA.

Armistice conclu entre le général en chef de l'armée d'Italie, et M. Frédéric, commandeur d'Est, plénipotentiaire de M. le duc de Modène.

Le général en chef de l'armée d'Italie accorde au duc de Modène un armistice, pour lui donner le temps d'envoyer à Paris, à l'effet d'obtenir du directoire exécutif la paix définitive, aux conditions ci-après, auxquelles se soumet et que promet de remplir M. Frédéric, commandeur d'Est, plénipotentiaire de M. le duc de Modène, savoir:

1° Le duc de Modène paiera à la république française la somme de sept millions cinq cent mille livres, monnaie de France, dont trois millions seront versés sur-le-champ dans la caisse du payeur de l'armée; deux millions, dans le délai de quinze jours, entre les mains de M. Balbi, banquier de la république à Gènes; et deux millions cinq cent mille livres entre les mains du même banquier à Gènes, dans le délai d'un mois.

2° Le duc de Modène fournira, en outre, deux millions cinq cent mille livres en denrées, poudres ou autres munitions de guerre que le général en chef désignera, ainsi que les époques et les points sur lesquels les versements des denrées devront se faire.

3° Le duc de Modène sera tenu de livrer vingt tableaux à prendre, dans sa galerie ou dans ses états, au choix des citoyens qui seront à cet effet commis.

Moyennant les conditions ci-dessus, les troupes de la république, passant par les états du duc de Modène, ne feront aucune réquisition: les vivres dont elles pourraient avoir besoin, seront fournis et payés de gré à gré.

Fait à Milan le 1^er^ prairial an IV (20 mai 1796).

BONAPARTE.

FRÉDÉRIC, commandeur d'Est.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME DES MÉMOIRES.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LES TOMES III^e ET IV^e

DES MÉMOIRES,

COMPRENANT LES TOMES I ET II DE LA GUERRE D'ITALIE.

TOME III.

CHAPITRE PREMIER.

Siège de Toulon.

§ I^er. L'escadre, l'arsenal, la ville de Toulon sont livrés aux Anglais (24 août 1793)..... Page 1

II. Investissement de Toulon par l'armée française. 9

III. Napoléon commande l'artillerie du siège (12 septembre)..... 11

IV. Première sortie de la garnison (14 octobre)... 13

V. Conseil de guerre (15 octobre)..... 15

VI. Travaux contre le fort Murgrave, dit le petit Gibraltar..... 22

VII. Le général en chef O-Hara est fait prisonnier (14 novembre)..... 26

VIII. Le fort Mulgrave pris d'assaut (17 décembre à deux heures du matin)..... 32

IX. Entrée des Français dans Toulon (18 décembre à 10 heures du soir)..... 37

X. Napoléon inspecte et fait armer les côtes de la Méditerranée, depuis les Bouches-du-Rhône.... 48

CHAPITRE II.

Précis des évènements militaires de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 *et* 1795.

§ I^er^. Précis des évènements qui ont eu lieu à l'armée d'Italie, depuis le commencement de la guerre et pendant les années 1792, 1793, jusqu'au siège de Toulon..... 57
II. Napoléon dirige l'armée dans la campagne de 1794; prise de Saorgio, d'Oneille, du col de Tende et de toute la chaîne supérieure des Alpes (octobre 1794)..... 62
III. Marche de l'armée au travers de Montenotte (octobre 1794)..... 70
IV. Expéditions maritimes; combat de Noli (mars 1795)..... 76
V. Napoléon apaise plusieurs insurrections à Toulon. 83
VI. Il quitte le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie; il arrive à Paris (juin 1795).... 88
VII. Kellermann battu se rallie dans la ligne du Borghetto (juillet 1795)..... 90
VIII. Bataille de Loano (décembre 1795)..... 97

CHAPITRE III.

Treize Vendémiaire.

§ I^er^. Constitution de l'an III..... 101
II. Lois additionnelles..... 103
III. Résistance armée des sections de Paris..... 106.
IV. Dispositions d'attaque et de défense des Tuileries. 111

Je suis très-flatté, citoyen ministre, que cette circonstance m'ait procuré le plaisir de vous assurer, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général, à Milan, le 23 prairial an IV (11 juin 1796).

Le canton de Berne a confisqué, au commencement de la révolution, les biens de feu le général La Harpe; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils.

BONAPARTE.

LETTRES MILITAIRES,

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Maléo, le 20 floréal an IV (9 mai 1796).

L'ennemi occupe toujours la ville de Pizzighitone. J'ai reconnu ce matin, au point du jour, mon centre et ma droite, et il ne m'a pas paru que l'ennemi fît aucune évacuation, d'après le feu qu'il a fait sur nous et les troupes qu'il avait sur le rempart.

La rivière de l'Adda est large et profonde. Je ne crois pas qu'on puisse la passer sans bateaux, et tous ceux qui pourraient servir à cet usage sont retenus à l'autre bord.

Le chef de l'état-major m'ayant fait prévenir que le général Augereau occupe Casale, je vais faire partir un détachement de cavalerie pour former ma jonction avec lui.

J'ai fait, général, de vains efforts jusqu'à ce jour pour arrêter le pillage. Les gardes que j'ai établies ne remédient à rien; le désordre est à son comble.

Il faudrait des exemples terribles; mais, ces exemples, j'ignore si j'ai le pouvoir de les donner. L'homme honnête et sensible souffre et se déshonore en marchant à la tête d'un corps où les mauvais sujets sont si nombreux. Si je n'étais pas au poste le plus avancé, je vous préviendrais de me faire remplacer par un homme dont la santé, les talents, pussent obtenir de plus grands succès; mais je dois m'oublier dès qu'il s'agit de travailler à la gloire de mon pays.

DALLEMAGNE.

LETTRES DIPLOMATIQUES,

ADRESSÉES A NAPOLÉON.

Turin, le 2 prairial an IV (21 mai 1796).

Les bateaux nécessaires pour la construction du pont sont tous à l'endroit fixé. J'ai déja eu avis que la colonne qui devait passer par l'Argentière est arrivée dans la vallée de Sture; celle de la vallée d'Aoste sera également entrée le 19; mais, à cette occasion, je

IX. Blocus de Mantoue (4 juin). 249
X. Armistice avec Naples (5 juin). 251

CHAPITRE VIII.

Marche sur la rive droite du Pô.

§ I^er^. Motifs de la marche des Français sur l'Apennin. 253
II. Insurrection des fiefs impériaux. 255
III. Entrée à Bologne et à Ferrare (19 juin). 257
IV. Armistice accordé au pape (23 juin). 260
V. Entrée à Livourne (29 juin) 261
VI. Napoléon à Florence. 264
VII. Révolte de Lugo. 266
VIII. Ouverture de la tranchée devant Mantoue (18 juillet). 267
IX. Bon état des affaires en Piémont et en Lombardie 269

CHAPITRE IX.

Bataille de Castiglione.

§ I^er^. Le maréchal Wurmser arrive en Italie à la tête d'une nouvelle armée 271
II. Situation de l'armée française. 272
III. Plan de campagne. 275
IV. Wurmser débouche sur trois colonnes (29 juillet), la droite par la chaussée de la Chiese; le centre sur Montebaldo, entre l'Adige et le lac de Garda; la gauche par la vallée de l'Adige. 276
V. Grande et prompte résolution que prend Napoléon; combat de Salo; combat de Lonato (31 juillet). 278
VI. Bataille de Lonato (3 août) 282
VII. Reddition des trois divisions de droite de l'ennemi et d'une partie de son centre 284

VIII. Bataille de Castiglione (5 août)..... 287
IX. Second blocus de Mantoue (fin d'août)..... 291
X. Conduite des différents peuples d'Italie à la nouvelle des succès des Autrichiens..... 293

CHAPITRE X.

Manœuvres et combats entre le Mincio et la Brenta (septembre 1796).

§ I^er^. Position de l'armée autrichienne dans le Tyrol au premier septembre..... 296
II. Bataille de Roveredo (4 septembre)..... 299
III. Wurmser descend dans les plaines du Bassanais. 302
IV. Combat de Primolano, de Cavolo, de Cismone (7 septembre); l'armée française force les gorges de la Brenta..... 304
V. Combat de Vérone (7 septembre)..... 305
VI. Bataille de Bassano (8 septembre)..... 306
VII. Wurmser passe l'Adige sur le pont de Porto-Legnago (11 septembre)..... 308
VIII. Bataille de Saint-Georges (19 septembre)... 312
IX. Troisième blocus de Mantoue..... 315

CHAPITRE XI.

Précis des opérations des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, en Allemagne, pendant l'année 1796.

§ I^er^. Quartiers-d'hiver en 1796..... 318
II. Les armées autrichiennes d'Allemagne détachent 30,000 hommes en Italie..... 321
III. Marches et combats pendant juin..... 325
IV. L'armée du Rhin arrive sur le Necker (18 juillet). 326
V. L'armée de Sambre-et-Meuse arrive sur le Mein (12 juillet)..... 330

VI. Marche de l'armée de Sambre-et-Meuse du Mein à la Naab; position qu'elle occupe au 21 août.... 331
VII. Marche de l'armée du Rhin, du Necker au Lech; bataille de Néresheim (11 août)..... 333
VIII. Position qu'elle occupe au 23 août; manœuvre du prince Charles contre l'armée de Sambre-et-Meuse; bataille d'Amberg (24 août); retraite précipitée de cette armée; bataille de Wurtzbourg (3 septembre); le 20, elle repasse le Rhin..... 338
IX. Marches et contre-marches de l'armée du Rhin pendant le mois de septembre; bataille de Biberach (2 octobre)..... 341
X. Elle repasse le Rhin..... 347
XI. Sièges de Kehl et de la Tête de pont de Huningue..... 349
XII. Observations 1, 2, 3, 4, 5 .. 353, 360, 367, 373, 380

CHAPITRE XII.

Bataille d'Arcole.

§ I^er^. Le maréchal Alvinzi arrive en Italie à la tête d'une troisième armée..... 384
II. Bon état de l'armée française; l'opinion de tous les peuples d'Italie appelle ses succès..... 385
III. Bataille de la Brenta (5 novembre); Vaubois évacue le Tyrol en désordre..... 387
IV. Bataille de Caldiero (12 novembre)..... 392
V. Murmures et sentiments divers qui agitent le soldat français..... 394
VI. Marche de nuit de l'armée sur Ronco; l'armée y passe l'Adige sur un pont de bateaux (14 novembre)..... 398
VII. Bataille d'Arcole; première journée (15 novembre)..... 401

VIII. —Seconde journée (16 novembre)..... 406
IX. —Troisième journée (17 novembre)..... 408
X. L'armée française rentre triomphante dans Vérone, par la porte de Venise, sur la rive droite (18 novembre)..... 412

CHAPITRE XIII.

Négociations pendant 1796.

§ I^er^. Avec la république de Gênes..... 414
II. Avec le roi de Sardaigne..... 419
III. Avec le duc de Parme..... 423
IV. Avec le duc de Modène..... 424
V. Avec la cour de Rome..... 426
VI. Avec le grand-duc de Toscane..... 430
VII. Avec le roi de Naples..... 432
VIII. Avec l'empereur d'Allemagne..... 433
IX. Congrès lombard; république cispadane..... 439

CHAPITRE XIV.

Bataille de Rivoli.

§ I^er^. Affaires de Rome..... 444
II. Situation de l'armée autrichienne..... 446
III. Situation de l'armée française..... 447
IV. Plan d'opérations adopté par la cour de Vienne. 448
V. Combat de Saint-Michel (12 janvier)..... 450
VI. Le maréchal Alvinzi occupe la Corona..... 452
VII. Bataille de Rivoli (14 janvier)..... 454
VIII. Passage de l'Adige par le général Provera; sa marche sur Mantoue (14 janvier)..... 459
IX. Bataille de la Favorite (16 janvier)..... 461
X. Capitulation de Mantoue (2 février)..... 464

TOME IV.

CHAPITRE XV.

Tolentino.

§ I^er. L'armistice avec la cour de Rome est rompu... 1
II. Armée du saint-siége 6
III. Combat du Senio; soumission de la Romagne .. 8
IV. Renvoi, dans leurs foyers, des prisonniers faits au combat du Senio..... 9
V. Combat et prise d'Ancône..... 11
VI. Notre-Dame de Lorette..... 13
VII. Mission du général des Camaldules auprès du pape Pie VI..... 15
VIII. Traité de Tolentino 18
IX. Mantoue..... 27
X. Arrivée en Italie de deux divisions des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin..... 28

CHAPITRE XVI.

Corse.

§ I^er. De la Corse jusqu'en 1729..... 30
II. Guerre de l'indépendance en 1729..... 34
III. Pascal Paoli, 1755..... 38
IV. Traité de Paris de 1768..... 40
V. Campagnes de 1768 et 1769 ..... *ib.*
VI. Administration française..... 50
VII. Effet de la révolution de 1789..... 53
VIII. Le roi d'Angleterre se fait roi de Corse..... 56

IX. Les Anglais sont chassés de l'île, en 1796..... 59
X. Description topographique de la Corse..... 62

CHAPITRE XVII.

Tagliamento.

§ I^er. Plan de campagne pour 1797..... 68
II. Passage de la Piave (12 mars)..... 75
III. Bataille du Tagliamento (16 mars)..... 78
IV. Retraite du prince Charles..... 81
V. Combat de Gradisca (19 mars)..... 82
VI. Passage des Alpes Juliennes et de la Drave (29 mars)..... 85
VII. Combats dans le Tyrol..... 88

CHAPITRE XVIII.

Léoben.

§ I^er. La cour impériale évacue Vienne..... 94
II. Ouvertures de paix..... 97
III. Combat de Neumarkt (premier avril)..... 100
IV. Combat de Unzmarkt..... 102
V. Suspension d'armes de Judenbourg (8 avril)... 103
VI. Jonctions des divisions du Tyrol, de la Carniole et de la Carinthie; préliminaires de paix de Léoben (18 avril)..... 105
VII. Motifs qui décidèrent les Français..... 111
VIII. Des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse; elles commencent les hostilités, le 18 avril, le jour même de la signature de la paix..... 114

CHAPITRE XIX.

Venise.

§ I^er Description de Venise..... 118

II. Sénat 123
III. Conduite des provéditeurs Mocenigo, Foscarelli. 129
IV. Factions; Brescia; Bergame 131
V. Difficultés attachées aux affaires de Venise 132
VI. Conférence de Gorizia, le 20 mars 136
VII. Véronc 140
VIII. Mission de l'aide-de-camp Junot au sénat; déclaration de guerre de Palma-Nova 144
IX. Entrée des Français à Venise; révolution de cette capitale 152
X. Révolution des états de Terre-Ferme; envoi à Paris des drapeaux pris sur les Vénitiens et dans les derniers jours de la campagne 153

CHAPITRE XX.

Négociations en 1797.

§ I^er^. Quartier-général de Montebello 156
II. Négociations avec la république de Gênes 160
III. avec le roi de Sardaigne 175
IV. avec le pape 182
V. avec Naples 183
VI. Républiques cispadane et transpadane; elles forment la république cisalpine 190
VII. Négociations avec les Grisons et la Valteline ... 197

CHAPITRE XXI.

Journée du dix-huit fructidor.

§ I^er^. Du directoire exécutif 206
II. Esprit public 208
III. Affaires religieuses 211
IV. Nouveau système des poids et mesures 212
V. Factions qui divisent la république 218

VI. Conjuration contre la république, à la tête de laquelle se trouve Pichegru 223
VII. Napoléon déjoue cette conspiration..... 225
VIII. Dix-huit fructidor..... 229
IX. La loi du 19 fructidor..... 235

CHAPITRE XXII.

Paix de Campo-Formio

§ I^er^. Échange des ratifications des préliminaires de Léoben (24 mai)..... 244
II. Conférences de Montebello; conférences d'Udine, avant le 18 fructidor..... 249
III. Conférences de Passeriano..... 250
IV. Le gouvernement français, depuis le 18 fructidor, ne veut plus la paix..... 252
V. Motifs qui décident le plénipotentiaire français à signer la paix..... 254
VI. Intérêts et politique de Napoléon..... 257
VII. Prétentions excessives des plénipotentiaires impériaux; menaces; mouvements des armées..... 261
VIII. Signature du traité de paix de Campo-Formio (le 17 octobre)..... 264
IX. Des généraux Desaix et Hoche..... 269
X. Napoléon quitte l'Italie; il se rend à Paris, en passant par Rastadt..... 271
XI. Signature de la convention de Rastadt pour la remise de Mayence..... 276

CHAPITRE XXIII.

Paris.

§ I^er^. Arrivée de Napoléon..... 281

II. Affaires de la Suisse..... 290
III. Affaires de Rome..... 292
IV. Bernadotte, ambassadeur de la république à Vienne, est insulté par le peuple..... 295
V. Projet de la guerre en Orient..... 297
VI. Vingt-un janvier..... 300

CHAPITRE XXIV.

OBSERVATIONS

Sur les opérations militaires des campagnes de 1796 *et* 1797, *en Italie.*

I^re^ *Observation.* Sur le feld-maréchal de Beaulieu.... 306
II^e^ *Observ.* Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal de Beaulieu..... 313
III^e^ *Observ.* Sur le feld-maréchal de Wurmser..... 322
IV^e^ *Observ.* Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal de Wurmser..... 327
V^e^ *Observ.* Sur le feld-maréchal Alvinzi..... 333
VI^e^ *Observ.* Sur les manœuvres de Napoléon contre le feld-maréchal Alvinzi..... 342
VII^e^ *Observ.* Sur la marche contre l'armée du saint-siége..... 346
VIII^e^ *Observ.* Sur l'archiduc Charles..... 348
IX^e^ *Observ.* Sur les manœuvres de Napoléon contre l'archiduc Charles..... 350
X^e^ *Observ.* Sur les préliminaires de Léoben.....

VARIANTES.

Sur la bataille de Rivoli..... 358
Sur la bataille de la Favorite..... 382

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Instruction écrite par Napoléon pour le général Montholon. (Voir le *fac simile* en tête de ce volume). Page 391

BATAILLE DE MONTENOTTE (CHAP. V).

Lettres du directoire à Napoléon.

Lettre du 26 ventose an IV (6 mars 1796)..... 394
Instruction du directoire, avec des notes de la main de Napoléon..... 407
Lettre du 9 floréal an IV (28 avril 1796)..... 414

Lettres de Napoléon.

Lettre au directoire; du quartier-général, à Nice, le 8 germinal an IV (28 mars 1796)..... 418
— au même; du quartier-général, à Albenga, le 17 germinal an IV (6 avril 1796)..... 420
— au même; du quartier-général, à Albenga, le 19 germinal an IV (8 avril 1796)..... 421
— au même; du quartier-général, à Carrare, le 26 germinal an IV (15 avril 1796)..... 422
— au même; du quartier-général, à Cherasco, le 9 floréal an IV (28 avril 1796)..... 427
— au même; du quartier-général, à Cherasco, le 10 floréal an IV (29 avril 1796)..... 428
— au général chef de l'état-major; du quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV (29 mars 1796)..... 431
— au même; du quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV (29 mars 1796)..... 432
— au même; du quartier-général, à Nice, le 9 germinal an IV (29 mars 1796)..... *ibid.*
— au même; du quartier-général, à Nice, le 11 germinal an IV (31 mars 1796)..... 434
— au même; du quartier-général, à Nice, le 12 germinal an IV (1er avril 1796)..... *ibid.*

Lettre au général Colli, commandant en chef l'armée du roi de Sardaigne; du quartier-général, à Carra, le 5 floréal an IV (24 avril 1796).... 435
— au général Latour; du quartier-général, à Cherasco, le 7 floréal an IV (26 avril 1796).... 436
— au même; du quartier-général, à Cherasco, le 8 floréal an IV (27 avril 1796)..... 437
— au général en chef de l'armée piémontaise; du quartier-général, à Bosco, le 13 floréal an IV (2 mai 1796)..... 438
— au chevalier Solars; gouverneur d'Alexandrie, du quartier-général, à Bosco, le 14 floréal an IV (3 mai 1796)..... *ibid.*
— au général en chef de l'armée piémontaise; du quartier-général, à Tortone, le 15 floréal an IV (4 mai 1796)..... 439
— au même; du quartier-général, à Tortone, le 15 floréal an IV (4 mai 1796)..... 440
— au même; du quartier-général, à Tortone, le 16 floréal an IV (5 mai 1796)..... 441

Lettres militaires adressées à Napoléon.

Lettre du général Masséna; de Savone, le 9 germinal an IV (29 mars 1796)..... 442
— du général Marmont; d'Oneille, le 10 germinal an IV (30 mars 1796)..... *ibid.*
— du général Augereau; de la Piétra, le 10 germinal an IV (30 mars 1796)..... 444
— du général Marmont; de Loano, le 12 germinal an IV (1er avril 1796)..... *ibid.*
— du général Serrurier; d'Orméa, le 17 germinal an IV (6 avril 1796)..... 447
— du général Laharpe; de Crevenzano, le 10 floréal an IV (29 avril 1796)..... 448

Renseignements demandés aux généraux Ménard, Cervoni et Rampon, sur la bataille de Montenotte. 450

Lettres diplomatiques adressées à Napoléon.

Lettre du général Colli, du 7 floréal an IV (26 avril 1796)..... 458
— du même, du 7 floréal an IV (26 avril 1796). *ibid.*
— du général Delatour; de Carmagnole, le 9 floréal an IV (28 avril 1796)..... 460
— du même; de Carmagnole, le 10 floréal an IV (29 avril 1796)..... 461
— du même; de Carmagnole, le 13 floréal an IV (2 mai 1796)..... 462
— du même; de Carmagnole, le 14 floréal an IV (3 mai 1796)..... 463
— du chevalier Solars; d'Alexandrie, le 13 floréal an IV (2 mai 1796)..... 464
— du même; d'Alexandrie, le 14 floréal an IV (3 mai 1796)..... 466
— de Victor Emmanuel; de Carmagnole, le 16 floréal an IV (5 mai 1796)..... 467
— du même, de Turin; le 18 floréal an IV (7 mai 1796)..... 468
Extrait de quatre notes du gouverneur d'Alexandrie.. 471

Traités, conventions, ordres du jour, proclamations.

Suspension d'armes, signée par Napoléon et le comte Delatour, à Cherasco, le 9 floréal an IV (28 avril 1796). 473

BATAILLE DE LODI (CHAP. VI).

Lettres du directoire à Napoléon.

Lettre du 18 floréal an IV (7 mai 1796)..... 476
— du 26 idem (15 idem)..... 486
— idem idem idem)..... 488
— du 9 prairial an IV (28 idem)..... 495

Lettre du 12 prairial an IV (31 mai 1796)..... 497
— du 16 idem (4 juin 1796)..... 499
— du 23 idem (11 idem)..... 501

Lettres de Napoléon.

Lettre au directoire; du quartier-général, à Lodi, le 22 floréal an IV (11 mai 1796)..... 503
— au même; du quartier-général, à Lodi, le 25 floréal an IV (14 mai 1796)..... 504
— au ministre d'Espagne; du quartier-général, à Plaisance, le 17 floréal (6 mai 1796)..... 506
— au ministre des affaires étrangères du duc de Parme; du quartier-général, à Lodi, le 24 floréal an IV (13 mai 1796)..... 507
— au général Colli; du quartier-général, à Milan, le 29 floréal an IV (18 mai 1796)..... 508
— à l'ambassadeur Barthélemy, à Bâle; du quartier-général, à Milan, le 1^er^ prairial an IV (20 mai 1796)..... 509
— au même; du quartier-général, à Milan, le 23 prairial an IV (11 juin 1796)..... 510

Lettres militaires adressées à Napoléon.

Lettre du général Dallemagne; de Maléo, le 20 floréal an IV (9 mai 1796)..... *ibid.*

Lettres diplomatiques adressées à Napoléon.

Lettre de Victor Emmanuel; de Turin, le 2 prairial an IV (21 mai 1796)..... 511

Traités, conventions, ordres du jour, proclamations.

Suspension d'armes avec le duc de Parme, signée à Plaisance, le 20 floréal an IV (9 mai 1796)... 513
Armistice avec le duc de Modène, signé à Milan, le 1^er^ prairial an IV (20 mai 1796)..... 514

FIN DES TABLES.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

APR 27 2000

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04920 7338